Direction Générale des Services

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2015

VILLE DE Guebwiller

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
33

PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2015
---0---

L'an deux mille quinze le vingt-quatre du mois de juin à dix neuf heures.

Le conseil municipal de la Ville de Guebwiller était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur Francis KLEITZ - Maire.

Etaient présents :

M. BRAUN Daniel – Mme GROSCLAUDE Valérie – M. MECHLER Thierry – Mme DEHESTRU Anne – M. ROST Jean-Marie – Mme McEVOY Nadine – M. TOGNI César- adjoints au maire.

M. LOSSER Didier – Mme CHAVIGNY Marie-Noël – Mme GRAWEY Claudine – M. MULLER Claude – Mme ZIMRANI Sanae (jusqu'au point n°14) – M. JELSPERGER Philippe – Mme ROULOT Bénédicte – M. MOSTEIRO Joffrey – Mme BOLLIA Anne – M. CAUTILLO Dominique – M. SINGER Martial – Mme ZAEPFEL Carole – M. VOGT Guillaume – M. METZGER Marcel – Mme REMY Yolande – Mme FRANÇOIS Hélène (à compter du point n°4) – M. BANNWARTH José – Mme JANNEST Valérie – M. RZENNO Patrick – M. FACCHIN Christian – conseillers municipaux.

Etait absent : /

Etaient excusés :
Mme SCHROEDER Isabelle – adjointe au maire
M. OBER Roland – adjoint au maire
Mme ZIMRANI Sanae – conseillère municipale (à compter du point n°15)
Mme SCHWARTZ Corinne – conseillère municipale
Mme BRITO Fatima – conseillère municipale
Mme BRINGIA Stéphanie – conseillère municipale
Mme FRANÇOIS Hélène – conseillère municipale (jusqu'au point n°3)

Ont donné procuration :
Mme SCHROEDER Isabelle – adjointe au maire à M. LOSSER Didier – conseiller municipal
M. OBER Roland – adjoint au maire à M. KLEITZ Francis – Maire
Mme ZIMRANI Sanae – conseillère municipale (à compter du point n°15) à M. MECHLER Thierry – adjoint au maire
Mme SCHWARTZ Corinne – conseillère municipale à Mme CHAVIGNY Marie-Noël – conseillère municipale
Mme BRITO Fatima – conseillère municipale à M. BRAUN Daniel – adjoint au maire
Mme BRINGIA Stéphanie – conseillère municipale à Mme JANNEST Valérie – conseillère municipale

Secrétaire de séance : M. LOSSER Didier – conseiller municipal

---0---

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures 00 en saluant ses collègues, la presse, les auditeurs et les fonctionnaires municipaux.

---0---

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance

- Approbation du procès-verbal du 23 avril 2015

- Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal

1 – Marchés publics de maîtrise d'œuvre – Jury de concours

2 – Bilan formations des Elus pour 2014

3 – CCRG – SCOT – Modification des statuts

4 – CCRG – Répartition des sièges

5 – Comptes de gestion 2014 – Budget principal et budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres

6 - Comptes administratifs 2014 - Budget principal et budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres

7 - Affectation définitive des résultats de fonctionnement 2014

8 – Subventions culturelles (organopiano, OMAC)

9 - Subvention Ecole de musique

10 - Subventions aux associations sportives et de loisirs

11 - Décision modificative n°1 - Budget primitif principal 2015

12 - Dotation de solidarité urbaine 2014

13 - Dotation d'équipement des territoires ruraux - Demande de subvention – Travaux chemin du Vignoble

14 – Convention Dominicains de Haute-Alsace - Avenant

15 – Recensement de la population : création des postes de coordonnateur

16 – Personnel municipal – Tableau des effectifs – Création de postes

17 – Personnel municipal – Recrutement de vacataires

18 - Instance – Création du Conseil des Aînés

19 - Convention SPA

20 - Approbation de la 7ème modification du POS

21 - DIVERS

---0---

M. le Maire donne connaissance du traditionnel **CARNET DE FAMILLE**

NAISSANCE

Le 17 mars 2015, naissance de **Noah HARTMANN**, fils de Mme Marie-Luce SPAZZINI, adjoint technique de 2ème classe, atsem à l'école Charles Kienzl et de M. Vincent HARTMANN.

DECES

Mme Marguerite FRATZ, née KUTTLER est décédée le 25 avril 2015, elle était la mère de M. Jean-Paul FRATZ, agent de maîtrise principal, responsable du service garage.

Institut Européen des Arts Céramiques (IEAC)

Mme Isabelle RABET a pris la direction, depuis début avril de l'IEAC, succédant ainsi à M. Thiébaut DIETRICH, qui reste au sein de la structure en tant qu'enseignant.

Office Municipal des Affaires Culturelles de Guebwiller

Trois nouvelles associations ont été admises au sein de l'OMAC :

- Florijazz (ensemble vocal de musiques afro-américaines et du monde),
- Pull Up (structure de soutien au groupe de rock-reggae Red Eyes Band),
- Le Collectif « Les Nazes », groupe d'artistes impliqués dans l'organisation de spectacles de cirque à vocation sociale.

OFFICE DU TOURISME DE GUEBWILLER, SOULTZ ET DES PAYS DU FLORIVAL

Le jeudi 28 mai, M. Alain GRAPPE, Président de l'office du tourisme de Guebwiller, Soultz et des Pays du Florival, a accueilli les élus des communes de la CCRG et du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, les partenaires des structures touristiques, les hôteliers, les logeurs et viticulteurs et les membres de son comité directeur, pour une visite des nouveaux locaux, au 45 rue de la République à Guebwiller.

LIONS CLUB

Le 1er juillet 2015, Mme Mireille ZWILLER cèdera sa place de présidente du Lions Club de Guebwiller, à M. Vito COLICCHIO.

---0---

Direction Générale des Services
Service du secrétariat des Assemblées

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 AVRIL 2015

Ce procès-verbal a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

Ce dernier a été ensuite déclaré approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

---0---

Direction Générale des Services
Service du secrétariat des Assemblées

ADMINISTRATION MUNICIPALE
DELEGATION AU MAIRE
COMPTE-RENDU

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Par délibération du 29 avril 2014, le conseil municipal a donné au maire les délégations d'attributions prévues à l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales étant précisé par ailleurs qu'il doit rendre compte des décisions prises lors d'une réunion ultérieure de l'assemblée.

En conséquence, le Maire informe le conseil municipal que les décisions suivantes ont été prises depuis la réunion du conseil municipal du 23 avril 2015.

1) ATTRIBUTIONS DE MARCHES

➢ Marché de Travaux :

OBJET	Titulaires	Montants €
Rénovation de la couverture du bâtiment dit Inspection – rue du Moulin	SARL KIYICI 7 place des Alliés 68290 MASEVAUX	42 000 € TTC

2) CONSTITUTION D'UNE REGIE D'AVANCES AUPRES DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Il est institué une régie d'avances auprès du service Administration Générale de la Ville de Guebwiller qui est établie afin de régler les dépenses telles que : carburant, alimentation, catalogues et imprimés... Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1 200 €, avec un fonds de caisse de 300 € (Décision n°D2015-4 du 23 avril 2015).

3) CONVENTION ENTRE LE SYNDICAT DES APICULTEURS DE GUEBWILLER-SOULTZ ET ENVIRON ET LA VILLE DE GUEBWILLER

Signature d'une convention d'occupation d'une parcelle communale avec le Syndicat des Apiculteurs de Guebwiller Soultz et environ afin de permettre l'installation d'une dizaine de ruches (Décision n°D2015-5 du 04 juin 2015).

4) DECISION PORTANT ACQUISITION PAR VOIE DE PREEMPTION

Il est décidé l'acquisition par voie de préemption (friches) du bien sis 251 rue de la République, au prix principal de 480 000 € (décision D2015-6).

5) DOMAINE CINERAIRE

Attribution de concessions temporaires pour une durée de 10 ans.

KLEIN Evelyne, 7, rue du Dr Pierre Bucher à Guebwiller (F-1-019)

BOSSERT Francis, 6, rue des Larrons à Guebwiller (A-8-001)

MUNSCH Fernand, 11, rue de l'industrie à Guebwiller (B-2-9)

JUNG Marie Madeleine, 15, rue du Ballon à Guebwiller (J-4-16)

Renouvellement de concessions temporaires pour une durée de 10 ans.

SPITZENSTEDER Bernadette, 20, rue des Violettes à Rouffach (H-2-011)

TUGLER Richard, 4, rue des chardonnerêts à Issenheim (B-5-008)

PEREIRA DE RESSURREICAO Maria de Lurdes, 11, rue Edmond Rogelet à Buhl (L-2-012)

NUSSBAUM Raymond, 29a, rue du Moulin à Benfeld (E-3-009)

FALCH Geneviève, 7, rue des Fauvettes à Alenya, pyrénées orientales (J-6-008)

AMOROSI Louise, 1, rue Pierre Kuenemann à Sausheim (B-10-010)

EHRHARDT Alfred, 1, rue de l'Appenthal à Guebwiller (1-5-6)

OSTERMANN Marie Thérèse, 8, rue du Canal à Guebwiller (J-4-003)

ZANN Jean Daniel, 2, rue Etroite à Turckheim (i-9-2)

MARTIN Norbert tuteur pour Mme COSTANTZER Huguette, 59, rue S. et Meuse (H-6-3)

BRUNET Marthe, 14, rue du Vieil Armand à Soultz (H-6-7)

GALAS Renée, 12, rue Miguet à Salon de Provence (2-2-15)

Acquisition de concessions pour une durée de trente ans.

MARCAIRE Georgette, 1, rue du Kreyenbach à Guebwiller (2-3-10-004)

MAILLARD Michel, 35, rue de l'Altrott à Guebwiller (Arr n°11)

CAMPOY Jean, 1, rue Jean Jacques Bourcart à Guebwiller (A-B-12)

JORET Francis, 10, rue de l'Eglise à Guebwiller (L-M-29)

DUBREUCQ PERUS Martin, 29 rue de Lucerne à Guebwiller (2-3-10-006)

Renouvellement de concessions pour une durée de trente ans.

SCHAAF François, 12, rue du Kreyenbach à Guebwiller (1-AB-011)

BUECHER Marie Madeleine, 7, rue Rueil à Colmar (Att n° 5)

BURGIN Jeanne, 3, rue des Vignes à Wattwiller (Aa-Bb n° 42)

THRO Christophe, 20 avenue Jean Aicard 75011 Paris (Qu-Qu n°4)

BRANDTNER Alice, 17, Quartier du Château d'eau à Issenheim (Amm n° 24)

MAGLIANO Pierrette, 16, Place de la Victoire à Gien, Loiret (All n°17)

BOUTARD Aniçet, 24, résidence les châtaigniers à Kingersheim (2-4-6-32)

Acquisition de concessions pour une durée de quinze ans.

GEYER Robert, 1, rue Albert Schweitzer (2-3-10-005)

Renouvellement de concessions pour une durée de quinze ans.

CADE Jean-Paul, 19, route de Colmar à Guebwiller (2-3-7-012)

LACROIX Nicole, 5, route d'Issenheim à Guebwiller s/couvert de Maître BOSSERT, pour le compte succession HAAS Marguerite (2-Ann-003)

HAUSS Marie-Claude née DAVID , 2, rue Jules Grosjean à Guebwiller et DAL CIN Josiane née DAVID (2-4-1-025)

SCHAERLINGER Bernadette, 11, route de Wintzenheim à Turckheim

Attribution de concessions au columbarium pour 10 ans.

MULLER Louis Gérard, 35, rue Ml de Lattre de Tassigny à Guebwiller (COL-27-3G)

BOUDENIA Astride, 7a, route d'Issenheim à Guebwiller (COL-06-3G)

DIERX Geneviève, 5, route d'Issenheim, Rés.les Bouleaux n° 13 (COL-27-4D)

RAFFIN André, 6, rue des Bleuets à Guebwiller (Bloc XV cases 3G-3D)

Renouvellement de concessions au columbarium pour 10 ans.

CLADI Charlotte, 11, rue des Larrons à Guebwiller (COL-15-2G-2D)

GULLY Guy, 11, rue Joseph Vogt à Soultz (COL-05-3G-3D)

REINHART Jacques, 9, rue des Dominicains à Guebwiller (COL VII-1G)

Acquisition mini-caveaux au cimetière pour 30 ans (6,8 urnes)

RISSER Marie Théodora, 28, route d'Issenheim à Guebwiller (1-CAV-2-5)

Acquisition d'une tombe adulte double prof. avec caveau existant

HENRY Gilles, rue du chemin noir à Guebwiller (IV n° 27)

M. le Maire tient à apporter quelques explications quant à la transaction citée au point n°4. Il s'agit du Bois Fleuri, en friche depuis de nombreuses années, la ville a opté pour son acquisition par voie de préemption. Il s'agit d'un site historique de la famille BOURCART, qui avait fait l'objet d'une première acquisition pour une opération immobilière, non réalisée pour cause de dépôt de bilan.

La ville ayant un problème de réserve foncière et ce terrain représentant un peu plus de 2 hectares, dont une grande partie est constructible, il a été décidé que la ville préempterait, dans l'objectif d'y établir un établissement médico-social ou de l'utiliser comme terrain pour la gendarmerie. Les élus de Guebwiller garderont ainsi la maîtrise du devenir de cette villa et de ce terrain.

Mme REMY relève le fait que ce point n'ait jamais été abordé ni en commission des finances, ni en commission d'urbanisme et souhaite avoir une explication quant à la notion d'urgence et sur le prix dans sa globalité.

M. le Maire rappelle que ce terrain pourrait accueillir la gendarmerie, mais ce n'est qu'un projet, et précise également qu'il y avait effectivement urgence quant à une prise de décision, car une transaction était en cours sur l'ensemble du bien. Concernant le coût, il s'agit de 480.000,00 € pour l'ensemble du bien, alors que le montant initial était de 3 millions d'Euros. Il s'agit d'en faire un projet structurant pour la ville.

La réalisation d'un EHPAD est également une possibilité.

Mme REMY précise que le fait de préempter représente un projet d'intérêt public et qu'il ne faudrait pas ensuite revendre ce bien.

M. le Maire avalise tout à fait les dires de Mme REMY.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **prend acte du compte-rendu considéré ci-dessus.**

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°1 - 06/2015

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'ŒUVRE
CREATION ET COMPOSITION D'UN JURY DE CONCOURS
DECISION

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances

Le présent rapport a pour objet de décider de la composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre qui doit examiner les candidatures, évaluer les prestations, en vérifier la conformité au règlement de concours, en prononcer un classement fondé sur les critères d'appréciation indiqués dans ledit règlement et l'avis d'appel public à la concurrence. Le jury de concours examine ensuite les projets rendus par les candidats sélectionnés et procède à un classement des projets.

La composition du jury de concours, définie à l'article 24 du code des marchés publics, se répartit de la façon suivante :

- des membres élus du jury, dont la désignation relève de la compétence de l'assemblée délibérante ;
- au moins un tiers des membres du jury présentant la même qualification que celle exigée des candidats, dont la désignation relèvera de la compétence du président du jury ;
- éventuellement des personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours dont la désignation relèvera de la compétence du président du jury.

Sur demande du président du jury, le cas échéant, des agents de la collectivité compétents dans le domaine de l'objet du concours ou en matière de marchés publics pourront être désignés membres à voix consultatives.

Le comptable public et un représentant du service en charge de la concurrence peuvent enfin être invités à participer au jury. Ils ont voix consultatives.

Les personnalités ayant un intérêt particulier ou la même qualification ont droit à une indemnité de participation correspondant à leur frais.

Pour les collectivités territoriales, le jury est composé du Maire ou son représentant (président du jury) et de 5 membres élus par l'assemblée délibérante. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de 5 suppléants.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **prend acte de la composition du jury présentée ci-dessus accorde une indemnité de participation correspondant à leurs frais, aux personnalités désignées par le président du jury (participation, déplacement...) ;**
- **désigne les membres suivants pour le représenter :**

Membres titulaires :

- **César TOGNI (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Philippe JELSPERGER (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Daniel BRAUN (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Corinne SCHWARTZ (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Stéphanie BRINGIA (Réussir Guebwiller)**

Membres suppléants :

- **Marie-Noël CHAVIGNY (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Jean-Marie ROST (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Claude MULLER (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **Bénédicte ROULOT (Le nouvel essor pour Guebwiller)**
- **José BANNWARTH (Réussir Guebwiller)**

---0---

Direction Générale des Services

N°2 - 06/2015

FORMATION DES ELUS 2014 - BILAN

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Les articles L.2123-12 à 16 et R.2123-12 du code général des collectivités territoriales réglementent le droit à la formation des membres des conseils municipaux.

En application de ces dispositions, le conseil municipal dans ses séances du 29 avril 2014 et du 23 avril 2015, a délibéré sur les conditions d'exercice de ce droit par ses membres et déterminé les orientations ainsi que les crédits ouverts à ce titre au budget de la collectivité.

Sur le plan financier il est rappelé que l'enveloppe budgétaire a été fixée à 10 000 € pour l'exercice 2014, année du renouvellement général du conseil municipal puis, pour les exercices suivants, à 20% au maximum du total des indemnités brutes perçues par les élus de la commune (délibération n°1 - 04/2015 du 23 avril 2015).

Il est précisé dans les articles susvisés qu'un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la commune doit être annexé au compte administratif et que ce dernier doit donner débat annuellement sur la formation des membres du conseil municipal.

En 2014, Madame Hélène FRANÇOIS, conseillère municipale, a effectué une formation intitulée « Journées nationales de formation des élus(es) municipaux », pour un montant de 380,00 € auprès du Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale, organisme de formation professionnelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **prend acte de ce bilan relatif à la formation des élus locaux au titre de l'année 2014.**

---0---

Direction Générale des Services

N°3 - 06/2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER - SCOT MODIFICATION DES STATUTS

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Les statuts de la CCRG ont été modifiés pour la dernière fois le 17 décembre 2012 suite à l'adhésion de la commune de Soultzmatt-Wintzfelden.

Depuis lors s'est fait jour la nécessité, considérant notamment l'évolution de la réglementation en vigueur ainsi que les modalités pratiques d'exercice des compétences, d'actualiser ces derniers.

Le conseil communautaire a validé, dans sa séance du 28 mai dernier, la réactualisation de ses statuts.

Conformément aux dispositions des articles L 5211-17 et L 5211-20, les conseils municipaux des communes membres diposent d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de la communauté de communes pour se prononcer sur cette modification.
Il est à noter qu'à défaut de décision dans ce même délai, la décision du conseil municipal est réputée favorable.

La nouvelle version des statuts est jointe en annexe (les modifications proposées y figurent en gris).

M. le Maire précise que ce point a déjà été débattu à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et a fait l'objet d'une unanimité sur lesdites modifications.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **adopte les nouveaux statuts de la CCRG tels qu'ils figurent en annexe ;**
- **déclare d'intérêt communautaire l'ensemble des compétences qui y sont mentionnées ;**
- **autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.**

(Voir annexe page 1)

---0---

Direction Générale des Services

N°4 - 06/2015

POSSIBILITÉ D'UN NOUVEL ACCORD LOCAL RELATIF À LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA CCRG

Rapporteur : M. Francis KLEITZ, Maire.

Pour mémoire, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin avait acté par arrêté préfectoral du 24 septembre 2013, la répartition des sièges du Conseil de Communauté sur la base d'un « accord local » dérogeant en cela à la méthode dite « réglementaire ».

Par la suite, une décision du Conseil Constitutionnel, en date du 24 juin 2014, était venue invalider la méthode de répartition selon un accord local impactant en cela les contentieux en cours et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale dont une commune membre a vu son conseil municipal partiellement ou intégralement renouvelé.
De fait, cette jurisprudence s'est imposée à la CCRG dans la mesure où le juge administratif a annulé les opérations électorales du 23 mars 2014 pour la commune de Linthal et, par un arrêté du 29 juillet 2014, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin décidait de la nouvelle répartition des sièges du Conseil de Communauté sur la base de la méthode dite « réglementaire ».

Depuis, la loi 2015-964 du 9 mars 2015 donne à nouveau la possibilité aux communes membres de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) de déterminer une nouvelle répartition des sièges du Conseil de Communauté sur la base d'un accord local (article L5211-6-1 du

Code Général des Collectivités Territoriales). Ces dispositions dérogatoires courent sur un délai maximum de six mois à compter de la promulgation de la loi (soit avant le 9 septembre 2015).

L'accord local doit toutefois respecter un certain nombre de règles synthétisées dans l'annexe 1. Des simulations ont été effectuées par la CCRG sur la base de ces impératifs *(cf tableau en annexe 2).* Deux hypothèses sont valides en l'espèce :

- l'hypothèse 1 prévoyant un nombre total de 41 sièges
- l'hypothèse 2 prévoyant un nombre total de 51 sièges.

Le conseil de communauté de la CCRG, par une délibération en date du 28 mai 2015, s'est prononcé par 21 voix pour, 17 voix contre, 3 abstentions, en faveur de « l'hypothèse 2 » à 51 sièges. Cette délibération n'a toutefois qu'une valeur indicative, seuls les conseils municipaux des communes membres sont habilités à décider, le cas échéant, d'une nouvelle répartition des sièges.

Un nouvel accord local nécessite en effet un vote favorable de deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres.

Mme ZAEPFEL souhaite préciser qu'au sein du groupe « Le nouvel essor pour Guebwiller », tous les élus n'étaient pas unanimes quant à cette prise de position, en effet, M. MOSTEIRO, M. SINGER, M. VOGT et Mme ZAEFPEL craignent que si la ville de Guebwiller utilise sont droit de veto, cela pourrait aller à l'encontre des intérêts des guebwillerois et des autres communes. Cependant ils se soumettront au vote de la majorité.

M. le Maire estime que compte-tenu des intérêts de la ville centre, il est important que les guebwillerois soient représentés proportionnellement à la population guebwilleroise mais aussi par rapport à des aspects spécifiques, comme les infrastructures et les commerces.

M. BANNWARTH souhaite intervenir.
« Les élus de notre groupe avaient, lors du précédent mandat, voté pour la représentation voulue par la loi.

Le cinquième représentant de la ville de Guebwiller, nommé par M. Denis REBMANN, au titre de l'ouverture à l'opposition, avait voté pour un arrangement local.

Une nouvelle loi a permis à la population d'élire les nouveaux représentants communautaires.

Un certain nombre de délégués élus par la population ont dû se retirer après l'invalidation préfectorale. La loi prévoyant, à nouveau, la conclusion d'accords locaux, les élus de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller se sont prononcés, à une nette majorité, pour la conclusion d'un accord local visant à une représentation plus équitable des communes moyennes.

Les élus de notre groupe, malgré son adhésion à cette nouvelle représentation à 51 élus (hypothèse 2), qui nous semble équilibrée, se sont abstenus lors du vote, pour ne pas vous mettre en difficulté.
Il convient de relever que cette petite augmentation du nombre d'élus n'engendre pas d'augmentation du coût pour le contribuable car seul les membres du bureau sont indemnisés.

Le vote de ce soir, mes chers collègues, est de la plus haute importance, vous avez la possibilité de bloquer cet accord voulu par la majorité des communes de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

Le statu quo, semble, sur le papier, permettre le maintien d'un rapport de force favorable à notre ville. Nous pouvons vous certifier, que ça ne se concrétisera pas sur le terrain, car si vous votez contre ce processus de démocratisation, vous aggraverez les réactions hostiles à notre égard, comme vous avez pu le voir lors de la dernière séance de la CCRG.

On a plus à perdre à voter pour le statu quo, malgré les apparences.

Mes chers collègues, n'isolez pas Guebwiller, par votre vote.
Un tel choix mettrait à mal tout le travail réalisé par M. Denis REBMANN et son équipe qui était arrivée à restaurer l'image de Guebwiller, tout en préservant les intérêts des guebvillerois.

Nous ne pouvons pas, politiquement et financièrement, nous mettre à dos l'ensemble des communes voisines regroupées au sein de l'intercommunalité.
Nous voterons, donc, contre votre proposition car nous estimons que Guebwiller a plus à perdre en votant pour le statu quo. »[1]

M. le Maire précise que la « petite augmentation » dont parle M. BANNWARTH, représente quand même ¼ des sièges, et que les élus, en 2013, avaient également défendu la méthode dite « réglementaire », ce changement serait relatif à une opportunité politique. M. le Maire rappelle également que ce sont les conseillers municipaux des différentes communes qui sont compétents en la matière.

M. BRAUN souhaite apporter certaines précisions, par rapport au vote du 1er adjoint de la majorité précédente, il est tout à fait d'accord avec les propos tenus par M. LAPLAGNE qui sont encore publiés aujourd'hui sur différents supports : « Il est un progrès en terme de démocratie, la démocratie de notre pays, vous parliez de démocratie, est un principe national elle prétend même à l'universalité, elle n'est pas la somme d'accommodements locaux, si sympathiques et consensuels soient-ils, je ne suis pas non plus persuadé que par les temps qui courent de défiance, qu'ils soient bien perçus par la population ».

Deuxièmement, en parlant de l'application stricte du texte réglementaire, il assure une cohérence nationale au principe d'organisation d'une assemblée comme la nôtre en lui donnant enfin un cadre réglementaire au-delà des procédures locales, il est bon, il est sain de se situer au niveau des principes nationaux, quand ce n'est pas au niveau de principes prétendants à l'universalité. La dernière phrase mais la plus importante, il affirme de façon claire la prééminence d'un des principes de base de notre démocratie, celui du principe de proportionnalité et c'est bien ce qui est proposé par cette délibération. M. BRAUN insiste également sur une phrase essentielle, qui exprime qu'en tant que délégué, il est de son devoir de représenter et de défendre, les meilleures conditions et les intérêts de la ville de Guebwiller dans le cadre des projets communs sur le territoire et il ne peut donc pas accepter de voir réduite ou minimisée la place de la ville qu'il représente ». (Texte de mai 2013 de M. LAPLAGNE).

M. BANNWARTH insiste sur le fait qu'une différence subsiste entre le vote de l'époque et ce vote. Lors du vote de l'époque les élus avaient le choix de se positionner au vu du scrutin à venir, entre-temps et il s'agissait d'une volonté du législateur, de permettre l'élection directe par la population des représentants communautaires, les gens ont été élus et ils ont dû se retirer pour se mettre en conformité avec l'arrêté préfectoral lié à l'invalidation de Linthal.

M. BRAUN précise que les élus de Guebwiller auraient préféré ne pas avoir à prendre une décision de la sorte. Cependant il refuse d'accepter que la population de Guebwiller, représentant environ 29 % des voix, soit demain représentée par 23 % des voix et il se réfère donc au principe qui lui semble le plus démocratique, celui de la proportionnalité.

M. le Maire regrette de devoir faire un tel choix, mais il en va de l'avenir de la ville et dans ce cas il faut savoir faire fi de certaines choses.

M. FACCHIN regrette que les débats à ce sujet au sein de la CCRG soient assez houleux. Il met en avant l'opportunité qu'a Guebwiller de s'ouvrir, d'avoir confiance, sous peine de mettre la ville de Guebwiler au pilori.

M. ROST souhaite répondre à M. BANNWARTH, il suivra le vote de la majorité, dans le but d'une stabilité.

M. le Maire assure à l'assemblée que la ville de Guebwiller, jugera de l'intérêt général et votera les différents projets quand ils seront dans l'intérêt de tous, malgré une représentation éventuellement plus importante.

---

[1] Texte lu et remis le jour même auprès du secrétariat de la séance et retranscrit sans modifications.

Au regard de la modification à la baisse, du poids relatif de la Ville au sein de la CCRG que les deux propositions esquissent, le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 voix contre (M. METZGER Marcel, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, Mme JANNEST Valérie avec procuration de Mme BRINGIA Stéphanie, M. RZENNO Patrick et M. FACCHIN Christian) :

- **refuse l'accord local proposé par le conseil communautaire dans sa décision du 28 mai 2015 ;**

- **confirme que la ville souhaite un statu quo sur ces questions de représentativité ;**

- **dit que cette position n'est en rien un acte d'opposition mais la simple préservation des intérêts de la ville centre ;**

- **dit que cette préservation ne va pas à l'encontre de l'intérêt général tel qu'il existe aujourd'hui au sein de la CCRG et dans les choix que les conseillers communautaires guebwillérois manifestent, dans l'intérêt global du territoire mais aussi dans le respect des identités de chaque commune.** **(Voir annexes 1 et 2 pages 12 et 13)**

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°5 - 06/2015

COMPTES DE GESTION DU TRESORIER MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 2014
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
AVIS

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2014 du budget principal de la Ville et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres a été réalisée par le Trésorier municipal et les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs dressés par le Maire.

Les résultats portés dans les deux documents étant identiques, tant pour le budget principal que pour le budget annexe, il convient de clôturer les comptes de l'exercice 2014 par l'adoption, préalablement au vote des comptes administratifs correspondants, des comptes de gestion présentés par le Trésorier municipal.

Au vu des budgets primitifs de l'exercice 2014 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, du détail des dépenses effectuées, des bordereaux des mandats, des bordereaux des titres de recettes, des comptes de gestion dressés par le Trésorier municipal,

et après s'être assuré :

- que le Trésorier municipal a repris dans ses écritures pour chaque budget le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- que les résultats portés sur les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres sont identiques,

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **arrête les comptes de gestion du budget principal de la Ville et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres établis par M. le Trésorier municipal et tels qu'ils figurent en annexe ;**

- **statue sur l'exécution du budget de l'exercice 2014, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres ;**

- **déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le Trésorier municipal n'appellent pas d'observation de la part du conseil municipal concernant les comptes du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres.** **(Voir annexes 1 et 2 pages 14 et 60)**

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°6 - 06/2015

COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE 2014
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

Les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres sont clôturés avec les résultats ci-après :

I. BUDGET PRINCIPAL

- Résultat de l'exercice 1 619 338,24 €
- Résultat de clôture 1 221 687,28 €
  - Résultat définitif après prise en compte des restes à réaliser : 846 664,30 €

II. BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES

- Résultat de l'exercice : -15 847,80 €
- Résultat de clôture : 27 556,89 €

III. RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

- Résultat de l'exercice 2014 : 1 603 490,44 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2014 : 1 249 244,17 €

Les résultats sont résumés dans les tableaux ci-après et les comptes administratifs 2014 sont ci-annexés.

BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	1 135 998,56			738 347,60	1 135 998,56	738 347,60
Opérations de l'exercice	1 591 460,77	2 499 197,92	10 387 590,79	11 099 191,88	11 979 051,56	13 598 389,80
TOTAUX	2 727 459,33	2 499 197,92	10 387 590,79	11 837 539,48	13 115 050,12	14 336 737,40
Résultats de clôture		**-228 261,41**		**1 449 948,69**		**1 221 687,28**
Restes à réaliser	375 022,98	0,00			375 022,98	0,00
TOTAUX CUMULES	375 022,98	-228 261,41		1 449 948,69	375 022,98	1 221 687,28
Résultats définitifs		**-603 284,39**		**1 449 948,69**		**846 664,30**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	43 404,69	0,00	43 404,69
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	16 719,05	871,25	16 719,05	871,25
TOTAUX	0,00	0,00	16 719,05	44 275,94	16 719,05	44 275,94
Résultats de clôture		**0,00**		**27 556,89**		**27 556,89**
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
Totaux cumulés	0,00	0,00		27 556,89	0,00	27 556,89
Résultats définitifs		**0,00**		**27 556,89**		**27 556,89**

M. BRAUN apporte quelques explications supplémentaires. Pour le budget principal, le résultat de l'exercice est de 1 619 338,24 € il est constitué de l'excédent d'investissement de 907 737,15 € et de l'excédent de fonctionnement 711 601,09 €.

Pour passer du résultat de l'exercice au résultat de clôture, on dispose du résultat de clôture 2013 qui est de 724 302, 62 € pour arriver à un total de 2 343 640,86 €, auquel on retranche la part du résultat de fonctionnement 2013 qu'on a affecté à l'investissement et qui est de 1 121 953,58 €, le résultat de clôture est donc de 1 221 687,28 €.

Pour arriver au résultat définif, après prise en compte des restes à réaliser de 375 022,98 € (on retranche 1 221 687,28 €), on arrive à 846 664,30 €.

Le résultat d'exécution du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres, prend en compte le résultat de l'exercice qui est de –15 847,80 € et le résultat de clôture qui est de 27 556,89 €.

En agrégeant les deux budgets, on arrive à un résultat d'exécution qui est globalement de 1 603 490,44 € et un résultat de clôture de 1 249 244,17 €.

M. FACCHIN souhaite faire quelques observations, en ce qui concerne le budget principal, en dépenses d'investissement, il y a des crédits ouverts pour un montant d'environ 2 777 000,00 €, les mandats émis représentent 1 591 000,00 € dont un taux actuel de réalisation de 57 %. On pourrait en conclure que beaucoup de projets sont annoncés et qu'un peu plus de la moitié sont réalisés, M. FACCHIN souhaite une explication quant à ce taux.

M. le Maire précise que sur l'ensemble du mandat précédent, le taux de réalisation était d'environ 60 %. Il s'agit d'un démarrage, avec des projets de la mandature précédente, comme la rue de la Fosse aux Loups, qui de 120 000,00 € passe à 900 000,00 €, suite à des études plus précises.

M. MULLER s'exprime sur la rue de la Fosse aux Loups qui devait initialement avoir un coût de 120 000,00 €, à diviser entre Soultz et Guebwiller et qui après des études complémentaires, passe à 900 000,00 € mais qui devient un projet pour la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller. Vu le montant du projet, ce dernier ne pourra très certainement pas être réalisé en 2015.

M. BRAUN précise que des écarts peuvent survenir entre les prévisions et les réalisations, surtout la première année du mandat, le temps de prendre possession de l'ensemble des données financières. Pour les crédits annulés, il s'agit de projets non réalisés.

Après que M. le Maire ait quitté la salle, le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel BRAUN, adjoint aux finances, après l'exposé et avoir délibéré sur les comptes administratifs de l'exercice 2014 du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres, dressés par M. Francis KLEITZ, Maire, à l'unanimité :

- adopte les comptes administratifs 2014 ;

- **approuve le compte administratif 2014 du budget général, tel qu'il figure en annexe, présentant un excédant global de 846 664,30 €, soit un excédant cumulé de la section de fonctionnement de 1 449 948,69 € et un déficit cumulé de la section d'investissement de 228 261,41 € ;**

- **approuve le compte administratif 2014 du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres, tel qu'il figure en annexe, présentant un excédant global de 27 556, 89 €, soit un excédant cumulé de la section de fonctionnement de 27 556,89 € et un résultat nul cumulé de la section d'investissement.** **(Voir annexe page 82)**

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°7 - 06/2015

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

Les instructions budgétaires et comptables M.14 et M.4 applicables aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux prévoient, après l'approbation du compte administratif par le conseil municipal, un dispositif spécifique d'affectation budgétaire en section d'investissement de la totalité ou d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent.

L'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire.

Par délibération du 11 février 2015, le conseil municipal a autorisé la reprise anticipée des résultats et l'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2014 du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres.

Les comptes de l'exercice 2014 étant définitivement arrêtés après le vote des comptes administratifs, le conseil municipal doit adopter une nouvelle délibération d'affectation définitive des résultats.

Les situations financières du compte administratif 2014 du budget principal et du budget annexe du service extérieur des pompes funèbre font apparaître les résultats d'exécution et de clôture suivants :

Il est rappelé que le compte administratif 2014 du budget général, présente un excédant global de 846 664,30 €, soit un excédant cumulé de la section de fonctionnement de 1 449 948,69 € et un déficit cumulé de la section d'investissement de 228 261,41 €. Le compte administratif 2014 du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres, présente quant à lui un excédant global de 27 556, 89 €, soit un excédant cumulé de la section de fonctionnement de 27 556,89 € et un résultat nul cumulé de la section d'investissement.
Pour le budget principal, le compte administratif 2014 fait apparaître les différences suivantes avec les montants reportés et affectés par anticipation au budget primitif 2015 :

	Provisoire[2]	Définitif	Variation
Résultat de clôture d'investissement (D001)	-234 639,71	-228 261,41	-6 378,30
Résultat de clôture de fonctionnement (R002)	1 450 198,69	1 449 948,69	-250,00
Résultat de clôture global	1 215 558,98	1 221 687,28	6 128,30
Besoin de financement - Affectation (R1068)	609 662,69	603 284,39	-6 378,30
Résultat de fonctionnement reporté (R002)	836 000,00	846 664,30	10 664,30

Pour le budget annexe du service extérieur des pompes funèbres le compte administratif 2014 est identique avec les montants reportés par anticipation au budget primitif 2015.

[2] Pour mémoire le montant du report sur le compte R002 arrêté lors du conseil municipal du 11 février 2015 était un montant minimum de reprise et ne correspond pas au calcul arithmétique.

Il est rappelé :

- que l'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement apparaissant à la clôture de l'exercice précédent et que le besoin de financement se compose du résultat de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser,

- que le surplus peut être maintenu en section de fonctionnement ou bien faire l'objet d'une affectation complémentaire,

- qu'en cas d'absence de besoin de financement l'excédent est reporté automatiquement en section de fonctionnement sauf volonté contraire du conseil municipal,

- que dans le cadre d'une reprise anticipée, il s'agit d'une prévision de reports. Il convient d'attendre le vote du compte administratif pour confirmer la prévision d'affectation en réserves du résultat (compte R1068) et d'affecter la partie de l'excédent de fonctionnement nécessaire à la couverture intégrale du besoin de financement de la section d'investissement.

Au regard de ce qui précède, il convient d'approuver la reprise des résultats 2014 et de décider de l'affectation définitive du résultat de la section de fonctionnement.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

1. **<u>Au titre du budget principal</u> :**

   - **de procéder à l'affectation définitive du résultat de la section de fonctionnement au 31 décembre 2014 à la couverture des besoins de la section d'investissement pour 603 284,39 € (compte R1068) ;**

   - **de reporter le surplus en excédent de fonctionnement pour 846 664,30 € (ligne codifiée R002) ;**

   - **de procéder à la reprise du déficit d'investissement définitif de 228 261,41 € (ligne codifiée D001) ;**

   - **de dire que ces régularisations font l'objet d'une décision modificative budgétaire proposée au cours de cette même séance du conseil municipal.**

2. **<u>Au titre du budget annexe du service extérieur des pompes funèbres</u> :**

   - **de confirmer, en l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le report en section de fonctionnement du résultat définitif de la section de fonctionnement au 31 décembre 2014, soit 27 556,89 € (compte R002).**

---0---

Direction Générale des Services

N°8 - 06/2015

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Rapporteur : M. Thierry MECHLER, 3ème adjoint, adjoint à la culture.

Les associations culturelles de Guebwiller sont des organismes à but non lucratif dont l'activité présente un intérêt local important et indéniable.

Il apparaît ainsi opportun que la Ville de Guebwiller soutienne ces associations en leur attribuant une subvention.

L'article L 2541-12 du Code général des collectivités territoriales autorise le conseil municipal à allouer des subventions à des fins d'intérêt général et de bienfaisance.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer aux associations culturelles de Guebwiller une subvention au titre de l'exercice 2015 suivant les états détaillés ci-annexés comportant la liste des bénéficiaires ainsi que le montant des subventions pour un montant total de 16 150 €.

Il est précisé que la subvention proposée pour le Club Vosgien (2 000 €) est destinée à permettre l'acquisition par l'association d'un véhicule de type 4x4 et relève ainsi de la catégorie des subventions d'équipement.

Il est enfin précisé qu'en complément des 14 150 € de subventions proposées par l'OMAC figure également dans le montant global une somme de 2 000 € pour la nouvelle association ORGANOPIANO qui organise cette année cinq concerts permettant la mise en valeur du patrimoine architectural, culturel, viticole et vinicole du Florival.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide d'attribuer les subventions aux associations culturelles pour l'année 2015, tel que cela vient d'être présenté et conformément au tableau présenté en annexe, pour un montant total de 14 150 € ;**
- **décide d'attribuer une subvention de 2 000 € au titre de l'année 2015 pour l'association Organopiano ;**
- **autorise M. le Maire à procéder à leurs versements.**

(Voir annexe page 175)

---0---

Direction Générale des Services

N°9 - 06/2015

ECOLE DE MUSIQUE - SUBVENTION 2015 – AVENANT A LA CONVENTION

Rapporteur : M. Thierry MECHLER, 3ème adjoint, adjoint à la culture.

La Ville de Guebwiller entretient une relation privilégiée avec l'école de musique depuis de nombreuses années.

Ce partenariat est notamment matérialisé par une convention financière annuelle établie sur la base du prévisionnel voté chaque année dans le cadre du budget primitif.

Il est rappelé que la convention 2015 prévoit le versement d'une subvention de 44 500 €.

Cette convention doit cependant être revue afin de tenir compte des difficultés financières de l'association.

Il s'avère en effet que le modèle de développement actuel de l'association ne lui permet plus de maintenir en équilibre son budget malgré la subvention de la commune.

Il est donc proposé, à titre exceptionnel et afin de permettre à l'association de développer un nouveau modèle, d'apporter un soutien complémentaire de 10 000 €.

M. le Maire précise que dans l'urgence il a été décidé d'accorder une subvention minimale afin d'équilibrer le budget de l'école de musique, la première demande de cette dernière était de 20 000,00 €. Il s'avère que l'école de musique a un problème de gestion et des règles devront être mises en place, quant à l'accueil des élèves.
Un rendez-vous est également prévu avec la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, les élèves venant essentiellement de communes voisines. M. le Maire attend un peu plus de solidarité de la part des autres communes.

M. MECHLER tient à préciser que M. ARNOLD, travaille actuellement sur un scénario où l'intercommunalité est au centre du projet.

M. FACCHIN souligne qu'il trouve cela tout à fait louable et qu'il fallait octroyer cette subvention à l'école de musique, il souhaite également savoir si un audit avait déjà été réalisé par rapport à son fonctionnement actuel.

M. le Maire craint, tout comme M. FACCHIN, que cette situation se reproduise et effectivement un audit est en cours.

M. BRAUN précise qu'il s'agit bien d'une subvention exceptionnelle et qu'il va falloir trouver des solutions pour arriver à un certain équilibre.

M. FACCHIN appuie sur le fait que si la ville de Guebwiller finance, il faut qu'elle fixe également les règles.

M. le Maire précise qu'il n'est nullement question de rentrer dans une gestion de fait.

M. BANNWARTH précise que la commune de Merxheim accepterait de participer, il revient néanmoins sur le vote lié au nombre de sièges à la CCRG et évoque le fait qu'il pourrait porter préjudice à une entente éventuelle avec les autres communes pour la participation au frais afférents à l'école de musique.

M. le Maire convient qu'il y aura certainement un rapport de force, mais que les objectifs sont les mêmes pour toute l'assemblée présente.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'école de musique et de porter ainsi le montant global de la subvention communale à 54 500 € au titre de 2015 ;**
- **autorise M. le Maire à signer l'avenant correspondant à la convention initiale passée avec l'école de musique ;**
- **autorise M. le Maire à procéder à son versement.**

---0---

Direction Générale des Services

N°10 - 06/2015

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS

Rapporteur : M. Didier LOSSER, conseiller municipal délégué.

Les associations sportives et de loisirs de Guebwiller sont des organismes à but non lucratif dont l'activité présente un intérêt local important et indéniable.

Il apparaît ainsi opportun que la Ville de Guebwiller soutienne ces associations en leur attribuant une subvention.

L'article L 2541-12 du Code général des collectivités territoriales autorise le conseil municipal à allouer des subventions à des fins d'intérêt général et de bienfaisance.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer aux associations sportives et de loisirs de Guebwiller une subvention au titre de l'exercice 2015 suivant les états détaillés ci-annexés comportant la liste des bénéficiaires ainsi que le montant des subventions pour un montant total de 68 540,50 €

Il est précisé :

1) que ce montant de 68 540,50 € intègre une subvention exceptionnelle pour le basket (3 000,00 €) afin de tenir compte de son évolution, l'année prochaine, en Nationale 3, ainsi qu'une subvention exceptionnelle au Racing club football (3 500,00€), destinée à compenser les investissements effectués au sein de la structure et qui seront mis à disposition d'autres clubs, compte-tenu de son départ pour la commune de Bergholtz.
2) d'attribuer aux associations sportives et de loisirs pour l'année 2015, au titre de l'organisation de manifestations suivant les états annexés, pour un montant de 6 400,00 €.

M. le Maire précise que ces montants sont déjà élevés, mais qu'il faut également y ajouter les frais d'utilisation des installations. Il demande à M. Hugues LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, de bien vouloir établir un bilan de l'ensemble des frais liés au bon fonctionnement des associations sportives de Guebwiller.
M. le Maire salue la montée en Nationale de l'association St-Léger – section Basket-Ball.

M. METZGER souhaite avoir un complément d'information concernant le montant de 3 500,00 €, octroyé au Racing Club football de Guebwiller qui lui semblerait être un solde de tout compte. Le club-house étant à présent libre, M. METZGER souhaite connaître la destination future de ce dernier, en précisant le mode de fonctionnement et le financement.

M. le Maire précise que la ville a accompagné le projet de fusion du football guebwillerois, le club d'Issenheim s'y étant ajouté. Il y a également eu la création de l'AGIIR Florival. La ville a soutenu ce projet sportif et non politique, mais il faut noter que le Racing n'a jamais souhaité faire partie de cette fusion, le terrain d'entraînement restant un problème à régler, mais à priori une solution pourrait être la commune de Bergholtz, cependant la ville de Guebwiller souhaite accompagner au mieux ce club, en tenant compte de ces coûts supplémentaires d'une part mais aussi des travaux réalisés en propre régie, c'est donc l'objet de cette subvention.
La question du club-house n'a pas été évoquée pour le moment.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide d'attribuer les subventions aux associations sportives et de loisirs pour l'année 2015, tel que cela vient d'être présenté et conformément aux tableaux présentés en annexe, pour un montant total de 74 940,50 € ;**
- **autorise M. le Maire à procéder à leurs versements.**

(Voir annexes 1, 2 et 3 pages 176, 177 et 178)

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°11 - 06/2015

BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2015
DECISION MODIFICATIVE N° 1

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

Le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits.

Cette décision modificative n°1 qui s'équilibre globalement à 636 621,70 € (soit 12 000 € en section de fonctionnement et 624 621,70 € en section d'investissement) a pour objet la reprise des résultats et de l'affectation définitifs 2014 tels que votés précédemment ainsi que les ajustements et rectifications suivantes :

I. En section de fonctionnement :

Recettes :

- L'augmentation du résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 10 664,30 € (ligne codifiée 002),
- Diminution de 26 112 € du produit des impôts locaux (compte 73111) le montant voté au moment du budget primitif s'avérant supérieur à la notification reçue le 27 février 2015.
- De même :
- diminution de 2 966 € de la compensation CFE (compte 74833),
- augmentation de 703 € de la compensation sur le foncier bâti et non bâti (compte 74834),
- augmentation de 17 705 € de la compensation taxe d'habitation (compte 74835),
- Inscription de recettes supplémentaires pour un montant de 2 505,70 € (compte 70631) correspondant au versement d'une redevance à caractère sportif, et de 9 500 € (compte 74718) pour des participations s'avérant supérieures aux montants prévus (remboursement de frais d'élections, participations pour emplois aidés, etc.).

Soit un total de 12 000 €.

Dépenses :

- Inscription d'un crédit de 12 000 € (compte 6574) en vue du versement de subventions de fonctionnement à l'Ecole de Musique (10 000 €) et à l'Association Organo Piano (2 000 €).

Compte tenu des inscriptions détaillées ci-dessus, la section de fonctionnement est équilibrée.

Soit un total de 12 000 €.

II. En section d'investissement :

Recettes :

- Diminution du besoin de financement (affectation) pour un montant de 6 378,30 € (compte 1068),
- Inscription d'une recette supplémentaire de 5 000 € (compte 1328) correspondant au versement d'une subvention pour les travaux d'économie d'énergie réalisés lors de la réhabilitation des ateliers municipaux,
- Inscription d'une recette supplémentaire de 6 000 € (compte 10223) au titre du produit de la taxe d'aménagement,
- Un complément d'inscription en emprunt de 620 000 € (compte R1641) destiné à financer les dépenses d'acquisitions foncières.

Soit un total de 624 621,70 €.

Dépenses :

- Diminution du résultat d'investissement reporté pour un montant de 6 378,30 € (ligne codifiée 001),
- Inscription d'un crédit de 2 000 € en vue du versement d'une subvention d'équipement au Club Vosgien pour l'acquisition d'un véhicule de type 4x4,
- Inscription d'un crédit de 9 000 € en vue du versement d'une subvention d'équipement à la SG Cinéma le Florival pour la création d'une 4ème salle (compte 20422),
- Inscription d'un crédit de 620 000 € au chapitre 21 en vue de l'acquisition de réserves foncières destinées à des équipements publics d'intérêt général, dont la caserne de gendarmerie,
- Un virement de crédit de dépenses de 10 000 € du compte 2138 « autres constructions » au compte 2111 « terrains nus » correspondant à des ajustements de crédits votés.

Soit un total de 624 621,70 €.

La présentation simplifiée de la décision modificative n°1 au budget principal pour l'exercice 2015 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
Chapitre-Article-Fonction	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits
Ligne codifiée 002				10 664,30
70 Produit des services				2 505,70
73 Impôts et taxes			-26 112,00	
74 Dotations et participations			-2 966,00	27 908,00
65 Autres charges de gestion courante		12 000,00		
Total des inscriptions	**0,00**	**12 000,00**	**-29 078,00**	**41 078,00**
Total section fonctionnement	**12 000,00**		**12 000,00**	

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
Chapitre-Article-Fonction	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits
Ligne codifiés D001	-6 378,30			
10 Dotations, fonds divers et réserves			-6 378,30	6 000,00
13 Subvention d'investissement				5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées				620 000,00
204 Subventions d'équipement versées		11.000,00		
21 immobilisations corporelles		620 000,00		
Total des inscriptions	**-6 378,30**	**631 000,00**	**-6 378,30**	**631 000,00**
Total section d'investissement	**624 621,70**		**624 621,70**	

Total de la DM1-2015	**636.621,70**	**636.621,70**

M. FACCHIN souhaite une explication quant au montant de 140 000,00 € de différence, apparaissant en section d'investissement.

M. le Maire précise qu'il s'agit d'une option, une création de réserve en fonction des différentes négociations.

M. FACCHIN relève le fait qu'il a été voté en un an pour 2 600 000,00 € de prêt, donc par rapport à une population de 12 000 habitants, il y a une augmentation de la dette par habitant de plus de 210,00 € en un an, donc une augmentation de la dette de 50 %.

M. le Maire prend l'exemple de 2014, il y avait 500 000,00 € d'emprunt de prévu, mais aucun prêt ne s'est réalisé.

M. FACCHIN précise donc qu'on vote des prêts mais qu'on ne les réalise pas.

M. le Maire soutient qu'on peut réaliser des investissements sans forcément utiliser les prêts.

M. BRAUN précise que le taux d'endettement est une chose et que le taux d'endettement par habitant en est une autre. Les choses seront précisées lors de la clôture du compte administratif 2015. Le taux d'endettement et la charge d'intérêt sont deux choses distinctes. Le vrai problème financier de la ville aujourd'hui c'est la charge d'intérêt.

M. le Maire précise que le défi de cette équipe municipale, c'est de trouver des financements sans déséquilibrer les finances de la ville et sans avoir à recourir de manière excessive à l'emprunt.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 voix contre (M. METZGER Marcel, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, Mme JANNEST Valérie avec procuration de Mme BRINGIA Stéphanie, M. RZENNO Patrick et M. FACCHIN Christian) :

- **adopte telle qu'elle figure en annexe la décision modificative n°1 du budget principal 2015 équilibrée en dépenses et en recettes à 12 000 € pour la section de fonctionnement et à 624 621,70 € pour la section d'investissement.** **(Voir annexe page 179)**

---0---

Direction des ressources et des services internes
Service des finances et des budgets

N°12 - 06/2015

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE
RAPPORT SUR LES ACTIONS
DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN
EXERCICE 2014

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

La Ville de Guebwiller a bénéficié en 2014 d'une Dotation de Solidarité Urbaine d'un montant de 499 826 €.

Dans le cadre de la loi du 13 mai 1991, les communes bénéficiant de la Dotation de Solidarité Urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre. Il s'agit de vous présenter les actions menées au cours de l'exercice 2014.

Ces différentes opérations, retracées dans un rapport joint en annexe, permettent d'identifier les actions menées dans les domaines de l'amélioration du cadre de vie urbain, de la solidarité, de la jeunesse et de la vie culturelle et sportive.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **prend acte du rapport ci-annexé relatif aux actions de développement social urbain pour l'année 2014.** **(Voir annexe page 192)**

---0---

N°13 - 06/2015

**DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)
DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX CHEMINS DU VIGNOBLE
ADOPTION DES OPERATIONS ET DES MODALITES DE FINANCEMENT**

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint des finances.

Dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) une liste exhaustive de catégories d'opérations pouvant bénéficier d'une aide financière est arrêtée chaque année par la préfecture.

Pour l'exercice 2015 les travaux d'aménagement des chemins ruraux font, notamment, partie des opérations éligibles.

Au niveau communal de telles opérations de travaux sont envisagées.

Il rappelle que la délibération du conseil municipal du 11 février 2015 prévoyait au titre de la DETR, un dossier relatif aux travaux de voirie au sein duquel figuraient ceux du chemin du Vignoble. Toutefois les services de la Préfecture ont souhaité que cette opération spéciale soit davantage détaillée, compte-tenu du caractère trop générique du chemin (Vignoble).

Il est ainsi précisé qu'il s'agit de travaux de reconstruction d'un mur de soutènement du chemin MittlerKesslerweg pour un montant prévisionnel de 94 390 € HT et de création d'une voirie en béton armé chemin Neutalweg pour un montant prévisionnel de 63 685 € HT, soit un total de travaux de 158 075 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de ces opérations est le suivant :

Dépenses	Montant € H.T.	Recettes	Montants € H.T.	Taux
Montant des travaux	158 075,00	Subvention DETR	31 615,00	20 %
		Participation Domaines Schlumberger	79 037,00	50 %
		Fonds propres Ville Guebwiller	47 423,00	30 %
Total	158 075,00	Total	158 075,00	100 %

M. FACCHIN souligne qu'une partie du chemin a déjà été réalisée en enrobé et souhaite connaître l'objet de cette délibération.

M. BRAUN précise qu'il s'agit d'une régularisation à la suite de la demande de la Préfecture.

M. le Maire précise qu'il ne s'agit pas de la partie faite en enrobé, mais d'un mur qui s'est effondré et qui a dû être remonté en béton sur une longueur importante.

M. TOGNI explique qu'au départ une voirie avait été prévue en béton armé pour imaginer une dalle flottante, mais sa mise en œuvre était extrêmement compliquée. Le chemin du vignoble devait initialement être refait en PATA et en définitif il a été posé un enrobé. Concernant le mur, il y a eu un effondrement et la ville en avait la responsabilité.

M. le Maire précise qu'un état des lieux a été fait avec les Domaines Viticoles Schlumberger, dans le vignoble, un chemin en très forte pente est en très mauvais état et ce dernier devra être repris en béton armé.

M. TOGNI explique qu'une grande partie des murs du vignoble sont propriété de la ville, une convention sera très certainement établie avec les Domaines Viticoles Schlumberger, afin de répartir les travaux.

M. FACCHIN croit se souvenir qu'un classement des murs du vignoble était prévu.

M. le Maire pense que cela n'aurait pas une issue favorable, vu l'état des murs. Il souligne également les efforts fait par les Domaines Viticoles Schlumberger pour l'entretien de ces murs, véritable patrimoine pour la ville. Lors de cette rencontre une répartition des travaux a été réalisée entre la ville et les Domaines Viticoles Schlumberger pour avoir un cheminement correct sur certains chemins et notamment ceux qui sont utilisés également par d'autres usagers.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **adopte les projets des opérations de travaux des chemins du vignoble MittlerKesslerweg et Neutalweg ;**
- **arrête le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;**
- **autorise M. le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. ;**
- **dit que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 23 « immobilisations en cours » article 2315 « installations, matériel et outillage technique » du budget principal.**

---0---

Direction Générale de Services

N°14 - 06/2015

CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT CULTUREL DES DOMINICAINS DE HAUTE-ALSACE 2013-2016 AVENANT

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, premier adjoint, adjoint aux finances.

La délibération n°8-03/2013 du 27 mars 2013, portant sur la convention de développement artistique et culturel des Dominicains de Haute-Alsace 2013-2016 a eu pour objet de définir :

- le projet artistique et culturel des Dominicains,
- les conditions d'utilisation des locaux, des espaces et du matériel,
- les modalités et les conditions des aides versées par les différents partenaires,
- les modalités de suivi et d'évaluation du partenariat,
- les participations financières des différents partenaires.

Les partenaires du projet sont : le Département du Haut-Rhin, l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication), la Région Alsace, la Ville de Guebwiller, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et l'association des Dominicains de Haute-Alsace.

A ce jour deux avenants ont déjà été conclus :

- le 1er portait sur la fixation des aides du Département et de la Ville de Guebwiller pour 2014 en faveur des Dominicains,
- le 2ème portait sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement « complément de prix » aux Dominicains de Haute-Alsace pour leur permettre le démarrage de leur activité dès le début d'année 2015.

Le présent avenant n°3 a pour objet de permettre au Département d'instaurer de nouvelles modalités quant au versement des subventions « complément de prix » allouées aux Dominicains de Haute-Alsace.

Il est également l'occasion de fixer la participation de la Ville pour 2015. A ce titre, la convention prévoit une participation directe au projet artistique et culturel des Dominicains pour l'année 2015 pour un

montant de 75 000 €, ainsi que le montant « aide indirecte », concernant la prise en charge des fluides, qui resteront à la charge de la Ville de Guebwiller.

Il est précisé que le conseil départemental a décidé, dans un souci d'économie d'énergie, de procéder à l'isolation thermique de la nef et des deux bas cotés pour un coût estimé de 53 200 € TTC.

M. le Maire rappelle que la ville de Guebwiller, entre la subvention directe et la prise en charge des fluides, verse près de 150 000,00 €, en comparaison, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller alloue une somme d'environ 40 000,00 €. La ville fait un véritable effort pour une structure régionale, mais il s'agit d'un atout pour Guebwiller. Cependant, le Département s'est engagé, à court terme, à réaliser des travaux d'isolation pour réduire le coût des fluides.

M. BANNWARTH précise que la nef reste un point faible en hiver.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention du 26 avril 2013 ci-annexé,**
- **autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités pour la mise en œuvre du présent avenant**

(Voir annexe page 193)

---0---

Direction Citoyenneté Population Solidarité
Service Recensement

N°15 - 06/2015

RECENSEMENT DE LA POPULATION : CREATION DES POSTES DE COORDONNATEUR COMMUNAL DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT, DE CORRESPONDANT « REPERTOIRE D'IMMEUBLES LOCALISES » ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Rapporteur : M. Anne BOLLIA, conseillère municipale déléguée.

Dans le cadre de la réforme du recensement de la population introduite par la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les communes de 10.000 habitants ou plus procèdent désormais à un recensement partiel chaque année.

Un Répertoire d'Immeubles Localisés (R.I.L.), identifiant les logements de la commune a ainsi été constitué à partir d'informations issues du recensement général de la population de 1999. Ce répertoire contient les coordonnées géographiques, le type et le nom de la voie, le numéro dans la voie de chaque logement. Il couvre toutes les communes de France de 10.000 habitants ou plus et est utilisé comme base de données et de sondage du recensement de la population.

Chaque année des échantillons d'adresses sont extraits de ce répertoire et servent de base à ce recensement. La mise à jour du R.I.L. est continue, ce qui implique qu'au sein de chaque collectivité une personne référante, le correspondant R.I.L., se charge du traitement des données tout au long de l'année.

La collecte des informations est contrôlée par l'INSEE. Les enquêtes de recensement sont préparées et réalisées par la commune qui conserve la responsabilité du recrutement des agents recenseurs, issus ou non de la collectivité, comme du coordonnateur communal.

Ce dernier est amené à assurer l'interface entre l'INSEE et la commune au cours de la campagne de recensement ainsi que l'encadrement des agents recenseurs, au nombre de trois pour la Ville de Guebwiller, selon les recommandations de l'INSEE et le suivi de la collecte. Il veille à l'exhaustivité de la collecte, au respect de la confidentialité des données recueillies et assure l'information de la population.

Conformément aux évolutions réglementaires et pour les villes de 10.000 habitants et plus, le Maire devra dorénavant nommer par arrêté un correspondant R.I.L. en même temps que le coordonnateur communal.

Liberté est laissée par contre au conseil municipal pour fixer les modalités de rémunération, étant précisé que les frais engagés par la commune pour les opérations de recensement sont globalement compensées chaque année par une dotation de l'État.

M. CAUTILLO souhaite connaître la personne qui sera le coordonnateur communal.

M. le Maire passe la parole à M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, qui informe l'assemblée qu'il s'agira de M. Daniel ZIMMERMANN, Directeur Population Citoyenneté Solidarité.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **autorise M. le Maire de nommer au sein du personnel communal un coordonnateur communal chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête annuelle de recensement ainsi qu'un correspondant RIL chargé de la mise à jour, du suivi et de l'expertise du RIL de la commune ;**

- **autorise M. le Maire de nommer trois agents recenseurs issus ou non de la collectivité, lors de la réalisation de l'enquête annuelle de recensement ;**

- **fixe la rémunération des agents recenseurs sur la base de :**
  - **1,72 € par bulletin individuel collecté ;**
  - **1,13 € par feuille de logement collectée ;**
  - **20,00 € par séance de formation suivie ;**

- **dit que chaque montant sera annuellement et automatiquement revalorisé à due proportion de la revalorisation de la dotation forfaitaire de recensement ;**

- **fixe la rémunération du coordonnateur communal comme suit :**
  - **un montant de 12,21 € brut par heure, en référence au traitement moyen brut du grade de rédacteur territorial, sur la base d'un forfait de 20 heures par 250 logements, rémunération qui sera réévaluée en fonction de l'évolution du point d'indice ;**

- **impute la dépense au chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » du budget principal ;**

- **autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération et des procédures considérées ainsi que les éventuels avenants.**

---0---

Direction des Ressources Humaines

N°16 - 06/2015

PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX
TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION DE POSTES

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, adjoint au maire.

Conformément à la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaire de la Fonction Publique Territoriale, l'autorité territoriale a transmis à la Commission Administrative Paritaire (CAP) du Centre de Gestion, les propositions d'avancement de grade, au titre de l'année 2015.

La CAP a émis un avis favorable aux propositions de tableau des promouvables.

Monsieur le Maire propose la nomination de ces agents sur leur nouveau grade à compter du 1er juillet 2015.

La suppression des postes actuellement occupés sera soumise pour avis Comité Technique puis au conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Par ailleurs, dans le cadre de la refonte partielle des services de la ville, la procédure de recrutement a été mise en œuvre pour pourvoir le poste de Directeur(trice) de l'action culturelle.
Chargé(e) d'assurer le développement culturel de la Ville, l'intéressé(e) participera à l'élaboration et à la promotion de la politique culturelle de la commune, pilotera et évaluera les projets et dispositifs culturels existants et futurs.

De nombreuses candidatures ont été réceptionnées. Les entretiens sont en cours. Le Directeur(trice) de l'action culturelle sera rémunéré(e) sur le grade d'attaché territorial.

Considérant que la nomination d'un agent ne peut intervenir que si un emploi est vacant, il convient de créer l'emploi conformément à la nomenclature statutaire des cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique territoriale.

Le Comité Technique, sera consulté pour avis, dans le cadre de ce projet.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve au titre de l'avancement de grade, la création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, de deux postes d'ATSEM principal de 2ème classe (109,85h/mois). Au titre du recrutement du Directeur(trice) de l'action culturelle, la création d'un poste d'attaché territorial ;**

- **prévoit les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant ;**

- **modifie le tableau des effectifs ;**

- **autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces postes.**

---0---

Direction des Ressources Humaines

N°17 - 06/2015

PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX
RECRUTEMENT DE VACATAIRES

Rapporteur : M. Daniel BRAUN, adjoint au maire.

La Ville de Guebwiller propose aux familles des activités périscolaires et extrascolaires, organisées dans les écoles ou dans les structures sportives de la commune.
Ces activités se présentent sous la forme d'ateliers manuels, culturels ou sportifs, de mini-stages ou encore de sorties et sont animées par des animateurs et des éducateurs qualifiés.

En 2014, 263 enfants ont été accueillis dans le cadre des activités périscolaires et 663 enfants ont participé aux ateliers, mini stages ou sorties organisés pendant les vacances scolaires.

A ce jour, ce personnel vacataire est recruté, mis à disposition et rémunéré par un prestataire, « l'association Archimène ».
L'association facture mensuellement à la commune la prestation de l'intervenant suivant la grille de rémunération forfaitaire définie dans le cahier des charges et applique des frais liés à l'exécution du marché.

Le marché public a été conclu pour une période de trois ans (2012/2015).

Le service « marchés publics » de la commune prépare actuellement le cahier des charges pour le renouvellement du présent marché.

Dans l'attente des résultats de la consultation, la commune souhaite se réserver la possibilité de recruter directement ces intervenants vacataires, afin de réduire les coûts administratifs.

Un vacataire (même si aucun texte ne le définit) est une personne à laquelle l'administration fait appel pour exécuter une vacation, c'est-à-dire une tâche précise et limitée dans le temps. Le vacataire est rémunéré à la vacation, c'est-à-dire à la tâche.

Dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires organisées à compter de septembre 2015, les besoins en personnel vacataire ont été recensés et une grille de rémunération définie :

Mission	Durée	Périodes	Nombres d'intervenants
Activités périscolaires	Atelier : de 1h à 2h	d'octobre à fin mai	30 intervenants
Activités extrascolaires	Stage ou sortie de 1h à 3 h	Vacances d'hiver, Vacances printemps Vacances d'été	22 intervenants 22 intervenants 50 intervenants

- ✓ Il est prévu que le nombre présenté d'intervenants correspond au nombre maximum de personnes susceptibles d'être affectées pour animer l'ensemble des ateliers propres à une date donnée compte tenu du nombre d'enfants inscrits par atelier et/ou par stage.

Grille de rémunération :

- Diplôme initiateur : 9,80 €/h (échelon 1, échelle 3 – valeur à ce jour)
- Diplôme BAFA, éducateur : 14,83 €/h (échelon 13 – grade « moniteur éducateur », – valeur à ce jour)
- Diplôme Moniteur, brevet d'Etat : 15,72 €/h (échelon 13 – grade « moniteur, éducateur principal » – valeur à ce jour).

Mme JANNEST souhaite une précision sur l'extrait suivant : « Le service « marchés publics » de la commune prépare actuellement le cahier des charges pour le renouvellement du présent marché », par rapport au recrutement de vacataires.

M. BRAUN explique qu'il ne s'agit que d'une précaution, compte-tenu du délai, qui est relativement court, c'est surtout pour le cas où le marché n'était pas concluant qu'on se réserve cette solution, cela évitera une nouvelle délibération.

Mme JANNEST précise que l'idée avant tout était de réduire les coûts administratifs et de se passer de l'association « Archimène ».

M. le Maire souligne qu'entre autres, il s'agissait bien de réduire les coûts administratifs.

Mme JANNEST souhaite savoir si les économies qui seront réalisées, avaient été quantifiées et si le concept est bien de travailler en direct avec les intervenants.

M. BRAUN précise que cela dépendra de la réponse au marché.

M. le Maire passe la parole à M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, qui explique que cela peut être une option si le marché tel qu'il est lancé ne conduit pas à une réduction importante du coût supporté par la ville. S'il n'y a pas de prestataire qui souhaite répondre ou qui répond avec des montants qui sont trop importants par rapport à la charge de la ville, la ville aurait grâce à cette délibération la possibilité de passer la première étape et de continuer afin de rendre le service à compter du 1er septembre 2015. Effectivement dans ce cas, la ville supporterait en interne la charge de la gestion qui est estimée entre 20 000,00 € et 30 000,00 € mais qui est déjà comprise dans le personnel existant.

M. le Maire précise qu'il est opportun de fixer les conditions maximales, sans forcément les utiliser.

M. FACCHIN souhaite savoir quand est-ce que le marché sera lancé.

M. le Maire passe la parole à M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, qui précise que le marché a été publié à ce jour.

M. FACCHIN souhaite connaître la date butoir du marché.

M. le Maire passe la parole à M. LEVI-TOPAL, Directeur Général des Services, qui précise qu'aujourd'hui la date butoir est fixée au 03 juillet 2015.

M. FACCHIN exprime son étonnement face à ces délais très courts, alors que les conditions de ce marché étaient connues dès mars, avril 2015.

Mme DEHESTRU rappelle à Mme JANNEST qu'il s'agit de portage salarial. Le travail est actuellement assumé par les services de la ville, et non par l'association et c'est pour cela que le coût semble excessif.

M. BANNWARTH trouve que ce type de méthode n'est pas optimal.

M. le Maire précise qu'il y a un risque qu'un seul prestataire fasse une offre et ainsi si cette dernière ne convenait pas, on pourrait de suite passer à une autre option. La marge de manœuvre est ainsi laissée, au niveau du choix, M. le Maire cite à titre d'exemple la SPL.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 abstentions (M. METZGER Marcel, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, Mme JANNEST Valérie avec procuration de Mme BRINGIA Stéphanie, M. RZENNO Patrick et M. FACCHIN Christian) :

- **autorise M. le Maire à recruter des intervenants vacataires pour les activités périscolaires et extrascolaires, dans les conditions (mission, durée, périodes, nombre d'intervenants) et suivant le tarif définis ci-dessus ;**
- **autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération ;**
- **prévoit les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant.**

---0---

Direction générale des Services

N°18 - 06/2015

CONSEIL CONSULTATIF – CREATION D'UN CONSEIL DES AINES

Rapporteur : M. Jean-Marie ROST, 7ème adjoint, adjoint à la sécurité, aux seniors et aux anciens combattants.

Monsieur ROST rappelle que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune et que ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil.

Il rappelle également qu'il revient au conseil, s'il fait le choix de créer un comité, d'en fixer la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours et de fixer également ses modalités de fonctionnement.

Il rappelle enfin que chaque comité est animé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire et que les avis émis par les comités consultatifs ne sauraient en aucun cas lier le conseil municipal.

Sur ces bases, le présent rapport a pour objet de proposer la création d'un conseil des aînés, conformément aux engagements pris par l'équipe majoritaire lors de la campagne de 2014.

Ce conseil aurait les caractéristiques suivantes :

- Nombre de membres : 19
- Membres de droit : Monsieur le Maire
  Monsieur ROST en sa qualité d'adjoint aux séniors
  1 représentant de la liste « *Le nouvel essor pour Guebwiller* »
  1 représentant de la liste « *Réussir Guebwiller* »
- Désignation des autres membres : tirage au sort à l'issue d'une présélection sur dossier établie par les membres de droit
- Critères des candidats : Habiter Guebwiller
  Être né(e) avant le 01 janvier 1950
  Être libéré(e) de toute activité professionnelle
  Être indépendant(e) à la date de la candidature et pour la durée de son mandat, de toute responsabilité politique ou syndicale
  Il est précisé qu'afin de tenir compte du caractère multiculturel de la population guebwilléroise, deux places seront réservées à des résidents de nationalité étrangère dont 1 au titre des résidents non européen
- Durée du mandat : 3 ans renouvelable 1 fois dans la limite de la durée du mandat
- Périodicité des réunions : minimum 1 fois par trimestre

Mme FRANÇOIS accueille favorablement l'initiative de la création de ce conseil, cependant au niveau de sa constitution, quelques questions restent en suspens. Mme FRANÇOIS relève que sur les 19 membres, 4 sont issus du conseil municipal et 15 issus d'une présélection sur dossier établie par les membres de droit, cela lui semble être plus de la cooptation qu'un tirage au sort.
Mme FRANÇOIS, au nom du groupe « Réussir Guebwiller » propose de faire plutôt appel aux différentes associations sportives et culturelles de Guebwiller, pour fournir un binôme homme/femme, ou plus, de candidats. Cela aurait permis d'avoir un vivier de citoyens étant déjà impliqué dans la vie de la ville et à partir de celui-ci, en respectant des critères de représentativité, d'établir la liste des 15 membres.

M. ROST considère que prendre des personnes « neutres », sans appartenance à une association peut être plus bénéfique. Un questionnaire sera remis afin de connaître la motivation des postulants et c'est surtout d'après cela que le choix se fera.

M. le Maire précise que les aînés qui sont déjà membres d'une association seront également les bienvenus.

Mme FRANÇOIS revient sur les questionnaires, afin de savoir à qui ils seront destinés.

M. ROST précise que ces questionnaires seront distribués à tous les guebwillerois de plus 65 ans.

Mme FRANÇOIS souhaite connaître l'intérêt de demander aux futurs postulants d'être indépendant(e), de toute responsabilité politique ou syndicale.

M. le Maire précise qu'il ne souhaite pas que ce conseil devienne une instance politique. La vérification sera fondée sur les dires du postulant.

Mme FRANÇOIS en examinant la répartition des sièges s'interroge sur la méthode employée afin de déterminer les deux places réservées à des résidents de nationalité étrangère dont 1 au titre des résidents non européen et évoque l'INSEE.

M. le Maire précise que le nombre n'a pas a été fixé d'après l'INSEE et qu'il n'est pas limitatif mais évolutif, donc pourquoi pas vers 3 sièges comme le suggère Mme FRANÇOIS.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré par 31 voix pour et 2 abstentions (Mme FRANÇOIS Hélène et M. BANNWARTH José) :

- **approuve la création d'un conseil des aînés sur les bases précitées ;**
- **autorise M. le Maire à signer tout document permettant sa mise en œuvre.**

---0---

Direction des Services Techniques
Service Environnement et Cadre de Vie

N°19 - 06/2015

CONVENTION AVEC LA SPA

Rapporteur : Mme Nadine McEVOY, adjointe au Maire, adjointe au développement touristique, à l'environnement
et aux déplacements.

La Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs a souhaité réactualiser les termes de sa convention fourrière que la Ville de Guebwiller avait passée avec elle le 17 janvier 2008.

Afin de faire face aux diverses augmentations du coût de la vie, la SPA de Colmar souhaite en effet réajuster la participation de la Ville et ce de manière progressive jusqu'en 2017 :

ANNEE	2015	2016	2017
FORFAIT	0,73€/hab.	0,83€/hab.	0,93€/hab.

Il est à noter que :
- le nombre d'habitants est fixé selon la base INSEE,
- les tarifs moyens pratiqués en France sont de l'ordre de 1,17€/hab,
- la participation de la SPA de Mulhouse est supérieure de 0,02€/hab mais facture la crémation des animaux morts ramassés et non identifiés à la Mairie.

La convention de fourrière, telle qu'elle vous est proposée, outre la prise en charge de tous les actes médicaux sur les animaux errants en fourrière (soins, médicaments, frais de garde, euthanasies des animaux souffrants et incurables, incinération des cadavres...), précise et détaille à l'article 4 la nature des prestations et la réglementation en vigueur, les moyens matériels et humains, ainsi que la gestion des animaux.

A noter que la SPA se charge des enquêtes de maltraitances, du registre des entrées/sorties et des soins vétérinaires ; des statistiques des animaux errants, dangereux et morts fournies 1 fois/an minimum à la commune.

Il est enfin précisé que la convention propose une tacite reconduction en l'absence de résiliation 3 mois avant l'échéance.

M. le Maire rappelle que les tarifs sont en forte augmentation et ils ont fait l'objet d'une protestation de l'Association des Maires, finalement cette dernière a validé les coûts pratiqués par la SPA.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **accepte la nouvelle convention fourrière selon le modèle ci-joint ;**
- **autorise M. le Maire à la signer, ainsi que les éventuels avenants.**

(Voir annexes 1 et 2 pages 197 et 199)

---0---

N°20 - 06/2015

7e MODIFICATION SIMPLIFIEE DU POS
BILAN DE LA MISE A DISPOSITION
APPROBATION DU POS MODIFIE

Rapporteur : M. Claude Muller, conseiller municipal délégué, en charge de l'urbanisme.

Dans le cadre de la 7ème modification du POS, le conseil municipal en date du 23 avril 2015 a fixé la période de mise à disposition du dossier au public du jeudi 7 mai au lundi 22 juin inclus (soit 30 jours ouvrés). Il en a également arrêté les modalités de mise à disposition.

La délibération a été affichée en Mairie le 24 avril 2015. Des insertions légales informant des modalités de mise à disposition du projet de modification du POS ont également été faites dans les journaux locaux, L'Alsace et les DNA, en date du 24 avril 2015, en application de l'article L123-13-3 du Code de l'Urbanisme.

Un article a été mis en ligne sur le site internet de la Ville le 27 avril 2015.

La mise à disposition a eu lieu du jeudi 7 mai au lundi 22 juin inclus aux jours et heures habituels d'ouverture du Service Urbanisme.

Le dossier mis à disposition comprenait l'exposé des motifs, les projets de règlement modifié, la délibération du conseil municipal fixant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification du POS, la liste de notification aux Personnes Publiques Associées (PPA), les avis des PPA réceptionnés ainsi que le registre de recueil des avis.

Par ailleurs, un dossier comprenant l'exposé des motifs ainsi que le projet de règlement modifiés a été transmis au Préfet et à l'ensemble des PPA, avant la mise à disposition du public, conformément à l'article L123-13-1 du Code de l'Urbanisme.

A l'issue de cette mise à disposition, le bilan suivant peut être dressé :

1) <u>Public</u>

Aucune personne n'est venue formuler d'observations quant à la modification du POS.

2) <u>Personnes Publiques Associées</u>

Une Personne Publique Associée a émis un avis sur le projet de modification :

1. Le vice-président du Conseil Départemental du Haut-Rhin, Remy WITH, a émis un avis daté du 12 mai 2015 et parvenu en Mairie le 18 mai 2015. Cet avis a été ajouté au dossier de mise à disposition.
   Le projet de modification n'appelle aucune remarque du Conseil Départemental du Haut-Rhin qui y donne un avis favorable.

Copies des avis des PPA sont annexées à cette présente note.

M. MULLER rappelle que la modification simplifiée du POS, visait à permettre la réhabilitation ainsi que le changement de destination du bâti du centre ville en ajustant la réglementation relative au stationnement et le deuxième objectif était de favoriser le développement de l'offre touristique en zone NA.

Le conseil municipal après l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **prend acte du bilan de la mise à disposition du public du projet de modification ;**
- **approuve les modifications apportées au dossier de projet de modification du POS ;**
- **approuve la modification du règlement du POS ainsi complétée suite à la mise à disposition et annexée à la présente délibération ;**
- **dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R123-24 et R123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en durant un mois et d'une insertion dans un journal diffusé dans le département ;**
- **dit que conformément à l'article L123-10 du Code de l'Urbanisme, le dossier du POS modifié peut être consulté à la Mairie de Guebwiller ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin aux jours et heures d'ouverture habituels ;**
- **dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées et conformément à l'article L123-12 du Code de l'Urbanisme.**

(Voir annexes 1, 2 et 3 pages 210, 221 et 228)

---0---

VILLE DE GUEBWILLER – CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 24 JUIN 2015

N° 21 - 06/2015

DIVERS

a) **Avancement des différents projets d'investissement dans les équipements sportifs**

M. METZGER reprend les projets d'investissement sur les équipements sportifs et plus particulièrement le terrain de pétanque pour un montant de 90 000,00 € et la piste d'athlétisme pour un montant entre 800 000,00 € et 1 000 000,00 €.

Concernant les travaux du terrain de pétanque, M. METZGER évoque le fait que M. le Maire lors de la dernière assemblée générale du club au mois de janvier 2015, par le biais de M. LOSSER, a confirmé le démarrage des travaux au printemps 2015, depuis le club a été averti que les travaux ne pourront se faire, par manque de budget. M. METGER souhaite avoir une explication.

Concernant la piste d'athlétisme, M. METZGER se réjouit que les choses avancent, M. LOSSER ayant annoncé le début des travaux pour le mois de mai 2016 avec une inauguration au mois de septembre 2016. M. METZGER souhaiterait avoir confirmation de tous ces éléments, mais aussi en connaître le coût global ainsi que le mode de financement choisi.

M. le Maire précise que les crédits sont inscrits au budget, mais ne souhaite pas mener ces deux projets la même année. Le projet concernant la piste d'athlétisme n'est pas encore tout à fait au point, techniquement. Il s'agit tout simplement d'un étalement du financement.

M. LOSSER précise que pour la piste d'athlétisme, la livraison serait pour début août 2016.

M. METZGER souhaite que M. le Maire précise exactement la date pour la piste d'athlétisme.

M. le Maire confirme que fin 2016, la piste serait utilisable.

M. MULLER souhaite informer l'assemblée que lors d'une réunion publique sur le projet de la rue de la République, il a présenté les perspectives, en fin de séance, des projets prévus, entre autres la piste d'athlétisme, il précise ne pas avoir donné de délai, mais confirme les dires de M. LOSSER.

M. METZGER tient à préciser qu'il ne souhaitait aucune explication supplémentaire.

---0---

b) Le développement de l'attractivité de Guebwiller en matière de tourisme

M. FACCHIN souligne le fait que M. le Maire souhaite agir fortement sur l'attractivité de Guebwiller, tant sur le plan économique que sur le plan touristique, le point concernant la modification du POS en est un parfait exemple, M. FACCHIN rejoint M. le Maire dans ce type de décision.

M. FACCHIN fait état de sa surprise quant à la modification des horaires d'ouverture du Musée Théodore Deck, les jours de fermeture devant permettre des travaux qui ne sont pas encore budgétés. M. FACCHIN souhaite connaître le caractère d'urgence de ces travaux et s'ils ont déjà débutés, en cette période touristique.
M. FACCHIN a également noté que M. MECHLER, adjoint aux affaires culturelles, n'était pas très favorable à la réduction des jours d'ouverture du Musée.
M. FACCHIN demande à M. le Maire de bien vouloir rétablir les plages d'ouverture initiales, durant la période estivale avec une reprise des travaux en septembre.

M. le Maire explique que les travaux sont faits en régie et qu'ils vont démarrer rapidement et que tous les élus de la municipalité œuvrent pour l'attractivité de Guebwiller, donc du Musée.

M. FACCHIN souhaite savoir si ces travaux ne pouvaient pas attendre le mois de septembre, ou éventuellement ne fermer que les salles en travaux.

M. le Maire précise que le nombre d'entrées est en augmentation dès le mois de septembre, donc il semble illogique de le fermer à ce moment-là.

M. TOGNI souligne qu'effectivement le taux de fréquentation est au plus bas en juillet-août. La fermeture porte sur des périodes de 3 jours, afin d'effectuer des travaux dans différentes salles. Le Musée, aujourd'hui n'est pas très attrayant, il a vieilli et il faut le remettre en état et moyennant finance, la solution choisie est la plus adaptée.

M. MECHLER précise que le musée est au centre des préoccupations de la municipalité et qu'il fallait absolument faire quelque chose, vu l'état de ce dernier. Il s'agit de le réactualiser et de le dynamiser.

M. FACCHIN souhaite savoir si le peu d'heures d'ouverture risque d'avoir un impact sur le label « Musée de France ».

M. le Maire suppose que non et si cela devait être le cas, les mesures nécessaires seront prises afin de garder ce label.

M. FACCHIN souhaite savoir si l'embauche d'un conservateur du patrimoine est prévue, car il apparaît que pour garder ce label, la présence d'un conservateur est une condition sine qua non.

M. le Maire assure qu'il prendra l'attache de la DRAC afin de connaître les conditions à respecter, pour le moment des travaux sont en cours, le recrutement d'un(e) directeur(rice) est également sur le point d'aboutir et on verra par la suite pour la conservation du label.

---0---

c) Financement des différents projets

M. FACCHIN évoque le coût relatif aux travaux prévus pour la rue de la République, soit 1 500 000,00 € à minima, ainsi que l'acquisition du Bois Fleuri pour un montant de 480 000,00 €. Ces sommes se rajoutent au montant des différents projets qui ont été évoqués depuis un an (écoles, gendarmerie, friches...). M. FACCHIN souhaite connaître le mode de financement de ces projets et relève, suite à un article de presse, le fait que la ville ne puisse pas changer les fenêtres du Musée, le coût étant de 70 000,00 € et la ville ne disposant pas de cette somme.

M. TOGNI précise que Guebwiller dispose d'un grand nombre de bâtiments publics qui sont souvent en très mauvais état et qu'il a fait référence aux fenêtres du Musée. M. TOGNI confirme qu'effectivement la ville ne dispose pas de 70 000,00 € à consacrer aux fenêtres du Musée car il faut faire une répartition des sommes afin de rénover l'ensemble des bâtiments.

M. FACCHIN fait part à l'assemblée de son étonnement. Des plans d'investissement allant de 9 à 10 millions d'Euros pour les écoles sont présentés et à l'inverse on lit dans la presse que la ville ne dispose pas de 70 000,00 € pour la rénovation des fenêtres du Musée. M. FACCHIN émet un doute quant au devenir de ces projets.

M. le Maire précise que des travaux vont être faits au Musée et d'autres sont prévus sur d'autres bâtiments, ou friches et que les finances de la ville ne seront pas mises en déséquilibre.

M. FACCHIN souhaite une réponse plus précise quant au financement de ces travaux.

M. le Maire insiste sur le fait que cette question a déjà été traitée et rappelle que les financements seront cherchés en conséquence des besoins. Des solutions seront trouvées.

M. BANNWARTH reprend les réalisations de la précédente mandature, comme le cœur de ville, le théâtre... Il relève également le désendettement permettant à la municipalité actuelle d'avoir quelques autonomies financières.

M. le Maire précise qu'il ne souhaitait en aucun cas donner des leçons, mais simplement faire un constat sur l'état général des bâtiments et des friches de la ville.

---0---

Personne ne demandant plus la parole, **M. le Maire,** lève la séance, il est 21 h 45.

CONSEIL MUNICIPAL
DU
24 JUIN 2015

ANNEXES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER

STATUTS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWILLER

PRÉAMBULE

Par arrêté préfectoral du 31 août 1962, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Guebwiller a été institué entre les communes de Bergholtz, Buhl, Guebwiller, Issenheim, Lautenbach, Murbach et Soultz. Les statuts du Syndicat, approuvés par délibération du Comité Directeur du 4 octobre 1962, prévoient que l'objet du Syndicat « *est de promouvoir toute activité présentant un caractère intercommunal, notamment la création et la gestion des services d'assainissement, d'adduction d'eau, de ramassage et de traitement des ordures ménagères, la réalisation du plan d'urbanisme de la région, ainsi que toutes autres activités que le Syndicat jugera utiles* ». À cette décision institutive se sont progressivement ajoutées diverses compétences, ainsi que l'adhésion d'autres communes.

Le Syndicat Intercommunal, qui regroupait dix-sept communes, a décidé de se transformer en District à fiscalité propre, décision validée par arrêté de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin (n° 960768 du 22 mai 1996), avec prise d'effet au 1er juin 1996.

Le District s'est vu transférer des compétences nouvelles :
- assainissement non collectif et gestion du futur secteur scolaire du Collège de Buhl (arrêté préfectoral n° 983609 du 24 décembre 1998, avec effet au 1er janvier 1999)
- politique du logement et du cadre de vie (arrêté préfectoral n° 993238 du 20 décembre 1999)
- gestion d'une base de données informatisée (arrêté préfectoral n° 003399 du 24 novembre 2000).

En application de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, l'arrêté préfectoral n° 003468 du 29 novembre 2000 a opéré la transformation du District en Communauté de Communes avec effet au 1er janvier 2001.

Depuis, celle-ci a étendu ses domaines d'intervention et a intégré :
- la Fourrière de véhicules (arrêté préfectoral n° 013658 du 27 décembre 2001)
- la main-d'œuvre forestière (arrêté préfectoral n° 02-0730 du 21 mars 2002)
- le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein-Grand Ballon (arrêté préfectoral n° 2003-76-7 du 17 mars 2003)
- les activités culturelles, touristiques et pédagogiques d'intérêt intercommunal (arrêté préfectoral n° 2003-127-12 du 7 mai 2003)
- l'Aire d'accueil des Gens du Voyage (arrêté préfectoral n° 2003-365-4 du 31 décembre 2003).

Conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la définition de l'intérêt communautaire est intervenue, et ce pour chaque compétence exercée, par délibérations concordantes des communes et validée par arrêté préfectoral n° 2005-242-1 du 30 août 2005.

En prévision du passage en Taxe Professionnelle Unique, les compétences suivantes ont été transférées par arrêté préfectoral n° 2006-345-6 en date du 11 décembre 2006 :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Schéma de secteur
- Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire à vocation économique
- aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire
- actions de développement économique d'intérêt communautaire
- valorisation des produits, matières et déchets issus du tri et actions d'incitation au tri et à la valorisation des déchets à destination des usagers et des scolaires
- soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- étude des moyens d'un transfert des structures de gestion des activités périscolaires
- gestion du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal.

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) a instauré la Taxe Professionnelle Unique sur l'ensemble de son territoire au 1er janvier 2008.

Concomitamment, les compétences suivantes ont été transférées par arrêté préfectoral n° 2007-333-7 en date du 29 novembre 2007 :

- aménagement, entretien, gestion et extension de l'Aire d'Activités du Florival (anciennement Zone Industrielle de Guebwiller-Issenheim-Soultz)
- animation, études, promotion du territoire en matière économique en vue de favoriser l'implantation, le développement, le maintien d'activités industrielles et artisanales et l'insertion professionnelle
- gestion, aménagement, entretien et extension du Centre Nautique Intercommunal de Guebwiller-Issenheim-Soultz
- coordination globale et prise en charge financière des activités et des structures de la Petite Enfance avec effet au 1er janvier 2008.

Par une délibération en date du 30 mars 2011, la commune de Merxheim a décidé d'adhérer à la CCRG au 1er janvier 2012.

Par une délibération en date du 2 avril 2012, la commune de Soultzmatt-Wintzfelden a décidé d'adhérer à la CCRG au 1er janvier 2013.

TITRE I

DÉNOMINATION, OBJET, SIÈGE ET DURÉE

Article 1. Dénomination
L'Établissement Public de Coopération Intercommunale, regroupant les communes visées à l'article 2 des présents statuts et créé par l'arrêté préfectoral n° 003468 du 29 novembre 2000, est dénommé : Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG).

Article 2. Communes adhérentes
La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller associe les communes ci-après : Bergholtz, Bergholtz-Zell, Buhl, Guebwiller, Hartmannswiller, Issenheim, Jungholtz, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal, Merxheim, Murbach, Orschwihr, Raedersheim, Rimbach, Rimbach-Zell, Soultz, Soultzmatt-Wintzfelden, Wuenheim.

Les dix-neuf communes, ci-dessus énumérées, affirment leur volonté d'ouverture à toutes les communes de l'agglomération qui exprimeraient leur volonté d'adhérer à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, sous réserve des dispositions prévues par la loi et reprises sous l'article 15 des présents statuts.

Article 3. Durée
La Communauté de Communes est constituée sans limitation de durée.

Article 4. Siège
Le siège de la Communauté de Communes est fixé à Guebwiller au 1 rue des Malgré-Nous.

Article 5. Objet de la Communauté de Communes
L'objet de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller est d'exercer en lieu et place des communes membres, outre les compétences obligatoires prévues par les textes en vigueur, les compétences reconnues d'intérêt communautaire suivantes :

- **Compétences obligatoires** (article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT) :

5.1. Aménagement de l'espace communautaire

5.1.1. Élaboration, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Schéma de secteur. La Communauté de Communes est substituée aux communes membres au sein du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

5.1.2. Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les ZAC à vocation économique.

5.1.3. Adhésion de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller au Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

5.1.4. Adhésion de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

5.1.5. Réalisation et exploitation des infrastructures nécessaires à l'aménagement, au développement et à la promotion du ski alpin, des loisirs de neige, de montagne et de pleine nature en été comme en hiver, sur les parties hautes du Massif du Markstein-Grand Ballon, y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein-Grand Ballon ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet.

5.1.6. Participation financière à la réalisation et à l'entretien courant des itinéraires cyclables du territoire de la Communauté de Communes situés hors agglomération.

5.1.7. Création et gestion d'un service de transport sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, par délégation du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

5.2. Développement économique

5.2.1. Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire suivantes :

- aménagement, entretien, gestion et extension de l'Aire d'Activités du Florival (anciennement Zone Industrielle de Guebwiller-Issenheim-Soultz) ~~et dissolution du Syndicat Intercommunal pour la Zone Industrielle Guebwiller-Issenheim-Soultz avec reprise de son actif et de son passif au 1er janvier 2008~~
- aménagement, entretien et gestion de la Pépinière d'entreprises du Florival
- réalisation et gestion des équipements touristiques suivants :
  - le Camping « Le Florival »
  - les aires de camping-cars ~~dits « Points bleus »~~;

5.2.2. Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

5.2.2.1. Élaboration, révision, animation et gestion de la Charte d'aménagement et de développement.

5.2.2.2. Création et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal.

5.2.2.3. Animation, études, promotion du territoire en matière économique en vue de favoriser l'implantation, le développement, le maintien d'activités industrielles et artisanales (création et animation d'un club des entreprises et d'un guichet unique à destination des entrepreneurs) et l'insertion professionnelle (actions d'insertion et d'aide à l'emploi en faveur des jeunes de 16 à 25 ans sous la forme de participations financières).

• **Compétences optionnelles** (article L5214-16 du CGCT)

5.3. Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

5.3.1. Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés en régie directe ou par gestion déléguée :
- collecte des ordures ménagères, encombrantes et collectes sélectives, en porte-à-porte ou apport volontaire des ordures des ménages
- collecte des ordures ménagères assimilées, des commerçants, artisans, administrations et sociétés soumis à une redevance spécifique
- aménagement et gestion des centres « Déchets-tri »
- élimination des déchets ménagers par adhésion au Syndicat Mixte du Secteur 4 ou par toute autre filière de valorisation matière, énergétique ou d'enfouissement
- adhésion à l'Agence Départementale pour la Maîtrise des Déchets
- valorisation des produits, matières et déchets issus du tri
- actions d'incitation au tri et à la valorisation des déchets à destination des usagers et des scolaires
- soutien apporté à l'association de réinsertion Défi dans son projet de mise en place d'une ressourcerie / recyclerie.

5.3.2. Assainissement des eaux usées :
- gestion des réseaux publics communaux et intercommunaux de collecte des eaux usées et assimilées et toutes prestations relatives à la collecte, au transport et au traitement de ces eaux
- exploitation et gestion de la Station d'épuration intercommunale des eaux usées
- mise à disposition du service d'assainissement collectif de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller aux communes qui le souhaitent, par convention, en vue de gérer techniquement les services publics d'assainissement non collectif communaux
- prestations de services, pour le compte du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple d'Eau et d'Assainissement Collectif de l'Ohmbach des communes d'Osenbach et Westhalten, par convention, pour le traitement des eaux usées.

5.3.3. Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
- actions visant à la valorisation de la filière bois
- utilisation à des fins de production d'énergie du gaz issu du traitement des eaux usées domestiques
- étude portant sur la mise en place d'une unité de « biométhanisation / cogénération » sur le territoire.

5.3.4. Adhésion au Syndicat Mixte de la Lauch aval et au Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole du Haut-Rhin.

5.4. Politique du logement et du cadre de vie

Actions relatives aux améliorations de l'habitat :
- conseils architecturaux et de colorations
- aides à la réhabilitation de maisons anciennes.

5.5. Création, aménagement et entretien de la voirie

Sans objet.

5.6. Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- ~~Gestion, aménagement, entretien et extension du~~ le Centre Aquatique, ~~Nautique~~ Intercommunal à Guebwiller ~~de Guebwiller-Issenheim-Soultz et dissolution du Syndicat de la Piscine Intercommunale Guebwiller-Issenheim-Soultz avec transfert des personnels et reprise de l'actif et du passif dudit syndicat avec effet au 1er janvier 2008~~
- le Centre Sportif du Florival à Guebwiller
- le Gymnase Théodore Deck à Guebwiller
- le Gymnase du Hugstein à Buhl
- ~~gestion, aménagement, entretien et extension du~~ le Gymnase Robert Beltz à Soultz, ~~de Soultz et de ses équipements attenants et dissolution du Syndicat Mixte du Collège Robert Beltz de Soultz avec reprise de l'intégralité de l'actif et du passif dudit syndicat avec effet au 1er janvier 2010.~~

5.7. Action sociale d'intérêt communautaire

5.7.1. Petite Enfance :
- gestion du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal
- coordination globale et prise en charge financière des activités et des structures de la Petite Enfance ~~avec effet au 1er janvier 2008~~. La gestion des structures est assurée par les associations en place qui conventionneront avec la CCRG ou directement par la CCRG par le biais d'un marché public, d'une Délégation de Service Public ou en régie. Les équipements existants sont mis à la disposition de la CCRG par les communes. La CCRG en assurera l'entretien et l'extension. Elle développera le service Petite Enfance en construisant de nouvelles structures ou par le biais de mises à disposition futures. Les structures concernées sont :
  - le Jardin d'Enfants, ~~le Multi-accueil du Florival et le Multi-accueil « La Trottinette » à Guebwiller~~
  - le Multi-accueil « 1, 2, 3 Soleil » à Guebwiller
  - le Multi-accueil « Pomme de Reinette » à Buhl
  - le Multi-accueil « La Maison des Lutins » à Soultz
  - le Multi-accueil « Les Petits Pas de la Récré » à Issenheim
  - le Multi-accueil « Arc-en-Ciel » à Soultzmatt.

5.7.2. Périscolaire :
étude des moyens d'un transfert des structures de gestion des activités périscolaires.

~~5.7.3. Propriété de la Maison de retraite du Chanoine Oberlé – gestion confiée à une association.~~

• **Compétences facultatives** (article L5211-17 du CGCT)

5.8. Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements de loisirs d'intérêt communautaire
Aire de loisirs du Florival et ses équipements annexes.

5.9. Gestion du service de banque de données informatisée et de labellisation des documents cadastraux, desserte des communes de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et partenariat, sous forme de convention de réciprocité, avec les usagers et prestataires institutionnels publics ou privés

5.10. Gestion et exploitation d'un service de mise en fourrière de véhicules

5.11. Gestion des personnels et des moyens pour la mise en œuvre des programmes d'exploitation et des travaux en régie à effectuer dans les forêts communales

5.12. Création et gestion d'une Aire d'accueil des Gens du Voyage

5.13. Gestion d'activités culturelles

5.13.1. Promotion, coordination et gestion d'actions de politique culturelle dans le cadre de la mise en œuvre de la labellisation « Pays d'art et d'histoire » en partenariat avec le Ministère de la Culture.

5.13.2. Étude portant sur la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dit « CIAP ».

5.13.3. Investissements, gestion en propre régie ou participations financières à des structures publiques ou associatives, ayant pour objet la création, l'entretien, le fonctionnement d'activités et d'équipements pédagogiques, touristiques et culturels, à l'exclusion d'équipements festifs, sportifs (autres que ceux visés à l'article 5.6) et d'enseignement scolaire (écoles, collèges et lycées).

TITRE II

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Article 6. Composition de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes est administrée par un Conseil de Communauté composé de conseillers communautaires titulaires et suppléants désignés conformément à la réglementation en vigueur. Le nombre total et la répartition des sièges du Conseil de Communauté sont définis conformément à la réglementation en vigueur. ~~délégués titulaires désignés par les conseils municipaux des communes membres, à raison de :~~

- ~~commune de moins de 5 000 habitants : deux délégués~~
- ~~commune de 5 000 à 10 000 habitants : trois délégués~~
- ~~commune de 10 000 à 20 000 habitants : cinq délégués.~~

~~La population prise en compte est la population légale publiée par l'INSEE (population totale). Le nombre de sièges, par commune, est donc de :~~

- ~~deux pour les communes de Bergholtz, Bergholtz-Zell, Buhl, Hartmannswiller, Issenheim, Jungholtz, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal, Merxheim, Murbach, Orschwihr, Raedersheim, Rimbach, Rimbach-Zell, Soultzmatt-Wintzfelden, Wuenheim~~
- ~~trois sièges pour la commune de Soultz~~
- ~~cinq sièges pour la commune de Guebwiller.~~

Article 7. Durée des fonctions des conseillers communautaires ~~délégués~~

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ces derniers conformément à la réglementation en vigueur. ~~Les fonctions de délégués au Conseil de la Communauté de Communes suivent, quant à leur durée, le sort de l'assemblée au titre de laquelle elles sont exercées.~~

~~En cas de vacance parmi les délégués, par suite de décès, de démission ou toute autre cause, il est pourvu à son remplacement dans un délai d'un mois. Les délégués sortants sont rééligibles.~~

Article 8. Réunions du Conseil de Communauté

Le Conseil de Communauté se réunit au siège de la Communauté de Communes au moins quatre fois par an. Il se réunit à la demande du Président ou du tiers de ses membres.

~~Toute convocation est faite par le Président conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.~~

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, sous réserve des majorités qualifiées requises par la loi ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante, sauf en cas de vote à bulletin secret.

~~Un membre du Conseil peut donner pouvoir écrit de vote en son nom à un autre membre. Un membre du Conseil ne peut être porteur que d'un seul mandat.~~

Le Conseil de Communauté peut décider de s'adjoindre un ou plusieurs conseillers techniques qui assistent aux séances sans prendre part aux délibérations.

~~Les délibérations du Conseil sont inscrites sur un registre, coté et paraphé conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. Le registre est tenu au siège de la Communauté de Communes par le secrétaire de séance et signé par tous les délégués présents.~~

Article 9. Pouvoirs du Conseil de Communauté
Le Conseil de Communauté règle, par ses délibérations, les affaires de la Communauté de Communes. Il définit les grandes orientations de la politique de la Communauté de Communes. Il vote les budgets et approuve les comptes. Il crée les emplois.

Il délibère sur les modifications à apporter aux conditions initiales de composition et de fonctionnement de la Communauté de Communes, de l'adhésion de la Communauté de Communes à un établissement public et de la délégation de la gestion d'un service public conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil de Communauté peut former, pour l'exercice des compétences qui lui sont dévolues, une ou plusieurs commissions chargées d'étudier les dossiers et d'émettre des propositions.

Article 10. Composition du Bureau
Le Bureau de la Communauté de Communes est composé suivant les conditions prescrites par le à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Un Vice-Président ne peut être délégué conseiller communautaire de la même commune que celle du Président ou des autres Vice-Présidents.

Article 11. Désignation des membres du Bureau
Les membres du Bureau sont désignés par le Conseil de Communauté en son sein.

Article 12. Pouvoirs du Bureau
Le Bureau participe avec le Président, et sous sa direction, à l'administration et au fonctionnement de la Communauté de Communes. Il règle, par ses décisions, toutes questions qui lui sont soumises par le Président et qui ne relèvent pas de la compétence statutaire exclusive du Conseil de Communauté.

Il exerce les attributions qui lui sont déléguées par le Conseil de Communauté dans les conditions prescrites par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Lors de chaque réunion du Conseil de Communauté, le Président rend compte des décisions prises par le Bureau dans le cadre des attributions déléguées.

Article 13. Pouvoirs du Président
Le Président est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Il convoque aux réunions du Conseil de Communauté et du Bureau et préside les séances.

Il dirige les débats et contrôle les votes. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil de Communauté et les décisions du Bureau. Lors de chaque réunion du Conseil de Communauté, il rend compte des travaux du Bureau. Il prépare et propose les budgets de la Communauté de Communes.

Il ordonnance les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la Communauté de Communes. Il représente la Communauté de Communes dans tous les actes de gestion. Il nomme aux emplois créés par le Conseil de Communauté. Il représente la Communauté de Communes en justice.

Article 14. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de la CCRG est approuvé par le Conseil de Communauté après chaque renouvellement de mandat et amendé à chaque fois que nécessaire.

Article 15. Admission ou retrait d'une commune membre

1. L'admission d'une nouvelle commune au sein de la Communauté de Communes s'effectue conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. La décision d'admission est prise par le représentant de l'État.
2. Le retrait d'une commune de la Communauté de Communes est autorisé conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. ~~Il est subordonné à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement.~~ La décision de retrait est prise par le représentant de l'État.

TITRE III

DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

Article 16. Régime financier
Le régime financier de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller est celui d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre tel que mentionné à l'article L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 17. Dépenses
La Communauté de Communes pourvoit, sur son budget, aux dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires à l'exercice des compétences correspondant à son objet.

Article 18. Recettes
Les recettes de la Communauté de Communes comprennent notamment :
1. Les revenus des biens, meubles ou immeubles, de la Communauté de Communes.
2. Les sommes qu'elle perçoit des administrations publiques, des communes membres, des associations, des particuliers, en échange du service rendu.
3. Les subventions de l'État, de l'Europe, de la Région et du Département, et toutes autres aides publiques qui viendraient à être instituées au bénéfice des communautés de communes.
4. Les produits des dons et legs.
5. Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés.
6. Les ressources fiscales mentionnées à l'article L2331-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.
7. Les ressources fiscales mentionnées aux articles L5211-28 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et aux articles 1609 quinquies C à 1609 nonies C du Code Général des Impôts.
8. Le produit des emprunts.

Article 19. Comptabilité
Les fonctions de receveur de la Communauté de Communes sont exercées par le Trésorier Principal de Soultz-Florival.

ANNEXE 1

L'article L5211-6-1 du CGCT précise que le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires sont établis :

1° Soit selon les modalités prévues aux II à VI du présent article (*méthode dite « réglementaire », à savoir la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne*).

2° Soit (...) par accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci (*méthode dite de « l'accord local »*). Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres.

L'article L5211-6-1 du CGCT stipule que la répartition des sièges effectuée par accord local doit respecter les modalités suivantes :

a) Le nombre total de sièges répartis entre les communes ne peut excéder de plus de 25 % celui qui serait attribué en application des III et IV du présent article (*NB : selon la méthode dite « réglementaire ». L'organe délibérant de la CCRG étant actuellement composé de 41 conseillers titulaires, le maximum autorisé est de 51 sièges*).

b) Les sièges sont répartis en fonction de la population municipale de chaque commune authentifiée par le plus récent décret (...).

c) Chaque commune dispose d'au moins un siège.

d) Aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

e) Sans préjudice des c et d, la part de sièges attribuée à chaque commune ne peut s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf :
   - lorsque la répartition effectuée en application de la méthode dite « réglementaire » conduirait à ce que la part de sièges attribuée à une commune s'écarte de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale et que la répartition effectuée par l'accord maintient ou réduit cet écart
   - lorsque deux sièges seraient attribués à une commune pour laquelle la répartition effectuée en application du 1° du IV (*NB : répartition proportionnelle à la plus forte moyenne*) conduirait à l'attribution d'un seul siège.

Le point e) signifie en substance que les seules dérogations possibles au non-dépassement de l'écart de 20 % sont :

- lorsque l'accord local permet de réduire ou de ne pas accentuer cet écart pour une commune
- lorsqu'il est décidé d'attribuer un second siège aux communes qui, à l'issue de la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne, n'ont obtenu qu'un seul siège. Cette disposition n'est pas applicable aux communes qui bénéficient d'un siège de droit. Sont donc concernées : Bergholtz, Jungholtz, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Merxheim, Orschwihr et Raedersheim.

REGION DE GUEBWILLER

RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA CCRG

Communes de la CCRG	Population municipale au 1/01/2015	Répartition actuelle au Conseil de Communauté	Hypothèse 1 : 41 sièges	Hypothèse 2 : 51 sièges
GUEBWILLER	11 440	12	10	12
SOULTZ	7 210	7	7	8
ISSENHEIM	3 485	3	3	4
BUHL	3 310	3	3	4
SOULTZMATT-WINTZFELDEN	2 346	2	2	3
LAUTENBACH	1 574	1	2	2
MERXHEIM	1 287	1	2	2
RAEDERSHEIM	1 150	1	1	2
BERGHOLTZ	1 063	1	1	2
ORSCHWIHR	1 052	1	1	2
LAUTENBACH-ZELL	974	1	1	2
JUNGHOLTZ	913	1	1	1
WUENHEIM	783	1	1	1
HARTMANNSWILLER	655	1	1	1
LINTHAL	646	1	1	1
BERGHOLTZ-ZELL	450	1	1	1
RIMBACH	234	1	1	1
RIMBACH-ZELL	202	1	1	1
MURBACH	140	1	1	1
Total	38 914	**41**	**41**	**51**
		14	**12**	**8**

Conseillers communautaires titulaires

Conseillers communautaires suppléants

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 GUEBWILLER

Les documents sont consultables auprès du Service des Finances.

ORIGINE DOCUMENT : nicolas.schillinger

Libellé du poste comptable : TRES. SOULTZ-FLORIVA
Budget collectivité : GUEBWILLER

Filtre : Edition Provisoire : 0
Filtre : A Viser : 1
Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

ANNEXE 1 POINT N°5

HEL16P

TRÉSOR PUBLIC

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

N° CODIQUE 068022

Date d'édition : 25/02/2015

IDENTIFIANT BUDGET 01400

N° de SIRET 21680112600014

GUEBWILLER

BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2014

PRÉSENTÉ À

à Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Dominique WASSONG

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2014 AU 25/02/2015

SOMMAIRE

			PAGES
1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale		3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
	2 Bilan	Etat I-2	5
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
	4 Compte de résultat	Etat I-4	14
	5 Annexe		18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire		21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	25
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs		42
	1 Balance des comptes	Etat III-1	43
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	84
4EME PARTIE :	Page des signatures		86

SITUATION PATRIMONIALE

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-1
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	219,93	Dotations	19 726,50
Terrains	1 954,93	Fonds globalisés	12 823,03
Constructions	27 824,08	Réserves	48 564,41
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	34 485,42	Différences sur réalisations d'immobilisations	194,31
Immobilisations corporelles en cours	7 079,80	Report à nouveau	738,35
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	17 189,95	Résultat de l'exercice	711,60
Autres immobilisations corporelles	4 016,09	Subventions transférables	122,21
Total immobilisations corporelles (nettes)	92 550,27	Subventions non transférables	8 895,46
Immobilisations financières	3 157,37	Droits de l'affectant, du concédant, del'affermantet du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	95 927,57	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	91 775,86
Créances	286,75	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	5 497,96
		Fournisseurs (2)	376,64
Disponibilités	1 570,45	Autres dettes à court terme	131,79
Autres actifs circulant	0,00	Total dettes à court terme	508,43
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 857,20	TOTAL DETTES	6 006,39
Comptes de régularisations	0,00	Comptes de régularisations	2,52
TOTAL ACTIF	97 784,77	TOTAL PASSIF	97 784,77

(1) Déduction faite des amortissements et provisions
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

4

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Subventions d'équipementversées	301 562,41	191 473,41	110 089,00	147 368,14
	Autres immobilisations incorporelles	437 851,31	328 009,70	109 841,61	190 354,65
	Immobilisations incorporelles en cours				
ACTIF	Terrains en toute propriété	1 967 378,16	12 447,49	1 954 930,67	1 956 305,58
	Constructions en toute propriété	27 992 742,94	168 667,00	27 824 075,94	27 757 393,50
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	34 485 420,53	0,00	34 485 420,53	34 442 991,63
IMMOBILISE	Collections et oeuvres d'art	983 472,54	0,00	983 472,54	978 877,65
	Autres immobilisations corporelles	5 902 917,15	2 870 298,14	3 032 619,01	2 968 431,53
	Immobilisations corporelles en cours	7 079 798,00	0,00	7 079 798,00	6 530 887,41
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	17 189 949,38	0,00	17 189 949,38	17 189 949,38
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Autres immobilisations corporelles				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	MONTANT A REPORTER	96 341 092,42	3 570 895,74	92 770 196,68	92 162 559,47

5

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	96 341 092,42	3 570 895,74	92 770 196,68	92 162 559,47
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autruiau titre affectat				
ACTIF	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	2 484 096,00	0,00	2 484 096,00	2 484 096,00
IMMOBILISE	Autres titres immobilisés	57 724,84	0,00	57 724,84	63 853,14
	Prêts	395 271,03	0,00	395 271,03	396 101,72
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	220 278,44	0,00	220 278,44	231 724,36
(SUITE)	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	99 498 462,73	3 570 895,74	95 927 566,99	95 338 334,69

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
ACTIF	Redevables et comptes rattachés	239 445,39	0,00	239 445,39	199 412,87
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etatet collec publiques	20 845,53	0,00	20 845,53	104 835,95
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
CIRCULANT	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	42 129,56	15 665,97	26 463,59	88 477,54
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 570 449,67	0,00	1 570 449,67	741 847,25
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 872 870,15	15 665,97	1 857 204,18	1 134 573,61

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	0,12	0,00	0,12	733,37
COMPTES DE	Ecarts de conversion -Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	0,12	0,00	0,12	733,37
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	101 371 333,00	3 586 561,71	97 784 771,29	96 473 641,67
REGULARI					
SATION					

8

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Dotations	19 726 495,02	19 726 495,02
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
FONDS	Réserves	48 564 406,72	47 442 453,14
	Report à nouveau	738 347,60	908 387,38
	Résultat de l'exercice	711 601,09	951 913,80
	Subventions transférables	122 205,92	155 715,92
PROPRES	Différences sur réalisations d'immob	194 314,53	194 080,34
	Fonds globalisés	12 823 032,01	12 420 637,05
	Subventions non transférables	8 895 457,79	8 386 019,04
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	91 775 860,68	90 185 701,69

9

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS			
POUR RISQUES			
ET CHARGES			

10

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	5 330 178,30	5 697 255,71
	Emprunts et dettes financières divers	167 783,62	179 679,91
DETTES	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	324 268,09	231 251,88
	Dettes fiscales et sociales	19 460,20	11 991,00
	Dettes envers l'Etatet les collec publ	54 886,54	7 920,67
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	39 806,57	137 933,69
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	17 632,74	6 809,05
	Fournisseurs d'immobilisations	52 371,97	13 656,55
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	6 006 388,03	6 286 498,46

11

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Recettes à classer ou à régulariser	2 522,58	1 441,52
	Ecarts de conversion -Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	2 522,58	1 441,52
COMPTES DE	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	97 784 771,29	96 473 641,67
REGULARI			
SATION			

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-3
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Impôts et taxes perçus	5 769,33	5 669,97
Dotations et subventions reçues	3 597,21	3 546,48
Produits des services	647,04	746,03
Autres produits	794,70	873,27
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	10 808,27	10 835,74
Traitements, salaires, charges sociales	5.026,67	4 982,95
Achats et charges externes	3 042,78	2 979,87
Participations et interventions	819,17	893,97
Dotations aux amortissements et provisions	428,37	332,36
Autres charges	325,33	333,04
Charges courantes non financières	9 642,32	9 522,20
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	1 165,95	1 313,54
Produits courants financiers	164,73	179,84
Charges courantes financières	664,67	565,40
RESULTAT COURANT FINANCIER	-499,94	-385,57
RESULTAT COURANT	666,01	927,97
Produits exceptionnels	63,84	103,50
Charges exceptionnelles	18,25	79,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45,59	23,94
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	711,60	951,91

01400 -GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	3 026 329,00	2 984 454,00
Autres impôts et taxes	2 743 000,88	2 685 517,84
Produits services, domaine et ventes div	647 035,49	746 026,69
Production stockée		
Travaux en régie	49 940,89	78 173,93
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	744 761,57	795 091,41
Dotations de l'Etat	2 847 818,00	2 810 400,00
Subventions et participations	473 504,46	428 736,60
Autres attributions (péréquat, compensa)	275 883,00	307 340,00
TOTAL I	10 808 273,29	10 835 740,47
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	3 546 268,96	3 529 046,70
Charges sociales	1 480 404,66	1 453 900,38
Achats et charges externes	3 042 783,85	2 979 872,56
Impôts et taxes	153 245,95	166 514,04
Dotations amortissements des immob	420 619,05	324 444,81
Dot amort sur charges à répartir		

01400 -GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Dotations aux provisions	7 746,08	7 919,89
Autres charges	172 088,16	166 526,85
Contingents et participations	467 081,93	467 740,96
Subventions	352 085,85	426 233,91
TOTAL II	9 642 324,49	9 522 200,10
1-RESULTATD'EXPLOITATION(I-II)	1 165 948,80	1 313 540,37
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actifimmo	149 169,24	149 177,55
Autres intérêts et produits assimilés	15 565,04	30 658,10
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	164 734,28	179 835,65
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	664 674,19	565 404,29
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	664 674,19	565 404,29

01400 -GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
2-RESULTATFINANCIER (III-IV)	-499 939,91	-385 568,64
3-RESULTATCOURANT(I-II+III-IV)	666 008,89	927 971,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	18 848,19	23 410,18
Produits des cessions d'immobilisations	6 378,30	52 500,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Prod exception capital : Autres opér	38 611,11	27 590,20
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	63 837,60	103 500,38
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autresopérations	11 867,10	27 058,31
Valeur comptable des immo cédées	6 144,11	6 860,21
Diff réalis(positives)transfà investist	234,19	45 639,79
Charg excep op capital-Autresopérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	18 245,40	79 558,31
4-RESULTATEXCEPTIONNEL (V-VI)	45 592,20	23 942,07

01400 -GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
5-TOTALDES PRODUITS (I+III+V)	11 036 845,17	11 119 076,50
6-TOTALDES CHARGES (II+IV+VI)	10 325 244,08	10 167 162,70
RESULTAT DE L'EXERCICE(5-6)	711 601,09	951 913,80

ANNEXE

GED

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Helios
Le Trésor Public au Service du Secteur Local

I-5
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2014

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Créditeur			Solde Débiteur	Solde Créditeur

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Helios
La Trésor Public au Service du Secteur Local

01400 -GUEBWILLER

I-5
Exercice 2014

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2014

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Créditeur			Solde Débiteur	Solde Créditeur

ELP40-110111.v1

20

EXECUTION BUDGETAIRE

01400 -GUEBWILLER

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	*SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*TOTAL DES SECTIONS*
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 913 000,00	11 857 478,30	15 770 478,30
Titres de recettes émis (b)	2 499 197,92	11 223 914,41	13 723 112,33
Réductions de titres (c)	0,00	124 722,53	124 722,53
Recettes nettes (d = b -c)	2 499 197,92	11 099 191,88	13 598 389,80
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 913 000,00	11 857 478,30	15 770 478,30
Mandats émis (f)	1 595 161,60	10 497 066,03	12 092 227,63
Annulations de mandats (g)	3 700,83	109 475,24	113 176,07
Dépenses nettes (h = f -g)	1 591 460,77	10 387 590,79	11 979 051,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent	907 737,15	711 601,09	1 619 338,24
(h -d) Déficit			

01400 -GUEBWILLER

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement	-1 135 998,56	0,00	907 737,15	0,00	-228 261,41
Fonctionnement	1 860 301,18	1 121 953,58	711 601,09	0,00	1 449 948,69
TOTAL I	724 302,62	1 121 953,58	1 619 338,24	0,00	1 221 687,28
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
.					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
.					
POMPES FUNEBRES GUEBWILLER					
Investissement					
Fonctionnement	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89
Sous-Total	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89

01400 -GUEBWILLER

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
TOTAL III	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89
TOTAL I + II + III	767 707,31	1 121 953,58	1 603 490,44	0,00	1 249 244,17

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 –GUEBWILLER

Etat A1 / II–3
Exercice 2014
Page gauche 26

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilees	512 000,00		512 000,00
20	Immobilisations incorporelles	115 274,30	157 000,00	272 274,30
204	Subventions d'équipementversées	19 089,00		19 089,00
21	Immobilisations corporelles	577 907,96	175 000,00	752 907,96
23	Immobilisations en cours	898 083,51	70 000,00	968 083,51
27	Autres immobilisations financières		22 000,00	22 000,00
SOUS–TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 122 354,77	424 000,00	2 546 354,77
458101	Opération pour compte tiers n° 458101	51 000,00	70 000,00	121 000,00
SOUS–TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	51 000,00	70 000,00	121 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 173 354,77	494 000,00	2 667 354,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	83 510,00		83 510,00
041	Opérations patrimoniales	26 136,67		26 136,67
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	109 646,67		109 646,67
001	Solde d'exécutionde la section d'invest	1 135 998,56		1 135 998,56
TOTAL GENERAL		3 419 000,00	494 000,00	3 913 000,00

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 –GUEBWILLER

Etat A1 / II–3
Exercice 2014
Page droite 26

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
16	512 000,00	506 294,92	2 752,89	503 542,03	8 457,97
20	272 274,30	44 841,02	257,76	44 583,26	227 691,04
204	19 089,00	4 089,00		4 089,00	15 000,00
21	752 907,96	390 196,73		390 196,73	362 711,23
23	968 083,51	540 152,37	690,18	539 462,19	428 621,32
27	22 000,00				22 000,00
SOUS–TOTAL	2 546 354,77	1 485 574,04	3 700,83	1 481 873,21	1 064 481,56
458101	121 000,00				121 000,00
SOUS–TOTAL	121 000,00				121 000,00
TOTAL	2 667 354,77	1 485 574,04	3 700,83	1 481 873,21	1 185 481,56
040	83 510,00	83 450,89		83 450,89	59,11
041	26 136,67	26 136,67		26 136,67	
TOTAL	109 646,67	109 587,56		109 587,56	59,11
001	1 135 998,56				1 135 998,56
TOTAL GENERAL	3 913 000,00	1 595 161,60	3 700,83	1 591 460,77	2 321 539,23

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 -GUEBWILLER

Etat A2 / II-3
Exercice 2014
Page gauche 27

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	1 501 833,17	22 000,00	1 523 833,17
13	Subventions d'investissement	484 837,00		484 837,00
16	Emprunts et dettes assimilees		440 000,00	440 000,00
27	Autres immobilisations financières	12 229,00		12 229,00
024	Produits de cessions (recettes)	6 128,30	-6 378,30	-250,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 005 027,47	455 621,70	2 460 649,17
458201	Opération pour compte tiers n° 458201	51 000,00	70 000,00	121 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	51 000,00	70 000,00	121 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 056 027,47	525 621,70	2 581 649,17
021	Virement de la section de fonctionnement	916 000,00	-38 000,00	878 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	420 835,86	6 378,30	427 214,16
041	Opérations patrimoniales	26 136,67		26 136,67
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 362 972,53	-31 621,70	1 331 350,83
TOTAL GENERAL		3 419 000,00	494 000,00	3 913 000,00

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 -GUEBWILLER

Etat A2 / II-3
Exercice 2014
Page droite 27

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 -3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 -4
10	1 523 833,17	1 524 348,54		1 524 348,54	-515,37
13	484 837,00	509 438,75		509 438,75	-24 601,75
16	440 000,00				440 000,00
27	12 229,00	12 276,61		12 276,61	-47,61
024	-250,00				-250,00
SOUS-TOTAL	2 460 649,17	2 046 063,90		2 046 063,90	414 585,27
458201	121 000,00				121 000,00
SOUS-TOTAL	121 000,00				121 000,00
TOTAL	2 581 649,17	2 046 063,90		2 046 063,90	535 585,27
021	878 000,00				878 000,00
040	427 214,16	426 997,35		426 997,35	216,81
041	26 136,67	26 136,67		26 136,67	
TOTAL	1 331 350,83	453 134,02		453 134,02	878 216,81
TOTAL GENERAL	3 913 000,00	2 499 197,92		2 499 197,92	1 413 802,08

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 –GUEBWILLER

Etat A3 / II–3
Exercice 2014
Page gauche 28

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	3 192 000,00	63 100,00	3 255 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 423 000,00		5 423 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 157 000,00		1 157 000,00
66	Charges financières	683 000,00		683 000,00
67	Charges exceptionnelles	26 417,14		26 417,14
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	7 747,00		7 747,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 489 164,14	63 100,00	10 552 264,14
023	Virement à la section d'investissement(	916 000,00	-38 000,00	878 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	420 835,86	6 378,30	427 214,16
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 336 835,86	-31 621,70	1 305 214,16
TOTAL GENERAL		11 826 000,00	31 478,30	11 857 478,30

Page 28
HEL146-110111.v1

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 –GUEBWILLER

Etat A3 / II–3
Exercice 2014
Page droite 28

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
011	3 255 100,00	3 186 165,16	77 707,49	3 108 457,67	146 642,33
012	5 423 000,00	5 178 945,90	2 353,44	5 176 592,46	246 407,54
65	1 157 000,00	1 006 625,94	15 370,00	991 255,94	165 744,06
66	683 000,00	678 718,50	14 044,31	664 674,19	18 325,81
67	26 417,14	11 867,10		11 867,10	14 550,04
68	7 747,00	7 746,08		7 746,08	0,92
TOTAL	10 552 264,14	10 070 068,68	109 475,24	9 960 593,44	591 670,70
023	878 000,00				878 000,00
042	427 214,16	426 997,35		426 997,35	216,81
TOTAL	1 305 214,16	426 997,35		426 997,35	878 216,81
TOTAL GENERAL	11 857 478,30	10 497 066,03	109 475,24	10 387 590,79	1 469 887,51

Page 28
HEL246-11

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 –GUEBWILLER

Etat A4 / II–3
Exercice 2014
Page gauche 29

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	90 000,00		90 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven	632 430,00		632 430,00
73	Impots et taxes	5 709 503,00		5 709 503,00
74	Dotations et participations	3 601 009,00	8 000,00	3 609 009,00
75	Autres produits de gestion courante	785 183,40		785 183,40
76	Produits financiers	166 770,00		166 770,00
77	Produits exceptionnels	11 500,00	23 478,30	34 978,30
78	Reprises sur amortissements et provision	7 747,00		7 747,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 004 142,40	31 478,30	11 035 620,70
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	83 510,00		83 510,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	83 510,00		83 510,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	738 347,60		738 347,60
TOTAL GENERAL		11 826 000,00	31 478,30	11 857 478,30

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 –GUEBWILLER

Etat A4 / II–3
Exercice 2014
Page droite 29

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
013	90 000,00	62 346,71		62 346,71	27 653,29
70	632 430,00	742 950,64	95 915,15	647 035,49	-14 605,49
73	5 709 503,00	5 773 621,88	4 292,00	5 769 329,88	-59 826,88
74	3 609 009,00	3 604 455,46	7 250,00	3 597 205,46	11 803,54
75	785 183,40	761 906,95	17 145,38	744 761,57	40 421,83
76	166 770,00	164 734,28		164 734,28	2 035,72
77	34 978,30	30 447,60	120,00	30 327,60	4 650,70
78	7 747,00				7 747,00
TOTAL	11 035 620,70	11 140 463,52	124 722,53	11 015 740,99	19 879,71
042	83 510,00	83 450,89		83 450,89	59,11
TOTAL	83 510,00	83 450,89		83 450,89	59,11
002	738 347,60				738 347,60
TOTAL GENERAL	11 857 478,30	11 223 914,41	124 722,53	11 099 191,88	758 286,42

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
1641	Emprunts en euros	494 398,63	2 752,89	491 645,74
16818	Autres emprunts -autres prêteurs	7 957,05		7 957,05
16873	Autres dettes -Département	3 939,24		3 939,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilees	506 294,92	2 752,89	503 542,03
202	Frais liés à la réalisation des document	3 307,34	257,76	3 049,58
2031	Frais d'études	29 970,00		29 970,00
2033	Frais d'insertion	2 387,28		2 387,28
2051	Concessions et droits similaires	9 176,40		9 176,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	44 841,02	257,76	44 583,26
20422	Bâtiments et installations	4 089,00		4 089,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipementversées	4 089,00		4 089,00
21318	Autres batiments publics	11 629,97		11 629,97
2135	Installations générales agencements et a	18 171,20		18 171,20
2138	Autres constructions	12 000,00		12 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 761,98		1 761,98
2152	Installations de voirie	35 258,03		35 258,03
21538	Autres réseaux	1 464,00		1 464,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendiee	20 446,69		20 446,69
21571	Matériel et outillage de voirie -matéri	131 559,51		131 559,51
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 221,84		7 221,84
2158	Autres installations matériel et outilla	22 357,92		22 357,92
2161	Oeuvres et objets d'art	2 200,00		2 200,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	2 394,89		2 394,89
2182	Matériel de transport	11 511,96		11 511,96

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
2183	Matériel de bureau et matériel informati	17 034,48		17 034,48
2184	Mobilier	41 935,33		41 935,33
2188	Autres immobilisations corporelles	53 248,93		53 248,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	390 196,73		390 196,73
2313	Constructions	362 603,93	690,18	361 913,75
2315	Installations matériels et outillage tec	177 548,44		177 548,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	540 152,37	690,18	539 462,19
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 485 574,04	3 700,83	1 481 873,21
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 485 574,04	3 700,83	1 481 873,21
139151	Subventions d'équipementtransférées au	22 432,00		22 432,00
13918	Subventions d'équipementtransférées au	11 078,00		11 078,00
21311	Hôtel de ville	10 421,28		10 421,28
21318	Autres batiments publics	24 621,91		24 621,91
2135	Installations générales agencements et a	14 897,70		14 897,70
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	83 450,89		83 450,89
21318	Autres batiments publics	12 743,38		12 743,38
2152	Installations de voirie	3 944,89		3 944,89
2315	Installations matériels et outillage tec	9 448,40		9 448,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	26 136,67		26 136,67
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	109 587,56		109 587,56
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	1 595 161,60	3 700,83	1 591 460,77

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutee (	372 325,44		372 325,44
10223	Taxe locale d'équipement	30 069,52		30 069,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 121 953,58		1 121 953,58
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	1 524 348,54		1 524 348,54
1321	Etat et Etablissements Nationaux	5 000,00		5 000,00
1322	Région	320 320,75		320 320,75
1323	Département	94 281,00		94 281,00
13251	GFP de rattachement	45 000,00		45 000,00
1342	Fonds affectés à l'équipementnon transf	44 837,00		44 837,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	509 438,75		509 438,75
274	Prêts	830,69		830,69
276351	Créances sur GFP de rattachement	7 029,00		7 029,00
276358	Créances sur autres regroupements	4 416,92		4 416,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	12 276,61		12 276,61
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTÉS SANS OPERATIONS	2 046 063,90		2 046 063,90
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 046 063,90		2 046 063,90
192	Plus ou moins-valuessur cessions d'immo	234,19		234,19
2183	Matériel de bureau et matériel informati	15,81		15,81
271	Titres immobilisés -droit de propriété	6 128,30		6 128,30
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	1 118,95		1 118,95
28031	Amortissements frais d'études	89 765,86		89 765,86
28033	Amortissements frais d'insertion	70,00		70,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	7 368,14		7 368,14
280422	Bâtiments et installations	34 000,00		34 000,00

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
28051	Concessions et droits similaires	8 004,82		8 004,82
28121	Amortissements plantations d'arbreset d	1 374,91		1 374,91
28135	Amortissements installations générales a	37 803,00		37 803,00
281568	Amortissements autre matériel et outilla	3 174,00		3 174,00
281571	Matériel roulant	31 760,00		31 760,00
281578	Amortissements autre matériel et outilla	6 092,00		6 092,00
28158	Autres installations matériel et outilla	32 409,35		32 409,35
28182	Matériel de transport	49 874,47		49 874,47
28183	Matériel de bureau et matériel informati	54 407,43		54 407,43
28184	Mobilier	35 298,13		35 298,13
28188	Amortissements autres immobilisations co	28 097,99		28 097,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	426 997,35		426 997,35
2031	Frais d'études	25 275,55		25 275,55
2033	Frais d'insertion	861,12		861,12
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	26 136,67		26 136,67
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	453 134,02		453 134,02
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	2 499 197,92		2 499 197,92

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
5042	Achats de prestations de services -autr	624 102,64		624 102,64
50611	Achats non stockés de fournitures non st	81 934,62		81 934,62
50612	Achats non stockés de fournitures non st	535 946,71	2 877,25	533 069,46
50621	Achats non stockés de combustibles	1 729,56		1 729,56
50622	Achats non stockés de carburants	75 390,49		75 390,49
50623	Achats non stockés d'alimentation	7 685,36		7 685,36
50624	Achats non stockés de produits de traite	20 764,79		20 764,79
50628	Achats d'autres fournitures non stockées	17 216,13		17 216,13
50631	Achats non stockés de fournitures d'entr	23 117,57		23 117,57
50632	Achats non stockés de fournitures de pet	275 480,41	6 297,05	269 183,36
50633	Achats non stockés de fournitures de voi	15 551,01	2 274,94	13 276,07
50636	Achats non stockés de vêtements de trava	13 462,85	136,37	13 326,48
5064	Achats non stockés de fournitures admini	24 671,88		24 671,88
5065	Achats non stockés de livres disques cas	34 786,20		34 786,20
5067	Achats non stockés de fournitures scolai	23 295,91		23 295,91
5068	Achats non stockés d'autres matières et	71,20		71,20
511	Contrats prestations de services	141 211,47	16 779,79	124 431,68
5132	Services extérieurs -locations immobili	661,00		661,00
5135	Services extérieurs -locations mobilièr	56 619,55		56 619,55
51521	Services extérieurs -entretien et répar	20 144,40		20 144,40
51522	Services extérieurs -entretien et répar	54 825,66	2 449,65	52 376,01
51523	Services extérieurs -entretien et répar	69 769,65	6 225,18	63 544,47
51524	Services extérieurs -entretien et répar	126 751,02	11 200,00	115 551,02
51551	Services extérieurs -entretien et répar	22 134,17	65,78	22 068,39

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
51558	Services extérieurs -entretien et répar	10 200,16		10 200,16
5156	Services extérieurs -maintenance	72 722,58	1 615,10	71 107,48
516	Primes d'assurance	106 069,83	10 732,03	95 337,80
517	Services extérieurs -études et recherch	40 147,47		40 147,47
5182	Services extérieurs -divers -documenta	12 710,74		12 710,74
5184	Services extérieurs -divers -versement	18 436,12	2 595,75	15 840,37
5188	Services extérieurs -autres frais diver	146 442,35	7 420,54	139 021,81
5225	Indemnités au comptable et aux régisseur	2 686,54		2 686,54
5226	Rémunération d'intermédiaireset honorai	8 587,64		8 587,64
5227	Rémunération d'intermédiaireset honorai	1 287,00		1 287,00
5231	Publicité publications relations publiqu	15 711,88	4 509,50	11 202,38
5232	Publicité publications relations publiqu	20 600,16		20 600,16
5233	Publicité publications relations publiqu	52 549,41		52 549,41
5236	Publicité publications relations publiqu	55 232,04	826,20	54 405,84
5238	Publicité publications relations publiqu	4 295,72		4 295,72
5247	Transports -transports collectifs	51 336,80		51 336,80
5251	Déplacements missions et réceptions -vo	3 544,65		3 544,65
5256	Déplacements missions et réceptions -mi	810,33		810,33
5257	Déplacements missions et réceptions -ré	29 212,77	144,00	29 068,77
5261	Frais d'affranchissement	28 810,86		28 810,86
5262	Frais de télécommunications	64 972,34		64 972,34
527	Autres services extérieurs -services ba	78,30		78,30
5281	Autres services extérieurs -concours di	25 222,02		25 222,02
5282	Autres services exterieurs -frais gardi	10 259,61		10 259,61

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
5283	Autres services extérieurs -frais de ne	19 604,24		19 604,24
5284	Divers -redevances pour services rendus	21 269,96		21 269,96
52878	Remboursement de frais à d'autres organi	21 071,17	1 258,36	19 812,81
53512	Impôts directs -taxes foncières	67 661,00		67 661,00
5355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 159,74		2 159,74
5358	Autres droits administration des impôts	266,00		266,00
537	Autres impôts taxes et versements assimi	4 881,48	300,00	4 581,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 186 165,16	77 707,49	3 108 457,67
5218	Autre personnel extérieur au service	11 347,84	2 353,44	8 994,40
5332	Cotisations versées au FNAL	14 785,51		14 785,51
5333	Participation des employeurs à la format	120,00		120,00
5336	Cotisation au centre national et au cent	54 614,21		54 614,21
5338	Autres impôts taxes et versements assimi	9 058,01		9 058,01
54111	Personnel titulaire -rémunération princ	2 599 775,75		2 599 775,75
54112	Personnel titulaire -nbi supplément fam	66 688,93		66 688,93
54118	Personnel titulaire -autres indemnités	589 332,42		589 332,42
54131	Personnel non titulaire -rémunération	120 072,89		120 072,89
54162	Emplois d'avenir	12 274,42		12 274,42
54168	Autres emplois d'insertion	189 353,40		189 353,40
5417	Personnel non titulaire -rémunération d	31 117,86		31 117,86
5451	Charges sécurite sociale et prévoyance c	520 948,45		520 948,45
5453	Cotisations aux caisses de retraites	790 623,46		790 623,46
5454	Charges sécurite sociale et prévoyance c	21 826,72		21 826,72
5455	Charges securite sociale & prevoyance-Co	73 124,08		73 124,08

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
5456	Charges sécurite sociale et prévoyance v	9 406,00		9 406,00
5457	Charges sécurité sociale cotisations soc	1 629,31		1 629,31
5475	Autres charges sociales -médecine du tr	15 472,55		15 472,55
5478	Autres charges sociales diverses	47 374,09		47 374,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 178 945,90	2 353,44	5 176 592,46
5531	Indemnités des maires adjoints et consei	149 250,44		149 250,44
5532	Frais de mission des maires adjoints et	1 184,10		1 184,10
5533	Cotisations de retraite des maires adjoi	11 428,92		11 428,92
5534	Cotisations de sécurité sociale des mair	9 843,09		9 843,09
5535	Frais de formation des maires adjoints e	380,00		380,00
6553	Contingents et participations obligatoir	238 266,00		238 266,00
6554	Contingents et participations obligatoir	215 527,18	7 819,00	207 708,18
6558	Contingents et participations obligatoir	21 107,75		21 107,75
657362	Centre communal d'actionssociales (CCAS	77 000,00		77 000,00
65738	Subventions de fonctionnement aux organi	350,00		350,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	282 286,85	7 551,00	274 735,85
658	Charges diverses de gestion courante	1,61		1,61
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	1 006 625,94	15 370,00	991 255,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	549 416,30	14 044,30	535 372,00
66112	Intérêts -rattachement des icne	124 568,33		124 568,33
6615	Charges d'intérêts des comptes courants	3 126,12		3 126,12
665	Escomptes accordés	32,75	0,01	32,74
668	Autres charges financières	1 575,00		1 575,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	678 718,50	14 044,31	664 674,19

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
5714	Charges exceptionnelles bourses et prix	8 492,43		8 492,43
5718	Charges exceptionnelles -autres charges	1 765,24		1 765,24
673	Charges exceptionnelles -titres annulés	1 609,43		1 609,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	11 867,10		11 867,10
6817	Dotations provisions dépréciation des ac	7 746,08		7 746,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux Amortissements et aux prov	7 746,08		7 746,08
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 070 068,68	109 475,24	9 960 593,44
675	Charges exceptionnelles -valeurs compta	6 144,11		6 144,11
676	Différences sur réalisations (positives)	234,19		234,19
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	420 619,05		420 619,05
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	426 997,35		426 997,35
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	426 997,35		426 997,35
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	10 497 066,03	109 475,24	10 387 590,79

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
5419	Remboursements sur rémunérations du pers	62 346,71		62 346,71
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	62 346,71		62 346,71
7022	Ventes récoltes et produits forestiers -	204 182,60		204 182,60
7023	Ventes recoltes et produits forestiers -	5 521,65		5 521,65
70311	Utilisation du domaine -concession dans	42 277,50		42 277,50
70312	Utilisation du domaine -redevances funé	65,00	65,00	
70323	Utilisation domaine -redevance d'occupa	13 029,85		13 029,85
7035	Utilisation du domaine -locations de dr	24 050,29		24 050,29
70388	Utilisation du domaine -autres redevanc	13 718,48		13 718,48
704	Travaux	868,42		868,42
7062	Prestation services redevances et droits	15 666,25		15 666,25
7067	Prestations services -redevances et dro	271 849,10	118,35	271 730,75
70688	Prestations de services autres prestatio	11 070,15		11 070,15
70841	Mise à disposition de personnel facturée	89 059,84	78 153,93	10 905,91
70872	Remboursement de frais par les budgets a	19 367,19	17 577,87	1 789,32
70878	Autres produits -remboursement de frais	29 901,72		29 901,72
7088	Autres produits d'activitésannexes (abo	2 322,60		2 322,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	742 950,64	95 915,15	647 035,49
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 030 621,00	4 292,00	3 026 329,00
7321	Attribution de compensation	2 218 220,00		2 218 220,00
7323	F.N.G.I.R.	50 027,00		50 027,00
7336	Taxes services publics et domaine -droi	26 501,35		26 501,35
7337	Taxes services publics et domaine -droi	11 147,10		11 147,10
7343	Taxes et participations liées à urbanisa	4 292,00		4 292,00

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
7351	Impôts et taxes production énergetique e	190 493,23		190 493,23
7368	Taxes localé sur la publicité extérieure	2 784,64		2 784,64
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	239 535,56		239 535,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	5 773 621,88	4 292,00	5 769 329,88
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	1 771 154,00		1 771 154,00
74121	Dotation de solidarité rurale	289 102,00		289 102,00
74123	Dotation globale fonctionnement (DGF) de	499 826,00		499 826,00
74127	Dotation nationale de péréquation	287 736,00		287 736,00
74718	Autres participations de l'Etat	195 123,39		195 123,39
7472	Participations -Régions	35 943,50	7 250,00	28 693,50
7473	Participations -Départements	17 000,00		17 000,00
74758	Participation -Autres Groupements	11 000,00		11 000,00
7478	Participations -autres organismes	221 687,57		221 687,57
748313	Dotation de compensation de la réforme d	26 304,00		26 304,00
74832	Attribution du fonds Départemental de la	66 292,00		66 292,00
74833	Etat Compensation au titre de contributi	71 190,00		71 190,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	18 460,00		18 460,00
74835	Etat compensation au titre des exonéerat	93 637,00		93 637,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	3 604 455,46	7 250,00	3 597 205,46
751	Redevances pour concessions brevets lice	392 777,30		392 777,30
752	Autres produits de gestion courante -re	361 172,53	14 931,86	346 240,67
757	Autres produits de la gestion courante -	3 814,00		3 814,00
758	Produits divers de gestion courante	4 143,12	2 213,52	1 929,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	761 906,95	17 145,38	744 761,57

01400 GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
761	Produits financiers-produitsdes partici	148 199,40		148 199,40
7621	Produits des autres immobilisations fina	969,84		969,84
764	Produits financiers -revenus des valeur	667,94		667,94
7688	Autres	14 897,10		14 897,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	164 734,28		164 734,28
7713	Produits exceptionnels sur opérations ge	17 100,00		17 100,00
7714	Produits exceptionnels sur opérations ge	1 747,79		1 747,79
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	0,40		0,40
775	Produits exceptionnels -produits des ce	6 498,30	120,00	6 378,30
7788	Produits exceptionnels divers	5 101,11		5 101,11
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	30 447,60	120,00	30 327,60
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 140 463,52	124 722,53	11 015 740,99
722	Travaux en régie -immobilisations corpo	49 940,89		49 940,89
777	Quote-partdes subventions d'investissem	33 510,00		33 510,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	83 450,89		83 450,89
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	83 450,89		83 450,89
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	11 223 914,41	124 722,53	11 099 191,88

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

III-
Exercice 2014

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
1021	Dotation		19 500 392,33						19 500 392,33		19 500 392,33
10222	FCTVA		11 224 734,19				372 325,44		11 597 059,63		11 597 059,63
10223	TLE		1 192 665,16				30 069,52		1 222 734,68		1 222 734,68
10228	Autres fonds d investissement		3 237,70						3 237,70		3 237,70
	Sous Total compte 1022		12 420 637,05				402 394,96		12 823 032,01		12 823 032,01
10251	Dons et legs en capital		226 102,69						226 102,69		226 102,69
	Sous Total compte 1025		226 102,69						226 102,69		226 102,69
	Sous Total compte 102		32 147 132,07				402 394,96		32 549 527,03		32 549 527,03
1068	Excédt de fonctionnement capitalisé		47 442 453,14				1 121 953,58		48 564 406,72		48 564 406,72
	Sous Total compte 106		47 442 453,14				1 121 953,58		48 564 406,72		48 564 406,72
	Sous Total compte 10		79 589 585,21				1 524 348,54		81 113 933,75		81 113 933,75
110	Report à nouveau solde créditeur		908 387,38		1 121 953,58 951 913,80				1 121 953,58 1 860 301,18		738 347,60
	Sous Total compte 11		908 387,38		1 121 953,58 951 913,80				1 121 953,58 1 860 301,18		738 347,60

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
12	Résultat exercice excéd déficit		951 913,80	951 913,80				951 913,80	951 913,80		0,00
	Sous Total compte 12		951 913,80	951 913,80				951 913,80	951 913,80		0,00
13151	Subv équipt transf GFP rattachement		112 164,00						112 164,00		112 164,00
	Sous Total compte 1315		112 164,00						112 164,00		112 164,00
1318	Subv équipt transf -autres subv		55 387,92						55 387,92		55 387,92
	Sous Total compte 131		167 551,92						167 551,92		167 551,92
1321	Etat et EPN		1 024 900,77				5 000,00		1 029 900,77		1 029 900,77
1322	Région		2 936 575,18				320 320,75		3 256 895,93		3 256 895,93
1323	Dépt		2 260 524,91				94 281,00		2 354 805,91		2 354 805,91
13251	GFP de rattachement		2 865,00				45 000,00		47 865,00		47 865,00
	Sous Total compte 1325		2 865,00				45 000,00		47 865,00		47 865,00
1328	Autres		313 094,96						313 094,96		313 094,96
	Sous Total compte 132		6 537 960,82				464 601,75		7 002 562,57		7 002 562,57

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
1341	Dotation d'équipementterritoires rur aux		9 744,54						9 744,54		9 744,54
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		854 018,29				44 837,00		898 855,29		898 855,29
1345	Fds afftés non transf part non réal a ire		290 653,90						290 653,90		290 653,90
	Sous Total compte 134		1 154 416,73				44 837,00		1 199 253,73		1 199 253,73
1388	Autres subv invest non transf autres		693 641,49						693 641,49		693 641,49
	Sous Total compte 138		693 641,49						693 641,49		693 641,49
139151	Subv équipt transf -GFP de rattach	11 216,00				22 432,00		33 648,00		33 648,00	
	Sous Total compte 13915	11 216,00				22 432,00		33 648,00		33 648,00	
13918	Subv équipt transf autres	620,00				11 078,00		11 698,00		11 698,00	
	Sous Total compte 1391	11 836,00				33 510,00		45 346,00		45 346,00	
	Sous Total compte 139	11 836,00				33 510,00		45 346,00		45 346,00	
	Sous Total compte 13	11 836,00	8 553 570,96			33 510,00	509 438,75	45 346,00	9 063 009,71		9 017 663,71
1641	Emprunts en euros		5 697 255,71			494 398,63	2 752,89	494 398,63	5 700 008,60		5 205 609,97

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 164		5 697 255,71			494 398,63	2 752,89	494 398,63	5 700 008,60		5 205 609,97
16818	Autres empts -autres prêteurs		48 951,89			7 957,05		7 957,05	48 951,89		40 994,84
	Sous Total compte 1681		48 951,89			7 957,05		7 957,05	48 951,89		40 994,84
16873	Autres dettes -Dépt		130 728,02			3 939,24		3 939,24	130 728,02		126 788,78
	Sous Total compte 1687		130 728,02			3 939,24		3 939,24	130 728,02		126 788,78
16884	Int sur empts étab crédit				124 568,33				124 568,33		124 568,33
	Sous Total compte 1688				124 568,33				124 568,33		124 568,33
	Sous Total compte 168		179 679,91		124 568,33		11 896,29	11 896,29	304 248,24		292 351,95
	Sous Total compte 16		5 876 935,62		124 568,33		506 294,92	506 294,92	6 004 256,84		5 497 961,92
192	Plus ou moins-valuescessions immo		194 080,34				234,19		194 314,53		194 314,53
	Sous Total compte 19		194 080,34				234,19		194 314,53		194 314,53
	Total classe 1	11 836,00	96 074 473,31	2 073 867,38	1 076 482,13	539 804,92	2 036 774,37	2 625 508,30	99 187 729,81	45 346,00	96 607 567,51
202	Frais réalisation doc urb et num cada st	11 675,61				3 307,34	257,76	14 982,95	257,76	14 725,19	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
2031	Frais d'études	171 397,82				29 970,00	25 275,55	201 367,82	25 275,55	176 092,27	
2033	Frais d'insertion	5 189,78				2 387,28	861,12	7 577,06	861,12	6 715,94	
	Sous Total compte 203	176 587,60				32 357,28	26 136,67	208 944,88	26 136,67	182 808,21	
204112	Bâtiments et installations	66 955,62						66 955,62		66 955,62	
	Sous Total compte 20411	66 955,62						66 955,62		66 955,62	
	Sous Total compte 2041	66 955,62						66 955,62		66 955,62	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	7 368,14						7 368,14		7 368,14	
20422	Bâtiments et installations	223 149,65				4 089,00		227 238,65		227 238,65	
	Sous Total compte 2042	230 517,79				4 089,00		234 606,79		234 606,79	
	Sous Total compte 204	297 473,41				4 089,00		301 562,41		301 562,41	
2051	Concessions et droits similaires	194 009,95				9 176,40		203 186,35		203 186,35	
	Sous Total compte 205	194 009,95				9 176,40		203 186,35		203 186,35	
2088	Autres immobilisations incorporelles	37 131,56						37 131,56		37 131,56	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 208	37 131,56						37 131,56		37 131,56	
	Sous Total compte 20	716 878,13				48 930,02	26 394,43	765 808,15	26 394,43	739 413,72	
2111	Terrains nus	522 962,47						522 962,47		522 962,47	
2112	Terrains de voirie	80 832,01						80 832,01		80 832,01	
2113	Terr aménagés autres que voirie	157 997,00						157 997,00		157 997,00	
2116	Cimetières	9 525,01						9 525,01		9 525,01	
2117	Bois et forêts	419 654,38						419 654,38		419 654,38	
	Sous Total compte 211	1 190 970,87						1 190 970,87		1 190 970,87	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	66 551,77						66 551,77		66 551,77	
2128	Autres agenct et aménagt terrains	709 855,52						709 855,52		709 855,52	
	Sous Total compte 212	776 407,29						776 407,29		776 407,29	
21311	Hôtel de ville	2 695 364,19				10 421,28		2 705 785,47		2 705 785,47	
21312	Batiments scolaires	5 021 371,96						5 021 371,96		5 021 371,96	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
21316	Construct-batimentspublics-equipteimet	300 607,90						300 607,90		300 607,90	
21318	Autres batiments publics	17 003 713,19				48 995,26		17 052 708,45		17 052 708,45	
	Sous Total compte 2131	25 021 057,24				59 416,54		25 080 473,78		25 080 473,78	
2135	Instal gales agenct amégts const	1 325 599,75				33 068,90		1 358 668,65		1 358 668,65	
2138	Autres constructions	1 541 600,51				12 000,00		1 553 600,51		1 553 600,51	
	Sous Total compte 213	27 888 257,50				104 485,44		27 992 742,94		27 992 742,94	
2151	Réseaux de voirie	33 007 382,30				1 761,98		33 009 144,28		33 009 144,28	
2152	Installations de voirie	999 434,33				39 202,92		1 038 637,25		1 038 637,25	
21532	Réseaux assainissement	50 857,61						50 857,61		50 857,61	
21534	Réseaux électrification	227 311,22						227 311,22		227 311,22	
21538	Autres réseaux	158 006,17				1 464,00		159 470,17		159 470,17	
	Sous Total compte 2153	436 175,00				1 464,00		437 639,00		437 639,00	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	55 602,38				20 446,69		76 049,07		76 049,07	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 2156	55 602,38				20 446,69		76 049,07		76 049,07	
21571	Mat outil voirie mat roulant	333 485,96				131 559,51		465 045,47		465 045,47	
21578	Autre mat et outillage de voirie	71 925,01				7 221,84		79 146,85		79 146,85	
	Sous Total compte 2157	405 410,97				138 781,35		544 192,32		544 192,32	
2158	Autres instal mat outil tech	684 049,52				22 357,92		706 407,44		706 407,44	
	Sous Total compte 215	35 588 054,50				224 014,86		35 812 069,36		35 812 069,36	
2161	Oeuvres et objets d'art	305 263,36				2 200,00		307 463,36		307 463,36	
2162	Fonds anciens des bibliothèques musées	670 756,26				2 394,89		673 151,15		673 151,15	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	2 858,03						2 858,03		2 858,03	
	Sous Total compte 216	978 877,65				4 594,89		983 472,54		983 472,54	
2182	Mat de transport	1 501 622,24				11 511,96		1 513 134,20		1 513 134,20	
2183	Mat bureau mat informatique	705 936,01			1 491,34	17 034,48	15,81	722 970,49	1 507,15	721 463,34	
2184	Mobilier	1 442 080,84				41 935,33		1 484 016,17		1 484 016,17	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	804 405,68				53 248,93		857 654,61		857 654,61	
	Sous Total compte 218	4 454 044,77			1 491,34	123 730,70	15,81	4 577 775,47	1 507,15	4 576 268,32	
	Sous Total compte 21	70 876 612,58			1 491,34	456 825,89	15,81	71 333 438,47	1 507,15	71 331 931,32	
2313	Constructions	2 441 591,48				362 603,93	690,18	2 804 195,41	690,18	2 803 505,23	
2315	Instal mat outil techn	4 034 830,03				186 996,84		4 221 826,87		4 221 826,87	
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	14 012,48						14 012,48		14 012,48	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	40 453,42						40 453,42		40 453,42	
	Sous Total compte 231	6 530 887,41				549 600,77	690,18	7 080 488,18	690,18	7 079 798,00	
	Sous Total compte 23	6 530 887,41				549 600,77	690,18	7 080 488,18	690,18	7 079 798,00	
2423	Immob mises à dispo EPCI	228 989,76						228 989,76		228 989,76	
	Sous Total compte 242	228 989,76						228 989,76		228 989,76	
243	Immo mise affect régie pers mor auto fin	35 578,62						35 578,62		35 578,62	
246	Immob mises à dispo EPCI	26 970 248,04						26 970 248,04		26 970 248,04	

01400 –GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
2492	Mises à dispo transf compétences		600 319,99					600 319,99			600 319,99
2496	Mises en affectation à EPCI		9 444 547,05						9 444 547,05		9 444 547,05
	Sous Total compte 249		10 044 867,04						10 044 867,04		10 044 867,04
	Sous Total compte 24	27 234 816,42	10 044 867,04					27 234 816,42	10 044 867,04	17 189 949,38	
261	Titres de participation	2 478 000,00						2 478 000,00		2 478 000,00	
266	Autres formes de participation	6 096,00						6 096,00		6 096,00	
	Sous Total compte 26	2 484 096,00						2 484 096,00		2 484 096,00	
271	Titres immob : droit propriété	63 853,14					6 128,30	63 853,14	6 128,30	57 724,84	
274	Prêts	396 101,72					830,69	396 101,72	830,69	395 271,03	
275	Dépôts et cautionnements versés	116 470,80						116 470,80		116 470,80	
276351	Créances sur GFP de rattachement	21 090,00					7 029,00	21 090,00	7 029,00	14 061,00	
276358	Créances sur autres regroupts	94 163,56					4 416,92	94 163,56	4 416,92	89 746,64	
	Sous Total compte 27635	115 253,56					11 445,92	115 253,56	11 445,92	103 807,64	

01400 –GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 2763	115 253,56					11 445,92	115 253,56	11 445,92	103 807,64	
	Sous Total compte 276	115 253,56					11 445,92	115 253,56	11 445,92	103 807,64	
	Sous Total compte 27	691 679,22					18 404,91	691 679,22	18 404,91	673 274,31	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		10 556,66				1 118,95		11 675,61		11 675,61
28031	Amort frais études		12 155,36				89 765,86		101 921,22		101 921,22
28033	Amort frais d'insertion		4 135,95				70,00		4 205,95		4 205,95
	Sous Total compte 2803		16 291,31				89 835,86		106 127,17		106 127,17
2804112	Bâtiments et installations		66 955,62						66 955,62		66 955,62
	Sous Total compte 280411		66 955,62						66 955,62		66 955,62
	Sous Total compte 28041		66 955,62						66 955,62		66 955,62
280421	Biens mobiliers, matériel et études						7 368,14		7 368,14		7 368,14
280422	Bâtiments et installations		83 149,65				34 000,00		117 149,65		117 149,65
	Sous Total compte 28042		83 149,65				41 368,14		124 517,79		124 517,79

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 2804		150 105,27				41 368,14		191 473,41		191 473,41
28051	Concessions et droits similaires		180 315,44				8 004,82		188 320,26		188 320,26
	Sous Total compte 2805		180 315,44				8 004,82		188 320,26		188 320,26
28088	Autres immobilisations incorporelles		21 886,66						21 886,66		21 886,66
	Sous Total compte 2808		21 886,66						21 886,66		21 886,66
	Sous Total compte 280		379 155,34				140 327,77		519 483,11		519 483,11
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbus tes		11 072,58				1 374,91		12 447,49		12 447,49
	Sous Total compte 2812		11 072,58				1 374,91		12 447,49		12 447,49
28135	Amort instal gales agenct amégat cons tru		130 864,00				37 803,00		168 667,00		168 667,00
	Sous Total compte 2813		130 864,00				37 803,00		168 667,00		168 667,00
281568	Amort aut matér outil incend déf civi le		22 830,56				3 174,00		26 004,56		26 004,56
	Sous Total compte 28156		22 830,56				3 174,00		26 004,56		26 004,56
281571	Mat roulant		103 268,00				31 760,00		135 028,00		135 028,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
281578	Amort autre mat outillage de voirie		28 754,48				6 092,00		34 846,48		34 846,48
	Sous Total compte 28157		132 022,48				37 852,00		169 874,48		169 874,48
28158	Autres instal mat outil tech		440 558,41				32 409,35		472 967,76		472 967,76
	Sous Total compte 2815		595 411,45				73 435,35		668 846,80		668 846,80
28182	Mat de transport		634 090,84				49 874,47		683 965,31		683 965,31
28183	Mat bureau mat informatique		587 851,31		1 491,34		54 407,43		1 491,34 642 258,74		640 767,40
28184	Mobilier		377 022,22				35 298,13		412 320,35		412 320,35
28188	Amort autres immobilisations corporel les		436 300,29				28 097,99		464 398,28		464 398,28
	Sous Total compte 2818		2 035 264,66		1 491,34		167 678,02		1 491,34 2 202 942,68		2 201 451,34
	Sous Total compte 281		2 772 612,69		1 491,34		280 291,28		1 491,34 3 052 903,97		3 051 412,63
	Sous Total compte 28		3 151 768,03		1 491,34		420 619,05		1 491,34 3 572 387,08		3 570 895,74
	Total classe 2		108 534 969,76 13 196 635,07		1 491,34 1 491,34		1 055 356,68 466 124,38		109 591 817,78 13 664 250,79		109 543 329,77 13 615 762,78
4011	Fournisseurs		157 775,22		2 958 848,10 3 031 333,22				2 958 848,10 3 189 108,44		230 260,34

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 401		157 775,22	2 958 848,10	3 031 333,22			2 958 848,10	3 189 108,44		230 260,34
4041	Fournis immob		6 550,49	937 208,42	975 190,12			937 208,42	981 740,61		44 532,19
40471	Fournis immob -retenues de garantie		7 106,06	5 025,64	5 759,36			5 025,64	12 865,42		7 839,78
	Sous Total compte 4047		7 106,06	5 025,64	5 759,36			5 025,64	12 865,42		7 839,78
	Sous Total compte 404		13 656,55	942 234,06	980 949,48			942 234,06	994 606,03		52 371,97
408	Fournis factures non parvenues		73 476,66	73 476,66	94 007,75			73 476,66	167 484,41		94 007,75
	Sous Total compte 40		244 908,43	3 974 558,82	4 106 290,45			3 974 558,82	4 351 198,88		376 640,06
4111	Redevables -amiable	73 092,54		424 529,57	373 886,03			497 622,11	373 886,03	123 736,08	
4116	Redevables -contentieux	119 335,29		4 721,88	23 395,60			124 057,17	23 395,60	100 661,57	
	Sous Total compte 411	192 427,83		429 251,45	397 281,63			621 679,28	397 281,63	224 397,65	
4141	Locataires acquéreurs locat -amiable	6 679,04		400 023,13	400 470,33			406 702,17	400 470,33	6 231,84	
4146	Locataires-acquéreurslocat contentieux	306,00		1 447,22	641,72			1 753,22	641,72	1 111,50	
	Sous Total compte 414	6 985,04		401 470,35	401 112,05			408 455,39	401 112,05	7 343,34	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
4151	Traites coupe bois régim forest amiable			27 764,00	20 059,60			27 764,00	20 059,60	7 704,40	
	Sous Total compte 415			27 764,00	20 059,60			27 764,00	20 059,60	7 704,40	
	Sous Total compte 41	199 412,87		858 485,80	818 453,28			1 057 898,67	818 453,28	239 445,39	
421	Personnel -rémunérations dues			3 608 376,27	3 608 376,27			3 608 376,27	3 608 376,27		0,00
427	Personnel -oppositions			21 325,70	21 325,70			21 325,70	21 325,70		0,00
	Sous Total compte 42			3 629 701,97	3 629 701,97			3 629 701,97	3 629 701,97		0,00
431	Sécurite sociale			530 934,72	530 934,72			530 934,72	530 934,72		0,00
437	Autres organismes sociaux			896 470,01	898 640,21			896 470,01	898 640,21		2 170,20
	Sous Total compte 43			1 427 404,73	1 429 574,93			1 427 404,73	1 429 574,93		2 170,20
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	802,38		29 861,53	30 663,61			30 663,91	30 663,61	0,30	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	64,77			64,77			64,77	64,77		0,00
	Sous Total compte 441	867,15		29 861,53	30 728,38			30 728,68	30 728,38	0,30	
44311	Opér particul avec Etat dépenses			1 342,62	4 150,62			1 342,62	4 150,62		2 808,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable	837,00		6 360,00	7 197,00			7 197,00	7 197,00		0,00
	Sous Total compte 4431	837,00		7 702,62	11 347,62			8 539,62	11 347,62		2 808,00
44321	Opér particul avec Région dépenses			849,60	849,60			849,60	849,60		0,00
	Sous Total compte 4432			849,60	849,60			849,60	849,60		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dép			242 516,16	243 413,37			242 516,16	243 413,37		897,21
	Sous Total compte 4433			242 516,16	243 413,37			242 516,16	243 413,37		897,21
44341	Opér part av Etat communes dépenses		934,20	15 500,75	14 566,55			15 500,75	15 500,75		0,00
	Sous Total compte 4434		934,20	15 500,75	14 566,55			15 500,75	15 500,75		0,00
44351	Opér particul grp dépenses		6 986,47	212 345,96	209 540,82			212 345,96	216 527,29		4 181,33
44352	Opér particul avec grp recettes amiable			11 445,92	11 445,92			11 445,92	11 445,92		0,00
44356	Opér particul grp recettes contentieux			11 445,92	11 445,92			11 445,92	11 445,92		0,00
	Sous Total compte 4435		6 986,47	235 237,80	232 432,66			235 237,80	239 419,13		4 181,33
44362	Opér part Etat ce recettes amiable			10 905,91				10 905,91		10 905,91	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 4436			10 905,91				10 905,91		10 905,91	
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			30 000,00	77 000,00			30 000,00	77 000,00		47 000,00
	Sous Total compte 4437			30 000,00	77 000,00			30 000,00	77 000,00		47 000,00
44381	Aut serv organ pub -dépenses			11 608,76	11 608,76			11 608,76	11 608,76		0,00
44382	Aut serv organ pub -recette amiable			97 521,12	95 731,80			97 521,12	95 731,80	1 789,32	
	Sous Total compte 4438			109 129,88	107 340,56			109 129,88	107 340,56	1 789,32	
	Sous Total compte 443	837,00	7 920,67	651 842,72	686 950,36			652 679,72	694 871,03		42 191,31
44551	Etat -TVA à décaisser		3 872,00	39 956,00	37 374,00			39 956,00	41 246,00		1 290,00
	Sous Total compte 4455		3 872,00	39 956,00	37 374,00			39 956,00	41 246,00		1 290,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services			18 915,20	18 915,20			18 915,20	18 915,20		0,00
44567	Etat -crédit de TVA à reporter	150,00		600,00	600,00			750,00	600,00	150,00	
	Sous Total compte 4456	150,00		19 515,20	19 515,20			19 665,20	19 515,20	150,00	
44571	Etat -TVA collectée			59 022,64	59 022,64			59 022,64	59 022,64		0,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 4457			59 022,64	59 022,64			59 022,64	59 022,64		0,00
	Sous Total compte 445	150,00	3 872,00	118 493,84	115 911,84			118 643,84	119 783,84		1 140,00
447	Autres impôts taxes verSEMents assimi lés			153 410,21	153 410,21			153 410,21	153 410,21		0,00
4486	Etat -autres charges à payer		8 119,00	8 119,00	16 000,00			8 119,00	24 119,00		16 000,00
4487	Etat -produits à recevoir	102 981,80		8 000,00	102 981,80			110 981,80	102 981,80	8 000,00	
	Sous Total compte 448	102 981,80	8 119,00	16 119,00	118 981,80			119 100,80	127 100,80		8 000,00
	Sous Total compte 44	104 835,95	19 911,67	969 727,30	1 105 982,59			1 074 563,25	1 125 894,26		51 331,01
451002	POMPES FUNEBRES GUEBWILLER		137 933,69	99 621,02	1 493,90			99 621,02	139 427,59		39 806,57
	Sous Total compte 451		137 933,69	99 621,02	1 493,90			99 621,02	139 427,59		39 806,57
	Sous Total compte 45		137 933,69	99 621,02	1 493,90			99 621,02	139 427,59		39 806,57
4621	Créances cess immob -amiable	52 500,00		6 498,30	58 998,30			58 998,30	58 998,30		0,00
	Sous Total compte 462	52 500,00		6 498,30	58 998,30			58 998,30	58 998,30		0,00
4632	Empt publics -intérets à payer			509 341,82	509 341,82			509 341,82	509 341,82		0,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 463			509 341,82	509 341,82			509 341,82	509 341,82		0,00
466	Excédt de verSEMent		330,00	4 656,00	4 339,18			4 656,00	4 669,18		13,18
46711	Autres comptes créditeurs		6 479,05	917 067,52	928 208,03			917 067,52	934 687,08		17 619,56
	Sous Total compte 4671		6 479,05	917 067,52	928 208,03			917 067,52	934 687,08		17 619,56
46721	Débiteurs divers -amiable	8 681,83		678 793,15	660 475,87			687 474,98	660 475,87	26 999,11	
46726	Débiteurs divers -contentieux	35 215,60		14 897,10	34 982,25			50 112,70	34 982,25	15 130,45	
	Sous Total compte 4672	43 897,43		693 690,25	695 458,12			737 587,68	695 458,12	42 129,56	
	Sous Total compte 467	43 897,43	6 479,05	1 610 757,77	1 623 666,15			1 654 655,20	1 630 145,20	24 510,00	
	Sous Total compte 46	96 397,43	6 809,05	2 131 253,89	2 196 345,45			2 227 651,32	2 203 154,50	24 496,82	
4711	Verst des régisseurs			294 738,05	293 674,05			294 738,05	293 674,05	1 064,00	
4712	Viremts réimputés			10 146,34	10 146,34			10 146,34	10 146,34		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			2 775 836,00	2 775 836,00			2 775 836,00	2 775 836,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			1 771 154,00	1 771 154,00			1 771 154,00	1 771 154,00		0,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
47134	Raet : subv			507 223,07	507 223,07			507 223,07	507 223,07		0,00
47138	Raet : autres			5 221 381,07	5 221 381,07			5 221 381,07	5 221 381,07		0,00
	Sous Total compte 4713			10 275 594,14	10 275 594,14			10 275 594,14	10 275 594,14		0,00
471411	Excédent à réimputer -pers physiques			4 524,18	4 524,18			4 524,18	4 524,18		0,00
	Sous Total compte 47141			4 524,18	4 524,18			4 524,18	4 524,18		0,00
	Sous Total compte 4714			4 524,18	4 524,18			4 524,18	4 524,18		0,00
47171	Recettes relevé BDF -Hors CloHélios		1 366,52	63 333,65	65 488,74			63 333,65	66 855,26		3 521,61
	Sous Total compte 4717		1 366,52	63 333,65	65 488,74			63 333,65	66 855,26		3 521,61
4718	Autres recettes à régulariser		75,00	31 537,09	31 527,06			31 537,09	31 602,06		64,97
	Sous Total compte 471		1 441,52	10 679 873,45	10 680 954,51			10 679 873,45	10 682 396,03		2 522,58
47211	DACR -rembst annuités emprunts			852 836,13	852 836,13			852 836,13	852 836,13		0,00
47218	DACR -autres dépenses	731,76		269 401,02	270 132,78			270 132,78	270 132,78		0,00
	Sous Total compte 4721	731,76		1 122 237,15	1 122 968,91			1 122 968,91	1 122 968,91		0,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
4722	DACR commission carte bancaire			33,30	33,30			33,30	33,30		0,00
4728	DACR -autres dépenses à régul			8 735,56	8 735,56			8 735,56	8 735,56		0,00
	Sous Total compte 472	731,76		1 131 006,01	1 131 737,77			1 131 737,77	1 131 737,77		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,61		0,37	1,86			1,98	1,86	0,12	
	Sous Total compte 478	1,61		0,37	1,86			1,98	1,86	0,12	
	Sous Total compte 47	733,37	1 441,52	11 810 879,83	11 812 694,14			11 811 613,20	11 814 135,66		2 522,46
4961	Prov dépréciat cptes débiteurs div (n b)		7 919,89		7 746,08				15 665,97		15 665,97
	Sous Total compte 496		7 919,89		7 746,08				15 665,97		15 665,97
	Sous Total compte 49		7 919,89		7 746,08				15 665,97		15 665,97
	Total classe 4	401 379,62	418 924,25	24 901 633,36	25 108 282,79			25 303 012,98	25 527 207,04	303 484,60	527 678,66
5113	Titres spéc de paiemt et assim à enca is	2 932,00		4 440,00	6 192,00			7 372,00	6 192,00	1 180,00	
	Sous Total compte 511	2 932,00		4 440,00	6 192,00			7 372,00	6 192,00	1 180,00	
515	Compte au trésor	730 263,40		12 814 402,96	11 984 038,19			13 544 666,36	11 984 038,19	1 560 628,17	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
51931	Lignes de crédit de trésorerie			760 000,00	760 000,00			760 000,00	760 000,00		0,00
	Sous Total compte 5193			760 000,00	760 000,00			760 000,00	760 000,00		0,00
	Sous Total compte 519			760 000,00	760 000,00			760 000,00	760 000,00		0,00
	Sous Total compte 51	733 195,40		13 578 842,96	12 750 230,19			14 312 038,36	12 750 230,19	1 561 808,17	
5411	Disponibilites chez régisseurs d'avances	7 912,85		12 030,28	12 040,63			19 943,13	12 040,63	7 902,50	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	739,00						739,00		739,00	
	Sous Total compte 541	8 651,85		12 030,28	12 040,63			20 682,13	12 040,63	8 641,50	
	Sous Total compte 54	8 651,85		12 030,28	12 040,63			20 682,13	12 040,63	8 641,50	
580	Opérations d'ordre budgétaires			536 592,91	536 592,91			536 592,91	536 592,91		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			40 897,49	40 897,49			40 897,49	40 897,49		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			95 731,80	95 731,80			95 731,80	95 731,80		0,00
588	Autres virements internes			4 430,52	4 430,52			4 430,52	4 430,52		0,00
	Sous Total compte 58			677 652,72	677 652,72			677 652,72	677 652,72		0,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Total classe 5	741 847,25		14 268 525,96	13 439 923,54			15 010 373,21	13 439 923,54	1 570 449,67	0,00
6042	Achts prest serv autre que terr à amé nag					624 102,64		624 102,64		624 102,64	
	Sous Total compte 604					624 102,64		624 102,64		624 102,64	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					81 934,62		81 934,62		81 934,62	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					535 946,71	2 877,25	535 946,71	2 877,25	533 069,46	
	Sous Total compte 6061					617 881,33	2 877,25	617 881,33	2 877,25	615 004,08	
60621	Achts non stkés combustibles					1 729,56		1 729,56		1 729,56	
60622	Achts non stkés carburants					75 390,49		75 390,49		75 390,49	
60623	Achts non stkés d'aliment					7 685,36		7 685,36		7 685,36	
60624	Achts non stkés produits traitement					20 764,79		20 764,79		20 764,79	
60628	Achts autres fournit non stkées					17 216,13		17 216,13		17 216,13	
	Sous Total compte 6062					122 786,33		122 786,33		122 786,33	
60631	Achts non stkés fournit entretien					23 117,57		23 117,57		23 117,57	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					275 480,41	6 297,05	275 480,41	6 297,05	269 183,36	
60633	Achts non stkés fournit voirie					15 551,01	2 274,94	15 551,01	2 274,94	13 276,07	
60636	Achts non stkés vêtements travail					13 462,85	136,37	13 462,85	136,37	13 326,48	
	Sous Total compte 6063					327 611,84	8 708,36	327 611,84	8 708,36	318 903,48	
6064	Achts non stkés fournit admin					24 671,88		24 671,88		24 671,88	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					34 786,20		34 786,20		34 786,20	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					23 295,91		23 295,91		23 295,91	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					71,20		71,20		71,20	
	Sous Total compte 606					1 151 104,69	11 585,61	1 151 104,69	11 585,61	1 139 519,08	
	Sous Total compte 60					1 775 207,33	11 585,61	1 775 207,33	11 585,61	1 763 621,72	
611	Contrats prestations de services					141 211,47	16 779,79	141 211,47	16 779,79	124 431,68	
6132	Locations immobilières					661,00		661,00		661,00	
6135	Locations mobilières					56 619,55		56 619,55		56 619,55	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 613					57 280,55		57 280,55		57 280,55	
61521	Entretien et réparations de terrains					20 144,40		20 144,40		20 144,40	
61522	Entretien et réparations de bâtiments					54 825,66	2 449,65	54 825,66	2 449,65	52 376,01	
61523	Entretien réparations voies et réseaux					69 769,65	6 225,18	69 769,65	6 225,18	63 544,47	
61524	Entretien réparations de bois et forêts					126 751,02	11 200,00	126 751,02	11 200,00	115 551,02	
	Sous Total compte 6152					271 490,73	19 874,83	271 490,73	19 874,83	251 615,90	
61551	Entretien réparations matériel roulant					22 134,17	65,78	22 134,17	65,78	22 068,39	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					10 200,16		10 200,16		10 200,16	
	Sous Total compte 6155					32 334,33	65,78	32 334,33	65,78	32 268,55	
6156	Maintenance					72 722,58	1 615,10	72 722,58	1 615,10	71 107,48	
	Sous Total compte 615					376 547,64	21 555,71	376 547,64	21 555,71	354 991,93	
616	Primes d'assurance					106 069,83	10 732,03	106 069,83	10 732,03	95 337,80	
617	Etudes et recherches					40 147,47		40 147,47		40 147,47	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
6182	Divers doc générale et technique					12 710,74		12 710,74		12 710,74	
6184	Divers verst à organismes formation					18 436,12	2 595,75	18 436,12	2 595,75	15 840,37	
6188	Autres frais divers					146 442,35	7 420,54	146 442,35	7 420,54	139 021,81	
	Sous Total compte 618					177 589,21	10 016,29	177 589,21	10 016,29	167 572,92	
	Sous Total compte 61					898 846,17	59 083,82	898 846,17	59 083,82	839 762,35	
6218	Autre personnel extérieur au service					11 347,84	2 353,44	11 347,84	2 353,44	8 994,40	
	Sous Total compte 621					11 347,84	2 353,44	11 347,84	2 353,44	8 994,40	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					2 686,54		2 686,54		2 686,54	
6226	Rému interméd honoraires					8 587,64		8 587,64		8 587,64	
6227	Rému interméd honoraires frais act co nt					1 287,00		1 287,00		1 287,00	
	Sous Total compte 622					12 561,18		12 561,18		12 561,18	
6231	Pub public relat publ annonces insert					15 711,88	4 509,50	15 711,88	4 509,50	11 202,38	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonie s					20 600,16		20 600,16		20 600,16	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
6233	Pub public relat publ foires expositi ons					52 549,41		52 549,41		52 549,41	
6236	Pub public relat publ catalog imprimé s					55 232,04	826,20	55 232,04	826,20	54 405,84	
6238	Pub public relat publ divers					4 295,72		4 295,72		4 295,72	
	Sous Total compte 623					148 389,21	5 335,70	148 389,21	5 335,70	143 053,51	
6247	Transports collectifs					51 336,80		51 336,80		51 336,80	
	Sous Total compte 624					51 336,80		51 336,80		51 336,80	
6251	Déplacts missions récep -voyage dépl cts					3 544,65		3 544,65		3 544,65	
6256	Déplacts missions récep -missions					810,33		810,33		810,33	
6257	Déplacts missions récep -réceptions					29 212,77	144,00	29 212,77	144,00	29 068,77	
	Sous Total compte 625					33 567,75	144,00	33 567,75	144,00	33 423,75	
6261	Frais d'affranchissement					28 810,86		28 810,86		28 810,86	
6262	Frais de télécommunications					64 972,34		64 972,34		64 972,34	
	Sous Total compte 626					93 783,20		93 783,20		93 783,20	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
627	Aut serv extér servi bancaires assimi l					78,30		78,30		78,30	
6281	Aut serv extér concours divers					25 222,02		25 222,02		25 222,02	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					10 259,61		10 259,61		10 259,61	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage loc aux					19 604,24		19 604,24		19 604,24	
6284	Redevances pour services rendus					21 269,96		21 269,96		21 269,96	
62878	Rembst frais à autres organismes					21 071,17	1 258,36	21 071,17	1 258,36	19 812,81	
	Sous Total compte 6287					21 071,17	1 258,36	21 071,17	1 258,36	19 812,81	
	Sous Total compte 628					97 427,00	1 258,36	97 427,00	1 258,36	96 168,64	
	Sous Total compte 62					448 491,28	9 091,50	448 491,28	9 091,50	439 399,78	
6332	Cotisations versées au FNAL					14 785,51		14 785,51		14 785,51	
6333	Particip employ à format cont					120,00		120,00		120,00	
6336	Cotis. centre national -centres gest ion					54 614,21		54 614,21		54 614,21	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					9 058,01		9 058,01		9 058,01	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 633					78 577,73		78 577,73		78 577,73	
63512	Impôts directs -taxes foncières					67 661,00		67 661,00		67 661,00	
	Sous Total compte 6351					67 661,00		67 661,00		67 661,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					2 159,74		2 159,74		2 159,74	
6358	Autres droits administration des impô ts					266,00		266,00		266,00	
	Sous Total compte 635					70 086,74		70 086,74		70 086,74	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					4 881,48	300,00	4 881,48	300,00	4 581,48	
	Sous Total compte 63					153 545,95	300,00	153 545,95	300,00	153 245,95	
64111	Persl titulaire_rémunération principa le					2 599 775,75		2 599 775,75		2 599 775,75	
64112	Persl titulair_NBI supplt fami indem rés					66 688,93		66 688,93		66 688,93	
64118	Personnel titulaire -autres indemnit és					589 332,42		589 332,42		589 332,42	
	Sous Total compte 6411					3 255 797,10		3 255 797,10		3 255 797,10	
64131	Persel non titulaire -rémunération					120 072,89		120 072,89		120 072,89	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée Débit	Balances d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 6413					120 072,89		120 072,89		120 072,89	
64162	Emplois d'avenir					12 274,42		12 274,42		12 274,42	
64168	Autres emplois d'insertion					189 353,40		189 353,40		189 353,40	
	Sous Total compte 6416					201 627,82		201 627,82		201 627,82	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					31 117,86		31 117,86		31 117,86	
6419	Rembst rémunérations du persel						62 346,71		62 346,71		62 346,71
	Sous Total compte 641					3 608 615,67	62 346,71	3 608 615,67	62 346,71	3 546 268,96	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					520 948,45		520 948,45		520 948,45	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					790 623,46		790 623,46		790 623,46	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					21 826,72		21 826,72		21 826,72	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					73 124,08		73 124,08		73 124,08	
6456	Charges sécu verst FNC et SF					9 406,00		9 406,00		9 406,00	
6457	Charges sécu cotisations apprentissage					1 629,31		1 629,31		1 629,31	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balances d'entrée Débit	Balances d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 645					1 417 558,02		1 417 558,02		1 417 558,02	
6475	Autres charges sociales médecine travail					15 472,55		15 472,55		15 472,55	
6478	Autres charges sociales diverses					47 374,09		47 374,09		47 374,09	
	Sous Total compte 647					62 846,64		62 846,64		62 846,64	
	Sous Total compte 64					5 089 020,33	62 346,71	5 089 020,33	62 346,71	5 026 673,62	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					149 250,44		149 250,44		149 250,44	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					1 184,10		1 184,10		1 184,10	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					11 428,92		11 428,92		11 428,92	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					9 843,09		9 843,09		9 843,09	
6535	Frais formation maires adjts conseil					380,00		380,00		380,00	
	Sous Total compte 653					172 086,55		172 086,55		172 086,55	
6553	Cont particip service incendie					238 266,00		238 266,00		238 266,00	
6554	Contrib aux organismes de regroupement					215 527,18	7 819,00	215 527,18	7 819,00	207 708,18	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					21 107,75		21 107,75		21 107,75	
	Sous Total compte 655					474 900,93	7 819,00	474 900,93	7 819,00	467 081,93	
657362	CCAS					77 000,00		77 000,00		77 000,00	
	Sous Total compte 65736					77 000,00		77 000,00		77 000,00	
65738	Subv fonct autres orga publics					350,00		350,00		350,00	
	Sous Total compte 6573					77 350,00		77 350,00		77 350,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					282 286,85	7 551,00	282 286,85	7 551,00	274 735,85	
	Sous Total compte 657					359 636,85	7 551,00	359 636,85	7 551,00	352 085,85	
658	Charges diverses gest courante					1,61		1,61		1,61	
	Sous Total compte 65					1 006 625,94	15 370,00	1 006 625,94	15 370,00	991 255,94	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					549 416,30	14 044,30	549 416,30	14 044,30	535 372,00	
66112	Intérêts -rattachement des icne					124 568,33		124 568,33		124 568,33	
	Sous Total compte 6611					673 984,63	14 044,30	673 984,63	14 044,30	659 940,33	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
6615	Charges d'intérêts cptes courants dépôts					3 126,12		3 126,12		3 126,12	
	Sous Total compte 661					677 110,75	14 044,30	677 110,75	14 044,30	663 066,45	
665	Escomptes accordés					32,75	0,01	32,75	0,01	32,74	
668	Autres charges financières					1 575,00		1 575,00		1 575,00	
	Sous Total compte 66					678 718,50	14 044,31	678 718,50	14 044,31	664 674,19	
6714	Charges except-bourses-prix					8 492,43		8 492,43		8 492,43	
6718	Charg except aut charg except opér gest					1 765,24		1 765,24		1 765,24	
	Sous Total compte 671					10 257,67		10 257,67		10 257,67	
673	Charges except titres annulés					1 609,43		1 609,43		1 609,43	
675	Charges except vnc immob cédées					6 144,11		6 144,11		6 144,11	
676	Diff sur réalisations (positives)					234,19		234,19		234,19	
	Sous Total compte 67					18 245,40		18 245,40		18 245,40	
6811	DA -immob					420 619,05		420 619,05		420 619,05	

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
6817	Dp dépréciat actifs circulants					7 746,08		7 746,08		7 746,08	
	Sous Total compte 681					428 365,13		428 365,13		428 365,13	
	Sous Total compte 68					428 365,13		428 365,13		428 365,13	
	Total classe 6					10 497 066,03	171 821,95	10 497 066,03	171 821,95	10 387 590,79	62 346,71
7022	Ventes coupes de bois						204 182,60		204 182,60		204 182,60
7023	Ventes menus produits forestiers						5 521,65		5 521,65		5 521,65
	Sous Total compte 702						209 704,25		209 704,25		209 704,25
70311	Concession dans cimetières (produit n et)						42 277,50		42 277,50		42 277,50
70312	Redevances funéraires					65,00	65,00	65,00	65,00		0,00
	Sous Total compte 7031					65,00	42 342,50	65,00	42 342,50		42 277,50
70323	Redev occupation domaine public commu nal						13 029,85		13 029,85		13 029,85
	Sous Total compte 7032						13 029,85		13 029,85		13 029,85
7035	Locations de droits de chasse et pêch e						24 050,29		24 050,29		24 050,29

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
70388	Autres redevances et recettes diverse s						13 718,48		13 718,48		13 718,48
	Sous Total compte 7038						13 718,48		13 718,48		13 718,48
	Sous Total compte 703					65,00	93 141,12	65,00	93 141,12		93 076,12
704	Travaux						868,42		868,42		868,42
7062	Prestation serv rédev droits culturel						15 666,25		15 666,25		15 666,25
7067	Prest serv redev droits serv péri-sco l					118,35	271 849,10	118,35	271 849,10		271 730,75
70688	Prest serv autres prestat service						11 070,15		11 070,15		11 070,15
	Sous Total compte 7068						11 070,15		11 070,15		11 070,15
	Sous Total compte 706					118,35	298 585,50	118,35	298 585,50		298 467,15
70841	Mise à dispo persel aux BA					78 153,93	89 059,84	78 153,93	89 059,84		10 905,91
	Sous Total compte 7084					78 153,93	89 059,84	78 153,93	89 059,84		10 905,91
70872	Rembst frais par bud annex régies mun ic					17 577,87	19 367,19	17 577,87	19 367,19		1 789,32
70878	Autres produits-remboursement de fr ais						29 901,72		29 901,72		29 901,72

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 7087					17 577,87	49 268,91	17 577,87	49 268,91		31 691,04
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						2 322,60		2 322,60		2 322,60
	Sous Total compte 708					95 731,80	140 651,35	95 731,80	140 651,35		44 919,55
	Sous Total compte 70					95 915,15	742 950,64	95 915,15	742 950,64		647 035,49
722	Travx en régie immob corp						49 940,89		49 940,89		49 940,89
	Sous Total compte 72						49 940,89		49 940,89		49 940,89
73111	Taxes foncières et d'habitation					4 292,00	3 030 621,00	4 292,00	3 030 621,00		3 026 329,00
	Sous Total compte 7311					4 292,00	3 030 621,00	4 292,00	3 030 621,00		3 026 329,00
	Sous Total compte 731					4 292,00	3 030 621,00	4 292,00	3 030 621,00		3 026 329,00
7321	Attribution de compensation						2 218 220,00		2 218 220,00		2 218 220,00
7323	F.N.G.I.R.						50 027,00		50 027,00		50 027,00
	Sous Total compte 732						2 268 247,00		2 268 247,00		2 268 247,00
7336	Droits de place						26 501,35		26 501,35		26 501,35

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
7337	Droits de stationnement						11 147,10		11 147,10		11 147,10
	Sous Total compte 733						37 648,45		37 648,45		37 648,45
7343	Taxe sur pylones électriques						4 292,00		4 292,00		4 292,00
	Sous Total compte 734						4 292,00		4 292,00		4 292,00
7351	Taxe sur électricité						190 493,23		190 493,23		190 493,23
	Sous Total compte 735						190 493,23		190 493,23		190 493,23
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure						2 784,64		2 784,64		2 784,64
	Sous Total compte 736						2 784,64		2 784,64		2 784,64
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						239 535,56		239 535,56		239 535,56
	Sous Total compte 738						239 535,56		239 535,56		239 535,56
	Sous Total compte 73					4 292,00	5 773 621,88	4 292,00	5 773 621,88		5 769 329,88
7411	DGFdotation forfaitaire						1 771 154,00		1 771 154,00		1 771 154,00
74121	Dotation de solidarité rurale						289 102,00		289 102,00		289 102,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
74123	DGF solidarité urbaine						499 826,00		499 826,00		499 826,00
74127	Dotation nationale de péréquation						287 736,00		287 736,00		287 736,00
	Sous Total compte 7412						1 076 664,00		1 076 664,00		1 076 664,00
	Sous Total compte 741						2 847 818,00		2 847 818,00		2 847 818,00
74718	Autres participations Etat						195 123,39		195 123,39		195 123,39
	Sous Total compte 7471						195 123,39		195 123,39		195 123,39
7472	Participations-Région					7 250,00	35 943,50	7 250,00	35 943,50		28 693,50
7473	Participations-Dépt						17 000,00		17 000,00		17 000,00
74758	Participation -autres groupements						11 000,00		11 000,00		11 000,00
	Sous Total compte 7475						11 000,00		11 000,00		11 000,00
7478	Participations-autres organismes						221 687,57		221 687,57		221 687,57
	Sous Total compte 747					7 250,00	480 754,46	7 250,00	480 754,46		473 504,46
748313	Dotation compensation réforme TP						26 304,00		26 304,00		26 304,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
	Sous Total compte 74831						26 304,00		26 304,00		26 304,00
74832	Attributions du fdtp						66 292,00		66 292,00		66 292,00
74833	Etat Compensation de la CET (CVAE CFE)						71 190,00		71 190,00		71 190,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncier es						18 460,00		18 460,00		18 460,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						93 637,00		93 637,00		93 637,00
	Sous Total compte 7483						275 883,00		275 883,00		275 883,00
	Sous Total compte 748						275 883,00		275 883,00		275 883,00
	Sous Total compte 74					7 250,00	3 604 455,46	7 250,00	3 604 455,46		3 597 205,46
751	Redev concessions brevets licences						392 777,30		392 777,30		392 777,30
752	Revenus des immeubles					14 931,86	361 172,53	14 931,86	361 172,53		346 240,67
757	Redev versées par fermiers -concessi ons						3 814,00		3 814,00		3 814,00
758	Produits divers de gestion courante					2 213,52	4 143,12	2 213,52	4 143,12		1 929,60
	Sous Total compte 75					17 145,38	761 906,95	17 145,38	761 906,95		744 761,57

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
761	Produits financiers-produitsdes part ici						148 199,40		148 199,40		148 199,40
7621	Produits autres immob finan enc échéa nce						969,84		969,84		969,84
	Sous Total compte 762						969,84		969,84		969,84
764	Revenus des VMP						667,94		667,94		667,94
7688	Autres						14 897,10		14 897,10		14 897,10
	Sous Total compte 768						14 897,10		14 897,10		14 897,10
	Sous Total compte 76						164 734,28		164 734,28		164 734,28
7713	Libéralités recues						17 100,00		17 100,00		17 100,00
7714	Recouvrement sur créances non valeur						1 747,79		1 747,79		1 747,79
7718	Autres prod except sur opé gestion						0,40		0,40		0,40
	Sous Total compte 771						18 848,19		18 848,19		18 848,19
775	Produits des cessions d'immobilisatió ns					120,00	6 498,30	120,00	6 498,30		6 378,30
777	Quote-partdes subv d'investtransfér ée						33 510,00		33 510,00		33 510,00

01400 -GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
7788	Produits exceptionnels divers						5 101,11		5 101,11		5 101,11
	Sous Total compte 778						5 101,11		5 101,11		5 101,11
	Sous Total compte 77					120,00	63 957,60	120,00	63 957,60		63 837,60
	Total classe 7					124 722,53	11 161 567,70	124 722,53	11 161 567,70	0,00	11 036 845,17
	Total général	109 690 032,63	109 690 032,63	41 245 518,04	39 626 179,80	12 216 950,16	13 836 288,40	163 152 500,83	163 152 500,83	121 850 200,83	121 850 200,83

01400 – GUEBWILLER

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté à la date du 31/12/2014

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
51 Portefeuille								
AINS MUNICIPAUX	388,50	0,00	388,50	0,00	388,50	388,50	0,00	0,0
ROITS DE PLACE SANISETTES	116 265,60	20 529,60	136 795,20	0,00	31 298,80	31 298,80	105 496,40	0,0
SPACE JEUNESSE	3 954,50	0,00	3 954,50	0,00	0,00	0,00	3 954,50	0,0
USEE DU FLORIVAL	8 750,00	0,00	8 750,00	0,00	5 750,00	5 750,00	3 000,00	0,0
AVOIRS ET TEMPS LIBRE	2 500,00	5 000,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,0
ous Total compte 861	131 858,60	25 529,60	157 388,20	0,00	37 437,30	37 437,30	119 950,90	0,0
52 Correspondant								
AINS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
ROITS DE PLACE SANISETTES	5 460,75	31 298,80	36 759,55	0,00	25 894,75	25 894,75	10 864,80	0,0
SPACE JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
USEE DU FLORIVAL	5 463,00	5 750,00	11 213,00	0,00	5 300,50	5 300,50	5 912,50	0,0
AVOIRS ET TEMPS LIBRE	12 344,00	0,00	12 344,00	0,00	584,00	584,00	11 760,00	0,0
ous Total compte 862	23 267,75	37 048,80	60 316,55	0,00	31 779,25	31 779,25	28 537,30	0,0
53 Prise en charge titre et valeur								
AINS MUNICIPAUX	0,00	388,50	388,50	388,50	0,00	388,50	0,00	0,0
ROITS DE PLACE SANISETTES	0,00	22 423,35	22 423,35	121 726,35	17 058,20	138 784,55	0,00	116 361,2
SPACE JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	3 954,50	0,00	3 954,50	0,00	3 954,5
USEE DU FLORIVAL	0,00	5 300,50	5 300,50	14 213,00	0,00	14 213,00	0,00	8 912,5
AVOIRS ET TEMPS LIBRE	0,00	584,00	584,00	14 844,00	5 000,00	19 844,00	0,00	19 260,0

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

III-
Exercice 2014

01400 – GUEBWILLER

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté à la date du 31/12/2014

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
ous Total compte 863	0,00	28 696,35	28 696,35	155 126,35	22 058,20	177 184,55	0,00	148 488,2
OTAUX	155 126,35	91 274,75	246 401,10	155 126,35	91 274,75	246 401,10	148 488,20	148 488,2

01400 GUEBWILLER

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A Colmar, le 26.02.2015

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques du Haut-Rhin
L'Administratrice des Finances publiques adjointe

Agnès DEFFONTAINES

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de GUEBWILLER pendant l'année2014
et qu'iln'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le .....par l'organe délibérant.

A , le

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01400 GUEBWILLER

Nombre de pages : 86

FIN DE DOCUMENT

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Les documents sont consultables auprès du Service des Finances

ORIGINE DOCUMENT : nicolas.schillinger

Libellé du poste comptable : TRES. SOULTZ-FLORIVA
Budget collectivité : POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Filtre : Edition Provisoire : 0
Filtre : A Viser : 1
Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

ANNEXE 2 POINT N°5

HEL16P

TRÉSOR PUBLIC

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

N° CODIQUE 068022

Date d'édition : 25/02/2015

IDENTIFIANT BUDGET 01402

N° de SIRET 21680112600139

POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2014

PRÉSENTÉ À

a Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Dominique WASSONG

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2014 AU 25/02/2015

SOMMAIRE

			PAGES
1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale		3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
	2 Bilan	Etat I-2	5
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
	4 Compte de résultat	Etat I-4	14
	5 Annexe		18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire		21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	24
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	28
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs		32
	1 Balance des comptes	Etat III-1	33
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	36
4EME PARTIE :	Page des signatures		37

SITUATION PATRIMONIALE

068022
TRES. SOULTZ–FLORIVAL

I–1
Exercice 2014

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau	43,40
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	-15,85
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, del'affermantet du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	27,56
Créances	40,39	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
		Fournisseurs (2)	0,13
Disponibilités	0,00	Autres dettes à court terme	12,70
Autres actifs circulant	0,00	Total dettes à court terme	12,83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	40,39	TOTAL DETTES	12,83
Comptes de régularisations	0,00	Comptes de régularisations	0,00
TOTAL ACTIF	40,39	TOTAL PASSIF	40,39

(1) Déduction faite des amortissements et provisions
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

068022
TRES. SOULTZ–FLORIVAL

I–2
Exercice 2014

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N–1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
ACTIF	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
IMMOBILISE	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corpo en tte propriété				
	Immo corpo en cours en tte prop				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER				

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
ACTIF	Immobilisation en cours mise à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
IMMOBILISE	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
(SUITE)	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I				

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
ACTIF	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	580,15	0,00	580,15	1 202,80
	Créances irrécouvrables admises en NV				
CIRCULANT	Autres créances d'exploitation				
	Créances sur l'Etatet collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	39 806,57	0,00	39 806,57	137 933,69
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	40 386,72	0,00	40 386,72	139 136,49

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
COMPTES DE	Ecarts de conversion -Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	40 386,72	0,00	40 386,72	139 136,49
REGULARI					
SATION					

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
FONDS	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	43 404,69	143 225,51
	Résultat de l'exercice	-15 847,80	-99 820,82
PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	27 556,89	43 404,69

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS			
POUR RISQUES			
ET CHARGES			

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
DETTES	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés	134,60	17 577,87
	Dettes fiscales et sociales	0,00	78 153,93
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	12 695,23	0,00
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	12 829,83	95 731,80

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-2
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecarts de conversion -Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
COMPTES DE	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	40 386,72	139 136,49
REGULARI			
SATION			

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

I-3
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	0,87	3,56
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	0,87	3,56
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	16,72	103,12
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	0,00	0,04
Charges courantes non financières	16,72	103,16
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-15,85	-99,60
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-15,85	-99,60
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	0,00	0,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	-0,22
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15,85	-99,82

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Vente de marchandises		
Prestations de services	871,25	3 556,70
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		
TOTAL I	871,25	3 556,70
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	16 719,05	103 119,92
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation		37,60
TOTAL II	16 719,05	103 157,52
I-RESULTAT D'EXPLOITATION(I-II)	-15 847,80	-99 600,82
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
2-RESULTATFINANCIER (III-IV)		
3-RESULTATCOURANT(I-II+III-IV)	-15 847,80	-99 600,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		220,00
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		220,00
4-RESULTATEXCEPTIONNEL (V-VI)		-220,00

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

COMPTE DE RESULTAT 2014

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
5-TOTALDES PRODUITS (I+III+V)	871,25	3 556,70
6-TOTALDES CHARGES (II+IV+VI)	16 719,05	103 377,52
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE(5-6)	-15 847,80	-99 820,82
RESULTAT DE L'EXERCICE(5-6)		

ANNEXE

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Helios
Le Trésor Public au Service du Secteur Local

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

I-5
Exercice 2014

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2014

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Créditeur			Solde Débiteur	Solde Créditeur

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2014

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde Débiteur	Solde Créditeur			Solde Débiteur	Solde Créditeur

ELP46-110111.v1

20

EXECUTION BUDGETAIRE

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	*SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*TOTAL DES SECTIONS*
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	45 404,69	45 404,69
Titres de recettes émis (b)	0,00	871,25	871,25
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b -c)	0,00	871,25	871,25
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	45 404,69	45 404,69
Mandats émis (f)	0,00	112 450,85	112 450,85
Annulations de mandats (g)	0,00	95 731,80	95 731,80
Dépenses nettes (h = f -g)	0,00	16 719,05	16 719,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent	0,00		
(h -d) Déficit	0,00	15 847,80	15 847,80

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
POMPES FUNEBRES GUEBWILLER					
Investissement					
Fonctionnement	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89
Sous-Total	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89
TOTAL III	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89
TOTAL I + II + III	43 404,69	0,00	-15 847,80	0,00	27 556,89

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
TOTAL GENERAL				

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Etat A2 / II–3
Exercice 2014
Page gauche 25

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
TOTAL GENERAL				

Page 25
HEL146-110111.v1

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Etat A2 / II–3
Exercice 2014
Page droite 25

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Page 25
HEL246-11

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	29 500,00		29 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 000,00		12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 400,00		2 400,00
67	Charges exceptionnelles	1 504,69		1 504,69
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 404,69		45 404,69
TOTAL GENERAL		45 404,69		45 404,69

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
011	29 500,00	23 391,01	17 577,87	5 813,14	23 686,86
012	12 000,00	89 059,84	78 153,93	10 905,91	1 094,09
65	2 400,00				2 400,00
67	1 504,69				1 504,69
TOTAL	45 404,69	112 450,85	95 731,80	16 719,05	28 685,64
TOTAL GENERAL	45 404,69	112 450,85	95 731,80	16 719,05	28 685,64

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Etat A4 / II–3
Exercice 2014
Page gauche 27

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriques prestations	2 000,00		2 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 000,00		2 000,00
002	Résultat d'exploitationreporté	43 404,69		43 404,69
TOTAL GENERAL		45 404,69		45 404,69

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Etat A4 / II–3
Exercice 2014
Page droite 27

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4 = 2 –3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 –4
70	2 000,00	871,25		871,25	1 128,75
TOTAL	2 000,00	871,25		871,25	1 128,75
002	43 404,69				43 404,69
TOTAL GENERAL	45 404,69	871,25		871,25	44 533,44

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Etat A5 / II-4
Exercice 2014

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
SOUS-TOTAL				
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM			

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Etat A6 / II-4
Exercice 2014

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
SOUS-TOTAL				
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM			

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Etat A7 / II-4
Exercice 2014

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 -2
5063	Autres fournitures d'entretienet de pet	921,82		921,82
5068	Autres matières et fournitures	3 102,00		3 102,00
6287	Remboursements de frais	19 367,19	17 577,87	1 789,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	23 391,01	17 577,87	5 813,14
5215	Personnel affecté par la collectivité de	89 059,84	78 153,93	10 905,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	89 059,84	78 153,93	10 905,91
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	112 450,85	95 731,80	16 719,05
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	112 450,85	95 731,80	16 719,05

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Etat A8 / II-4
Exercice 2014

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

SECTION DE FONCTIONNEMENT -RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émission 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 -2
706	Prestations de services	871,25		871,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	871,25		871,25
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	871,25		871,25
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	871,25		871,25

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

01402 –POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		143 225,51	99 820,82				99 820,82	143 225,51		43 404,69
	Sous Total compte 11		143 225,51	99 820,82				99 820,82	143 225,51		43 404,69
12	Résultat exercice bénef ou perte	99 820,82			99 820,82			99 820,82	99 820,82		0,00
	Sous Total compte 12	99 820,82			99 820,82			99 820,82	99 820,82		0,00
	Total classe 1	99 820,82	143 225,51	99 820,82	99 820,82			199 641,64	243 046,33	0,00	43 404,69
4011	Fournisseurs			3 889,22	4 023,82			3 889,22	4 023,82		134,60
	Sous Total compte 401			3 889,22	4 023,82			3 889,22	4 023,82		134,60
408	Fournis factures non parvenues		17 577,87	17 577,87				17 577,87	17 577,87		0,00
	Sous Total compte 40		17 577,87	21 467,09	4 023,82			21 467,09	21 601,69		134,60
4111	Clients –amiable	556,65		871,25	1 264,90			1 427,90	1 264,90	163,00	
4116	Clients –contentieux	646,15			229,00			646,15	229,00	417,15	
	Sous Total compte 411	1 202,80		871,25	1 493,90			2 074,05	1 493,90	580,15	
	Sous Total compte 41	1 202,80		871,25	1 493,90			2 074,05	1 493,90	580,15	

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
4431	Opér particul avec Etat dépenses			95 731,80	108 427,03			95 731,80	108 427,03		12 695,23
	Sous Total compte 443			95 731,80	108 427,03			95 731,80	108 427,03		12 695,23
4486	Etat -autres charges à payer		78 153,93	78 153,93				78 153,93	78 153,93		0,00
	Sous Total compte 448		78 153,93	78 153,93				78 153,93	78 153,93		0,00
	Sous Total compte 44		78 153,93	173 885,73	108 427,03			173 885,73	186 580,96		12 695,23
451002		137 933,69		1 493,90	99 621,02			139 427,59	99 621,02	39 806,57	
	Sous Total compte 451	137 933,69		1 493,90	99 621,02			139 427,59	99 621,02	39 806,57	
	Sous Total compte 45	137 933,69		1 493,90	99 621,02			139 427,59	99 621,02	39 806,57	
	Total classe 4	139 136,49	95 731,80	197 717,97	213 565,77			336 854,46	309 297,57	40 386,72	12 829,83
6063	Autres fournit entretien et petit équ ipt					921,82		921,82		921,82	
6068	Autres matières et fournitures					3 102,00		3 102,00		3 102,00	
	Sous Total compte 606					4 023,82		4 023,82		4 023,82	
	Sous Total compte 60					4 023,82		4 023,82		4 023,82	

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2014

Numéro de compte	Libelle du compte	Balance d'entrée Débit	Balance d'entrée Crédit	Opérations non budgétaires Débit	Opérations non budgétaires Crédit	Opérations budgétaires Débit	Opérations budgétaires Crédit	Total Débit	Total Crédit	Soldes Débit	Soldes Crédit
6215	Persel affecté par collectivité ratta cht					89 059,84	78 153,93	89 059,84	78 153,93	10 905,91	
	Sous Total compte 621					89 059,84	78 153,93	89 059,84	78 153,93	10 905,91	
6287	Remboursements de frais					19 367,19	17 577,87	19 367,19	17 577,87	1 789,32	
	Sous Total compte 628					19 367,19	17 577,87	19 367,19	17 577,87	1 789,32	
	Sous Total compte 62					108 427,03	95 731,80	108 427,03	95 731,80	12 695,23	
	Total classe 6					112 450,85	95 731,80	112 450,85	95 731,80	16 719,05	0,00
706	Prestations de services						871,25		871,25		871,25
	Sous Total compte 70						871,25		871,25		871,25
	Total classe 7						871,25		871,25	0,00	871,25
	Total général	238 957,31	238 957,31	297 538,79	313 386,59	112 450,85	96 603,05	648 946,95	648 946,95	57 105,77	57 105,77

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

III-
Exercice 2014

01402 -POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêté à la date du 31/12/2014

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
No Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
51 Portefeuille								
EANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
ous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
52 Correspondant								
EANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
ous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
53 Mise en charge titre et valeur								
EANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
ous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
OTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0

068022
TRES. SOULTZ-FLORIVAL

Exercice 2014

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A Colmar , le 26.02.2015

Pour le Directeur Départemental
des Finances Publiques du Haut-Rhin
L'Administratrice des finances publiques adjointe

Agnès DE FONTAINES

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de POMPES FUNEBRES GUEBWILLER pendant l'année2014
et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le .....par l'organe délibérant.

A , le

068022

TRES. SOULTZ-FLORIVAL

01402 POMPES FUNEBRES GUEBWILLER

Nombre de pages : 37

FIN DE DOCUMENT

Les documents
sont consultables auprès
du Services des Finances

ANNEXE POINT N°6

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- Ville de GUEBWILLER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680112600014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VILLE DE GUEBWILLER

82

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) 23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement 35
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement 84
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 125
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 126
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 130
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 132
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 133
A4 - Etat des provisions 134
A5 - Etalement des provisions Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 135
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 136
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) 138
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 140
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 142
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions 143
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie 144
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement 146
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 147
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions 148
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	149
C1.2 - Actions de formation des élus	153
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	154
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	155
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	156
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	157
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	158
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	160
D2 - Arrêté et signatures	161

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Budget annexe Service extérieur des pompes funèbres	162

Code INSEE 68112	Ville de GUEBWILLER BUDGET PRINCIPAL	CA 2014

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	11 825
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	136
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8312248	10095214	844.010869	1131.212892

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	842.33	0
2	Produit des impositions directes/population	255,93	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	931.56	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	82.39	0
5	Encours de dette/population	454.41	0
6	DGF/population	240,83	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51.97 %	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	nc	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	nc	
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,99 %	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,84 %	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	48.78 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

VILLE DE GUEBWILLER

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 387 590,79	G	11 099 191,88
	Section d'investissement	B	1 591 460,77	H	2 499 197,92
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	738 347,60 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 135 998,56 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	13 115 050,12	= G+H+I+J	14 336 737,40
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	375 022,98	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	375 022,98	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	10 387 590,79	= G+I+K	11 837 539,48
	Section d'investissement	= B+D+F	3 102 482,31	= H+J+L	2 499 197,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	13 490 073,10	= G+H+I+J+K+L	14 336 737,40

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	375 022,98	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	152 671,77	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 814,82	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 516,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	82 020,22	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 255 100,00	3 014 449,92	94 007,75	0,00	146 642,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 423 000,00	5 176 592,46	0,00	0,00	246 407,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 157 000,00	975 255,94	16 000,00	0,00	165 744,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 835 100,00	9 166 298,32	110 007,75	0,00	558 793,93
66	Charges financières	683 000,00	540 105,86	124 568,33	0,00	18 325,81
67	Charges exceptionnelles	26 417,14	11 867,10	0,00	0,00	14 550,04
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	7 747,00	7 746,08			0,92
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 552 264,14	9 726 017,36	234 576,08	0,00	591 670,70
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*878 000,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*420 835,86*	*426 997,35*			*-6 161,49*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		*1 298 835,86*	*426 997,35*			*871 838,51*
TOTAL		11 851 100,00	10 153 014,71	234 576,08	0,00	1 463 509,21
Pour Information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	90 000,00	62 346,71	0,00	0,00	27 653,29
70	Produits services, domaine et ventes div	632 430,00	646 955,49	0,00	0,00	-14 525,49
73	Impôts et taxes	5 709 503,00	5 767 471,53	0,00	0,00	-57 968,53
74	Dotations et participations	3 609 009,00	3 591 063,81	8 000,00	0,00	9 945,19
75	Autres produits de gestion courante	785 183,40	744 841,57	0,00	0,00	40 341,83
Total des recettes de gestion courante		10 826 125,40	10 812 679,11	8 000,00	0,00	5 446,29
76	Produits financiers	166 770,00	164 734,28	0,00	0,00	2 035,72
77	Produits exceptionnels	28 600,00	30 327,60	0,00	0,00	-1 727,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	7 747,00	0,00			7 747,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 029 242,40	11 007 740,99	8 000,00	0,00	13 501,41
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*83 510,00*	83 450,89			59,11
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (2)*	*0,00*	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		*83 510,00*	*83 450,89*			*59,11*
TOTAL		11 112 752,40	11 091 191,88	8 000,00	0,00	13 560,52
Pour Information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 738 347,60				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

VILLE DE GUEBWILLER

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	272 274,30	44 583,26	152 671,77	75 019,27
204	Subventions d'équipement versées	19 089,00	4 089,00	3 814,82	11 185,18
21	Immobilisations corporelles	752 907,96	390 196,73	114 516,17	248 195,06
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	968 083,51	539 462,19	82 020,22	346 601,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 012 354,77	978 331,18	353 022,98	681 000,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	512 000,00	503 542,03	0,00	8 457,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	534 000,00	503 542,03	22 000,00	8 457,97
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 667 354,77	1 481 873,21	375 022,98	810 458,58
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*83 510,00*	*83 450,89*		*59,11*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*26 136,67*	*26 136,67*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	*109 646,67*	*109 587,56*		*59,11*
	TOTAL	2 777 001,44	1 591 460,77	375 022,98	810 517,69
	Pour information **D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**	(2) 1 135 998,56			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	484 837,00	509 438,75	0,00	-24 601,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	924 837,00	509 438,75	0,00	415 398,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	401 879,59	402 394,96	0,00	-515,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 121 953,58	1 121 953,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 229,00	12 276,61	0,00	-47,61
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 128,30		0,00	
	Total des recettes financières	1 542 190,47	1 536 625,15	0,00	5 565,32
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 588 027,47	2 046 063,90	0,00	541 963,57
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (1)*	*878 000,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (1)*	*420 835,86*	*426 997,35*		*-6 161,49*

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*26 136,67*	*26 136,67*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	*1 324 972,53*	*453 134,02*		*871 838,51*
	TOTAL	3 913 000,00	2 499 197,92	0,00	1 413 802,08
	Pour information **R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1**	(2) 0,00			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement affecte une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 108 457,67		3 108 457,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 176 592,46		5 176 592,46
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	991 255,94		991 255,94
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	664 674,19	*0,00*	664 674,19
67	Charges exceptionnelles	11 867,10	*6 378,30*	18 245,40
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 746,08	*420 619,05*	428 365,13
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**9 960 593,44**	***426 997,35***	**10 387 590,79**
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*33 510,00*	33 510,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	503 542,03	*0,00*	503 542,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	*Différences sur réalisation d'immo. (5)*		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	44 583,26	*0,00*	44 583,26
204	Subventions d'équipement versées	4 089,00	*0,00*	4 089,00
21	Immobilisations corporelles (6)	390 196,73	*66 629,16*	456 825,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	539 462,19	*9 448,40*	548 910,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**1 481 873,21**	***109 587,56***	**1 591 460,77**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			**1 135 998,56**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	62 346,71		62 346,71
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	646 955,49		646 955,49
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	*0,00*
72	*Travaux en régie*		*49 940,89*	49 940,89
73	Impôts et taxes	5 767 471,53		5 767 471,53
74	Dotations et participations	3 599 063,81		3 599 063,81
75	Autres produits de gestion courante	744 841,57	*0,00*	744 841,57
76	Produits financiers	164 734,28	*0,00*	164 734,28
77	Produits exceptionnels	30 327,60	*33 510,00*	63 837,60
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes de fonctionnement – Total	**11 015 740,99**	***83 450,89***	**11 099 191,88**
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			**738 347,60**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	402 394,96	0,00	402 394,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 121 953,58		1 121 953,58
13	Subventions d'investissement	509 438,75	0,00	509 438,75
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	*Différences sur réalisation d'immo.*		*234,19*	234,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	*26 136,67*	26 136,67
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*15,81*	15,81
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 276,61	*6 128,30*	18 404,91
28	*Amortissement des immobilisations*		*420 619,05*	*420 619,05*
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	*0,00*
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	*0,00*
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**2 046 063,90**	**453 134,02**	**2 499 197,92**
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 255 100,00	3 014 449,92	94 007,75	0,00	146 642,33
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	648 000,00	624 102,64	0,00	0,00	23 897,36
60611	Eau et assainissement	56 000,00	81 934,62	0,00	0,00	-25 934,62
60612	Energie - Electricité	592 000,00	533 069,46	0,00	0,00	58 930,54
60621	Combustibles	4 600,00	1 729,56	0,00	0,00	2 870,44
60622	Carburants	71 000,00	75 390,49	0,00	0,00	-4 390,49
60623	Alimentation	6 800,00	7 545,36	140,00	0,00	-885,36
60624	Produits de traitement	11 500,00	20 564,97	202,82	0,00	-9 264,79
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	17 216,13	0,00	0,00	-1 216,13
60631	Fournitures d'entretien	25 700,00	23 117,57	0,00	0,00	2 582,43
60632	Fournitures de petit équipement	267 610,00	262 537,31	6 646,05	0,00	-1 573,36
60633	Fournitures de voirie	21 200,00	13 200,81	75,26	0,00	7 923,93
60636	Vêtements de travail	11 800,00	13 166,27	160,21	0,00	-1 526,48
6064	Fournitures administratives	22 420,00	24 062,21	609,67	0,00	-2 251,88
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	31 200,00	34 786,20	0,00	0,00	-3 586,20
6067	Fournitures scolaires	32 360,00	23 295,91	0,00	0,00	9 064,09
6068	Autres matières et fournitures	3 400,00	71,20	0,00	0,00	3 328,80
611	Contrats de prestations de services	132 571,46	108 345,84	15 428,22	0,00	8 797,40
6132	Locations immobilières	500,00	661,00	0,00	0,00	-161,00
6135	Locations mobilières	53 700,00	56 619,55	0,00	0,00	-2 919,55
61521	Entretien terrains	18 300,00	20 144,40	0,00	0,00	-1 844,40
61522	Entretien bâtiments	40 000,00	36 805,23	15 570,78	0,00	-12 376,01
61523	Entretien voies et réseaux	70 000,00	57 965,45	6 236,64	0,00	5 797,91
61524	Entretien bois et forêts	100 200,00	106 957,59	8 593,43	0,00	-15 351,02
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	21 878,73	189,66	0,00	-4 068,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 224,00	10 200,16	0,00	0,00	8 023,84
6156	Maintenance	73 310,00	67 896,68	3 210,80	0,00	2 202,52
616	Primes d'assurances	100 246,00	95 337,80	0,00	0,00	4 908,20
617	Etudes et recherches	38 308,54	19 128,67	21 018,80	0,00	-1 838,93
6182	Documentation générale et technique	12 290,00	12 670,74	40,00	0,00	-420,74
6184	Versements à des organismes de formation	20 900,00	11 191,37	4 649,00	0,00	5 059,63
6188	Autres frais divers	168 100,00	133 879,33	5 142,48	0,00	29 078,19
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 000,00	2 686,54	0,00	0,00	1 313,46
6226	Honoraires	9 150,00	8 587,64	0,00	0,00	562,36
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 700,00	1 287,00	0,00	0,00	14 413,00
6231	Annonces et insertions	13 200,00	11 202,38	0,00	0,00	1 997,62
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	20 516,16	84,00	0,00	4 399,84
6233	Foires et expositions	41 700,00	52 549,41	0,00	0,00	-10 849,41
6236	Catalogues et imprimés	62 000,00	53 332,24	1 073,60	0,00	7 594,16
6237	Publications	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6238	Divers	2 030,00	4 295,72	0,00	0,00	-2 265,72
6241	Transports de biens	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6247	Transports collectifs	49 300,00	51 336,80	0,00	0,00	-2 036,80
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 544,65	0,00	0,00	-544,65
6256	Missions	3 000,00	810,33	0,00	0,00	2 189,67
6257	Réceptions	30 220,00	28 356,82	711,95	0,00	1 151,23
6261	Frais d'affranchissement	29 000,00	28 810,86	0,00	0,00	189,14
6262	Frais de télécommunications	77 000,00	64 972,34	0,00	0,00	12 027,66
627	Services bancaires et assimilés	200,00	78,30	0,00	0,00	121,70
6281	Concours divers (cotisations)	26 510,00	25 222,02	0,00	0,00	1 287,98
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	24 400,00	10 259,64	0,00	0,00	14 140,39
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 300,00	19 604,24	0,00	0,00	1 695,76
6284	Redevances pour services rendus	35 000,00	21 269,96	0,00	0,00	13 730,04
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 000,00	15 588,43	4 224,38	0,00	-11 812,81
6288	Autres services extérieurs	1 150,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
63512	Taxes foncières	69 000,00	67 661,00	0,00	0,00	1 339,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 240,00	2 159,74	0,00	0,00	80,26
6358	Autres droits	200,00	266,00	0,00	0,00	-66,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 960,00	4 581,48	0,00	0,00	-2 621,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 423 000,00	5 176 592,46	0,00	0,00	246 407,54
6218	Autre personnel extérieur	13 387,00	8 994,40	0,00	0,00	4 392,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 982,00	14 785,51	0,00	0,00	1 196,49
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 746,00	54 614,21	0,00	0,00	3 131,79
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 575,00	9 058,01	0,00	0,00	516,99
64111	Rémunération principale titulaires	2 731 979,00	2 599 775,75	0,00	0,00	132 203,25
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	70 148,00	66 688,93	0,00	0,00	3 459,07
64118	Autres indemnités titulaires	609 591,00	589 332,42	0,00	0,00	20 258,58
64131	Rémunérations non tit.	116 851,00	120 072,89	0,00	0,00	-3 221,89
64162	Emplois d'avenir	0,00	12 274,42	0,00	0,00	-12 274,42
64168	Autres emplois d'insertion	268 117,00	189 353,40	0,00	0,00	78 763,60
6417	Rémunérations des apprentis	34 488,00	31 117,86	0,00	0,00	3 370,14
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	551 471,00	520 948,45	0,00	0,00	30 522,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	815 851,00	790 623,46	0,00	0,00	25 227,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 763,00	21 826,72	0,00	0,00	3 936,28
6455	Cotisations pour assurance du personnel	72 020,00	73 124,08	0,00	0,00	-1 104,08
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 062,00	9 406,00	0,00	0,00	2 656,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 969,00	1 629,31	0,00	0,00	339,69
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 000,00	15 472,55	0,00	0,00	527,45
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	47 374,09	0,00	0,00	-47 374,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 157 000,00	975 255,94	16 000,00	0,00	165 744,06
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	613,00	0,00	0,00	0,00	613,00
6531	Indemnités	171 065,00	149 250,44	0,00	0,00	21 814,56
6532	Frais de mission	1 500,00	1 184,10	0,00	0,00	315,90
6533	Cotisations de retraite	16 980,00	11 428,92	0,00	0,00	5 551,08
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	9 843,09	0,00	0,00	-9 843,09
6535	Formation	10 000,00	380,00	0,00	0,00	9 620,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	238 266,00	238 266,00	0,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	235 000,00	199 708,18	8 000,00	0,00	27 291,82
6558	Autres contributions obligatoires	22 500,00	21 107,75	0,00	0,00	1 392,25
657362	Subv. fonct. CCAS	147 200,00	77 000,00	0,00	0,00	70 200,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	350,00	350,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	310 268,00	266 735,85	8 000,00	0,00	35 532,15
658	Charges diverses de gestion courante	138,00	1,61	0,00	0,00	136,39
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	9 835 100,00	9 166 298,32	110 007,75	0,00	558 793,93
66	Charges financières (b)	683 000,00	540 105,86	124 568,33	0,00	18 325,81
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550 000,00	535 372,00	0,00	0,00	14 628,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	123 000,00	0,00	124 568,33	0,00	-1 568,33
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 100,00	3 126,12	0,00	0,00	2 973,88
665	Escomptes accordés	300,00	32,74	0,00	0,00	267,26
668	Autres charges financières	3 600,00	1 575,00	0,00	0,00	2 025,00
67	Charges exceptionnelles (c)	26 417,14	11 867,10	0,00	0,00	14 550,04
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6714	Bourses et prix	10 240,00	8 492,43	0,00	0,00	1 747,57
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 233,00	1 765,24	0,00	0,00	3 467,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 944,14	1 609,43	0,00	0,00	8 334,71
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	7 747,00	7 746,08	0,00	0,00	0,92
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 747,00	7 746,08	0,00	0,00	0,92
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	10 552 264,14	9 726 017,38	234 576,08	0,00	591 670,70
023	*Virement à la section d'investissement*	*878 000,00*	*0,00*			*878 000,00*

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)*	*420 835,86*	*426 997,35*			*-6 161,49*
675	*Valeurs comptables immobilisations cédée*	*0,00*	*6 144,11*			*-6 144,11*
676	*Différences sur réalisations (positives)*	*0,00*	*234,19*			*-234,19*
6811	*Dot. amort. et prov. immos incorporelles*	*420 835,86*	*420 619,05*			*216,81*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*1 298 835,86*	*426 997,35*			*871 838,51*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*1 298 835,86*	*426 997,35*			*871 838,51*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 851 100,00	10 153 014,71	234 576,08	0,00	1 463 509,21
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	124 568,33
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	124 568,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*
(5) Dont 675 et 676.
(6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	90 000,00	62 346,71	0,00	0,00	27 653,29
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,00	62 346,71	0,00	0,00	27 653,29
70	Produits services, domaine et ventes div	*632 430,00*	*646 955,49*	*0,00*	*0,00*	*-14 525,49*
7022	Coupes de bois	*181 000,00*	*204 182,60*	*0,00*	*0,00*	*-23 182,60*
7023	Menus produits forestiers	*10 000,00*	*5 521,65*	*0,00*	*0,00*	*4 478,35*
70311	Concessions cimetières (produit net)	*20 000,00*	*42 277,50*	*0,00*	*0,00*	*-22 277,50*
70323	Redev. occupat° domaine public communal	*13 000,00*	*13 029,85*	*0,00*	*0,00*	*-29,85*
7035	Locations de droits de chasse et pêche	*23 700,00*	*23 970,29*	*0,00*	*0,00*	*-270,29*
70388	Autres redevances et recettes diverses	*3 500,00*	*13 718,48*	*0,00*	*0,00*	*-10 218,48*
704	Travaux	*900,00*	*868,42*	*0,00*	*0,00*	*31,58*
7062	Redevances services à caractère culturel	*18 000,00*	*15 666,25*	*0,00*	*0,00*	*2 333,75*
70631	Redevances services à caractère sportif	*3 700,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*3 700,00*
7067	Redev. services périscolaires et enseign	*297 000,00*	*271 730,75*	*0,00*	*0,00*	*25 269,25*
70688	Autres prestations de services	*8 900,00*	*11 070,15*	*0,00*	*0,00*	*-2 170,15*
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	*12 000,00*	*10 905,91*	*0,00*	*0,00*	*1 094,09*
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	*1 500,00*	*1 789,32*	*0,00*	*0,00*	*-289,32*
70878	Remb. frais par d'autres redevables	*37 230,00*	*29 901,72*	*0,00*	*0,00*	*7 328,28*
7088	Produits activités annexes (abonnements)	*2 000,00*	*2 322,60*	*0,00*	*0,00*	*-322,60*
73	Impôts et taxes	5 709 503,00	5 767 471,53	0,00	0,00	-57 968,53
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 019 956,00	3 026 329,00	0,00	0,00	-6 373,00
7321	Attribution de compensation	2 218 220,00	2 218 220,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	50 027,00	50 027,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	24 500,00	26 501,35	0,00	0,00	-2 001,35
7337	Droits de stationnement	12 000,00	11 147,10	0,00	0,00	852,90
7343	Taxes sur les pylônes électriques	4 100,00	4 292,00	0,00	0,00	-192,00
7351	Taxe sur l'électricité	193 000,00	188 634,88	0,00	0,00	4 365,12
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 700,00	2 784,64	0,00	0,00	-84,64
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	185 000,00	239 535,56	0,00	0,00	-54 535,56
74	Dotations et participations	3 609 009,00	3 591 063,81	8 000,00	0,00	9 945,19
7411	Dotation forfaitaire	1 771 154,00	1 771 154,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	289 102,00	289 102,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	499 826,00	499 826,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	287 736,00	287 736,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	210 100,00	196 981,74	0,00	0,00	13 118,26
7472	Participat° Régions	31 000,00	20 693,50	8 000,00	0,00	2 306,50
7473	Participat° Départements	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	212 000,00	221 687,57	0,00	0,00	-9 687,57
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	26 304,00	26 304,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	60 000,00	66 292,00	0,00	0,00	-6 292,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	71 190,00	71 190,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	18 460,00	18 460,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	93 637,00	93 637,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	785 183,40	744 841,57	0,00	0,00	40 341,83
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	392 777,30	392 777,30	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	383 000,00	346 320,67	0,00	0,00	36 679,33
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 700,00	3 814,00	0,00	0,00	-114,00
758	Produits divers de gestion courante	5 706,10	1 929,60	0,00	0,00	3 776,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		10 826 125,40	10 812 679,11	8 000,00	0,00	5 446,29
76	Produits financiers (b)	166 770,00	164 734,28	0,00	0,00	2 035,72
761	Produits de participations	148 000,00	148 199,40	0,00	0,00	-199,40
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	970,00	969,84	0,00	0,00	0,16
764	Revenus valeurs mobilières de placement	3 000,00	667,94	0,00	0,00	2 332,06
7688	Autres	14 800,00	14 897,10	0,00	0,00	-97,10

VILLE DE GUEBWILLER

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	Produits exceptionnels (c)	28 600,00	30 327,60	0,00	0,00	-1 727,60
7713	Libéralités reçues	17 100,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	2 000,00	1 747,79	0,00	0,00	252,21
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,40	0,00	0,00	-0,40
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 378,30	0,00	0,00	-6 378,30
7788	Produits exceptionnels divers	9 000,00	5 101,11	0,00	0,00	3 898,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	7 747,00	0,00	0,00	0,00	7 747,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	7 747,00	0,00	0,00	0,00	7 747,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	11 029 242,40	11 007 740,99	8 000,00	0,00	13 501,41
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)*	*83 510,00*	*83 450,89*			*59,11*
722	*Immobilisations corporelles*	*50 000,00*	*49 940,89*			*59,11*
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*33 510,00*	*33 510,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*83 510,00*	*83 450,89*			*59,11*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	11 112 752,40	11 091 191,88	8 000,00	0,00	13 560,52
	Pour Information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	738 347,60				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	272 274,30	44 583,26	152 671,77	75 019,27
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 000,00	3 049,58	26 950,42	0,00
2031	Frais d'études	202 100,00	29 970,00	97 140,00	74 990,00
2033	Frais d'insertion	2 409,75	2 387,28	0,00	22,47
2051	Concessions, droits similaires	37 764,55	9 176,40	28 581,35	6,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	19 089,00	4 089,00	3 814,82	11 185,18
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	15 000,00	0,00	3 814,82	11 185,18
20422	Privé : Bâtiments, installations	4 089,00	4 089,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	752 907,96	390 196,73	114 516,17	248 195,06
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21316	Equipements du cimetière	6 200,00	0,00	5 500,00	700,00
21318	Autres bâtiments publics	11 700,00	11 629,97	0,00	70,03
2135	Installations générales, agencements	32 034,27	18 171,20	13 663,00	200,07
2138	Autres constructions	175 000,00	12 000,00	0,00	163 000,00
2151	Réseaux de voirie	36 200,00	1 761,98	0,00	34 438,02
2152	Installations de voirie	40 757,79	35 258,03	3 192,00	2 307,76
21538	Autres réseaux	1 500,00	1 464,00	0,00	36,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	41 538,41	20 446,69	19 714,43	1 377,29
21571	Matériel roulant	134 000,00	131 559,51	0,00	2 440,49
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 400,00	7 221,84	0,00	1 178,16
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 245,39	22 357,92	7 404,00	483,47
2161	Oeuvres et objets d'art	2 800,00	2 200,00	0,00	600,00
2162	Fonds anciens des bibilothèques et musée	2 650,00	2 394,89	0,00	255,11
2182	Matériel de transport	39 600,00	11 511,96	25 953,23	2 134,81
2183	Matériel de bureau et informatique	47 458,59	17 034,46	30 424,11	0,00
2184	Mobilier	71 700,00	41 935,33	1 783,17	27 981,50
2188	Autres immobilisations corporelles	61 123,51	53 248,93	6 882,23	992,35
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	968 083,51	539 462,19	82 020,22	346 601,10
2313	Constructions	486 433,30	361 913,75	75 596,24	48 923,31
2315	Installat°, matériel et outillage techni	464 950,21	177 548,44	6 423,98	280 977,79
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 700,00	0,00	0,00	16 700,00
	Total des dépenses d'équipement	2 012 354,77	978 331,18	353 022,98	681 000,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	512 000,00	503 542,03	0,00	8 457,97
1641	Emprunts en euros	500 000,00	491 645,74	0,00	8 354,26
16818	Emprunts - Autres prêteurs	8 000,00	7 957,05	0,00	42,95
16873	Dettes - Départements	4 000,00	3 939,24	0,00	60,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
274	Prêts	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	534 000,00	503 542,03	22 000,00	8 457,97
458101	Voirie rue Fosse-aux-Loups (3)	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 667 354,77	1 481 873,21	375 022,98	810 458,58
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*83 510,00*	*83 450,89*		*59,11*
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	*33 510,00*	*33 510,00*		*0,00*
139151	*Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.*	*22 432,00*	*22 432,00*		*0,00*
13918	*Autres subventions d'équipement*	*11 078,00*	*11 078,00*		*0,00*
	Charges transférées (6)	*50 000,00*	*49 940,89*		*59,11*

VILLE DE GUEBWILLER 90

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21311	Hôtel de ville	10 430,00	10 421,28		8,72
21318	Autres bâtiments publics	24 670,00	24 621,91		48,09
2135	Installations générales, agencements	14 900,00	14 897,70		2,30
041	Opérations patrimoniales (7)	26 136,67	26 136,67		0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 743,38	12 743,38		0,00
2152	Installations de voirie	3 944,89	3 944,89		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 448,40	9 448,40		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	109 646,67	109 587,56		59,11
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 777 001,44	1 591 460,77	375 022,98	810 517,69
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 135 998,56			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	484 837,00	509 438,75	0,00	-24 601,75
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	5 000,00	0,00	-5 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	305 000,00	320 320,75	0,00	-15 320,75
1323	Subv. non transf. Départements	90 000,00	94 281,00	0,00	-4 281,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	44 837,00	44 837,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
1641	Emprunts en euros	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	924 837,00	509 438,75	0,00	415 398,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 523 833,17	1 524 348,54	0,00	-515,37
10222	FCTVA	367 000,00	372 325,44	0,00	-5 325,44
10223	TLE	34 879,59	30 069,52	0,00	4 810,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 121 953,58	1 121 953,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 229,00	12 276,61	0,00	-47,61
274	Prêts	800,00	830,69	0,00	-30,69
276351	Créance GFP de rattachement	7 029,00	7 029,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	4 400,00	4 416,92	0,00	-16,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 128,30		0,00	
	Total des recettes financières	1 542 190,47	1 536 625,15	0,00	5 565,32
458201	Voirie rue fosse-aux-Loups (2)	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 588 027,47	2 046 063,90	0,00	541 963,57
021	Virement de la sect° de fonctionnement	878 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	420 835,86	426 997,35		-6 161,49
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	234,19		-234,19
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	15,81		-15,81
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	6 128,30		-6 128,30
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 118,95	1 118,95		0,00
28031	Frais d'études	89 765,86	89 765,86		0,00
28033	Frais d'insertion	70,00	70,00		0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 368,14	7 368,14		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	34 000,00	34 000,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	8 004,82	8 004,82		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 374,91	1 374,91		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	37 803,00	37 803,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 174,00	3 174,00		0,00
281571	Matériel roulant	31 760,00	31 760,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 092,00	6 092,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	32 409,35	32 409,35		0,00
28182	Matériel de transport	49 874,47	49 874,47		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	54 407,43	54 407,43		0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28184	*Mobilier*	*35 298,13*	*35 298,13*		*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*28 314,80*	*28 097,99*		*216,81*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*1 298 835,86*	*426 997,35*		*871 838,51*
041	*Opérations patrimoniales (5)*	*26 136,67*	*26 136,67*		*0,00*
2031	*Frais d'études*	*25 275,55*	*25 275,55*		*0,00*
2033	*Frais d'insertion*	*861,12*	*861,12*		*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*1 324 972,53*	*453 134,02*		*871 838,51*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 913 000,00	2 499 197,92	0,00	1 413 802,08
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE GUEBWILLER 92

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	503 542	108 116	0	34 070	29 733	6 547	0	2 012	498	663 124	134 233	1 481 873
- Equipements municipaux (2)		108 116	0	34 070	25 644	6 547	0	2 012	498	663 124	134 233	974 242
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	4 089	0	0	0	0	0	0	4 089
- Opérations financières	503 542											503 542
Dépenses d'ordre	59 647											109 588
Solde d'exécution reporté de N-1	1 135 999											1 135 999
Total dépenses	1 699 187	136 795	0	34 070	29 733	6 547	0	2 012	498	584 386	134 233	2 727 459
Total recettes	2 026 736	0	0	0	0	0	0	7 029	831	414 602	50 000	2 499 198
Solde d'investissement	327 549	-136 795	0	-34 070	-29 733	-6 547	0	5 017	333	-269 784	-84 233	-228 261
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	61 119	0	51 977	38 053	4 865	0	2 246	0	216 039	724	375 023
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	-61 119	0	-51 977	-38 053	-4 865	0	-2 246	0	-216 039	-724	-375 023
FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	1 113 432	2 119 738	301 067	962 960	1 160 154	836 138	179 768	577 661	28 918	3 023 424	84 332	10 387 591
Total recettes	10 195 027	270 964	27 436	124 067	65 812	132 401	3 717	390 577	232 157	327 363	68 020	11 837 539
Solde de fonctionnement	9 081 595	-1 848 774	-273 631	-838 893	-1 094 343	-703 737	-176 051	-187 084	203 239	-2 696 061	-16 312	1 449 949
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 6711-1 et R. 6711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		1 699 187	197 914	0	86 046	67 786	11 411	0	4 258	498	900 425	134 957	3 102 482
Dépenses réelles		503 542	169 235	0	88 046	67 786	11 411	0	4 258	498	879 163	134 957	1 858 898
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	503 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503 542
1641	Emprunts en euros	491 646	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	491 646
16818	Emprunts - Autres prêteurs	7 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 957
16873	Dettes - Départements	3 939	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 939
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	39 321	0	163	378	163	0	0	0	157 229	0	197 255
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
2031	Frais d'études	0	2 160	0	0	0	0	0	0	0	124 950	0	127 110
2033	Frais d'insertion	0	108	0	0	0	0	0	0	0	2 279	0	2 387
2051	Concessions, droits similaires	0	37 053	0	163	378	163	0	0	0	0	0	37 758
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	4 089	0	0	0	0	3 815	0	7 904
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 815	0	3 815
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	4 089	0	0	0	0	0	0	4 089
21	Immobilisations corporelles	0	122 897	0	29 071	33 930	11 248	0	3 258	498	302 039	1 771	504 713
21316	Equipements du cimetière	0	5 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500
21318	Autres bâtiments publics	0	7 978	0	0	0	0	0	0	0	3 652	0	11 630
2135	Installations générales, agencements	0	6 300	0	5 258	19 778	0	0	0	498	0	0	31 834
2138	Autres constructions	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 762	0	1 762
2152	Installations de voirie	0	80	0	0	452	720	0	0	0	36 831	367	38 450
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	1 464	0	0	0	0	0	0	1 464
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	12 558	0	333	2 052	82	0	0	0	25 136	0	40 161

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
21571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 560	0	131 560
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 222	0	7 222
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	6 723	0	0	2 325	0	0	0	0	20 714	0	29 762
2161	Oeuvres et objets d'art	0	0	0	0	2 200	0	0	0	0	0	0	2 200
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0	0	0	0	2 395	0	0	0	0	0	0	2 395
2182	Matériel de transport	0	10 658	0	0	0	0	0	0	0	26 808	0	37 465
2183	Matériel de bureau et informatique	0	30 406	0	8 912	2 863	828	0	1 000	0	2 043	1 404	47 459
2184	Mobilier	0	10 978	0	1 244	402	2 218	0	0	0	28 878	0	43 719
2188	Autres immobilisations corporelles	0	19 715	0	13 324	0	7 399	0	2 258	0	17 436	0	60 131
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	7 016	0	58 812	7 369	0	0	1 000	0	416 080	133 186	621 482
2313	Constructions	0	7 016	0	51 462	7 369	0	0	1 000	0	368 663	1 980	437 510
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	0	5 350	0	0	0	0	0	47 417	131 206	183 972
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	22 000	0	0	0	0	0	0	22 000
274	Prêts	0	0	0	0	22 000	0	0	0	0	0	0	22 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*59 647*	*28 679*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*21 262*	*0*	*109 588*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*33 510*	*28 679*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*21 262*	*0*	*83 451*
139151	*Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.*	*22 432*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*22 432*
13918	*Autres subventions d'équipement*	*11 078*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*11 078*
21311	*Hôtel de ville*	*0*	*10 421*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*10 421*
21318	*Autres bâtiments publics*	*0*	*18 258*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*6 364*	*0*	*24 622*
2135	*Installations générales, agencements*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*14 898*	*0*	*14 898*
041	*Opérations patrimoniales*	*26 137*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*26 137*
21318	*Autres bâtiments publics*	*12 743*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*12 743*
2152	*Installations de voirie*	*3 945*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*3 945*
2315	*Installat°, matériel et outillage techni*	*9 448*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*9 448*
001Solde d'exécution reporté de N-1		1 135 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 135 999

RECETTES

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
Total recettes d'investissement		2 026 736	0	0	0	0	0	0	7 029	831	414 602	50 000	2 499 198
Recettes réelles		1 573 602	0	0	0	0	0	0	7 029	831	414 602	50 000	2 046 064
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 524 349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 524 349
10222	FCTVA	372 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	372 325
10223	TLE	30 070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 070
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 121 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 121 954
13	Subventions d'investissement	44 837	0	0	0	0	0	0	0	0	414 602	50 000	509 439
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	5 000
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 321	50 000	320 321
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 281	0	94 281
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	45 000
1342	Amendes de police non transférable	44 837	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 837
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	4 417	0	0	0	0	0	0	7 029	831	0	0	12 277
274	Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	831	0	0	831
276351	Créance GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	7 029	0	0	0	7 029
276358	Créance Autres groupements	4 417	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 417
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*453 134*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*453 134*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*426 997*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*426 997*

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234
2183	Matériel de bureau et informatique	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	6 128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 128
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 119	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 119
28031	Frais d'études	89 766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 766
28033	Frais d'insertion	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 368	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 368
280422	Privé : Bâtiments, installations	34 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 000
28051	Concessions et droits similaires	8 005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 005
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 375	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 375
28135	Installations générales, agencements, ..	37 803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 803
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 174
281571	Matériel roulant	31 760	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 760
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 092	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 092
28158	Autres installat°, matériel et outillage	32 409	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 409
28182	Matériel de transport	49 874	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 874
28183	Matériel de bureau et informatique	54 407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 407
28184	Mobilier	35 298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 298
28188	Autres immo. corporelles	28 098	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 098
041	Opérations patrimoniales	26 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 137
2031	Frais d'études	25 276	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 276
2033	Frais d'insertion	861	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	861
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

						DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		1 113 432	2 119 738	301 067	962 960	1 160 154	836 138	179 768	577 661	28 918	3 023 424	84 332	10 387 591
Dépenses réelles		688 435	2 119 738	301 067	962 960	1 160 154	836 138	179 768	577 661	28 918	3 023 424	84 332	9 960 593
011	Charges à caractère général	78	554 111	22 950	364 717	361 377	206 293	16 459	577 661	24 521	923 187	37 104	3 108 458
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	65 835	0	922	0	557 345	0	0	0	624 103

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
60611	Eau et assainissement	0	4 175	2 788	7 739	9 644	30 250	0	0	274	24 485	2 579	81 935
60612	Energie - Electricité	0	47 697	14 870	91 160	154 933	37 230	738	0	7 723	165 836	12 882	633 069
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 730	0	1 730
60622	Carburants	78	2 224	0	0	0	3 044	0	0	0	70 044	0	75 390
60623	Alimentation	0	89	0	399	0	6 947	0	0	0	250	0	7 685
60624	Produits de traitement	0	0	0	471	330	4 988	0	0	0	14 976	0	20 765
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 216	0	17 216
60631	Fournitures d'entretien	0	18 976	60	15	28	0	0	0	0	3 861	158	23 118
60632	Fournitures de petit équipement	0	42 280	264	18 573	19 790	18 731	0	268	943	164 601	3 734	269 183
60633	Fournitures de voirie	0	741	0	0	0	232	0	0	0	12 303	0	13 276
60636	Vêtements de travail	0	383	0	0	0	0	307	0	0	12 637	0	13 326
6064	Fournitures administratives	0	16 133	0	0	3 529	2 678	462	0	0	1 816	55	24 672
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	34 665	121	0	0	0	0	0	34 786
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	23 296	0	0	0	0	0	0	0	23 296
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	71	0	0	0	0	0	71
611	Contrats de prestations de services	0	47 623	0	0	3 220	897	0	13 680	0	58 355	0	123 774
6132	Locations immobilières	0	0	0	661	0	0	0	0	0	0	0	661
6135	Locations mobilières	0	21 869	0	0	1 815	5 473	11 760	0	0	8 732	6 970	56 620
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	432	16 888	0	0	0	2 825	0	20 144
61522	Entretien bâtiments	0	13 704	960	9 589	19 094	5 178	0	1 573	761	1 193	323	52 376
61523	Entretien voies et réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 202	0	64 202
61524	Entretien bois et forêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 551	0	115 551
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 068	0	22 068
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	2 467	198	632	845	338	0	130	0	5 790	0	10 200
6156	Maintenance	0	34 425	0	2 307	24 807	1 408	75	551	0	7 534	0	71 107
616	Primes d'assurances	0	19 137	1 049	9 395	26 060	3 446	0	730	4 793	27 272	3 454	95 338
617	Etudes et recherches	0	20 078	0	9 077	0	0	0	0	0	10 992	0	40 147
6182	Documentation générale et technique	0	5 357	0	59	4 612	1 776	0	0	0	907	0	12 711
6184	Versements à des organismes de formation	0	6 104	0	0	480	0	0	0	0	9 256	0	15 840
6188	Autres frais divers	0	74 612	0	4 861	11 968	37 711	104	-2 218	174	10 186	1 624	139 022
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	1 547	0	0	440	270	0	200	0	0	230	2 687
6226	Honoraires	0	8 125	0	98	0	23	0	0	0	342	0	8 588
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	0	361	0	0	0	0	0	0	926	0	1 287
6231	Annonces et insertions	0	7 458	0	0	36	0	0	3 786	0	-519	541	11 202

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
6232	Fêtes et cérémonies	0	20 580	0	0	0	0	0	0	0	0	20	20 600
6233	Foires et expositions	0	0	0	37 951	12 513	0	0	0	0	0	2 086	52 549
6236	Catalogues et imprimés	0	15 345	0	15 153	6 050	648	3 773	0	0	12 230	1 206	54 406
6238	Divers	0	0	0	0	1 128	0	0	0	0	3 168	0	4 296
6247	Transports collectifs	0	120	0	43 491	0	7 726	0	0	0	0	0	51 337
6251	Voyages et déplacements	0	1 512	0	70	1 330	325	137	0	0	171	0	3 545
6256	Missions	0	198	0	0	274	18	70	0	0	250	0	810
6257	Réceptions	0	21 252	0	814	1 638	3 771	0	0	0	1 459	136	29 069
6261	Frais d'affranchissement	0	28 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 811
6262	Frais de télécommunications	0	26 559	2 401	16 148	9 589	4 801	173	0	532	4 770	0	64 972
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	25	0	53	0	0	0	0	0	78
6281	Concours divers (cotisations)	0	7 497	0	0	1 000	215	0	0	0	16 510	0	25 222
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0	497	0	0	89	0	0	0	0	8 851	823	10 260
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	19 604	0	0	0	0	0	0	19 604
6284	Redevances pour services rendus	0	1 794	0	6 896	4 612	5 216	120	0	820	1 722	90	21 270
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	19 875	0	0	0	897	-1 258	0	0	299	0	19 813
63512	Taxes foncières	0	12 612	0	0	4 817	3 669	0	1 616	8 500	36 447	0	67 661
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	136	0	0	0	2 024	0	2 160
6358	Autres droits	0	133	0	0	0	133	0	0	0	0	0	266
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	2 123	0	0	2 205	61	0	0	0	0	194	4 581
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 380 337	35 857	596 650	620 112	425 658	66 309	0	0	1 985 941	45 729	5 176 592
6218	Autre personnel extérieur	0	1 525	0	0	0	7 469	0	0	0	0	0	8 994
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	3 578	158	2 004	1 848	1 228	265	0	0	5 570	135	14 786
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0	40	0	0	80	0	0	0	0	0	0	120
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	13 424	0	7 260	7 160	4 676	962	0	0	20 774	458	54 614
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	2 269	95	1 202	1 109	737	159	0	0	3 406	81	9 058
64111	Rémunération principale titulaires	0	661 613	0	299 425	315 867	206 270	47 234	0	0	1 045 067	22 299	2 599 776
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	18 668	0	5 551	6 510	6 836	1 349	0	0	27 914	861	66 689
64118	Autres indemnités titulaires	0	184 506	0	60 922	72 486	51 692	7 109	0	0	206 502	8 116	589 332
64131	Rémunérations non tit.	0	6 506	0	29 173	32 374	15 896	0	0	0	36 124	0	120 073
64162	Emplois d'avenir	0	2 024	0	10 251	0	0	0	0	0	0	0	12 274
64168	Autres emplois d'insertion	0	35 976	31 553	26 452	8 046	14 576	4 329	0	0	64 523	3 899	189 353

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
6417	Rémunérations des apprentis	0	7 025	0	0	0	0	0	0	0	24 093	0	31 118
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	117 763	832	92 160	71 316	42 622	8 251	0	0	184 027	3 977	520 948
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	214 009	1 199	52 195	94 439	66 689	15 521	0	0	339 016	7 556	790 623
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	2 932	2 019	4 588	2 857	2 051	277	0	0	6 853	250	21 827
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	73 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 124
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	9 406	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 406
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0	399	0	0	0	0	0	0	0	1 230	0	1 629
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	15 450	0	0	0	0	0	0	0	23	0	15 473
6478	Autres charges sociales diverses	0	10 102	0	5 468	6 020	4 016	852	0	0	20 820	96	47 374
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	13 603	181 653	242 261	1 593	156 900	198 086	77 000	0	4 397	114 263	1 500	991 256
6531	Indemnités	12 905	136 346	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 250
6532	Frais de mission	0	1 184	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 184
6533	Cotisations de retraite	698	10 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 429
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	9 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 843
6535	Formation	0	380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380
6553	Service d'incendie	0	0	238 266	0	0	0	0	0	0	0	0	238 266
6554	Contribut° organismes de regroupement	0	0	0	0	0	101 520	0	0	0	106 188	0	207 708
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	945	0	0	9 280	0	0	2 808	8 075	0	21 108
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	77 000	0	0	0	0	77 000
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0	0	0	0	350	0	0	0	0	0	0	350
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	23 168	3 050	1 593	156 550	87 286	0	0	1 589	0	1 500	274 736
658	Charges diverses de gestion courante	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	664 641	0	0	0	0	0	0	0	0	33	0	664 674
66111	Intérêts réglés à l'échéance	535 372	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	535 372
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	124 568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 568

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 126
665	Escomptes accordés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	0	33
668	Autres charges financières	1 575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 575
67	Charges exceptionnelles	366	3 636	0	0	1 765	6 099	0	0	0	0	0	11 867
6714	Bourses et prix	0	2 393	0	0	0	6 099	0	0	0	0	0	8 492
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	0	0	0	1 765	0	0	0	0	0	0	1 765
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	366	1 243	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 609
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 746	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 746
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 746	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 746
Dépenses d'ordre		*426 997*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*426 997*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*426 997*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*426 997*
675	*Valeurs comptables immobilisations cédée*	*6 144*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*6 144*
676	*Différences sur réalisations (positives)*	*234*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*234*
6811	*Dot. amort. et prov. Immos Incorporelles*	*420 619*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*420 619*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		RECETTES											
Total recettes de fonctionnement		10 195 027	279 964	27 436	124 067	65 812	132 401	3 717	390 577	232 157	327 363	68 020	11 837 539
Recettes réelles		9 455 679	242 285	27 436	124 067	55 354	131 781	3 717	390 577	232 157	306 101	45 588	11 015 741
013	Atténuations de charges	0	62 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 347
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	62 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 347
70	Produits des services, du domaine, vente	22 973	73 673	110	36 884	26 594	25 135	0	212 286	7 863	238 899	2 536	646 955
7022	Coupes de bois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204 183	0	204 183
7023	Menus produits forestiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 522	0	5 522
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	42 278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 278

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
70323	Redev. occupat° domaine public communal	12 602	0	0	0	0	0	0	0	0	228	0	13 030
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 970	0	23 970
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 171	0	0	0	0	0	0	0	0	3 547	0	13 718
704	Travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	868	0	868
7052	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	15 666	0	0	0	0	0	0	15 666
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	36 884	0	24 774	0	210 073	0	0	0	271 731
70688	Autres prestations de services	0	11 070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 070
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	10 906	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 906
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0	1 789	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 789
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	7 630	110	0	8 605	362	0	2 214	7 863	581	2 536	29 902
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	2 323	0	0	0	0	0	0	2 323
73	Impôts et taxes	5 728 823	0	0	0	0	0	0	0	0	11 147	26 501	5 767 472
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 026 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 026 329
7321	Attribution de compensation	2 218 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 218 220
7323	F.N.G.I.R.	50 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 027
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 501	26 501
7337	Droits de stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 147	0	11 147
7343	Taxes sur les pylônes électriques	4 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 292
7351	Taxe sur l'électricité	188 635	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 635
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 785	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 785
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	239 536	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 536
74	Dotations et participations	3 134 701	74 528	27 326	87 183	5 759	104 529	3 717	107 361	0	53 959	0	3 599 064
7411	Dotation forfaitaire	1 771 154	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 771 154
74121	Dotation de solidarité rurale	289 102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	289 102
74123	Dotation de solidarité urbaine	499 826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	499 826
74127	Dotation nationale de péréquation	287 736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 736
74718	Autres participations Etat	0	49 915	27 326	55 109	5 759	6 467	3 717	0	0	48 688	0	196 982

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7472	Participat° Régions	0	13 694	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	28 694
7473	Participat° Départements	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	0	0	17 000
74758	Participat° Autres groupements	11 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 000
7478	Participat° Autres organismes	0	10 919	0	74	0	98 062	0	107 361	0	5 271	0	221 688
748313	Dotat° de compensation de la TP	26 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 304
74832	Attribution du fonds départemental TP	66 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 292
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	71 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 190
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	18 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 460
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	93 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 637
75	Autres produits de gestion courante	396 591	9 286	0	0	23 000	2 115	0	70 929	224 274	2 095	16 550	744 842
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	392 777	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	392 777
752	Revenus des immeubles	0	9 266	0	0	23 000	2 115	0	70 929	224 274	165	16 550	346 321
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 814
758	Produits divers de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 930	0	1 930
76	Produits financiers	164 714	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	164 734
761	Produits de participations	148 199	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 199
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	950	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	970
764	Revenus valeurs mobilières de placement	668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	668
7688	Autres	14 897	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 897
77	Produits exceptionnels	7 876	22 451	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 328
7713	Libéralités reçues	0	17 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 100
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 748
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 128	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 378

Page 33

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7788	Produits exceptionnels divers	0	5 101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 101
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*0*	*28 679*	*0*	*0*	*10 458*	*620*	*0*	*0*	*0*	*21 262*	*22 432*	*83 451*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*28 679*	*0*	*0*	*10 458*	*620*	*0*	*0*	*0*	*21 262*	*22 432*	*83 451*
722	*Immobilisations corporelles*	*0*	*28 679*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*21 262*	*0*	*49 941*
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*0*	*0*	*0*	*0*	*10 458*	*620*	*0*	*0*	*0*	*0*	*22 432*	*33 510*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
002 Excédent de fonctionnement reporté		738 348	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	738 348

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	DEPENSES	1 113 431,98	2 119 737,92	0,00	0,00	3 233 169,90
	Réalisations	1 113 431,98	2 119 737,92	0,00	0,00	3 233 169,90
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	77,78	554 111,08	0,00	0,00	554 188,86
60611	Eau et assainissement	0,00	4 175,41	0,00	0,00	4 175,41
60612	Energie - Electricité	0,00	47 696,54	0,00	0,00	47 696,54
60622	Carburants	77,78	2 224,00	0,00	0,00	2 301,78
60623	Alimentation	0,00	88,94	0,00	0,00	88,94
60631	Fournitures d'entretien	0,00	18 975,92	0,00	0,00	18 975,92
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	42 280,03	0,00	0,00	42 280,03
60633	Fournitures de voirie	0,00	740,74	0,00	0,00	740,74
60636	Vêtements de travail	0,00	383,00	0,00	0,00	383,00
6064	Fournitures administratives	0,00	16 132,91	0,00	0,00	16 132,91
611	Contrats de prestations de services	0,00	47 623,17	0,00	0,00	47 623,17
6135	Locations mobilières	0,00	21 869,47	0,00	0,00	21 869,47
61522	Entretien bâtiments	0,00	13 704,27	0,00	0,00	13 704,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 466,50	0,00	0,00	2 466,50
6155	Maintenance	0,00	34 425,30	0,00	0,00	34 425,30
616	Primes d'assurances	0,00	19 136,99	0,00	0,00	19 136,99
617	Etudes et recherches	0,00	20 078,00	0,00	0,00	20 078,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	5 356,88	0,00	0,00	5 356,88
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 104,27	0,00	0,00	6 104,27
6188	Autres frais divers	0,00	74 611,73	0,00	0,00	74 611,73
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 546,54	0,00	0,00	1 546,54
6226	Honoraires	0,00	8 124,64	0,00	0,00	8 124,64
6231	Annonces et insertions	0,00	7 458,34	0,00	0,00	7 458,34
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	20 579,76	0,00	0,00	20 579,76
6236	Catalogues et imprimés	0,00	15 344,98	0,00	0,00	15 344,98
6247	Transports collectifs	0,00	120,00	0,00	0,00	120,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 511,95	0,00	0,00	1 511,95
6256	Missions	0,00	198,48	0,00	0,00	198,48
6257	Réceptions	0,00	21 251,94	0,00	0,00	21 251,94
6261	Frais d'affranchissement	0,00	28 810,86	0,00	0,00	28 810,86

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6262	Frais de télécommunications	0,00	26 558,60	0,00	0,00	26 558,60
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	7 497,10	0,00	0,00	7 497,10
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	496,58	0,00	0,00	496,58
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 794,35	0,00	0,00	1 794,35
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	19 875,20	0,00	0,00	19 875,20
63512	Taxes foncières	0,00	12 612,00	0,00	0,00	12 612,00
6358	Autres droits	0,00	133,00	0,00	0,00	133,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 122,69	0,00	0,00	2 122,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 380 337,40	0,00	0,00	1 380 337,40
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 525,00	0,00	0,00	1 525,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 577,66	0,00	0,00	3 577,66
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	40,00	0,00	0,00	40,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	13 424,28	0,00	0,00	13 424,28
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 269,03	0,00	0,00	2 269,03
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	661 612,75	0,00	0,00	661 612,75
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	18 667,92	0,00	0,00	18 667,92
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	184 505,64	0,00	0,00	184 505,64
64131	Rémunérations non tit.	0,00	6 505,63	0,00	0,00	6 505,63
64162	Emplois d'avenir	0,00	2 023,51	0,00	0,00	2 023,51
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	35 976,11	0,00	0,00	35 976,11
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	7 024,74	0,00	0,00	7 024,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	117 763,32	0,00	0,00	117 763,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	214 008,64	0,00	0,00	214 008,64
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 932,20	0,00	0,00	2 932,20
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	73 124,08	0,00	0,00	73 124,08
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	9 406,00	0,00	0,00	9 406,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	399,34	0,00	0,00	399,34
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	15 449,55	0,00	0,00	15 449,55
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	10 102,00	0,00	0,00	10 102,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	426 997,35	0,00	0,00	0,00	426 997,35
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	6 144,11	0,00	0,00	0,00	6 144,11
676	Différences sur réalisations (positives)	234,19	0,00	0,00	0,00	234,19
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	420 619,05	0,00	0,00	0,00	420 619,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 602,89	181 653,27	0,00	0,00	195 256,16
6531	Indemnités	12 904,92	136 345,52	0,00	0,00	149 250,44
6532	Frais de mission	0,00	1 184,10	0,00	0,00	1 184,10
6533	Cotisations de retraite	696,38	10 732,56	0,00	0,00	11 428,92
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	9 843,09	0,00	0,00	9 843,09
6535	Formation	0,00	380,00	0,00	0,00	380,00

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	23 168,00	0,00	0,00	23 168,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,61	0,00	0,00	0,00	1,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	664 641,45	0,00	0,00	0,00	664 641,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	535 372,00	0,00	0,00	0,00	535 372,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	124 568,33	0,00	0,00	0,00	124 568,33
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 126,12	0,00	0,00	0,00	3 126,12
668	Autres charges financières	1 575,00	0,00	0,00	0,00	1 575,00
67	Charges exceptionnelles	366,43	3 636,17	0,00	0,00	4 002,60
6714	Bourses et prix	0,00	2 393,17	0,00	0,00	2 393,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	366,43	1 243,00	0,00	0,00	1 609,43
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 746,08	0,00	0,00	0,00	7 746,08
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 746,08	0,00	0,00	0,00	7 746,08
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	10 195 026,99	270 964,26	0,00	0,00	10 465 991,25
	Réalisations	10 195 026,99	270 964,26	0,00	0,00	10 465 991,25
002	Résultat de fonctionnement reporté	738 347,60	0,00	0,00	0,00	738 347,60
013	Atténuations de charges	0,00	62 346,71	0,00	0,00	62 346,71
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	62 346,71	0,00	0,00	62 346,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	28 679,24	0,00	0,00	28 679,24
722	Immobilisations corporelles	0,00	28 679,24	0,00	0,00	28 679,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	22 973,08	73 673,14	0,00	0,00	96 646,22
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	42 277,50	0,00	0,00	42 277,50
70323	Redev. occupat° domaine public communal	12 801,96	0,00	0,00	0,00	12 801,96
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 171,12	0,00	0,00	0,00	10 171,12
70688	Autres prestations de services	0,00	11 070,15	0,00	0,00	11 070,15
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	10 905,91	0,00	0,00	10 905,91
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	1 789,32	0,00	0,00	1 789,32
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	7 630,26	0,00	0,00	7 630,26
73	Impôts et taxes	5 729 823,08	0,00	0,00	0,00	5 729 823,08
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 026 329,00	0,00	0,00	0,00	3 026 329,00
7321	Attribution de compensation	2 218 220,00	0,00	0,00	0,00	2 218 220,00
7323	F.N.G.I.R.	50 027,00	0,00	0,00	0,00	50 027,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	4 292,00	0,00	0,00	0,00	4 292,00
7351	Taxe sur l'électricité	186 634,88	0,00	0,00	0,00	186 634,88
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 784,64	0,00	0,00	0,00	2 784,64
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	239 535,56	0,00	0,00	0,00	239 535,56
74	Dotations et participations	3 134 701,00	74 527,80	0,00	0,00	3 209 228,80
7411	Dotation forfaitaire	1 771 154,00	0,00	0,00	0,00	1 771 154,00

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
74121	Dotation de solidarité rurale	289 102,00	0,00	0,00	0,00	289 102,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	499 826,00	0,00	0,00	0,00	499 826,00
74127	Dotation nationale de péréquation	287 736,00	0,00	0,00	0,00	287 736,00
74718	Autres participations Etat	0,00	49 915,10	0,00	0,00	49 915,10
7472	Participat° Régions	0,00	13 693,50	0,00	0,00	13 693,50
74758	Participat° Autres groupements	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	10 919,20	0,00	0,00	10 919,20
748313	Dotat° de compensation de la TP	26 304,00	0,00	0,00	0,00	26 304,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	66 292,00	0,00	0,00	0,00	66 292,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	71 190,00	0,00	0,00	0,00	71 190,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	18 460,00	0,00	0,00	0,00	18 460,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	93 637,00	0,00	0,00	0,00	93 637,00
75	Autres produits de gestion courante	396 591,30	9 286,26	0,00	0,00	405 877,56
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	392 777,30	0,00	0,00	0,00	392 777,30
752	Revenus des immeubles	0,00	9 286,26	0,00	0,00	9 286,26
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 814,00	0,00	0,00	0,00	3 814,00
76	Produits financiers	164 714,44	0,00	0,00	0,00	164 714,44
761	Produits de participations	148 199,40	0,00	0,00	0,00	148 199,40
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	950,00	0,00	0,00	0,00	950,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	667,94	0,00	0,00	0,00	667,94
7688	Autres	14 897,10	0,00	0,00	0,00	14 897,10
77	Produits exceptionnels	7 876,49	22 451,11	0,00	0,00	30 327,60
7713	Libéralités reçues	0,00	17 100,00	0,00	0,00	17 100,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 747,79	0,00	0,00	0,00	1 747,79
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,40	0,00	0,00	0,00	0,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 128,30	250,00	0,00	0,00	6 378,30
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	5 101,11	0,00	0,00	5 101,11
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	9 081 595,01	-1 848 773,66	0,00	0,00	7 232 821,35

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES	1 413 483,11	168 600,47	287 678,84	2 811,50	169 558,13	0,00	77 605,87	0,00	0,00
	Réalisations	1 413 483,11	168 600,47	287 678,84	2 811,50	169 558,13	0,00	77 605,87	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	317 503,88	10 013,08	52 960,83	2 811,50	167 164,96	0,00	3 655,83	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
60611	Eau et assainissement	3 627,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547,97	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	40 393,17	0,00	0,00	0,00	6 436,87	0,00	866,50	0,00	0,00
60622	Carburants	2 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	88,94	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	18 489,32	0,00	0,00	0,00	486,60	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 319,36	411,60	669,91	0,00	25 879,16	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	740,74	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	383,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 989,85	1 360,94	2 693,64	0,00	9,48	0,00	79,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	41 623,17	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	19 068,67	0,00	0,00	1 540,80	1 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	13 704,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 490,70	0,00	0,00	0,00	975,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	30 653,89	0,00	2 427,41	294,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	12 976,99	0,00	0,00	0,00	5 686,00	0,00	474,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	19 058,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 841,81	0,00	515,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 644,27	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 759,34	0,00	0,00	0,00	69 678,38	0,00	174,01	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 546,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 101,64	0,00	23,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 476,62	0,00	0,00	420,00	4 561,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	195,74	0,00	1 465,92	0,00	18 918,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 410,06	1 943,44	835,18	556,70	7 599,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 386,71	0,00	125,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	198,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 182,04	0,00	2 158,40	0,00	14 911,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	28 810,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	25 490,96	0,00	646,92	0,00	0,00	0,00	420,72	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	6 297,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	496,58	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 576,92	0,00	0,00	0,00	172,80	0,00	44,63	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
62878	Remb. frais à d'autres organismes	7 745,92	0,00	12 129,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 122,69	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 074 811,23	102,12	232 718,01	0,00	0,00	0,00	72 706,04	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 711,09	0,00	656,31	0,00	0,00	0,00	210,26	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 022,49	0,00	2 569,21	0,00	0,00	0,00	832,58	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 546,99	102,12	393,77	0,00	0,00	0,00	126,15	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	493 543,41	0,00	127 132,53	0,00	0,00	0,00	40 936,81	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 775,56	0,00	2 761,16	0,00	0,00	0,00	1 111,20	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	143 568,75	0,00	32 758,65	0,00	0,00	0,00	8 178,24	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	6 425,14	0,00	80,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	2 023,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	35 976,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 024,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	89 005,68	0,00	21 714,60	0,00	0,00	0,00	7 043,04	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	159 634,78	0,00	41 018,10	0,00	0,00	0,00	13 355,76	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 786,52	0,00	145,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	73 124,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	9 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	399,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 449,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 786,00	0,00	1 464,00	0,00	0,00	0,00	912,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 168,00	158 485,27	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	136 345,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	1 184,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	10 732,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	9 843,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	21 168,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 393,17	0,00	1 243,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	2 393,17	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 243,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		157 722,81	0,00	22 098,57	0,00	28 090,15	0,00	63 052,73	0,00	0,00
Réalisations		157 722,81	0,00	22 098,57	0,00	28 090,15	0,00	63 052,73	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	62 346,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	62 346,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	28 679,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	28 679,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	3 341,67	0,00	4 288,59	0,00	2 990,15	0,00	63 052,73	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 277,50	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990,15	0,00	8 080,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 905,91	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 789,32	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 341,67	0,00	4 288,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	48 717,82	0,00	17 809,98	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	32 291,12	0,00	17 623,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	5 507,50	0,00	186,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	10 919,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 286,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	9 286,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 351,11	0,00	0,00	0,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 101,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 255 760,30	-168 600,47	-265 580,27	-2 811,50	-141 467,88	0,00	-14 553,14	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		280 634,53	20 432,48	301 067,01
Réalisations		280 634,53	20 432,48	301 067,01
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 517,49	20 432,48	22 949,97
60611	Eau et assainissement	0,00	2 787,61	2 787,61
60612	Energie - Electricité	0,00	14 869,83	14 869,83
60631	Fournitures d'entretien	0,00	59,78	59,78
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	263,98	263,98
61522	Entretien bâtiments	0,00	960,00	960,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	198,00	198,00
616	Primes d'assurances	0,00	1 049,00	1 049,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	361,00	0,00	361,00
6262	Frais de télécommunications	2 156,49	244,08	2 400,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 856,54	0,00	35 856,54
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	157,85	0,00	157,85
6336	Autres impôts, taxes sur rémunérations	94,74	0,00	94,74
64168	Autres emplois d'insertion	31 553,19	0,00	31 553,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	832,31	0,00	832,31
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 199,12	0,00	1 199,12
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 019,33	0,00	2 019,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	242 260,50	0,00	242 260,50
6553	Service d'incendie	238 266,00	0,00	238 266,00
6558	Autres contributions obligatoires	944,50	0,00	944,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 050,00	0,00	3 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		27 436,21	0,00	27 436,21
Réalisations		27 436,21	0,00	27 436,21
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	110,00	0,00	110,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	110,00	0,00	110,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	27 326,21	0,00	27 326,21
74718	Autres participations Etat	27 326,21	0,00	27 326,21
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-253 198,32	-20 432,48	-273 630,80

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	36 217,54	244 416,99	0,00
Réalisations		0,00	0,00	36 217,54	244 416,99	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	361,00	2 156,49	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	361,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	2 156,49	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	35 856,54	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	157,85	0,00	0,00
6336	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	94,74	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	31 553,19	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	832,31	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	1 169,12	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	2 019,33	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	242 260,50	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	238 266,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	944,50	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	3 050,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	27 436,21	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	27 436,21	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	27 326,21	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	27 326,21	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	-8 781,33	-244 416,99	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES	0,00	962 959,54	0,00	0,00	0,00	0,00	962 959,54
	Réalisations	0,00	962 959,54	0,00	0,00	0,00	0,00	962 959,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	364 717,12	0,00	0,00	0,00	0,00	364 717,12
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	65 835,03	0,00	0,00	0,00	0,00	65 835,03
60611	Eau et assainissement	0,00	7 739,41	0,00	0,00	0,00	0,00	7 739,41
60612	Energie - Electricité	0,00	91 159,89	0,00	0,00	0,00	0,00	91 159,89
60623	Alimentation	0,00	399,28	0,00	0,00	0,00	0,00	399,28
60624	Produits de traitement	0,00	471,31	0,00	0,00	0,00	0,00	471,31
60631	Fournitures d'entretien	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	18 573,35	0,00	0,00	0,00	0,00	18 573,35
6067	Fournitures scolaires	0,00	23 295,91	0,00	0,00	0,00	0,00	23 295,91
6132	Locations immobilières	0,00	661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	661,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	9 589,10	0,00	0,00	0,00	0,00	9 589,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	632,40	0,00	0,00	0,00	0,00	632,40
6156	Maintenance	0,00	2 307,20	0,00	0,00	0,00	0,00	2 307,20
616	Primes d'assurances	0,00	9 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 395,00
617	Etudes et recherches	0,00	9 077,46	0,00	0,00	0,00	0,00	9 077,46
6182	Documentation générale et technique	0,00	59,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59,00
6188	Autres frais divers	0,00	4 861,05	0,00	0,00	0,00	0,00	4 861,05
6226	Honoraires	0,00	98,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,00
6233	Foires et expositions	0,00	37 951,04	0,00	0,00	0,00	0,00	37 951,04
6236	Catalogues et imprimés	0,00	15 153,06	0,00	0,00	0,00	0,00	15 153,06
6247	Transports collectifs	0,00	43 491,10	0,00	0,00	0,00	0,00	43 491,10
6251	Voyages et déplacements	0,00	70,22	0,00	0,00	0,00	0,00	70,22
6257	Réceptions	0,00	813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	813,70
6262	Frais de télécommunications	0,00	16 147,59	0,00	0,00	0,00	0,00	16 147,59
627	Services bancaires et assimilés	0,00	25,30	0,00	0,00	0,00	0,00	25,30
6284	Redevances pour services rendus	0,00	6 895,72	0,00	0,00	0,00	0,00	6 895,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	596 649,72	0,00	0,00	0,00	0,00	596 649,72
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 003,62	0,00	0,00	0,00	0,00	2 003,62
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	7 259,80	0,00	0,00	0,00	0,00	7 259,80

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 202,06	0,00	0,00	0,00	0,00	1 202,06
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	299 425,41	0,00	0,00	0,00	0,00	299 425,41
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	5 551,13	0,00	0,00	0,00	0,00	5 551,13
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	60 921,79	0,00	0,00	0,00	0,00	60 921,79
64131	Rémunérations non tit.	0,00	29 172,86	0,00	0,00	0,00	0,00	29 172,86
64162	Emplois d'avenir	0,00	10 250,91	0,00	0,00	0,00	0,00	10 250,91
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	26 451,84	0,00	0,00	0,00	0,00	26 451,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	92 159,80	0,00	0,00	0,00	0,00	92 159,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	52 194,52	0,00	0,00	0,00	0,00	52 194,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 587,98	0,00	0,00	0,00	0,00	4 587,98
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	5 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 468,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 592,70	0,00	0,00	0,00	0,00	1 592,70
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 592,70	0,00	0,00	0,00	0,00	1 592,70
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	124 066,79	0,00	0,00	0,00	0,00	124 066,79
	Réalisations	0,00	124 066,79	0,00	0,00	0,00	0,00	124 066,79
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	36 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 884,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	36 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 884,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	87 182,79	0,00	0,00	0,00	0,00	87 182,79
74718	Autres participations Etat	0,00	55 108,76	0,00	0,00	0,00	0,00	55 108,76
7472	Participat° Régions	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
7473	Participat° Départements	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	74,03	0,00	0,00	0,00	0,00	74,03
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-838 892,75	0,00	0,00	0,00	0,00	-838 892,75

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	601 585,88	361 373,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	601 585,88	361 373,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	200 567,88	164 149,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	65 835,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 138,33	3 601,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	28 242,42	62 917,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	316,72	62,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	200,16	271,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 468,14	10 105,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	10 358,28	12 937,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	4 227,14	5 361,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	632,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	713,13	1 594,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	2 911,00	6 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 425,33	4 652,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	59,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 481,85	1 379,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	98,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	37 951,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	15 153,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 470,00	41 021,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	70,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	813,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
6262	Frais de télécommunications	8 584,31	7 563,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	25,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	2 010,72	4 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	401 205,20	195 444,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 436,12	567,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 012,45	2 247,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	861,63	340,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	187 959,96	111 465,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 237,57	2 313,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	39 226,31	21 685,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	28 592,34	580,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	10 250,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	26 451,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 084,59	19 075,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 370,37	35 624,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 547,11	40,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 164,00	1 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-187,20	1 779,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	-187,20	1 779,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	124 066,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	124 066,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	36 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	36 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	87 182,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
74718	Autres participations Etat	55 108,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	74,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-477 519,09	-361 373,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	93 246,49	602 816,04	464 091,70	1 160 154,23
Réalisations		0,00	93 246,49	602 816,04	464 091,70	1 160 154,23
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	38 103,79	190 655,50	152 617,91	381 377,20
60611	Eau et assainissement	0,00	5 653,53	1 257,97	2 732,31	9 643,81
60612	Energie - Electricité	0,00	13 045,76	32 386,34	109 501,15	154 933,25
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	329,64	329,64
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	27,72	27,72
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	2 710,92	11 915,32	5 163,48	19 789,72
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	2 982,76	546,45	3 529,21
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	34 664,99	0,00	34 664,99
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	3 219,60	0,00	3 219,60
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	1 815,36	0,00	1 815,36
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	432,00	0,00	432,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	4 200,00	13 734,92	1 159,20	19 094,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	645,44	0,00	645,44
6156	Maintenance	0,00	1 886,13	12 614,93	10 306,25	24 807,31
616	Primes d'assurances	0,00	2 336,00	19 069,00	4 655,00	26 060,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	4 136,99	475,00	4 611,99
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	460,00	0,00	460,00
6188	Autres frais divers	0,00	4 937,71	2 399,75	4 630,85	11 968,31
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	330,00	110,00	440,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	35,70	0,00	35,70
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	12 512,51	0,00	12 512,51
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	5 780,20	270,00	6 050,20
6238	Divers	0,00	0,00	1 128,00	0,00	1 128,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	1 276,37	53,76	1 330,13
6256	Missions	0,00	0,00	258,64	15,25	273,89
6257	Réceptions	0,00	26,50	1 517,94	93,28	1 637,72
6262	Frais de télécommunications	0,00	526,39	4 785,53	4 277,22	9 589,14
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	89,42	0,00	0,00	89,42
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	19 604,24	0,00	19 604,24

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 026,43	550,70	3 035,00	4 612,13
63512	Taxes foncières	0,00	1 665,00	757,00	2 395,00	4 817,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	363,30	1 841,35	2 204,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	47 142,70	412 160,54	160 808,55	620 111,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	163,67	1 206,48	478,15	1 848,30
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	0,00	40,00	40,00	80,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	648,14	4 618,11	1 893,46	7 159,71
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	98,23	723,89	286,82	1 108,94
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	27 456,02	217 229,14	71 182,22	315 867,38
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	5 588,71	921,04	6 509,75
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	4 985,77	42 259,86	26 240,18	72 485,81
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	15 053,14	17 321,17	32 374,31
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	8 045,55	0,00	8 045,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	7 733,17	42 643,13	20 939,62	71 315,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	5 801,70	68 899,09	19 937,98	94 638,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 597,35	1 259,91	2 857,26
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	456,00	4 256,09	1 308,00	6 020,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	8 000,00	0,00	148 900,00	156 900,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	350,00	350,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	8 000,00	0,00	148 550,00	156 550,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 765,24	1 765,24
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	1 765,24	1 765,24
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	15 003,58	32 879,00	17 929,12	65 811,70
	Réalisations	0,00	15 003,58	32 879,00	17 929,12	65 811,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	10 458,00	0,00	10 458,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	10 458,00	0,00	10 458,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	17 404,85	9 189,44	26 594,29
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	15 082,25	584,00	15 666,25
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	8 605,44	8 605,44

Page 55

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 322,60	0,00	2 322,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	5 016,15	743,34	5 759,49
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	5 016,15	743,34	5 759,49
75	Autres produits de gestion courante	0,00	15 003,58	0,00	7 996,34	22 999,92
752	Revenus des immeubles	0,00	15 003,58	0,00	7 996,34	22 999,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-78 242,81	-569 937,04	-446 162,58	-1 094 342,53

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	93 246,49	0,00	0,00	0,00	401 223,30	109 307,01	57 098,90	35 186,83
	Réalisations	93 246,49	0,00	0,00	0,00	401 223,30	109 307,01	57 098,90	35 186,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	38 103,79	0,00	0,00	0,00	99 888,72	50 534,53	5 045,42	35 186,83
60611	Eau et assainissement	5 653,53	0,00	0,00	0,00	431,86	826,11	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	13 045,76	0,00	0,00	0,00	13 189,18	18 716,99	0,00	480,17
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 710,92	0,00	0,00	0,00	2 876,70	2 275,43	7,39	6 755,80
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	2 696,07	117,73	168,96	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	34 280,41	0,00	384,58	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 219,60
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 074,47	332,69	0,00	408,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	4 200,00	0,00	0,00	0,00	3 890,00	2 674,60	0,00	7 170,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	645,44	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 886,13	0,00	0,00	0,00	7 091,14	4 503,81	969,75	60,23
616	Primes d'assurances	2 336,00	0,00	0,00	0,00	833,00	2 067,00	0,00	16 169,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 246,00	0,00	1 890,99	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00	160,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 937,71	0,00	0,00	0,00	173,94	1 073,94	510,96	640,91
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00	110,00	110,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,70	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 112,64	9 399,97	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 534,60	3 871,20	374,40	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 128,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	516,76	319,72	437,89	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	228,14	0,00	30,50	0,00
6257	Réceptions	26,50	0,00	0,00	0,00	943,18	574,76	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	526,39	0,00	0,00	0,00	2 707,70	2 077,63	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	89,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	19 604,24	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 026,43	0,00	0,00	0,00	347,15	203,55	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474,00	0,00	283,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	236,20	127,10	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 142,70	0,00	0,00	0,00	301 334,58	58 772,48	52 053,48	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	163,67	0,00	0,00	0,00	893,33	160,81	152,34	0,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	648,14	0,00	0,00	0,00	3 378,13	636,56	603,42	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	98,23	0,00	0,00	0,00	535,99	96,46	91,44	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	27 458,02	0,00	0,00	0,00	165 476,66	22 109,98	29 643,50	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	4 727,63	0,00	880,68	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 985,77	0,00	0,00	0,00	30 457,04	5 982,43	5 820,39	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	960,49	14 092,65	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	8 045,55	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 733,17	0,00	0,00	0,00	28 916,69	8 619,64	5 104,80	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 601,70	0,00	0,00	0,00	54 067,35	5 151,03	9 680,71	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	582,52	1 014,83	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	456,00	0,00	0,00	0,00	3 252,00	908,09	96,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 003,58	0,00	0,00	0,00	15 060,90	7 229,10	131,00	10 458,00
Réalisations		15 003,58	0,00	0,00	0,00	15 060,90	7 229,10	131,00	10 458,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 458,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 458,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	10 044,75	7 229,10	131,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	10 044,75	5 037,50	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 191,60	131,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 016,15	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	5 016,15	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 003,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	15 003,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-78 242,91	0,00	0,00	0,00	-386 162,40	-102 077,91	-56 967,90	-24 728,83

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES	0,00	518 427,66	317 709,87	836 137,53
	Réalisations	0,00	518 427,66	317 709,87	836 137,53
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	125 231,43	81 062,04	206 293,47
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	922,40	922,40
60611	Eau et assainissement	0,00	30 025,76	224,23	30 249,99
60612	Energie - Electricité	0,00	33 843,77	3 386,70	37 230,47
60622	Carburants	0,00	1 153,60	1 890,68	3 044,28
60623	Alimentation	0,00	0,00	6 947,14	6 947,14
60624	Produits de traitement	0,00	4 868,04	119,49	4 987,53
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	8 376,95	10 353,91	18 730,86
60633	Fournitures de voirie	0,00	231,84	0,00	231,84
6064	Fournitures administratives	0,00	477,25	2 200,62	2 677,87
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	121,21	121,21
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	71,20	71,20
611	Contrats de prestations de services	0,00	896,58	0,00	896,58
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	5 473,24	5 473,24
61521	Entretien terrains	0,00	16 887,60	0,00	16 887,60
61522	Entretien bâtiments	0,00	5 178,27	0,00	5 178,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	338,28	0,00	338,28
6156	Maintenance	0,00	176,08	1 232,01	1 408,09
616	Primes d'assurances	0,00	3 156,00	292,00	3 448,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 407,08	368,73	1 775,81
6188	Autres frais divers	0,00	1 746,65	35 964,68	37 711,33
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	110,00	160,00	270,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	23,00	23,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	588,00	60,00	648,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	7 725,70	7 725,70
6251	Voyages et déplacements	0,00	70,20	254,84	325,04
6256	Missions	0,00	18,32	0,00	18,32
6257	Réceptions	0,00	3 770,78	0,00	3 770,78
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 446,95	2 354,37	4 801,32
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	53,00	53,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	215,00	0,00	215,00

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6284	Redevances pour services rendus	0,00	4 682,22	533,64	5 215,86
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	897,21	0,00	897,21
63512	Taxes foncières	0,00	3 669,00	0,00	3 669,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	135,74	135,74
6358	Autres droits	0,00	0,00	133,00	133,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	60,51	60,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	189 010,59	236 647,83	425 658,42
6218	Autre personnel extérieur	0,00	7 469,40	0,00	7 469,40
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	521,80	706,51	1 228,31
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 066,37	2 509,54	4 575,91
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	313,13	424,08	737,21
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	93 966,80	114 302,96	208 269,76
64112	NBI, SFT, Indemnité résidence	0,00	1 987,68	3 848,61	5 836,29
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	22 586,65	29 104,85	51 691,50
64131	Rémunérations non tit.	0,00	8 455,31	7 440,94	15 896,25
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	14 575,69	14 575,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	18 696,44	23 925,62	42 622,06
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	30 565,12	36 124,31	66 689,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	593,89	1 456,72	2 050,61
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 788,00	2 228,00	4 016,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	198 086,38	0,00	198 086,38
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	101 520,00	0,00	101 520,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	9 280,23	0,00	9 280,23
6574	Subv. fonct. Associat°. personnes privée	0,00	87 286,15	0,00	87 286,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	6 099,26	0,00	6 099,26
6714	Bourses et prix	0,00	6 099,26	0,00	6 099,26
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	2 367,56	130 033,22	132 400,78
	Réalisations	0,00	2 367,56	130 033,22	132 400,78
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	620,00	620,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	620,00	620,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	362,46	24 773,90	25 136,36
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	24 773,90	24 773,90
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	362,46	0,00	362,46
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	104 529,32	104 529,32
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	6 467,06	6 467,06
7476	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	98 062,26	98 062,26
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 005,10	110,00	2 115,10
752	Revenus des immeubles	0,00	2 005,10	110,00	2 115,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-516 060,10	-187 676,65	-703 736,75

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		518 427,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 709,87	0,00
Réalisations		518 427,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 709,87	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	125 231,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 062,04	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	922,40	0,00
60611	Eau et assainissement	30 025,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224,23	0,00
60612	Energie - Electricité	33 843,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 386,70	0,00
60622	Carburants	1 153,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 890,68	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 947,14	0,00
60624	Produits de traitement	4 868,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119,49	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 376,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 353,91	0,00
60633	Fournitures de voirie	231,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	477,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,62	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121,21	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71,20	0,00
611	Contrats de prestations de services	866,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 473,24	0,00
61521	Entretien terrains	16 887,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	5 178,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	338,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	176,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232,01	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
616	Primes d'assurances	3 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 407,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368,73	0,00
6188	Autres frais divers	1 746,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 964,68	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23,00	0,00
6230	Catalogues et imprimés	588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 725,70	0,00
6251	Voyages et déplacements	70,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254,84	0,00
6256	Missions	18,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 770,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 446,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 354,37	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	4 682,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	533,64	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	897,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,74	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,51	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	189 010,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 647,83	0,00
6218	Autre personnel extérieur	7 469,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	521,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706,51	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 066,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 509,54	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	313,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424,08	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	93 966,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 302,98	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 987,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 848,61	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	22 586,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 104,85	0,00
64131	Rémunérations non tit.	8 455,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 440,94	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 575,69	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 696,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 926,62	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 565,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 124,31	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	593,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,72	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 228,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	198 086,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	101 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 280,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	87 286,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 099,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	6 099,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 367,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 033,22	0,00
	Réalisations	2 367,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 033,22	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	362,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 773,90	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 773,90	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	362,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 629,32	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 467,06	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 062,26	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 005,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 005,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-516 060,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-187 676,65	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES	0,00	179 768,01	179 768,01
	Réalisations	0,00	179 768,01	179 768,01
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	16 459,20	16 459,20
60612	Energie - Electricité	0,00	738,26	738,26
60636	Vêtements de travail	0,00	306,66	306,66
6064	Fournitures administratives	0,00	461,67	461,67
6135	Locations mobilières	0,00	11 760,00	11 760,00
6156	Maintenance	0,00	74,61	74,61
6188	Autres frais divers	0,00	104,00	104,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 773,40	3 773,40
6251	Voyages et déplacements	0,00	136,75	136,75
6256	Missions	0,00	69,50	69,50
6262	Frais de télécommunications	0,00	172,71	172,71
6284	Redevances pour services rendus	0,00	120,00	120,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	-1 258,36	-1 258,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	86 308,81	86 308,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	264,56	264,56
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	962,02	962,02
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	158,83	158,83
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	47 234,15	47 234,15
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 349,30	1 349,30
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	7 109,48	7 109,48
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	4 329,25	4 329,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 251,29	8 251,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	15 520,87	15 520,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	277,06	277,06
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	852,00	852,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	77 000,00	77 000,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	77 000,00	77 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	3 716,70	3 716,70
	Réalisations	0,00	3 716,70	3 716,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	3 716,70	3 716,70
74718	Autres participations Etat	0,00	3 716,70	3 716,70
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-176 051,31	-176 051,31

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	164 213,09	0,00	15 554,92	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	164 213,09	0,00	15 554,92	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	904,28	0,00	15 554,92	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	738,28	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	306,66	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	461,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 760,00	0,00	0,00
6155	Maintenance	0,00	0,00	0,00	70,69	0,00	3,92	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	86,40	0,00	3 687,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	136,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Missions	0,00	0,00	0,00	69,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	172,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	-1 258,36	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	86 308,81	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	264,56	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	992,02	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	158,83	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	47 234,15	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	1 349,30	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	7 109,48	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	4 329,25	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	8 251,29	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	15 520,87	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	277,06	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	852,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	3 716,70	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	3 716,70	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	3 716,70	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	3 716,70	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	-160 496,39	0,00	-15 554,92	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES	0,00	375,00	0,00	0,00	577 285,66	577 660,66
	Réalisations	0,00	375,00	0,00	0,00	577 285,66	577 660,66
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	375,00	0,00	0,00	577 285,66	577 660,66
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	557 345,21	557 345,21
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	267,55	267,55
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	13 660,00	13 660,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	1 573,40	1 573,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	129,60	129,60
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	550,96	550,96
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	730,00	730,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 218,06	-2 218,06
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 786,00	3 786,00
63512	Taxes foncières	0,00	375,00	0,00	0,00	1 241,00	1 616,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	70 929,36	0,00	0,00	319 647,38	390 576,74
	Réalisations	0,00	70 929,36	0,00	0,00	319 647,38	390 576,74
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	212 286,37	212 286,37
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	210 072,85	210 072,85
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213,52	2 213,52
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	107 361,01	107 361,01
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	107 361,01	107 361,01
75	Autres produits de gestion courante	0,00	70 929,36	0,00	0,00	0,00	70 929,36
752	Revenus des immeubles	0,00	70 929,36	0,00	0,00	0,00	70 929,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	70 554,36	0,00	0,00	-257 638,28	-187 083,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES	28 917,90	0,00	0,00	0,00	28 917,90
	Réalisations	28 917,90	0,00	0,00	0,00	28 917,90
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	24 520,90	0,00	0,00	0,00	24 520,90
60611	Eau et assainissement	274,47	0,00	0,00	0,00	274,47
60612	Energie - Electricité	7 723,48	0,00	0,00	0,00	7 723,48
60632	Fournitures de petit équipement	943,16	0,00	0,00	0,00	943,16
61522	Entretien bâtiments	760,77	0,00	0,00	0,00	760,77
616	Primes d'assurances	4 793,00	0,00	0,00	0,00	4 793,00
6188	Autres frais divers	173,94	0,00	0,00	0,00	173,94
6262	Frais de télécommunications	532,08	0,00	0,00	0,00	532,08
6284	Redevances pour services rendus	820,00	0,00	0,00	0,00	820,00
63512	Taxes foncières	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 397,00	0,00	0,00	0,00	4 397,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 808,00	0,00	0,00	0,00	2 808,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 589,00	0,00	0,00	0,00	1 589,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	232 156,57	0,00	0,00	0,00	232 156,57
	Réalisations	232 156,57	0,00	0,00	0,00	232 156,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
70	Produits des services, du domaine, vente	7 862,80	0,00	0,00	0,00	7 862,80
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 862,80	0,00	0,00	0,00	7 862,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	224 273,93	0,00	0,00	0,00	224 273,93
752	Revenus des immeubles	224 273,93	0,00	0,00	0,00	224 273,93
76	Produits financiers	19,84	0,00	0,00	0,00	19,84
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	19,84	0,00	0,00	0,00	19,84
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		203 238,67	0,00	0,00	0,00	203 238,67

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		434 690,30	2 221 393,98	367 339,60	3 023 423,88
Réalisations		434 690,30	2 221 393,98	367 339,60	3 023 423,88
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	207 602,49	512 105,74	203 478,45	923 186,68
60611	Eau et assainissement	0,00	24 484,51	0,00	24 484,51
60612	Energie - Electricité	113 935,06	51 901,04	0,00	165 836,10
60621	Combustibles	1 729,56	0,00	0,00	1 729,56
60622	Carburants	31 051,74	38 992,69	0,00	70 044,43
60623	Alimentation	0,00	0,00	250,00	250,00
60624	Produits de traitement	1 002,24	13 469,13	504,94	14 976,31
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	17 216,13	0,00	17 216,13
60631	Fournitures d'entretien	900,60	2 980,39	0,00	3 880,99
60632	Fournitures de petit équipement	17 455,91	144 375,48	2 769,37	164 600,76
60633	Fournitures de voirie	0,00	12 303,49	0,00	12 303,49
60636	Vêtements de travail	970,60	11 666,22	0,00	12 636,82
6064	Fournitures administratives	0,00	1 790,16	25,40	1 815,56
611	Contrats de prestations de services	29 134,35	19 835,76	9 384,60	58 354,71
6135	Locations mobilières	0,00	8 731,88	0,00	8 731,88
61521	Entretien terrains	0,00	2 824,60	0,00	2 824,60
61522	Entretien bâtiments	0,00	1 193,09	0,00	1 193,09
61523	Entretien voies et réseaux	9 694,02	54 508,07	0,00	64 202,09
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	115 551,02	115 551,02
61551	Entretien matériel roulant	0,00	22 068,39	0,00	22 068,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 789,94	0,00	5 789,94
6156	Maintenance	0,00	7 534,01	0,00	7 534,01
616	Primes d'assurances	109,00	27 136,81	26,00	27 271,81
617	Etudes et recherches	0,00	10 992,01	0,00	10 992,01
6182	Documentation générale et technique	0,00	703,06	204,00	907,06
6184	Versements à des organismes de formation	220,00	9 036,10	0,00	9 256,10
6188	Autres frais divers	119,02	8 419,55	1 647,00	10 185,57
6226	Honoraires	0,00	319,00	23,00	342,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	926,00	0,00	0,00	926,00
6231	Annonces et insertions	0,00	-618,62	0,00	-618,62
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 509,60	9 720,60	12 230,20

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6238	Divers	0,00	1 773,75	1 393,97	3 167,72
6251	Voyages et déplacements	0,00	170,56	0,00	170,56
6256	Missions	0,00	250,14	0,00	250,14
6257	Réceptions	0,00	297,00	1 161,73	1 458,73
6262	Frais de télécommunications	264,39	4 505,94	0,00	4 770,33
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	16 509,92	16 509,92
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	8 850,90	8 850,90
6284	Redevances pour services rendus	90,00	1 631,90	0,00	1 721,90
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	298,76	0,00	298,76
63512	Taxes foncières	0,00	991,00	35 456,00	36 447,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	2 024,00	0,00	2 024,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	221 175,31	1 668 625,24	96 140,71	1 985 941,26
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	712,79	4 608,88	248,41	5 570,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 100,36	17 690,22	983,79	20 774,37
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	427,64	2 829,41	149,08	3 406,13
64111	Rémunération principale titulaires	105 250,99	899 250,13	40 565,78	1 045 066,90
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 709,88	25 332,42	871,36	27 913,66
64118	Autres indemnités titulaires	17 327,58	176 308,61	12 865,53	206 502,12
64131	Rémunérations non tit.	0,00	21 929,03	14 194,81	36 123,84
64168	Autres emplois d'insertion	36 383,32	28 139,79	0,00	64 523,11
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	24 093,12	0,00	24 093,12
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 739,61	154 624,11	10 662,65	184 026,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 002,93	290 226,69	13 786,01	339 015,63
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 331,61	3 378,86	1 142,29	6 852,76
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	1 229,97	0,00	1 229,97
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	23,00	0,00	23,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 188,00	18 981,00	671,00	20 820,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 912,50	40 663,00	67 687,70	114 263,20
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	40 663,00	65 525,18	106 188,18
6558	Autres contributions obligatoires	5 912,50	0,00	2 162,52	8 075,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	32,74	32,74
666	Escomptes accordés	0,00	0,00	32,74	32,74
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	27 787,15	60 464,49	239 111,25	327 362,89
	Réalisations	27 787,15	60 464,49	239 111,25	327 362,89

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	21 261,65	0,00	21 261,65
722	Immobilisations corporelles	0,00	21 261,65	0,00	21 261,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	5 224,87	233 674,54	238 899,41
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	204 182,60	204 182,60
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	5 521,65	5 521,65
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	227,89	0,00	227,89
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	23 970,29	23 970,29
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	3 547,36	0,00	3 547,36
704	Travaux	0,00	868,42	0,00	868,42
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	581,20	0,00	581,20
73	Impôts et taxes	0,00	11 147,10	0,00	11 147,10
7337	Droits de stationnement	0,00	11 147,10	0,00	11 147,10
74	Dotations et participations	27 787,15	20 901,27	5 271,07	53 959,49
74718	Autres participations Etat	27 787,15	20 901,27	0,00	48 688,42
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	5 271,07	5 271,07
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 929,60	165,64	2 095,24
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	165,64	165,64
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 929,60	0,00	1 929,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-406 903,15	-2 160 929,49	-128 228,35	-2 696 060,99

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	308 643,18	126 047,12	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	308 643,18	126 047,12	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	81 555,37	126 047,12	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	113 935,06	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	1 729,56	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	31 051,74	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	1 002,24	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	909,60	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	12 379,03	5 076,86	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	970,60	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	25 203,15	3 931,20	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien voies et réseaux	0,00	0,00	0,00	6 590,04	3 103,98	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	109,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	220,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	119,02	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	926,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	264,39	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	90,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	221 175,31	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	712,79	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	2 100,36	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	427,64	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	105 250,99	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	1 709,88	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	17 327,98	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	36 383,32	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	18 739,81	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	35 002,93	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	2 331,61	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	1 168,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	5 912,50	0,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	5 912,50	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	27 787,15	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	27 787,15	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	27 787,15	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	27 787,15	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-280 856,03	-126 047,12	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		1 105 433,86	43 395,07	388 747,98	683 817,07	0,00	125 308,49	0,00	0,00	242 031,11
Réalisations		1 105 433,86	43 395,07	388 747,98	683 817,07	0,00	125 308,49	0,00	0,00	242 031,11
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	235 041,76	43 395,07	105 426,84	128 242,07	0,00	16 199,64	0,00	0,00	187 278,81
60611	Eau et assainissement	1 205,25	2 975,62	0,00	20 303,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	21 517,47	4 383,64	0,00	25 999,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	8 464,51	0,00	16 945,74	13 582,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	5 564,44	1 982,04	0,00	5 922,65	0,00	0,00	0,00	0,00	504,94
60628	Autres fournitures non stockées	2 381,50	0,00	1 613,30	13 216,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 980,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	103 664,37	9 823,32	9 616,05	21 271,74	0,00	2 610,24	0,00	0,00	159,13
60633	Fournitures de voirie	1 164,00	2 971,52	8 167,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	11 513,52	0,00	0,00	152,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 799,16	0,00	0,00	0,00	0,00	25,40	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	8 874,21	10 961,55	0,00	0,00	0,00	0,00	9 384,60
6135	Locations mobilières	8 590,39	0,00	141,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	2 824,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	710,99	280,50	0,00	201,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien voies et réseaux	0,00	8 115,53	46 392,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 551,02
61551	Entretien matériel roulant	22 068,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	814,62	1 682,44	0,00	3 292,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 260,49	1 805,52	0,00	468,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	26 154,81	0,00	0,00	982,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,00
617	Etudes et recherches	0,00	780,00	7 831,21	2 380,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	76,06	627,00	0,00	204,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 647,60	0,00	0,00	6 368,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	-175,29	8 594,84	0,00	0,00	0,00	255,70	0,00	0,00	1 391,30
6226	Honoraires	227,00	0,00	0,00	92,00	0,00	23,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	-618,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	2 509,60	0,00	0,00	9 720,60	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	1 773,75	0,00	1 393,97	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	68,76	0,00	101,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	118,98	0,00	131,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 161,73	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6262	Frais de télécommunications	4 309,93	0,00	195,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555,00	0,00	0,00	15 954,92
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 850,90
6284	Redevances pour services rendus	1 305,50	0,00	0,00	326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	298,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	991,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 456,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	870 392,10	0,00	242 658,14	555 575,00	0,00	96 140,71	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 371,78	0,00	676,24	1 560,86	0,00	248,41	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 832,00	0,00	2 677,64	6 180,58	0,00	983,79	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 423,10	0,00	405,72	1 000,59	0,00	149,08	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	459 142,21	0,00	136 358,91	301 749,01	0,00	40 565,78	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	16 043,92	0,00	2 985,41	6 303,09	0,00	871,36	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	97 719,69	0,00	27 174,53	51 414,39	0,00	12 855,53	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	16 076,35	0,00	0,00	5 852,68	0,00	14 194,81	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	28 139,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	24 093,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 822,82	0,00	22 650,87	53 150,42	0,00	10 662,65	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	146 931,08	0,00	44 220,82	97 074,79	0,00	13 766,01	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 956,36	0,00	0,00	422,50	0,00	1 142,29	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	1 229,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	23,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 933,00	0,00	3 508,00	5 520,00	0,00	671,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	40 663,00	0,00	0,00	12 968,14	0,00	0,00	54 719,56
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	0,00	40 663,00	0,00	0,00	12 968,14	0,00	0,00	52 557,04
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 162,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,74
665	Escomptes accordés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,74
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	RECETTES	44 092,52	15 503,55	0,00	868,42	0,00	5 271,07	0,00	0,00	233 840,18
	Réalisations	44 092,52	15 503,55	0,00	868,42	0,00	5 271,07	0,00	0,00	233 840,18
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	21 261,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	21 261,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	4 356,45	0,00	868,42	0,00	0,00	0,00	0,00	233 674,54
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 182,60
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 521,65
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	227,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 970,29
70388	Autres redevances et recettes diversés	0,00	3 547,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	868,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	581,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	11 147,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	0,00	11 147,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 901,27	0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,07	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	20 901,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,07	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 929,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,64
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165,64
758	Produits divers de gestion courante	1 929,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 061 341,34	-27 891,52	-388 747,98	-582 948,65	0,00	-120 037,42	0,00	0,00	-8 190,93

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES	38 552,08	45 780,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 332,13
	Réalisations	38 552,08	45 780,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 332,13
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	32 622,07	4 481,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 103,61
60611	Eau et assainissement	1 632,64	946,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 579,21
60612	Energie - Electricité	10 662,14	2 219,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 881,64
60631	Fournitures d'entretien	0,00	168,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168,16
60632	Fournitures de petit équipement	3 181,64	552,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 733,95
6064	Fournitures administratives	54,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,66
6135	Locations mobilières	6 969,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 969,60
61522	Entretien bâtiments	322,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	322,99
616	Primes d'assurances	3 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 454,00
6188	Autres frais divers	1 623,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 623,94
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
6231	Annonces et insertions	540,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,96
6232	Fêtes et cérémonies	20,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,40
6233	Foires et expositions	2 085,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 085,86
6236	Catalogues et imprimés	918,00	288,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 206,00
6257	Réceptions	48,90	87,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,90
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	822,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822,71
6284	Redevances pour services rendus	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	193,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 430,01	41 298,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 728,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19,50	115,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,13
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	458,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458,12
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11,70	69,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,07
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	22 299,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 299,40

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	860,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860,88
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	6 116,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 116,08
64168	Autres emplois d'insertion	3 398,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 898,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102,48	3 874,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 977,18
6453	Cotisations aux caisses de retraites	148,15	7 408,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 556,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	249,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249,52
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	96,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	38 982,46	29 037,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 019,85
	Réalisations	38 982,46	29 037,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 019,85
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	22 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 432,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	22 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 432,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 536,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 536,04
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2 536,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 536,04
73	Impôts et taxes	0,00	26 501,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 501,35
7336	Droits de place	0,00	26 501,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 501,35

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 550,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 550,46
752	Revenus des immeubles	16 550,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 550,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		430,38	-16 742,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 312,28

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissant à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		1 699 187,26	197 913,77	0,00	0,00	1 897 101,03
Réalisations		1 699 187,26	136 794,79	0,00	0,00	1 835 982,05
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 135 998,56	0,00	0,00	0,00	1 135 998,56
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	33 510,00	28 679,24	0,00	0,00	62 189,24
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	22 432,00	0,00	0,00	0,00	22 432,00
13918	Autres subventions d'équipement	11 078,00	0,00	0,00	0,00	11 078,00
21311	Hôtel de ville	0,00	10 421,28	0,00	0,00	10 421,28
21318	Autres bâtiments publics	0,00	18 257,96	0,00	0,00	18 257,96
041	Opérations patrimoniales	26 136,67	0,00	0,00	0,00	26 136,67
21318	Autres bâtiments publics	12 743,38	0,00	0,00	0,00	12 743,38
2152	Installations de voirie	3 944,89	0,00	0,00	0,00	3 944,89
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 448,40	0,00	0,00	0,00	9 448,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	503 542,03	0,00	0,00	0,00	503 542,03
1641	Emprunts en euros	491 645,74	0,00	0,00	0,00	491 645,74
16818	Emprunts - Autres prêteurs	7 957,05	0,00	0,00	0,00	7 957,05
16873	Dettes - Départements	3 939,24	0,00	0,00	0,00	3 939,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	11 281,20	0,00	0,00	11 281,20
2031	Frais d'études	0,00	2 160,00	0,00	0,00	2 160,00
2033	Frais d'insertion	0,00	108,00	0,00	0,00	108,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	9 013,20	0,00	0,00	9 013,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	89 818,60	0,00	0,00	89 818,60
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
21318	Autres bâtiments publics	0,00	7 977,60	0,00	0,00	7 977,60
2135	Installations générales, agencements	0,00	6 300,20	0,00	0,00	6 300,20
2138	Autres constructions	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	79,56	0,00	0,00	79,56
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	11 861,98	0,00	0,00	11 861,98
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	6 723,26	0,00	0,00	6 723,26
2182	Matériel de transport	0,00	10 657,56	0,00	0,00	10 657,56
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 179,64	0,00	0,00	4 179,64
2184	Mobilier	0,00	10 649,98	0,00	0,00	10 649,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	19 388,60	0,00	0,00	19 388,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	7 015,75	0,00	0,00	7 015,75
2313	Constructions	0,00	7 015,75	0,00	0,00	7 015,75
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	61 118,98	0,00	0,00	61 118,98
RECETTES (2)		2 026 736,48	0,00	0,00	0,00	2 026 736,48
Réalisations		2 026 736,48	0,00	0,00	0,00	2 026 736,48
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	426 997,35	0,00	0,00	0,00	426 997,35
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	234,19	0,00	0,00	0,00	234,19
2183	Matériel de bureau et informatique	15,81	0,00	0,00	0,00	15,81
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	6 128,30	0,00	0,00	0,00	6 128,30
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 118,95	0,00	0,00	0,00	1 118,95
28031	Frais d'études	89 765,86	0,00	0,00	0,00	89 765,86
28033	Frais d'insertion	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 368,14	0,00	0,00	0,00	7 368,14
280422	Privé : Bâtiments, installations	34 000,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
28051	Concessions et droits similaires	8 004,82	0,00	0,00	0,00	8 004,82
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 374,91	0,00	0,00	0,00	1 374,91
28135	Installations générales, agencements, ..	37 803,00	0,00	0,00	0,00	37 803,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 174,00	0,00	0,00	0,00	3 174,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
281571	Matériel roulant	31 760,00	0,00	0,00	0,00	31 760,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 092,00	0,00	0,00	0,00	6 092,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	32 409,35	0,00	0,00	0,00	32 409,35
28182	Matériel de transport	49 874,47	0,00	0,00	0,00	49 874,47
28183	Matériel de bureau et informatique	54 407,43	0,00	0,00	0,00	54 407,43
28184	Mobilier	35 298,13	0,00	0,00	0,00	35 298,13
28188	Autres immo. corporelles	28 097,99	0,00	0,00	0,00	28 097,99
041	Opérations patrimoniales	26 136,67	0,00	0,00	0,00	26 136,67
2031	Frais d'études	25 275,55	0,00	0,00	0,00	25 275,55
2033	Frais d'insertion	861,12	0,00	0,00	0,00	861,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 524 348,54	0,00	0,00	0,00	1 524 348,54
10222	FCTVA	372 325,44	0,00	0,00	0,00	372 325,44
10223	TLE	30 069,52	0,00	0,00	0,00	30 069,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 121 953,58	0,00	0,00	0,00	1 121 953,58
13	Subventions d'investissement	44 837,00	0,00	0,00	0,00	44 837,00
1342	Amendes de police non transférable	44 837,00	0,00	0,00	0,00	44 837,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 416,92	0,00	0,00	0,00	4 416,92
276358	Créance Autres groupements	4 416,92	0,00	0,00	0,00	4 416,92
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		327 549,22	-197 913,77	0,00	0,00	129 635,45

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		143 079,07	13 799,12	692,44	0,00	32 875,74	0,00	7 467,40	0,00	0,00
Réalisations		88 004,66	13 580,33	692,44	0,00	32 549,94	0,00	1 967,40	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	28 679,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139151	Sub. transf cpté résult. GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	10 421,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	18 257,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 281,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 013,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 028,49	13 580,33	692,44	0,00	32 549,94	0,00	1 967,40	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 977,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 300,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	79,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	11 861,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	510,30	0,00	0,00	0,00	6 212,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	10 657,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 543,24	2 636,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 710,05	8 939,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	388,00	2 004,00	692,44	0,00	14 336,96	0,00	1 967,40	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 015,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 015,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		55 074,39	218,79	0,00	0,00	325,80	0,00	5 500,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	046 Autres act° de coopérat° décentralisée
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé				Sous-fonction 02				Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	046 Autres act° de coopérat° décentralisée
	Dotations, fonds divers et réserves									
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-143 079,07	-13 799,12	-692,44	0,00	-32 875,74	0,00	-7 467,40	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	86 046,35	0,00	0,00	0,00	0,00	86 046,35
Réalisations		0,00	34 069,60	0,00	0,00	0,00	0,00	34 069,60
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	163,20	0,00	0,00	0,00	0,00	163,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	163,20	0,00	0,00	0,00	0,00	163,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	28 556,80	0,00	0,00	0,00	0,00	28 556,80
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 258,40	0,00	0,00	0,00	0,00	5 258,40
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	332,90	0,00	0,00	0,00	0,00	332,90
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 604,44	0,00	0,00	0,00	0,00	8 604,44
2184	Mobilier	0,00	1 244,25	0,00	0,00	0,00	0,00	1 244,25
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 116,81	0,00	0,00	0,00	0,00	13 116,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 349,60	0,00	0,00	0,00	0,00	5 349,60
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	5 349,60	0,00	0,00	0,00	0,00	5 349,60

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	51 976,75	0,00	0,00	0,00	0,00	51 976,75
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-86 046,35	0,00	0,00	0,00	0,00	-86 046,35

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		44 848,04	41 198,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		14 554,23	19 515,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	163,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	163,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 391,03	14 165,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 258,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	170,54	162,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 452,24	7 152,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	1 244,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 509,85	5 606,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 349,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	5 349,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		30 293,81	21 682,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-44 848,04	-41 198,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	23 900,75	14 118,67	29 766,51	67 785,93
Réalisations		0,00	1 900,75	11 728,39	16 103,51	29 732,65
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	4 089,00	4 089,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	4 089,00	4 089,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 900,75	11 728,39	4 625,86	18 255,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	383,04	4 057,90	1 674,00	6 114,94
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	452,40	0,00	452,40
21538	Autres réseaux	0,00	1 464,00	0,00	0,00	1 464,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	53,71	0,00	1 998,11	2 051,82
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	1 831,20	493,39	2 324,59
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	2 200,00	0,00	2 200,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0,00	0,00	2 394,89	0,00	2 394,89
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	792,00	58,80	850,80
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	401,56	401,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	7 388,65	7 388,65
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	7 388,65	7 388,65

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	22 000,00	2 390,28	13 663,00	38 053,28
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-23 900,75	-14 118,67	-29 766,61	-67 785,93

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		23 900,75	0,00	0,00	0,00	191,40	4 355,90	3 294,65	6 276,72

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
Réalisations		1 900,75	0,00	0,00	0,00	191,40	2 865,38	2 394,89	6 276,72
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 900,75	0,00	0,00	0,00	191,40	2 865,38	2 394,89	6 276,72
2135	Installations générales, agencements	383,04	0,00	0,00	0,00	0,00	581,38	0,00	3 476,52
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	191,40	0,00	0,00	261,00
21538	Autres réseaux	1 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	53,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831,20
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 394,89	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,00	0,00	708,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 490,52	899,76	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-23 900,75	0,00	0,00	0,00	-191,40	-4 355,90	-3 294,65	-6 276,72

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	5 912,28	5 499,15	11 411,43
Réalisations		0,00	2 931,33	3 615,37	6 546,70
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 931,33	3 615,37	6 546,70
2152	Installations de voirie	0,00	720,00	0,00	720,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	82,20	0,00	82,20
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 218,37	2 218,37
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 129,13	1 397,00	3 526,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	2 980,95	1 883,78	4 864,73

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-5 912,28	-5 499,15	-11 411,43

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		5 912,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 499,15	0,00
Réalisations		2 931,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 615,37	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 931,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 615,37	0,00
2152	Installations de voirie	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21558	Autres matériels, outillages incendie	82,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 218,37	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 129,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 397,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		2 980,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 883,78	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-5 912,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 499,15	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 000,00	0,00	0,00	3 257,92	4 257,92
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	2 011,52	2 011,52
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 011,52	2 011,52
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 011,52	2 011,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 246,40	2 246,40
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 029,00	7 029,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	7 029,00	7 029,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	7 029,00	7 029,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	7 029,00	7 029,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 000,00	0,00	0,00	3 771,08	2 771,08

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		497,66	0,00	0,00	0,00	497,66
Réalisations		497,66	0,00	0,00	0,00	497,66
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	497,66	0,00	0,00	0,00	497,66
2135	Installations générales, agencements	497,66	0,00	0,00	0,00	497,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		830,69	0,00	0,00	0,00	830,69
Réalisations		830,69	0,00	0,00	0,00	830,69
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	830,69	0,00	0,00	0,00	830,69
274	Prêts	830,69	0,00	0,00	0,00	830,69
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		333,03	0,00	0,00	0,00	333,03

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		162 402,44	738 022,29	0,00	900 424,73
Réalisations		140 855,62	543 530,25	0,00	684 385,87
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	21 261,65	0,00	21 261,65
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 363,95	0,00	6 363,95
2135	Installations générales, agencements	0,00	14 897,70	0,00	14 897,70
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	33 138,86	0,00	33 138,86
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	3 049,58	0,00	3 049,58
2031	Frais d'études	0,00	27 810,00	0,00	27 810,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 279,28	0,00	2 279,28
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 855,62	101 883,58	0,00	242 739,20
21318	Autres bâtiments publics	0,00	3 652,37	0,00	3 652,37
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 761,98	0,00	1 761,98
2152	Installations de voirie	1 920,00	31 718,82	0,00	33 638,82
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	6 117,79	0,00	6 117,79
21571	Matériel roulant	126 819,51	4 740,00	0,00	131 559,51
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 505,20	3 716,64	0,00	7 221,84
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	13 310,05	0,00	13 310,05
2182	Matériel de transport	0,00	854,40	0,00	854,40
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 995,60	0,00	1 995,60

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
2184	Mobilier	0,00	27 421,17	0,00	27 421,17
2188	Autres immobilisations corporelles	8 610,91	6 594,76	0,00	15 205,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	387 246,16	0,00	387 246,16
2313	Constructions	0,00	346 129,35	0,00	346 129,35
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	41 116,81	0,00	41 116,81
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		21 546,82	194 492,04	0,00	216 038,86
RECETTES (2)		0,00	414 601,75	0,00	414 601,75
Réalisations		0,00	414 601,75	0,00	414 601,75
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	414 601,75	0,00	414 601,75
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	270 320,75	0,00	270 320,75
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	94 281,00	0,00	94 281,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-162 402,44	-323 420,54	0,00	-485 822,98

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	146 161,61	16 240,83	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	130 659,51	10 196,11	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	130 659,51	10 196,11	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 920,00	0,00	0,00
21568		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé			Sous-fonction 81				
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Autres matériels, outillages incendie							
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	126 819,51	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	3 505,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	334,80	8 276,11	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel ét outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	15 502,10	6 044,72	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé			Sous-fonction 81				
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dotations, fonds divers et réserves							
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-146 161,61	-16 240,83	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		452 446,46	55 546,84	187 977,99	12 051,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		416 082,47	34 997,21	81 345,99	8 055,00	3 049,58	0,00	0,00	0,00	0,00
001		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Solde d'exécution sect° d'investissement									
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	21 261,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 363,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	14 897,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 069,28	0,00	3 049,58	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	3 049,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	27 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 279,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 691,47	34 997,21	10 139,90	8 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 652,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	1 761,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	26 880,58	5 646,84	191,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 032,48	5 085,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	4 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel èt outillage de voirie	0,00	3 716,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 017,38	155,32	1 128,15	7 009,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	854,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 995,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	27 421,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 632,47	159,36	1 602,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	346 129,35	0,00	41 116,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
2313	Constructions	346 129,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	41 116,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		36 363,99	20 549,63	106 632,00	3 996,00	26 950,42	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	414 601,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	414 601,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	414 601,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	270 320,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	94 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-452 446,46	-55 546,84	226 623,76	-12 051,00	-30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		133 553,26	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 957,26
Réalisations		132 829,26	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 233,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	367,25	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 771,25
2152	Installations de voirie	367,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367,25
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	132 462,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 462,03
2313	Constructions	1 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	131 082,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 082,03
26		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	Participat° et créances rattachées								
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		723,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	723,98
RECETTES (2)		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Réalisations		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 123

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-83 553,26	-1 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-84 957,26

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9614670051	17/07/2014	1 000 000,00	0,00	3 126,12	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	3 126,12	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Page 125

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 167 193,13									
1641 Emprunts en euros (total)					8 167 193,13									
0924671	Crédit Agricole Alsace Vosges	29/12/1999	31/12/1999	31/03/2000	457 347,05	V	Tec 5	3,950	3,450	Euro	T	P	O	A-1
0924671	CDC	17/05/2005	27/06/2000	01/06/2001	762 245,09	V	Livret A	3,550	3,550	Euro	A	P	O	A-1
10278033000003229250 3	Crédit Mutuel	17/01/2007	09/01/2007	30/04/2007	900 000,00	F	Fixe	3,750	3,750	Euro	A	P	O	A-1
32292550	Crédit Mutuel	24/01/2003	31/12/2002	30/04/2003	730 000,00	F	Fixe	4,500	4,500	Euro	T	P	O	A-1
45511742592G	CE/CF	25/01/2005	05/07/2005	30/07/2005	700 000,00	V	Tibeur 3	2,230	0,330	Euro	T	P	O	A-1
86290012692	Crédit Agricole Alsace Vosges	30/07/2013	26/08/2013	25/11/2013	740 000,00	F	Fixe	3,260	3,260	Euro	T	P	O	A-1
MPH256524EUR	Dexia CL	27/04/2012	01/05/2012	01/05/2012	2 787 600,99	C	EUR/CHF	15,500	15,420	EUR/CHF	A	P	O	F-6
MPH256524EUR	Dexia CL	27/04/2012	01/05/2012	01/05/2012	1 090 000,00	F	Fixe	5,500	5,500	Euro	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Page 126

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					277 695,22									
1681 Autres emprunts (total)					80 000,00									
	Mutualité Sociale Agricole	15/01/2009	05/03/2009	01/03/2010	80 000,00	F	Fixe	1,000	1,000	Euro	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					197 695,22									
	Département du Haut-Rhin	10/06/1994	06/09/1994	01/06/1997	78 764,99			0,000	0,000	Euro	A	C	N	-
	Département du Haut-Rhin	11/01/2001	09/12/2003	01/06/2015	118 910,23			0,000	0,000	Euro	A	C	N	-
Total général					8 444 866,35									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Page 127

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 205 609,97					491 645,74	534 882,49	0,00	124 227,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 205 609,97					491 645,74	534 882,49	0,00	124 227,85
0924671	N	0,00	A-1	0,00	1,00	V	Tec 5	3,450	39 416,20	853,56	0,00	0,00
0924671	N	0,00	A-1	65 218,38	1,00	V	Livret A	3,050	63 604,53	3 929,10	0,00	1 350,85
10278033000003229250 3	N	0,00	A-1	468 773,59	8,00	F	Fixé	3,750	57 641,62	19 740,57	0,00	11 719,34
32292550	N	0,00	A-1	202 092,51	5,00	F	Fixe	4,500	58 496,74	10 692,02	0,00	1 490,43
455117425 92G	N	0,00	A-1	245 880,12	6,00	V	Tibeur 3	0,330	58 487,59	1 073,05	0,00	1 701,99
86290012602	N	0,00	A-1	691 151,07	15,00	F	Fixe	3,260	39 237,10	23 334,22	0,00	2 002,80
MPH258524EUR	N	0,00	F-6	2 546 046,13	14,00	C	EUR/CHF	15,420	123 723,22	417 294,14	0,00	67 754,33
MPH258524EUR	N	0,00	A-1	986 448,17	14,00	F	Fixe	6,500	53 038,74	57 985,83	0,00	38 208,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Page 128

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N												
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		167 783,62					11 895,29	489,51	0,00	340,48
1681 Autres emprunts (total)		0,00		40 994,84					7 957,05	489,51	0,00	340,48
	N	0,00	A-1	40 994,84	6,00	F	fixe	1,000	7 957,05	489,51	0,00	340,48
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		126 788,78					3 938,24	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	-	7 878,55	2,00			0,000	3 938,24	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	-	118 910,23	3,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 373 393,59					503 542,03	535 372,00	0,00	124 568,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Page 129

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MPH256524EUR	Dexia Cl.	2 787 600,99	2 546 046,13	8	0,00				0,00		15,420	417 294,14	0,00	47,38
TOTAL (F)		2 787 600,99	2 546 046,13						0,00			417 294,14	0,00	47,38
TOTAL GENERAL		2 787 600,99	2 546 046,13						0,00			417 294,14	0,00	47,38

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	50,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 700 558,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						47,38
	Montant en euros						2 546 046,13

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2	20/03/1997
L	INFORMATIQUE	5	20/03/1997
L	VEHICULES	8	20/03/1997
L	MATERIELS CLASSIQUES	10	20/03/1997
L	MATERIEL DE BUREAU	10	20/03/1997
L	MOBILIER	15	20/03/1997

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	7 746,08		7 919,89	15 665,97	0,00	15 665,97
Créances contentieuses	7 746,08	30/05/2013	7 919,89	15 665,97	0,00	15 665,97
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	7 746,08		7 919,89	15 665,97	0,00	15 665,97

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du proche ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		545 510,00	I 537 052,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		512 000,00	503 542,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	491 645,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	8 000,00	7 957,05
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 000,00	3 939,24
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 510,00	33 510,00
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*33 510,00*	*33 510,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	537 052,03	375 022,98	1 135 998,56	2 048 073,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 719 072,75	III 841 418,92
Ressources propres externes de l'année (a)		414 108,59	414 671,57
10222	FCTVA	367 000,00	372 325,44
10223	TLE	34 879,59	30 069,52
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	800,00	830,69
276351	Créance GFP de rattachement	7 029,00	7 029,00
276358	Créance Autres groupements	4 400,00	4 416,92
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 304 964,16	426 747,35
15...	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*		
27...	*Autres immobilisations financières*		
271	*Titres immobilisés (droits de propriété)*	*0,00*	*6 128,30*
28...	*Amortissement des immobilisations*		
2802	*Frais liés à la réalisation des document*	*1 118,95*	*1 118,95*
28031	*Frais d'études*	*89 765,86*	*89 765,86*
28033	*Frais d'insertion*	*70,00*	*70,00*
280421	*Privé : Bien mobilier, matériel*	*7 368,14*	*7 368,14*
280422	*Privé : Bâtiments, installations*	*34 000,00*	*34 000,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*8 004,82*	*8 004,82*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*1 374,91*	*1 374,91*
28135	*Installations générales, agencements, ..*	*37 803,00*	*37 803,00*
281568	*Autres matériels, outillages incendie*	*3 174,00*	*3 174,00*
281571	*Matériel roulant*	*31 760,00*	*31 760,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*6 092,00*	*6 092,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*32 409,35*	*32 409,35*
28182	*Matériel de transport*	*49 874,47*	*49 874,47*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*54 407,43*	*54 407,43*
28184	*Mobilier*	*35 298,13*	*35 298,13*
28188	*Autres immo. corporelles*	*28 314,80*	*28 097,99*
29...	*Prov. pour dépréciat° immobilisations*		
39...	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours*		
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		
49...	*Prov. dépréc. comptes de tiers*		
59...	*Prov. dépréc. comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 128,30	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*878 000,00*	*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV

VILLE DE GUEBWILLER

Total ressources propres disponibles	841 418,92	0,00	0,00	1 121 953,58	1 963 372,50

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 048 073,57
Ressources propres disponibles	IV	1 963 372,50
Solde	V = IV – II (3)	-84 701,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

CALEO (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	180 425,04
752	Revenus des immeubles	180 425,04
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		180 425,04
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		180 425,04

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Forêt communale (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	140 299,00
611-61524	Prestations de services - Entretien bois et forêts	140 299,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		140 299,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		140 299,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	200 106,86
7022 - 7023	Coupes de bois - Menus produits forestiers	200 106,86
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		200 106,86
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		200 106,86

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01 — Intitulé de l'opération : Voirie rue Fosse-aux-Loups Voirie rue fosse-aux-Loups — Date de la délibération :

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**
458101 (2)	0,00	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00	0,00
040 *Financement par le mandataire*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**	**0,00**	**121 000,00**	**0,00**

N° opération : 1 — Intitulé de l'opération : Dépenses (subd. par mandat) PARVIS DES DOMINCAINS — Date de la délibération :

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	**280 984,31**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**280 984,31**
45811 (2)	280 984,31	0,00	0,00	0,00	0,00	280 984,31
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**280 984,31**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**280 984,31**
RECETTES (b)	**280 984,31**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**280 984,31**
45821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	280 984,31	0,00	0,00	0,00	0,00	280 984,31

N° opération : 1 — Intitulé de l'opération : Dépenses (subd. par mandat) PARVIS DES DOMINCAINS — Date de la délibération :

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**280 984,31**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**280 984,31**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

ACQUISITIONS				
	Désignation – situation – surface	Cédant	Montant	Date de l'acte
CM 30.06.14 (point n°10)	Rue de l'Appenthal Section 16 Parcelle n°214/8 52,79 ares	M. Édouard SCHWALLER	8.560,00 €	28.11.2014
Arrêté n°616/2014 du 09.09.2014 décidant l'acquisition d'un bien par voie de préemption.	1, rue de la Gare Section 11 Parcelle n°307/15 1,84 ares Parcelle n°308/15 5,25 ares	Mme Christiane KIRCHMEYER	140.000,00 €	25.11.2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	6 128,30

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	6 378,30
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	6 144,11

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	**Charges à caractère général**	**17 556,51**	
60632	Création d'un local convivialité - Mairie bât.2	2 138,67	
60632	Travaux Epicerie solidaire	5 594,32	
60632	Local sanitaire - serrurerie	4 561,12	
60632	Création borne d'accueil ateliers municipaux	5 262,40	
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**32 384,38**	
64111	Création d'un local convivialité - Mairie bât.2	8 282,61	
64111	Travaux Epicerie solidaire	12 663,64	
64111	Local sanitaire - serrurerie	1 802,83	
64111	Création borne d'accueil ateliers municipaux	9 635,30	
72	***Travaux en régie***		***49 940,89***
722	*Création d'un local convivialité Mairie bât.2*		*10 421,28*
722	*Création d'un local convivialité Mairie bât.2*		*18 257,96*
722	*Local sanitaire - serrurerie*		*6 363,95*
722	*Création borne accueil ateliers municipaux*		*14 897,70*
	TOTAL GENERAL	49 940,89	49 940,89

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	***Immobilisations incorporelles***	***0,00***
21	***Immobilisations corporelles***	***49 940,89***
21311	*Hôtel de Ville - Création local convivialité Mairie bât.2*	*10 421,28*
21318	*Autres bâtiments publics - Travaux Epicerie solidaire - Local sanitaire - serrurerie*	*24 621,91*
2135	*Installations générales, agencements - Création borne d'accueil ateliers municipaux*	*14 897,70*
23	***Immobilisations en cours***	***0,00***
	TOTAL GENERAL	49 940,89

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	49 940,89
Recettes réelles de fonctionnement	11 015 740,99
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,45 %

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE B1.1

BENEFICIAIRE DE LA GARANTIE	PRETS GARANTIS A L'ORIGINE	DETTE AU 1.1.2014	INTERETS 2014	CAPITAL 2014	ANNUITE 2014	DETTE AU 31.12.2014
HABITATS DE HAUTE ALSACE	19 262 006.65	11 793 031.18	330 935.91	1 180 021.47	1 510 957.38	10 613 009.71
S.E.M.C.L.O.H.R.	501 868.00	376 115.68	7 858.49	31 151.20	39 009.69	344 964.48
HFA - DOMIAL (SAHLM THANN)	8 286 988.03	6 665 468.51	231 828.48	237 007.10	468 835.58	6 428 461.41
SAHLM DE FRANCHE-COMTE	1 632 217.05	1 192 661.18	41 146.81	47 019.58	88 166.39	1 145 641.60
EGLISE REFORMEE - GUEBWILLER	50 000.00	15 922.14	537.79	4 686.30	5 224.09	11 235.84
SG CINEMA LE FLORIVAL	120 000.00	119 390.13	5 924.20	5 778.35	11 702.55	113 611.78
TOTAUX	29 853 079.73	20 162 588.82	612 307.48	1 499 885.65	2 123 895.68	18 543 313.04

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	4 686,30
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 038 914,03
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**1 043 600,33**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**11 015 740,89**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**9,47**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VILLE DE Guebwiller

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET- B1.7

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Lignes budgétaires	Bénéficiaires	Vote 2014	Réalisé 2014
	Gestionnaire : **ADM** (ADMINISTRATION GENERALE)		
ADM-657362-520	CCAS	147 200.00	77 000.00
	Gestionnaire : **CULT** (CULTURE)		
CULT-6574-CINEMA-311	SG CINEMA LE FLORIVAL	8 000.00	8 000.00
CULT-6574-DOM-33	ASS.GESTION CENTRE CULTUREL DOMINICAINS	75 000.00	75 000.00
CULT-6574-CULTU-33	ASSOCIATIONS CULTURELLES	15 000.00	16 050.00
CULT-6574-CULTU-33	ECOLE DE MUSIQUE DE GUEBWILLER	44 500.00	44 500.00
CULT-6574-CULTU-33	IEAC	8 000.00	8 000.00
CULT-6574-CULTU-33	OMAC FONCTIONNEMENT	5 000.00	5 000.00
CULT-6574-CULTU-33	PROJETS CULTURELS FORTS	8 000.00	0.00
CULT-6574-VIE-90	UMIH 68 Section GUEBWILLER	1 500.00	1 500.00
CULT-65738-CULTU-33	CARTE CULTURE	350.00	350.00
	Sous-total CULT	**165 350.00**	**158 400.00**
	Gestionnaire : **ENS** (ENSEIGNEMENT)		
ENS-6574-ECO-211	ASSOCIATION MARQUE PAGES	400.00	0.00
ENS-6574-ECO-211	PROJETS PEDAGOGIQUES	2 000.00	0.00
ENS-6574-BUCH-212	ECOLE BUCHER	1 150.00	630.00
ENS-6574-SCHLUM-212	ECOLE JEAN SCHLUMBERGER	450.00	0.00
ENS-6574ECO-211	SUBVENTIONS CLASSES VERTES	15 000.00	962.70
ENS-6574-ECO-211	PREVENTION ROUTIERE	160.00	0.00
	Sous-total ENS	**19 160.00**	**1 592.70**
	Gestionnaire : **FIN** (FINANCES)		
FIN-6574-LOGEM-70	ADIL DU HAUT-RHIN	1 590.00	1 589.00
	Gestionnaire : **POP** (POPULATION)		

Lignes budgétaires	Bénéficiaires	Vote 2014	Réalisé 2014
POP-6574-POPU-022	OMSPAC	2 000.00	2 000.00
	Gestionnaire : **RH** (RESSOURCES HUMAINES)		
RH-6574-ADM-020	AMICALE PERSONNEL VILLE	21 168.00	21 168.00
RH-6574-POMP-113	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	3 050.00	3 050.00
	Sous-total RH	**24 218.00**	**24 218.00**
	Gestionnaire : **SPOR** (SPORT)		
SPOR-6574-SPO-411	ASSOCIATIONS DE LOISIRS ET DE COMPETITION	68 000.00	65 014.15
SPOR-6574-SPO-411	CLUBS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS	10 000.00	5 500.00
SPOR-6574-SPO-411	CLUBS POUR LES ECOLES DE SPORT	6 000.00	6 000.00
SPOR-6574-SPO-411	SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	5 000.00	4 000.00
SPOR-6574-SPO-411	MJC BUHL TOUR DU PIEMONT	300.00	300.00
SPOR-6574-SPO-411	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (fonctionnement)	2 000.00	2 000.00
SPOR-6574-SPO-411	CENTRE MEDICO SPORTIF (fonctionnement)	6 000.00	4 472.00
	Sous-total SPOR	**97 300.00**	**87 286.15**
	Gestionnaire : **VIE** (VIE LOCALE)		
VIE-6574-VIE-90	COMITE DES JUMELAGES DE LA VILLE DE GUEBWILLER	1 000.00	0.00

II - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

	Gestionnaire : **URBA** (URBANISME)		
URBA-20421-EP-814	ERDF - Electricité Réseau Distribution France	15 000.00	0.00
	Sous-total URBA	**15 000.00**	**0.00**
	Gestionnaire : **CULT** (CULTURE)		
CULT-20422-CULTU-33	ASSOCIATION DE GUEBWILLER DU CLUB VOSGIEN	4 089.00	4 089.00

Sous-total aticle 6574	**310 268.00**	**274 735.85**
Sous-total aticle 657362	**147 200.00**	**77 000.00**
Sous-total aticle 65738	**350.00**	**350.00**
Sous-total aticle 2042	**19 089.00**	**4 089.00**
TOTAL GENERAL	**476 907.00**	**356 174.85**

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**2,00**	**0,00**	**2,00**	**2,00**	**0,00**	**2,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**40,00**	**1,00**	**41,00**	**28,00**	**3,00**	**31,00**
Adjoint administratif 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif 2ème classe	C	8,00	1,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chargé d'accueil	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de mission	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé développement économique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**84,00**	**40,00**	**124,00**	**83,00**	**23,00**	**106,00**
ATSEM	C	2,00	2,00	4,00	0,00	4,00	4,00
ATSEM 1ère classe	C	0,00	7,00	7,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	3,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique 2ème classe	C	25,00	14,00	39,00	33,00	0,00	33,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Agent de propreté urbaine	C	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Agent de service	C	1,00	4,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Agent de surveillance des écoles	C	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Agent technique polyvalent	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Apprenti	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		11,00	2,00	13,00	8,00	3,00	11,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé conservation du patrimoine	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de mission	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Conservateur de bibliothèque	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'animation 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Coordonateur Espace Jeunesse	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		141,00	43,00	184,00	125,00	29,00	154,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Page 150

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				268 629,00		
ATSEM	C	TECH		10 155,00	A Contrat d'avenir	A CA
ATSEM	C	TECH		12 543,00	A ATSEM	A CDD
ATSEM	C	TECH		4 609,00	3-1 ATSEM	CDD
ATSEM	C	TECH		12 950,00	3-a° ATSEM	CDD
Adjoint d'animation	C	CULT		15 840,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de propreté urbaine	C	TECH		4 301,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de propreté urbaine	C	TECH		6 021,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de propreté urbaine	C	TECH		6 021,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de propreté urbaine	C	TECH		1 720,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de propreté urbaine	C	TECH		3 891,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de propreté urbaine	C	TECH		10 429,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de service	C	TECH		3 039,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de service	C	TECH		3 040,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de service	C	TECH		10 322,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de service	C	TECH		15 466,00	A Contrat d'avenir	A CA
Agent de service	C	TECH		9 280,00	A Agent de service	CDI
Agent de surveillance des écoles	C	TECH		10 322,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de surveillance des écoles	C	TECH		10 879,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de surveillance des écoles	C	TECH		10 924,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agent de surveillance des écoles	C	TECH		10 183,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CA
Agent technique polyvalent	C	TECH		15 611,00	A Contrat d'avenir	A CA
Apprenti	C	TECH		16 525,00	A Apprenti espaces verts	CDD
Apprenti	C	TECH		1 301,00	A Apprenti espaces verts	CDD

Page 151

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Apprenti	C	TECH		5 672,00	A Apprenti espaces verts	CDD
Chargé conservation du patrimoine	A	CULT		14 128,00	3-3-1° Chargé conservation du patrimoine	CDD
Chargé d'accueil	C	ADM		2 024,00	A Chargé d'accueil	CDD
Chargé de mission	C	ADM		17 848,00	3-a° Chargé de mission	CDD
Chargé de mission	C	CULT		19 686,00	3-3-1° Chargé de mission	CDD
Chargé développement économique	C	ADM		3 899,00	A Accompagnement dans l'emploi	A CAE
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL				**268 629,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) RÉMUNÉRATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
FRANCOIS Hélène	Journées nationales de formation des élus municipaux

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER - C2

DESIGNATION DE L'ORGANSIME	NATURE DU LIEN
LA MAISON DE L'ALSACE	CAPITAL
DEXIA CREDIT LOCAL	CAPITAL
COOPERATIVE AGRICOLE DE WINTZENHEIM & ENVIRONS	CAPITAL
CREDIT AGRICOLE MUTUEL CAISSE DE SOULTZ	CAPITAL
WIRTSCHAFLICHE VEREINIGUNG DEUTSCHER GASWERKE	CAPITAL
CAISSE NATIONALE D'EQUIP. DE L'ELECTRICITE & DU GAZ	CAPITAL
CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	CAPITAL
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DANS LE HAUT-RHIN	GARANTIE EMPRUNTS
HABITAT FAMILIAL D'ALSACE - DOMIAL (SAHLM THANN)	CAPITAL+GARANTIE EMPRUNTS
HABITATS DE HAUTE ALSACE	GARANTIE D'EMPRUNTS
EGLISE REFORMEE D'ALSACE LORRAINE	GARANTIE D'EMPRUNTS
SG CINEMA LE FLORIVAL	GARANTIE D'EMPRUNTS
NEOLIA (S.A. HLM DE FRANCHE-COMTE-SAFC)	GARANTIE D'EMPRUNTS
AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL	SUBVENTION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	SUBVENTION

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT - C3.1

	DESIGNATION DE L'ORGANISME	MODE DE PARTICIPATION	
		%	CRITERES
1	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER		Fiscalité propre
2	SYNDICAT MIXTE DE LA LAUCH SUPERIEURE	49.65	Nb.habitants, longueur de rive, potentiel fiscal
3	SYNDICAT MIXTE DE LA LAUCH AVAL	2.80	Pourcentage en fonction des travaux réalisés
4	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE	-	-

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public à caractère administratif	Service extérieur des pompes funèbres	01/01/1996	Rapport n° 12 - 22/01/1996	21660112000139	Inhumations - exhumations	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Forêt communale	Forêt communale		-	Exploitation
SEML	CALEO		-	Loyers

VILLE DE GUEBWILLER

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 777 001,44	1 591 460,77	375 022,98	810 517,69
RECETTES	2 791 046,42	2 493 069,62	0,00	297 976,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 851 350,00	10 381 462,49	0,00	1 469 887,51
RECETTES	11 113 002,40	11 093 063,58	0,00	19 938,82

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET POMPES FUNEBRES / N°SIRET : 21680112600139

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	45 404,69	16 719,05	0,00	28 685,64
RECETTES	2 000,00	871,25	0,00	1 128,75

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 777 001,44	1 591 460,77	375 022,98	810 517,69
RECETTES	2 791 046,42	2 493 069,62	0,00	297 976,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 896 754,69	10 398 181,54	0,00	1 498 573,15
RECETTES	11 115 002,40	11 093 934,83	0,00	21 067,57
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 673 756,13	11 989 642,31	375 022,98	2 309 090,84
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 906 048,82	13 587 004,45	0,00	319 044,37

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 777 001,44	1 591 460,77	375 022,98	810 517,69
RECETTES	2 791 046,42	2 493 069,62	0,00	297 976,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 896 754,69	10 398 181,54	0,00	1 498 573,15
RECETTES	11 115 002,40	11 093 934,83	0,00	21 067,57
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 673 756,13	11 989 642,31	375 022,98	2 309 090,84
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 906 048,82	13 587 004,45	0,00	319 044,37

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

VILLE DE GUEBWILLER

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	10 990 000,00	1,17	11,65	0,00	1 280 335,00	2,05
TFPB	11 518 000,00	2,56	14,53	0,00	1 673 685,00	2,56
TFPNB	103 100,00	0,88	64,07	0,00	66 056,00	0,88
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES :
Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) le maire.
A Guebwiller, le
le maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Guebwiller, le .
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Guebwiller,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21680112600139	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Ville de GUEBWILLER

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET POMPES FUNEBRES (2)

ANNEE 2014

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VILLE DE GUEBWILLER

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

168

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 16 719,05	G 871,25	G-A -15 847,80
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 43 404,69 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 16 719,05	Q= G+H+I+J 44 275,94	=Q-P 27 556,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 16 719,05	= G+I+K 44 275,94	27 556,89
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 16 719,05	= G+H+I+J+K+L 44 275,94	27 556,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

VILLE DE GUEBWILLER 169

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	29 500,00	5 813,14	0,00	0,00	23 686,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 000,00	10 905,91	0,00	0,00	1 094,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
	Total des dépenses de gestion courante	43 900,00	16 719,05	0,00	0,00	27 180,95
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 504,69	0,00	0,00	0,00	1 504,69
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	45 404,69	16 719,05	0,00	0,00	28 685,64
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL	45 404,69	16 719,05	0,00	0,00	28 685,64
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*	0,00			0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)*	*0,00*	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	43 404,69				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachéns	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 813,14		5 813,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 905,91		10 905,91
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	16 719,05	*0,00*	16 719,05

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 719,05

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations(reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	*0,00*	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	*0,00*
70	Ventes produits fabriqués, prestations	871,25		871,25
71	*Production stockée (ou déstockage)(3)*		*0,00*	*0,00*
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'exploitation – Total	871,25	*0,00*	871,25

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	43 404,69

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 275,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	*0,00*
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	*0,00*
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	*0,00*
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			*0,00*	*0,00*
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	*0,00*	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

VILLE DE GUEBWILLER

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	29 500,00	5 813,14	0,00	0,00	23 686,86
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	921,82	0,00	0,00	1 078,18
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	3 102,00	0,00	0,00	898,00
618	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6287	Remboursements de frais	21 500,00	1 789,32	0,00	0,00	19 710,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 000,00	10 905,91	0,00	0,00	1 094,09
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	12 000,00	10 905,91	0,00	0,00	1 094,09
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	43 900,00	16 719,05	0,00	0,00	27 180,95
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 504,69	0,00	0,00	0,00	1 504,69
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 504,69	0,00	0,00	0,00	1 504,69
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	45 404,69	16 719,05	0,00	0,00	28 685,64
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	45 404,69	16 719,05	0,00	0,00	28 685,64
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	*2 000,00*	*871,25*	*0,00*	*0,00*	*1 128,75*
706	Prestations de services	*2 000,00*	*871,25*	*0,00*	*0,00*	*1 128,75*
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 000,00	871,25	0,00	0,00	1 128,75
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	43 404,69				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

VILLE DE GUEBWILLER

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES :
Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) le maire,
A Guebwiller le
(1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2). réunie en session ordinaire
A Guebwiller, le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le : , et de la publication le .
A Guebwiller,

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

VILLE DE GUEBWILLER 174

SUBVENTIONS – ASSOCIATIONS CULTURELLES 2015

ASSOCIATIONS	Propositions 2015
Musique Municipale	900
Sté Mandolines	400
Scouts & Guides de France	800
Amis des plantes	500
Société Astronomique du Ht-Rhin	500
Amis des Arts	500
Ens vocal Guebwiller-La Forlane	1 000
Ensemble vocal Crescendo	700
Université Populaire	1 000
Danse autour du monde	300
Chorale Ste Cécile	500
Société d'arboriculture	500
Florival Echecs	250
Club philatélique	200
Société d'histoire	450
Cercle généalogique	150
Hélios	900
Cercle Emile Storck	200
La Cigale du Florival	500
Les Amis du CDHF	500
Pro Hugstein	500
Club Vosgien	2 000
Mille-Jeux	600
Cercle Cartophile	300
TOTAL	**14 150 €**

ANNEXE 1 POINT N°10

VILLE DE GUEBWILLER
Service des Actions Educatives
et Sportives

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFILIEES A L'OMS

Subventions	GUEBWILLER	CCRG	EXTERIEUR
ADULTE	15,00 €	4,00 €	2,00 €
JEUNE Compétiteur	30,00 €	8,00 €	4,00 €
JEUNE loisirs			2,00 €

Etat n°1 : SOCIETES DE COMPETITION

Crédit 2015 : 69.000,00 €

Buget Primitif : Fonction 411 - chapitre 6574

ANNEE 2015

	SOCIETES	EFFECTIFS										SUBVENTIONS										
		TOTAL EFFECTIF ADULTES	ADULTES Loisirs	Adultes compétitifs Guebw 15 €	Adultes compétitifs CCRG 4 €	Adultes compétitifs Extéri. 2 €	TOTAL EFFECTIF JEUNES	Jeunes Loisirs 2 €	Jeunes compétitifs Guebw 30 €	Jeunes compétitifs CCRG 8 €	Jeunes compétitifs Extéri. 4 €	Montant total ADULTES	Montant total JEUNES	Participation des clubs à la vie locale 50,00 €	SPORTS PAR EQUIPE Collectifs 90 € par équipe	SPORTS PAR EQUIPE Indiv/équipe 40 € par équipe	Ristourne des jetons monnayeurs 75%	Participation frais fonctionnement d'1 local 202,00 €	Participation liée aux résultats Sportifs 2014	Subvention exceptionnelle	Montant subvention de fonctionnement Ville 2015	Montant subvention de fonctionnement Ville 2014
1	FCG 1910 / ATHLETISME	48	17	9	14	8	140	0	45	79	16	207,00 €	2 046,00 €	300,00 €	- €	160,00 €	82,50 €	- €	2 881,00 €	- €	5 676,50 €	6 296,00 €
2	FCG 1910 / FOOTBALL	69	0	32	22	15	0	0	0	0	0	598,00 €	- €	150,00 €	360,00 €	- €	- €	202,00 €	- €	- €	1 310,00 €	1 797,00 €
3	USI ROSSO-NERI	65	0	25	18	22	0	0	0	0	0	491,00 €	- €	200,00 €	270,00 €	- €	- €	202,00 €	- €	- €	1 163,00 €	1 306,00 €
4	FCG 1910 / PETANQUE	56	24	16	8	8	0	0	0	0	0	288,00 €	- €	300,00 €	- €	80,00 €	- €	202,00 €	- €	270,00 €	1 140,00 €	808,00 €
	FCG 1910 / TENNIS	57	27	13	14	3	69	46	5	17	0	257,00 €	378,00 €	200,00 €	- €	160,00 €	- €	202,00 €	- €	- €	1 197,00 €	1 193,00 €
	SG 1860 / ESCRIME	21	0	7	8	6	54	0	14	21	19	149,00 €	664,00 €	150,00 €	- €	160,00 €	750,00 €	- €	1 147,50 €	- €	3 020,50 €	3 138,00 €
	SG 1860 / GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	16	11	2	3	0	45	5	19	17	4	42,00 €	732,00 €	250,00 €	- €	120,00 €	- €	- €	1 214,50 €	- €	2 358,50 €	3 306,00 €
	SG 1860 / GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0,00 €	20,00 €	50,00 €	- €	- €	150,00 €	- €	- €	- €	220,00 €	172,00 €
	ST-LEGER / BASKET-BALL	61	5	20	20	16	89	0	37	42	10	412,00 €	1 486,00 €	300,00 €	990,00 €	- €	750,00 €	- €	- €	3 000,00 €	6 938,00 €	3 943,50 €
	ST-LEGER / GYMNASTIQUE	13	9	3	1	0	10	0	3	6	1	49,00 €	142,00 €	200,00 €	- €	120,00 €	37,50 €	- €	470,00 €	- €	1 018,50 €	1 195,50 €
	ST-LEGER / TENNIS DE TABLE	23	12	5	4	2	8	4	4	0	0	95,00 €	128,00 €	250,00 €	- €	120,00 €	- €	- €	107,00 €	- €	700,00 €	612,50 €
	ST-LEGER / VOLLEY-BALL	34	0	12	8	14	33	3	21	8	1	240,00 €	704,00 €	350,00 €	630,00 €	- €	- €	- €	600,00 €	- €	2 524,00 €	1 883,00 €
	A.G.I.I.R. JEUNES	44	44	0	0	0	253	83	69	82	19	0,00 €	2 968,00 €	300,00 €	2 070,00 €	- €	- €	- €	1 280,00 €	- €	6 618,00 €	4 110,00 €
	BADMINTON CLUB FLORIVAL	72	45	6	14	7	31	28	0	2	1	160,00 €	76,00 €	100,00 €	- €	120,00 €	450,00 €	- €	- €	- €	906,00 €	1 062,00 €
	BILLARD-CLUB 1932	8	0	0	4	4	0	0	0	0	0	24,00 €	- €	100,00 €	- €	40,00 €	- €	1 022,00 €	- €	- €	1 186,00 €	1 389,80 €
	BOXING-CLUB	48	8	8	12	20	32	7	5	13	7	208,00 €	296,00 €	100,00 €	- €	- €	- €	- €	627,50 €	- €	1 231,50 €	1 118,00 €
	CERCLE DES NAGEURS DU FLORIVAL	61	50	4	3	4	501	436	8	38	19	80,00 €	1 492,00 €	300,00 €	- €	160,00 €	- €	- €	1 367,50 €	- €	3 399,50 €	4 128,00 €
18	CLUB ATHLETIQUE UNION	12	6	6	0	0	0	0	0	0	0	90,00 €	- €	100,00 €	- €	- €	- €	703,00 €	- €	- €	893,00 €	1 219,60 €
19	DOJO FORM	210	126	14	24	46	90	22	21	38	9	398,00 €	1 014,00 €	250,00 €	- €	- €	- €	- €	800,00 €	- €	2 462,00 €	2 185,00 €
20	F.A.S.T. Triathlon du Florival	63	0	4	23	36	33	0	0	18	15	224,00 €	204,00 €	200,00 €	- €	160,00 €	- €	- €	2 848,00 €	- €	3 636,00 €	3 045,00 €
21	FLORIVAL HANDISPORT ESCRIME	20	7	4	3	6	1	0	0	0	1	84,00 €	4,00 €	100,00 €	- €	40,00 €	37,50 €	- €	1 332,00 €	- €	1 597,50 €	1 349,75 €
22	JUDO-CLUB	43	24	4	6	9	89	46	14	24	5	102,00 €	724,00 €	400,00 €	- €	160,00 €	375,00 €	- €	107,00 €	- €	1 868,00 €	2 579,00 €
23	RACING-CLUB GUEBWILLER	93	15	31	35	12	0	0	0	0	0	629,00 €	- €	50,00 €	270,00 €	- €	- €	202,00 €	- €	3 500,00 €	4 651,00 €	1 072,00 €
24	S.A.S.L. - HANDBALL	39	9	5	16	9	40	2	9	28	1	157,00 €	502,00 €	200,00 €	540,00 €	- €	202,50 €	- €	- €	- €	1 601,50 €	1 433,50 €
25	S.C.O.S.E.G.	48	36	3	6	3	110	90	3	7	10	75,00 €	366,00 €	200,00 €	- €	- €	- €	- €	788,50 €	- €	1 429,50 €	1 092,00 €
26	SKI-CLUB GUEBWILLER	127	113	2	11	2	0	0	0	0	0	78,00 €	- €	200,00 €	- €	- €	- €	202,00 €	1 099,00 €	- €	1 579,00 €	2 434,00 €
27	VELO-CLUB ALSATIA	22	9	0	8	5	27	8	4	10	5	42,00 €	236,00 €	150,00 €	- €	- €	- €	- €	160,00 €	- €	588,00 €	593,00 €
		1373	597	235	285	257	1665	790	281	450	143	5 179,00 €	14 182,00 €	5 450,00 €	5 130,00 €	1 600,00 €	2 835,00 €	2 937,00 €	16 829,50 €	6 770,00 €	60 912,50 €	54 461,15 €
				777					925													

VILLE DE GUEBWILLER

ANNEXE 2 POINT N°10

VILLE DE GUEBWILLER
Service des Actions Educatives
et Sportives

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFFILIEES A L'O.M.S.

Etat n°2 : SOCIETES DE LOISIRS

ANNEE 2015

	SOCIETES	EFFECTIFS				MONTANT FORFAITAIRE PAR SOCIETE	PARTICIPATION DES CLUBS A LA VIE LOCALE 50,00 €	RISTOURNE JETONS MONNAYEURS 75%	PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT D'UN LOCAL	SUBVENTION Exceptionnelle	MONTANT SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT Ville 2015	MONTANT SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT Ville 2014
		JEUNES		ADULTES								
		Guebwiller	Extérieur	Guebwiller	Extérieur							
1	A.C.T.F./ CYCLOTOURISTES	0	0	16	89	200,00 €	150,00 €	- €	- €	- €	350,00 €	300,00 €
2	AMIS DE LA NATURE	0	7	2	88	200,00 €	- €	- €	202,00 €	- €	402,00 €	402,00 €
3	A.T.C..R. (TIR)	0	0	0	0	200,00 €	- €	- €	- €	- €	200,00 €	200,00 €
4	FCG 1910 / AIKIDO	0	0	3	17	200,00 €	50,00 €	150,00 €	- €	- €	400,00 €	365,00 €
5	FCG 1910 / AEROBIC	0	0	19	44	200,00 €	100,00 €	270,00 €	- €	- €	570,00 €	520,00 €
6	FCG 1910 / PLONGEE S.M.	0	5	8	33	200,00 €	300,00 €	- €	- €	300,00 €	800,00 €	400,00 €
7	NORDIC WALKING	0	0	51	210	200,00 €	100,00 €	- €	- €	200,00 €	500,00 €	250,00 €
8	PECHEURS DU FLORIVAL	8	41	34	117	200,00 €	150,00 €	- €	202,00 €	- €	552,00 €	552,00 €
9	S.E.P.G.V. (GYM-DANSE)	0	0	47	50	200,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	250,00 €	250,00 €
10	SG 1860 / TAI JI QUAN	0	1	39	114	200,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	250,00 €	350,00 €
11	LES PLONGEURS DU FLORIVAL	3	28	5	49	200,00 €	200,00 €	- €	- €	300,00 €	700,00 €	400,00 €
12	SOCIETE D'AVICULTURE	0	5	4	20	200,00 €	200,00 €	- €	101,00 €	- €	501,00 €	401,00 €
13	SOCIETE COLOMBOPHILE	0	0	2	10	200,00 €	200,00 €	- €	101,00 €	- €	501,00 €	451,00 €
14	TRAINING CLUB CANIN	3	21	60	258	200,00 €	150,00 €	- €	202,00 €	- €	552,00 €	552,00 €
15	SG 1860 / GYM VOLONTAIRE	12	10	11	6	200,00 €	100,00 €	- €	- €	- €	300,00 €	250,00 €
16	SG 1860 / CERCLE DU WUSHU	1	0	6	18	200,00 €		- €	- €	- €	200,00 €	250,00 €
17	CARMA	0	2	4	48	200,00 €	- €	- €	- €	- €	200,00 €	200,00 €
18	CHRYSALIDE DU FLORIVAL	0	0	4	5	200,00 €	- €	- €	- €	- €	200,00 €	200,00 €
19	FLORIVAL KARATE DO	8	10	4	10	200,00 €	- €	- €	- €	- €	200,00 €	250,00 €
		35	130	319	1186							
	TOTAUX	165		1505		3 800,00 €	1 800,00 €	420,00 €	808,00 €	800,00 €	7 628,00 €	6 543,00 €
		1670										

ETAT N°1 : 60 912,50 €
ETAT N°2 : 7 628,00 €

TOTAL : 68 540,50 €

ANNEXE 3 POINT N°10

Ville de Guebwiller
Service des actions éducatives et sportives

Demandes Subventions exceptionnelles liées à l'organisation de manifestation année 2015

CLUB	Manifestations	subvention allouée 2015
AGIIR	Tournoi de Football AGIIR CUP 21 et 22 juin 2015	800,00 €
BOXING CLUB	Gala de boxe en octobre 2015	1 500,00 €
ACTF	39ème éditions des Circuits cyclotouristes du Florival le jeudi 14 mai 2015	200,00 €
Section Gymnastique SAINT-LEGER	Championnat Départemental Poussins le 21 juin 2015	500,00 €
VÉLO CLUB ALSATIA	Cannondale Enduro Tour Course et animation VTT le dimanche 6 septembre 2015	1 250,00 €
SKI CLUB	Marche nordique le 20 septembre Coupe des Vosges et Nordiques des crêtes en janvier 2015	400,00 €
Section TENNIS FCG 1910	Tournoi du 26 juin au 12 juillet 2015	250,00 €
FAST	LA FASTIENNE Le samedi 26 septembre 2015	1 000,00 €
AVICULTEURS	Exposition Avicole Concours de dessins les 10 et 11 octobre 2015 Participation au Marché de Pâques	500,00 €
		6 400,00 €

Les documents sont consultables auprès du Service des Finances

ANNEXE POINT N°11

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- Ville de GUEBWILLER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680112600014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SOULTZ FLORIVAL

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VILLE DE GUEBWILLER

179

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
VUE D'ENSEMBLE — A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 000,00	1 335,70
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 10 664,30
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	12 000,00	12 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	631 000,00	624 621,70
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) -6 378,30	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	624 621,70	624 621,70

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	636 621,70	636 621,70

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 171 000,00	0,00	0,00	0,00	3 171 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 423 000,00	0,00	0,00	0,00	5 423 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 123 644,00	0,00	12 000,00	0,00	1 135 644,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	9 717 644,00	0,00	12 000,00	0,00	9 729 644,00
66	Charges financières	1 034 000,00	0,00	0,00	0,00	1 034 000,00
67	Charges exceptionnelles	17 248,00	0,00	0,00	0,00	17 248,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 868 892,00	0,00	12 000,00	0,00	10 880 892,00
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*603 000,00*		*0,00*	*0,00*	*603 000,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*323 108,00*		*0,00*	*0,00*	*323 108,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	*926 108,00*		*0,00*	*0,00*	*926 108,00*
	TOTAL	11 795 000,00	0,00	12 000,00	0,00	11 807 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 807 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	94 888,00	0,00	0,00	0,00	94 888,00
70	Produits services, domaine et ventes div	581 000,00	0,00	2 505,70	0,00	583 505,70
73	Impôts et taxes	5 789 562,00	0,00	-26 112,00	0,00	5 763 450,00
74	Dotations et participations	3 483 993,00	0,00	24 942,00	0,00	3 508 935,00
75	Autres produits de gestion courante	736 087,00	0,00	0,00	0,00	736 087,00
	Total des recettes de gestion courante	10 685 530,00	0,00	1 335,70	0,00	10 686 865,70
76	Produits financiers	173 460,00	0,00	0,00	0,00	173 460,00
77	Produits exceptionnels	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	10 865 490,00	0,00	1 335,70	0,00	10 866 825,70
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*93 510,00*		*0,00*	*0,00*	*93 510,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	*93 510,00*		*0,00*	*0,00*	*93 510,00*
	TOTAL	10 959 000,00	0,00	1 335,70	0,00	10 960 335,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	846 664,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 807 000,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	832 598,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

VILLE DE GUEBWILLER

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	474 193,08	0,00	0,00	0,00	474 193,08
204	Subventions d'équipement versées	19 452,82	0,00	11 000,00	0,00	30 452,82
21	Immobilisations corporelles	951 576,17	0,00	620 000,00	0,00	1 571 576,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 807 520,22	0,00	0,00	0,00	1 807 520,22
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 252 742,29	0,00	631 000,00	0,00	3 883 742,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000,00	0,00	0,00	0,00	530 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	563 000,00	0,00	0,00	0,00	563 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 815 742,29	0,00	631 000,00	0,00	4 446 742,29
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*93 510,00*		*0,00*	*0,00*	*93 510,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*108,00*		*0,00*	*0,00*	*108,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	*93 618,00*		*0,00*	*0,00*	*93 618,00*
	TOTAL	3 909 360,29	0,00	631 000,00	0,00	4 540 360,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	228 261,41

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 768 621,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	376 570,00	0,00	5 000,00	0,00	381 570,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 000 000,00	0,00	620 000,00	0,00	2 620 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 376 570,00	0,00	625 000,00	0,00	3 001 570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	181 666,31	0,00	6 000,00	0,00	187 666,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	609 662,69	0,00	-6 378,30	0,00	603 284,39
138	Autres subvent° invest. non transf.	656,00	0,00	0,00	0,00	656,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 104,00	0,00	0,00	0,00	9 104,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 125,00	0,00	0,00	0,00	40 125,00
	Total des recettes financières	841 214,00	0,00	-378,30	0,00	840 835,70

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 217 784,00	0,00	624 621,70	0,00	3 842 405,70
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*603 000,00*		*0,00*	*0,00*	*603 000,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*323 108,00*		*0,00*	*0,00*	*323 108,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*108,00*		*0,00*	*0,00*	*108,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		*926 216,00*		*0,00*	*0,00*	*926 216,00*
TOTAL		4 144 000,00	0,00	624 621,70	0,00	4 768 621,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 768 621,70

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	832 598,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

VILLE DE GUEBWILLER

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00		12 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	12 000,00	*0,00*	12 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 000,00	*0,00*	11 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	620 000,00	*0,00*	620 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	631 000,00	*0,00*	631 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-6 378,30

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	624 621,70

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 505,70		2 505,70
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Travaux en régie*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	-26 112,00		-26 112,00
74	Dotations et participations	24 942,00		24 942,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 335,70	*0,00*	1 335,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 664,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 000,00	*0,00*	6 000,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	*0,00*	5 000,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	620 000,00	*0,00*	620 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	631 000,00	*0,00*	631 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	-6 378,30

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	624 621,70

VILLE DE GUEBWILLER

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	3 171 000,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	691 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	57 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	536 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 820,00	0,00	0,00
60622	Carburants	70 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	6 800,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	18 800,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	15 600,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	22 700,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	283 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	22 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	12 400,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 700,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	34 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	31 400,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	109 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	700,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	44 600,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	19 300,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	40 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien voies et réseaux	70 000,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	99 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	84 850,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	99 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	17 400,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 600,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	139 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 800,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	12 800,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 700,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	16 360,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 100,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	41 600,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	56 600,00	0,00	0,00
6237	Publications	12 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 100,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	51 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	30 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	29 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	67 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 480,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	28 850,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 180,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	25 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 100,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	300,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 960,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	5 423 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6218	Autre personnel extérieur	14 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 906,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	57 533,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 501,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 792 788,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	63 436,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	598 572,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	103 694,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	273 303,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 281,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	538 837,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	623 876,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 415,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	72 020,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	838,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	19 000,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits**	0,00	0,00	0,00
65	**Autres charges de gestion courante**	1 123 644,00	12 000,00	0,00
6531	Indemnités	164 907,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	12 140,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 087,00	0,00	0,00
6535	Formation	7 500,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	120,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	238 266,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	214 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	22 600,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	147 200,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	350,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	295 336,00	12 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	138,00	0,00	0,00
656	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	9 717 644,00	12 000,00	0,00
66	**Charges financières (b)**	1 034 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	786 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	243 355,71	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 500,00	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	144,29	0,00	0,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	17 248,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	9 700,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 233,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 815,00	0,00	0,00
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)**	0,00	0,00	0,00
022	**Dépenses imprévues (e)**	100 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	10 868 892,00	12 000,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*603 000,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	*323 108,00*	*0,00*	*0,00*
6811	*Dot. amort. et prov. Immos incorporelles*	*323 108,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	*926 108,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*926 108,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 795 000,00	12 000,00	0,00

+

VILLE DE GUEBWILLER

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			12 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	367 924,04
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-124 568,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	243 355,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DF 042 = RI 040.*
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET — III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	94 888,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	94 888,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	581 000,00	2 505,70	0,00
7022	Coupes de bois	150 000,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	5 664,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	28 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	13 000,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	25 736,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	13 700,00	0,00	0,00
704	Travaux	900,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	14 500,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	3 700,00	2 505,70	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	274 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	7 900,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	12 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	28 100,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 300,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 789 562,00	-26 112,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 089 415,00	-26 112,00	0,00
7321	Attribution de compensation	2 218 220,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	50 027,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	26 000,00	0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	10 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	4 200,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	189 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	2 700,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	200 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 483 993,00	24 942,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	1 581 000,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	308 000,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	552 000,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	316 818,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	254 064,00	9 500,00	0,00
7472	Participat° Régions	15 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	17 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	11 500,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	189 000,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	26 304,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	60 000,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	50 000,00	-2 966,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	14 287,00	703,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	89 000,00	17 705,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	736 087,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	385 954,02	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	345 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 800,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 332,98	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	10 685 530,00	1 335,70	0,00
76	Produits financiers (b)	173 460,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	148 000,00	0,00	0,00
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	960,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	500,00	0,00	0,00
7688	Autres	24 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 500,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00

VILLE DE GUEBWILLER 184

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	10 865 490,00	1 335,70	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*93 510,00*	*0,00*	*0,00*
722	*Immobilisations corporelles*	*60 000,00*	*0,00*	*0,00*
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*33 510,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*93 510,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 959 000,00	1 335,70	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 664,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	474 193,08	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	62 050,42	0,00	0,00
2031	Frais d'études	375 952,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 209,31	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	31 981,35	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	19 452,82	11 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	18 814,82	2 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	638,00	9 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	951 576,17	620 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	160 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	44 950,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	13 663,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	463 000,00	460 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	20 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	67 192,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	50 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	89 714,43	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 404,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 000,00	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	3 060,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	74 953,23	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 424,11	0,00	0,00
2184	Mobilier	14 183,17	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 032,23	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 807 520,22	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	818 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	315 596,24	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	673 923,98	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 252 742,29	631 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	477 300,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	8 100,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	44 600,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	33 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	33 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	563 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 815 742,29	631 000,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*93 510,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*33 510,00*	*0,00*	*0,00*
139151	*Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.*	*22 432,00*	*0,00*	*0,00*
13918	*Autres subventions d'équipement*	*11 078,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*60 000,00*	*0,00*	*0,00*
21318	*Autres bâtiments publics*	*60 000,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*108,00*	*0,00*	*0,00*
2183	*Matériel de bureau et informatique*	*108,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*93 618,00*	*0,00*	*0,00*

VILLE DE GUEBWILLER

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 909 360,29	631 000,00	0,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			-6 378,30
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			624 621,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	376 570,00	5 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	27 677,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	96 398,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	122 497,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	90 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	5 000,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00	620 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	620 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 376 570,00	625 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	791 329,00	-378,30	0,00
10222	FCTVA	150 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	31 666,31	6 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	609 662,69	-6 378,30	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	656,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	656,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 104,00	0,00	0,00
274	Prêts	500,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	4 004,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	4 600,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 125,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	841 214,00	-378,30	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 217 784,00	624 621,70	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*503 000,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*323 108,00*	*0,00*	*0,00*
2802	*Frais liés à la réalisation des document*	*3 049,58*	*0,00*	*0,00*
28033	*Frais d'insertion*	*108,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé : Bâtiments, installations*	*34 818,00*	*0,00*	*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*10 277,69*	*0,00*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*945,00*	*0,00*	*0,00*
28135	*Installations générales, agencements, ..*	*40 008,00*	*0,00*	*0,00*
281568	*Autres matériels, outillages incendie*	*5 219,00*	*0,00*	*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*44 916,00*	*0,00*	*0,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*6 814,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*30 664,62*	*0,00*	*0,00*
28182	*Matériel de transport*	*28 947,88*	*0,00*	*0,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*46 626,89*	*0,00*	*0,00*
28184	*Mobilier*	*37 208,15*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*33 505,19*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*926 108,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*108,00*	*0,00*	*0,00*
2033	*Frais d'insertion*	*108,00*	*0,00*	*0,00*

VILLE DE GUEBWILLER

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*926 216,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 144 000,00	624 621,70	0,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			624 621,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DF 042*.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	530 000	249 464	0	92 177	66 662	804 865	0	2 153	0	2 517 698	183 724	4 446 742
- Equipements municipaux (2)		249 464	0	92 177	22 662	804 865	0	2 153	0	2 498 245	183 724	3 853 289
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	11 000	0	0	0	0	19 453	0	30 453
- Opérations financières	530 000											530 000
Dépenses d'ordre	93 618											93 618
Total dépenses de l'exercice	623 618	249 464	0	92 177	66 662	804 865	0	2 153	0	2 517 698	183 724	4 540 360
RAR N-1 et reports	228 261	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	228 261
Total cumulé dépenses d'investissement	851 879	249 464	0	92 177	66 662	804 865	0	2 153	0	2 517 698	183 724	4 768 622
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 422 548	0	0	0	0	250 622	0	4 004	500	32 677	58 271	4 768 622
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	4 422 548	0	0	0	0	250 622	0	4 004	500	32 677	58 271	4 768 622
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 073 779	6 864 795	242 416	218 609	351 089	331 745	149 700	600 529	1 590	939 158	33 590	11 807 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 073 779	6 864 795	242 416	218 609	351 089	331 745	149 700	600 529	1 590	939 158	33 590	11 807 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 421 515	340 672	0	161 000	38 100	112 606	0	317 000	346 010	197 433	26 000	10 960 336
RAR N-1 et reports	846 664	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	846 664
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 268 179	340 672	0	161 000	38 100	112 606	0	317 000	346 010	197 433	26 000	11 807 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		623 618	249 464	0	92 177	66 662	804 865	0	2 153	0	2 517 698	183 724	4 640 360
Dépenses réelles		530 000	249 464	0	92 177	66 662	804 865	0	2 153	0	2 517 698	183 724	4 446 742
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	62 140	0	200	1 076	30 163	0	0	0	342 612	18 000	474 193
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	11 000	0	0	0	0	19 453	0	30 453
21	Immobilisations corporelles	0	127 324	0	5 514	21 684	4 702	0	1 153	0	1 411 300	0	1 571 576
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	40 000	0	86 462	0	770 000	0	1 000	0	744 334	165 724	1 807 520
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	33 000	0	0	0	0	0	0	33 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*93 618*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*93 618*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*93 510*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*93 510*
041	*Opérations patrimoniales*	*108*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*108*
RECETTES													
Total recettes investissement		4 422 548	0	0	0	0	250 622	0	4 004	500	32 677	58 271	4 768 622
Recettes réelles		3 495 332	0	0	0	0	250 622	0	4 004	500	32 677	58 271	3 842 406
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Page 19

Ville de GUEBWILLER - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2015

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 125
10	Dotations, fonds divers et réserves	790 951	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	790 951
13	Subventions d'investissement	40 656	0	0	0	0	250 622	0	0	0	32 677	58 271	382 226
16	Emprunts et dettes assimilées	2 620 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 620 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	4 600	0	0	0	0	0	0	4 004	500	0	0	9 104
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*926 216*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*926 216*
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*603 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*603 000*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*323 108*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*323 108*
041	*Opérations patrimoniales*	*108*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*108*
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 073 779	6 864 795	242 416	218 609	351 089	331 745	149 700	600 529	1 590	939 158	33 590	11 807 000
Dépenses réelles		1 147 671	6 864 795	242 416	218 609	351 089	331 745	149 700	600 529	1 590	939 158	33 590	10 880 892
011	Charges à caractère général	4 000	1 213 284	0	199 699	180 239	105 645	2 500	600 529	0	834 014	31 090	3 171 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 423 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 423 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	7 500	219 878	242 416	18 910	170 850	219 800	147 200	0	1 590	105 000	2 500	1 135 644
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	1 033 856	0	0	0	0	0	0	0	0	144	0	1 034 000
67	Charges exceptionnelles	2 315	8 633	0	0	0	6 300	0	0	0	0	0	17 248
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*926 108*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*926 108*
023	*Virement à la section d'investissement*	*603 000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*603 000*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*323 108*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*323 108*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

		RECETTES											
Total recettes de fonctionnement		9 421 515	340 672	0	161 000	38 100	112 606	0	317 000	346 010	197 433	26 000	10 960 336
Recettes réelles		9 328 005	340 672	0	161 000	38 100	112 606	0	317 000	346 010	197 433	26 000	10 866 826
013	Atténuations de charges	0	94 888	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 888
70	Produits des services, du domaine, vente	23 000	54 600	0	40 000	20 800	39 206	0	210 000	19 000	186 000	0	583 606
73	Impôts et taxes	5 727 450	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	26 000	5 763 450
74	Dotations et participations	3 012 851	186 084	0	121 000	0	82 000	0	107 000	0	0	0	3 508 935
75	Autres produits de gestion courante	389 754	200	0	0	17 300	400	0	0	327 000	1 433	0	736 087
76	Produits financiers	173 450	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	173 460
77	Produits exceptionnels	1 500	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*93 510*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*93 510*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*93 510*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*93 510*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

VILLE DE Guebwiller

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2015
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET-
B1.7

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Lignes budgétaires	Bénéficiaires	BP 2015	DM1-2015	TOTAL
	Gestionnaire : **ADM** (ADMINISTRATION GENERALE)			
ADM-657362-520	CCAS	**147 200.00**	**0.00**	**147 200.00**
	Gestionnaire : **CULT** (CULTURE)			
CULT-6574-CINEMA-311	SG CINEMA LE FLORIVAL - DCM 23/10/2014	5 000.00		5 000.00
CULT-6574-DOM-33	ASS.GESTION CENTRE CULTUREL DOMINICAINS	75 000.00		75 000.00
CULT-6574-CULTU-33	ASSOCIATIONS CULTURELLES	15 000.00		15 000.00
CULT-6574-CULTU-33	ECOLE DE MUSIQUE DE GUEBWILLER	44 500.00	10 000.00	54 500.00
CULT-6574-CULTU-33	IEAC	8 000.00		8 000.00
CULT-6574-CULTU-33	OMAC FONCTIONNEMENT	5 000.00		5 000.00
CULT-6574-CULTU-33	PROJETS CULTURELS FORTS	6 000.00		6 000.00
CULT-6574-VIE-90	UMIH 68 Section GUEBWILLER	1 500.00		1 500.00
CULT-6574-CULTU-33	ASSOCIATION ORGANOPIANO DE BUHL	0.00	2 000.00	2 000.00
CULT-65738-CULTU-33	CARTE CULTURE	350.00		350.00
	Sous-total CULT	**160 350.00**	**12 000.00**	**172 350.00**
	Gestionnaire : **ENS** (ENSEIGNEMENT)			
ENS-6574-ECO-211	ASSOCIATION MARQUE PAGES	400.00		400.00
ENS-6574-ECO-211	PROJETS PEDAGOGIQUES	1 500.00		1 500.00
ENS-6574-BUCH-212	ECOLE BUCHER	900.00		900.00
ENS-6574-SCHLUM-212	ECOLE JEAN SCHLUMBERGER	450.00		450.00
ENS-6574ECO-211	SUBVENTIONS CLASSES VERTES	15 000.00		15 000.00
ENS-6574-ECO-211	PREVENTION ROUTIERE	160.00		160.00
ENS-6574-ECO-211	ASSOCIATION CIRK'O MARKSTEIN	500.00		500.00
	Sous-total ENS	**18 910.00**	**0.00**	**18 910.00**

Lignes budgétaires	Bénéficiaires	BP 2015	DM1-2015	TOTAL
	Gestionnaire : **FIN** (FINANCES)			
FIN-6574-LOGEM-70	ADIL DU HAUT-RHIN	1 590.00	0.00	1 590.00
	Gestionnaire : **POP** (POPULATION)			
POP-6574-POPU-022	OMSPAC	2 000.00	0.00	2 000.00
	Gestionnaire : **RH** (RESSOURCES HUMAINES)			
RH-6574-ADM-020	AMICALE PERSONNEL VILLE	19 486.00		19 486.00
RH-6574-POMP-113	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	3 050.00		3 050.00
	Sous-total RH	**22 536.00**	**0.00**	**22 536.00**
	Gestionnaire : **SPOR** (SPORT)			
SPOR-6574-SPO-411	ASSOCIATIONS DE LOISIRS ET DE COMPETITION	66 000.00		66 000.00
SPOR-6574-SPO-411	CLUBS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS	9 000.00		9 000.00
SPOR-6574-SPO-411	CLUBS POUR LES ECOLES DE SPORT	5 000.00		5 000.00
SPOR-6574-SPO-411	SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	3 000.00		3 000.00
SPOR-6574-SPO-411	MJC BUHL TOUR DU PIEMONT	300.00		300.00
SPOR-6574-SPO-411	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (fonctionnement)	2 000.00		2 000.00
SPOR-6574-SPO-411	CENTRE MEDICO SPORTIF (fonctionnement)	4 000.00		4 000.00
	Sous-total SPOR	**89 300.00**	**0.00**	**89 300.00**
	Gestionnaire : **VIE** (VIE LOCALE)			
VIE-6574-VIE-90	COMITE DES JUMELAGES DE LA VILLE DE GUEBWILLER	1 000.00	0.00	1 000.00

II - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

	Gestionnaire : **URBA** (URBANISME)			
URBA-20421-EP-814	ERDF - Electricité Réseau Distribution France	15 000.00	0.00	15 000.00
	Gestionnaire **CDV** (CADRE DE VIE)			
CDV-20422-ARB-823	ARBRES REMARQUABLES M. Marcel DIEBOLT - DCM 17/12/2014	638.00	0.00	638.00
	Gestionnaire : **CULT** (CULTURE)			
CULT-20421-CULTU-33	ASSOCIATION DE GUEBWILLER DU CLUB VOSGIEN	0.00	2 000.00	2 000.00
CULT-20422-CINEMA-311	SG CINEMA LE FLORIVAL	0.00	9 000.00	9 000.00

III - PRETS

CULT-274-CINEMA-311	AVANCE SANS INTERETS SG CINEMA LE FLORIVAL - DCM 23/10/2014	11 000.00	0.00	11 000.00

Sous-total article 6574	**295 336.00**	**12 000.00**	**307 336.00**
Sous-total article 657362	**147 200.00**	**0.00**	**147 200.00**
Sous-total article 65738	**350.00**	**0.00**	**350.00**
Sous-total article 2042	**15 638.00**	**11 000.00**	**26 638.00**
Sous-total article 274	**11 000.00**	**0.00**	**11 000.00**
TOTAL GENERAL	**469 524.00**	**23 000.00**	**492 524.00**

ANNEXE POINT N°12

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Rapport retraçant les actions de développement social urbain concernant l'exercice 2014

Dans le cadre de la loi du 13 mai 1991 les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2014, la Ville de Guebwiller a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de 499 826 €. Cette somme a permis de financer les actions suivantes :

Dépenses au titre de l'amélioration du cadre de vie urbain :

Divers travaux, acquisitions et aménagements destinés à la valorisation et à l'amélioration du cadre de vie pour un montant total de 367 461,14 € : aménagement d'une placette sur l'ancienne friche Cartorhin face à l'entrée du nouveau cinéma (131 449,28 €), acquisition d'équipements divers pour l'embellissement de la Ville et la propreté urbaine (137 333,91 €). Divers aménagements et équipements de voirie et de bâtiments publics (98 677,95 €).

Dépenses au titre de la solidarité :

Travaux d'aménagement et de mise aux normes du bâtiment communal accueillant l'Epicerie solidaire pour un montant de 26 235,56 €.

Dépenses au titre des actions en faveur de la jeunesse :

Les actions menées dans ce domaine ont générées des dépenses d'un montant total de 735 426,21 € et concernent des acquisitions pour les écoles (équipement des aires de jeux, photocopieurs, rideaux et stores), la sécurisation des abords des lycées Deck, Kastler et Storck (37 015,92 €), des équipements pour l'Espace Jeunesse et le Jardin d'Enfants (5 626,89 €) ainsi que les dépenses liées à l'organisation des activités péri et extra-scolaires (692 783,40 €).

Dépenses au titre du développement de la vie culturelle et sportive :

Le dépenses totales s'élèvent à 328 888,43 € et concernent le versement de subventions d'équipement au Cinéma Le Florival et au Club Vosgien (24 089 €), le fonds documentaire de la Médiathèque (34 280,41 €), des travaux et équipements divers dans les bâtiments à vocation culturelle (18 102,79 €), des acquisitions destinées aux diverses manifestations organisées (18 552,08 €), les subventions versées aux associations à caractère culturel (153 050 €) et à caractère sportif (80 814,15 €).

Soit un montant total de dépenses de 1 458 011,34 €.

Les subventions et participations reçues correspondant à ces dépenses s'élèvent à 527 154,02 €.

En tenant compte du montant de 499 826 € perçu au titre de la DSU, le solde qui a été financé dans le cadre de l'équilibre général du budget 2014 s'élève à 431 031,32 €.

ANNEXE POINT N°14

Conseil départemental
Haut-Rhin

AVENANT N ° 3 A LA CONVENTION DU 26 AVRIL 2013
POUR LE DEVELOPPEMENT CULTUREL
des
DOMINICAINS DE HAUTE-ALSACE 2013-2016

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la convention 26 avril 2013 portant sur le développement culturel des Dominicains de Haute-Alsace de 2013 à 2016 entre le Département, l'Etat, la Région, la Ville de Guebwiller, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et "Les Dominicains de Haute-Alsace",

VU l'avenant n° 1 à la convention du 26 avril 2013, en date du 17 juin 2014 portant sur la fixation des aides du Département et de la ville de Guebwiller pour 2014 en faveur des Dominicains ;

VU l'avenant n° 2 à la convention du 26 avril 2013, en date du (signature en cours) portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement "complément de prix" aux Dominicains de Haute Alsace pour leur permettre le démarrage de leur activité dès le début d'année 2015,

VU le rapport et la délibération du Conseil Général du Haut-Rhin n° CG 2015-2-7-3 du 19 février 2015 relatif au vote du budget primitif en faveur de la Culture et du Patrimoine,

VU le rapport et la délibération du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015 relatifs aux délégations de compétence du Conseil Départemental du Haut-Rhin à la Commission Permanente,

VU le règlement financier du Département du Haut-Rhin,

VU le courrier du Maire de Guebwiller en date du ..... précisant les modalités d'intervention de la Ville en faveur des Dominicains de Haute Alsace pour 2015,

VU les demandes de subventions adressées en dates du 17 novembre 2014 et du ..... par les Dominicains de Haute-Alsace auprès du Département.

Il est convenu et arrêté ce qui suit entre :

D'une part :

Le Département du Haut-Rhin représenté par le Président du Conseil départemental, habilité par délibération du ....., ci-après désigné "le Département",

L'État (Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace), représenté par le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, ci-après désigné "l'État",

La Région Alsace, représentée par le Président du Conseil régional, habilité par délibération du ..... , ci-après désignée "la Région",

La Ville de Guebwiller, représentée par le Maire de Guebwiller, habilité par délibération du..... ci-après désignée "la Ville",

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, représentée par le Président de la communauté de communes, habilité par délibération du Conseil de Communauté .....
ci-après désignée la "Communauté de Communes"

dits "les partenaires"

et d'autre part,

L'Association "Les Dominicains de Haute-Alsace" à Guebwiller, (siège social : 34, Rue des Dominicains, BP 83 68502 Guebwiller cedex- N° Siret : 388 820 219 00037) représentée par sa Présidente, Madame Brigitte KLINKERT, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du ....., ci-après désignée "les Dominicains" ou "l'association",

Préambule

Au titre de 2015, le Département a attribué aux Dominicains, par délibération du 16 janvier 2015, une subvention de fonctionnement dite "complément de prix" de 349 600 € correspondant à 40% du montant de la subvention allouée à l'Association en 2014, laquelle a fait l'objet d'un avenant n° 2 à la convention de partenariat avec l'Association 2013 à 2016 du 26 avril 2013.

Par le présent avenant, et comme envisagé dans l'article 2 de l'avenant n°2 susvisé, le Département entend attribuer aux Dominicains une subvention complémentaire de fonctionnement dite "complément de prix" pour l'année 2015.

Il prévoit également d'allouer aux Dominicains une subvention exceptionnelle et non reconductible pour compenser les frais liés à l'emploi d'un contrat aidé.

Par ailleurs, les dispositions de la convention du 26 avril 2013 prévoient dans leur titre IV, article 5/4, que la Ville de Guebwiller détermine son concours financier en faveur des Dominicains pour les années 2014, 2015 et 2016, à l'issue d'une concertation entre la Ville le Département et l'association des Dominicains.

Au terme de cette démarche, le Maire de Guebwiller a informé le Département et les Dominicains des modalités d'intervention de la Ville en faveur de l'Association pour l'année 2015.

Article 1- Objet

Le présent avenant a pour objet :

↳ d'allouer, pour 2015, une subvention départementale complémentaire de fonctionnement dite "complément de prix" ainsi qu'une aide exceptionnelle non reconductible aux Dominicains ;

↳ de fixer le montant de l'aide de la Ville de Guebwiller en 2015 ainsi que ses modalités de prise en charge des fluides pour l'ensemble du bâtiment, conformément aux dispositions de l'article 5/4 de la convention du 26 avril 2013.

Article 2 : Modifications

L'article 5/1 de la convention du 26 avril 2013 intitulé " Département , modifié par l'avenant N° 1 du 17 juin 2014 et par l'avenant n° 2 du ..... est complété par :

Au titre de 2015, le Département alloue aux Dominicains :

- une subvention complémentaire de fonctionnement, d'un montant de 524 400 € dite "complément de prix" aux Dominicains ;

- une aide exceptionnelle d'un montant de 7 000 €, non reconductible, pour compenser les frais liés à l'emploi d'un contrat aidé.

L'octroi de ces subventions ne donne lieu à aucune contrepartie directe au profit du Département.

Le deuxième paragraphe est remplacé par un paragraphe ainsi rédigé :

La subvention complémentaire dite "complément de prix" et la subvention exceptionnelle allouées pour 2015 seront versées sous réserve du respect des dispositions du présent avenant par les Dominicains et du règlement financier départemental en vigueur.

Les subventions feront l'objet d'un versement unique au cours du deuxième semestre, à l'issue de la signature de l'avenant par les partenaires et sur présentation, par les Dominicains, du bilan et compte de résultat de l'exercice N-1.

En outre, la règle de l'annualité budgétaire s'applique à ces subventions.

En conséquence, si les subventions "complément de prix" et exceptionnelle accordées au titre du présent avenant ne sont pas versées dans l'année de leur attribution, leur solde sera automatiquement annulé au 31 décembre 2015.

L'article 5/4 " Ville de Guebwiller" est modifié comme suit :

Le dernier paragraphe intitulé « Aide directe » est remplacé par deux paragraphes ainsi rédigés :

« Une subvention de ..... € est accordée par la Ville au titre de sa participation directe au projet artistique et culturel des Dominicains pour l'année 2015, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants dans le budget communal.

Le versement sera effectué en une seule fois au cours de l'exercice concerné ».

Le dernier paragraphe intitulé « Aide indirecte » est remplacé par deux paragraphes ainsi rédigés :

« En 2015, la Ville s'engage à prendre en charge la consommation des fluides (eau, gaz, électricité) pour l'ensemble du site, à l'exclusion des deux appartements mis à disposition de l'association par le Département. L'association valorisera cette prestation dans l'ensemble des documents budgétaires pour 2015, au prorata de la surface des locaux mis à sa disposition sur le site et sur la base des informations fournies par la Ville.

Pour 2016, la Ville de Guebwiller, le Département du Haut-Rhin et l'association des Dominicains se concerteront pour la prise en charge des fluides ».

Article 3 : Autres dispositions.

Les autres dispositions de la convention du 26 avril 2013, des avenants N° 1 du 17 juin 2014 et N° 2 du ..... restent inchangées. Un exemplaire original de l'avenant est remis à chaque signataire.

A ..... le .....

LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

LE MAIRE DE LA VILLE GUEBWILLER

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER

LA PRÉSIDENTE DES DOMINICAINS

Visa du contrôleur financier en région

ANNEXE 1 POINT N°19

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr - Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

MAIRIE
12 DEC. 2014
68500 GUEBWILLER

Commune de Guebwiller
A l'attention de Monsieur KLEITZ Francis
73, rue de la République - B.P. 159
68500 Guebwiller

W. Mellon
C. Poyet / pour en parler

Colmar, le 3 décembre 2014

A comparer avec contrats passés - Exclusivité par de prestataires ?

Monsieur le Maire,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le contrat de mission de service public et fourrière que nous vous invitons à renouveler pour l'année 2015. Nous avons annexé deux exemplaires de ce contrat et vous saurions gré de bien vouloir nous retourner l'un de ces exemplaires signé de votre main.

Avec des charges supplémentaires et une hausse considérable des animaux entrants dans notre structure (+15% par rapport à 2013), parfois dans un état déplorable nécessitant des soins coûteux, les temps sont durs pour notre association. De plus, les contraintes réglementaires vont s'accroître et encore alourdir les charges administratives.

Le SDIS s'étant désengagé et n'effectuant plus le ramassage des animaux errants depuis le 1er Janvier 2014, cela induit des charges matérielles et de personnel supplémentaires pour la S.P.A..

Ces raisons cumulées nous ont contraints à revoir à la hausse nos tarifs fourrière pour l'année 2015, afin que notre association demeure pérenne. Nous nous permettons de vous rappeler que, depuis plusieurs années, les fluctuations des tarifs fourrières qu'a appliqué notre association étaient minimes, n'augmentant que de 0,04€/habitant entre 2006 et 2012. A titre indicatif, les tarifs pratiqués dans le reste de la France sont de l'ordre de 1,17€/habitant.

Nous souhaiterions vous interpeller sur les points positifs de la S.P.A. de Colmar par rapport à une société privée ou à d'autres structures.

- **Notre association est source de création d'emplois et d'un véritable lien social**

➔ Sur l'année 2014, notre association a permis **la création de dix postes en contrats aidés.**

➔ **Nous accueillons et rassurons les personnes en détresse,** par exemple lorsque ces dernières ont perdu leur animal ou qu'elles doivent se séparer de leur animal à cause d'une situation financière difficile.
Les personnes qui nous confient leurs animaux ont l'assurance qu'ils seront bien traités, mais surtout **qu'ils ne risqueront pas l'euthanasie.**

➔ Par le biais d'associations, dont les Papillons Blanc, **nous permettons à des personnes handicapées de promener nos chiens.** C'est pour nous un grand honneur de participer ainsi à leur épanouissement et au développement de leur sens des responsabilités.

➔ Grâce à notre partenariat avec l'association Aléos, **nous prenons en charge les animaux des personnes sans-abri,** et proposons de prendre en pension ceux des personnes hospitalisées.
Nous faisons également don aux personnes en difficulté de nourriture pour leurs animaux.

➔ Nous intervenons dans des collèges afin de **sensibiliser le jeune public à la cause animale.**

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr - Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

➔ Nous permettons aux personnes **d'effectuer leurs travaux d'intérêt généraux** au sein de notre association, ainsi qu'aux mineurs en attente de jugement par le biais de l'ARSEA.

- **Nous permettons une meilleure réponse aux attentes locales**

➔ **Nous prêtons des pièges pour capturer les chats harets** afin de procéder à leur identification ainsi qu'à leur stérilisation afin de mieux contrôler leur population. La stérilisation et l'identification des chats libres se font le plus souvent à nos frais.
Nous développons également des accords avec certaines Communes, comme celles de Guebwiller et Gueberschwihr, et d'autres en cours de finalisation, qui prennent désormais en charge la stérilisation de leurs chats harets.

➔ Nous proposons **la formation au certificat d'aptitude pour les chiens de première et de deuxième catégorie** par le biais d'une formatrice agréée.

➔ Nous réalisons des **enquêtes maltraitance**. Nous nous efforçons de toujours faire notre maximum pour venir en assistance aux animaux en souffrance.

- **Nous aimons les animaux et sommes engagés pour leur protection**

➔ Notre association peut compter sur **des bénévoles fidèles et engagés** pour la cause animale.

➔ **Les membres de notre Conseil d'Administration sont actifs sur le terrain** : que ce soit pour gérer les adoptions des animaux, pour procéder à des enquêtes maltraitance, pour promener les chiens, pour participer à divers travaux d'entretien et d'amélioration du refuge ou encore à la tenue de certains évènements etc.

➔ Nous disposons d'un **large réseau et de partenariats afin de trouver des adoptants à nos animaux** une fois qu'ils sont disponibles à l'adoption : les associations Amis TiCO, Grenzenlose, ainsi que des associations spécialisées dans certaines races diffusent les profils de nos animaux à adopter.
Du fait de notre localisation en zone frontalière, nous avons aussi la chance de pouvoir faire adopter nos animaux dans les pays frontaliers.
En 2014, 84% de nos animaux ont trouvé une famille.

- **Nous prenons en charge les soins vétérinaires de nos animaux**

➔ Notre politique de défense de l'animal, quel que soient sa race ou son âge, nous incite à **n'accepter de procéder à l'euthanasie que dans de très rares cas où l'animal serait en souffrance, sans que l'on puisse le soulager.** Contrairement à beaucoup d'autres refuges, nous ne pratiquons pas l'euthanasie des animaux sains.

➔ Nous nous efforçons toujours de **faire le maximum pour soigner les animaux** et lançons des appels aux dons pour les opérations vétérinaires financièrement lourdes à supporter.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pierre OWCZARSKI
Le Président

Société inscrite au Volume 40, Folio 37 du registre des Associations reconnues d'utilité publique
Affiliée à la confédération nationale des SPA dont le siège est à Lyon. Siret N° 778 902 866 000 12 Code APE 913E
CCM BARTHOLDI 10278 03200 00020476445 60

ANNEXE 2 POINT N°19

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr – Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

Prestations de Services Missions de Service Public et Fourrière

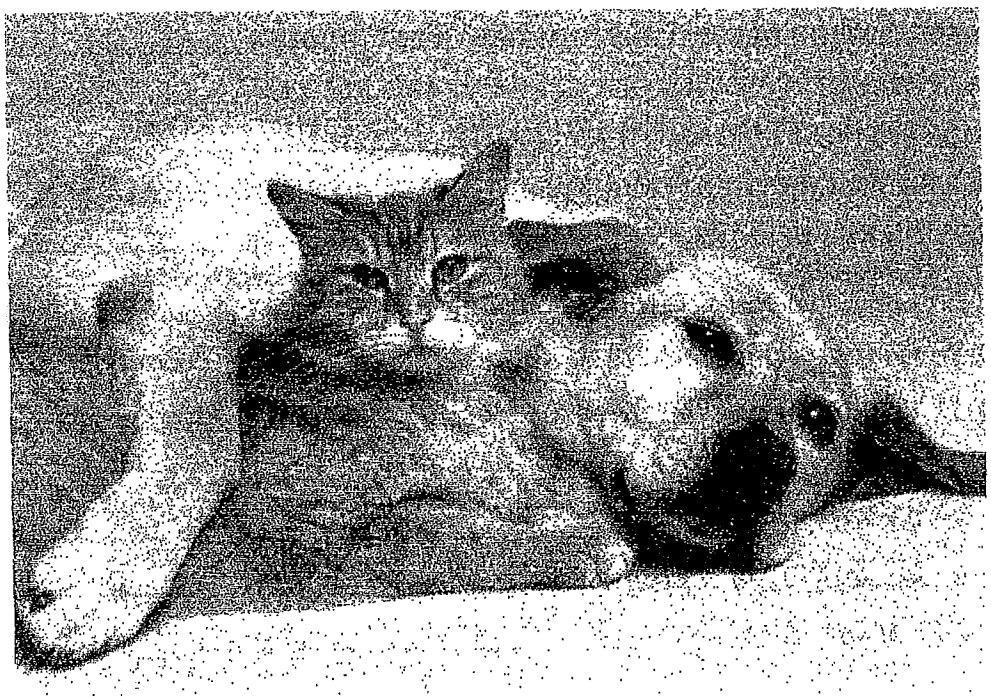

Date d'effet : 01/01/2015

Sommaire

ARTICLE 1 : Engagement de la S.P.A. ____ 3
ARTICLE 2 : Objet du contrat ____ 3
ARTICLE 3 : Durée du Contrat ____ 5
ARTICLE 4 : Nature des prestations ____ 5
4-1) PRESENTATION DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES ____ 5
4-2) CAPTURES DES ANIMAUX *(Art. L211-23/24 et L211-11)* ____ 5
4-3) NOUS PRENONS EGALEMENT EN CHARGE ____ 6
4-4) LA S.P.A. MET A DISPOSITION POUR L'ACCUEIL DES ANIMAUX ____ 6
4-5) GESTION ET DEVENIR DES ANIMAUX EN FOURRIERE ____ 6
4-5-1 Gestion des animaux en fourrière ____ 6
4-5-2 Condition de garde et le devenir des animaux ____ 7
ARTICLE 5 : Contrôle de l'activité et obligations de la S.P.A. Colmar et Environs ____ 8
ARTICLE 6 : Exclusion du contrat ____ 8
ARTICLE 7 : Participation de la commune contractante ____ 8
ARTICLE 8 : Variation des prix ____ 9
ARTICLE 9 : Modalités de règlement ____ 9
ARTICLE 10 : Assurance ____ 9

Annexe 1 : Affichage en Mairie ____ 10

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr - Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

CONTRAT

Il a été convenu entre :

la Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs,
représentée par son Président en exercice, Monsieur Pierre OWCZARSKI
d'une part,

et

la commune de Guebwiller, représentée par son Maire Monsieur KLEITZ Francis
d'autre part.

ARTICLE 1 : Engagement de la S.P.A.

La S.P.A. s'engage envers la commune à exécuter les prestations ci-après décrites, aux conditions stipulées dans le présent contrat en dehors des crises majeures (sanitaires et/ou règlementaires). Un avenant pourra être signé entre les deux parties.

ARTICLE 2 : Objet du contrat

Dans le cadre des prescriptions des *Articles L.211-11* et *L.211-24 à L.211-26 du Code rural*, le présent contrat a pour objet de permettre à la Commune (à la demande du Maire) de pouvoir placer les chiens et chats, ainsi que d'autres petits animaux domestiques, trouvés en état de divagation et capturés sur son territoire, à la fourrière pour animaux de la Ville de Colmar, gérée par la S.P.A. de Colmar et Environs.

Cette prestation inclut :

- la capture et la prise en charge des animaux divagants et/ou dangereux *(L211.11, L211.22 et L 211.23)* ;
- le ramassage éventuel des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par l'équarrisseur adjudicataire (Brendle) ;
- la gestion de fourrière animale (*L211.24 et L211.25*) et des informations en temps réel sur l'activité de la fourrière (entrées/sorties des animaux).

Ces interventions sont nécessaires pour :

- limiter les risques pour la santé et la sécurité publiques ;
- remédier aux nuisances provoquées par les dits animaux ;
- satisfaire pleinement aux obligations nées de la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (*Article L211-22 du Code Rural*) ainsi qu'à celles prévues au règlement sanitaire départemental.

La S.P.A. s'engage à conduire ces interventions dans le strict respect de la législation en vigueur en matière de Protection Animale et de Police Sanitaire de la rage. La S.P.A. respectera les dispositions légales applicables dans les départements infectés de rage.

Les animaux divagants

Article L 211-22
Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26. Les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière.

*Article L 211- 23 * (Ordonnance nº 2000-914 du 18 septembre 2000 art. 11 I, II Journal Officiel du 21 septembre 2000) (Loi nº 2005-157 du 23 février 2005 art. 125, art. 156 Journal Officiel du 24 février 2005)*
Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les animaux dangereux

Article L211-11 (Modifié par Ordonnance n°2010-460 du 6 mai 2010-art.2)
I.- Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire ou, à défaut, le préfet peut prescrire à son propriétaire ou à son détenteur de prendre des mesures de nature à prévenir le danger. Il peut à ce titre, à la suite de l'évaluation comportementale d'un chien réalisée en application de l'article *L. 211-14-1*, imposer à son propriétaire ou à son détenteur de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude prévue au I de l'article *L. 211-13-1*.
En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le détenteur de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci.
Si, à l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, le propriétaire ou le détenteur ne présente pas toutes les garanties quant à l'application des mesures prescrites, le maire autorise le gestionnaire du lieu de dépôt, après avis d'un vétérinaire désigné par le préfet, soit à faire procéder à l'euthanasie de l'animal, soit à en disposer dans les conditions prévues au II de l'article *L. 211-25*. Le propriétaire ou le détenteur de l'animal est invité à présenter ses observations avant la mise en œuvre des dispositions du deuxième alinéa du présent I.

II.- En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire ou à défaut le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci et, le cas échéant, faire procéder à son euthanasie.
Est réputé présenter un danger grave et immédiat tout chien appartenant à une des catégories

mentionnées à l'article *L. 211-12*, qui est détenu par une personne mentionnée à l'article *L. 211-13* ou qui se trouve dans un lieu où sa présence est interdite par le I de l'article *L. 211-16*, ou qui circule sans être muselé et tenu en laisse dans les conditions prévues par le II du même article, ou dont le propriétaire ou le détenteur n'est pas titulaire de l'attestation d'aptitude prévue au I de l'article *L. 211-13-1*.
L'euthanasie peut intervenir sans délai, après avis d'un vétérinaire désigné par le préfet. Cet avis doit être donné au plus tard quarante-huit heures après le placement de l'animal. A défaut, l'avis est réputé favorable à l'euthanasie.

III.- Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal sont intégralement et directement mis à la charge de son propriétaire ou de son détenteur.

ARTICLE 3 : Durée du Contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter du **01 Janvier 2015**.
La résiliation du présent contrat peut intervenir d'office à défaut de paiement de la redevance annuelle.
Si le présent contrat n'est pas résilié trois mois avant son échéance, il se poursuivra par tacite reconduction.

ARTICLE 4 : Nature des prestations

Il s'agit des prestations décrites à l'article 2.
La fourrière assure les missions suivantes :
Accueil et heures de réception :

- Du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00 (sauf jeudi)
- Le samedi matin de 09h00 à 17h00

Un accès (box d'accueil ouverture côté parking) est assuré à la Fourrière tous les jours **24h/24** pour les services de gendarmerie, des pompiers, de la police et des Brigades Vertes (le placement en fourrière d'un animal par un particulier nécessite obligatoirement l'accord écrit préalable de la commune contractante).

4-1) PRESENTATION DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

Moyens humains : 2 personnes
Moyens techniques :

- Véhicules : 2
- Matériel de capture : le matériel de capture utilisé devra répondre aux spécificités techniques inhérentes à l'activité

4-2) CAPTURES DES ANIMAUX *(Art. L211-23/24 et L211-11)*

Dès signature du contrat, la S.P.A. demandera l'affichage en Mairie de la fiche d'information (voir en Annexe 1) sur laquelle figure toutes les explications nécessaires au bon déroulement d'une demande d'intervention (horaire d'ouverture de la fourrière, numéro d'appel durant les heures).

Capture des animaux errants :

- **Espèces prises en charge :** carnivores domestiques (chiens, chats) et autres petits animaux domestiques en état de divagation
- **Délais d'intervention :** délai très court (dans la journée)
  Les cas d'urgence sont les cas liés aux animaux dangereux, mordeurs, pouvant mettre en danger la vie des personnes et des animaux.

4-3) NOUS PRENONS EGALEMENT EN CHARGE

- Les animaux des particuliers désirant les abandonner (animal déposé à la S.P.A.) ;
- Les animaux de personnes hospitalisées (sans famille), incarcérés et ce pour une durée maximum de 15 jours, le temps que le propriétaire trouve une solution (les frais de garde seront ensuite facturés au propriétaire).

4-4) LA S.P.A. MET A DISPOSITION POUR L'ACCUEIL DES ANIMAUX

Durant toute la période de la convention, La S.P.A. mettra à la disposition de la Commune un équipement adapté (fourrière et refuge), conforme à la législation en vigueur.
La fourrière à une capacité d'accueil de **10** chiens et **40** chats.
Le refuge à une capacité d'accueil de de **35** chiens et **125** chats.
L'établissement est une installation classée pour la protection de l'environnement avec un arrêté préfectoral d'exploitation de la Préfecture du Haut-Rhin **N° 2011-270-1 du 26/07/2011.**

> **Extrait du L214-6 IV.** La gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'élevage, l'exercice à titre commercial des activités de vente, de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public de chiens et de chats :
> 1° Font l'objet d'une déclaration au préfet ;
> 2° Sont subordonnés à la mise en place et à l'utilisation d'installations conformes aux règles sanitaires et de protection animale pour ces animaux ;
> 3° Ne peuvent s'exercer que si au moins une personne, en contact direct avec les animaux, possède un certificat de capacité attestant de ses connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie. Ce certificat est délivré par l'autorité administrative, qui statue au vu des connaissances ou de la formation, et notamment des diplômes ou de l'expérience professionnelle d'au moins trois ans des postulants.

4-5) GESTION ET DEVENIR DES ANIMAUX EN FOURRIERE

4-5-1 Gestion des animaux en fourrière

Registres officiels
Un registre réglementaire d'entrées et de sorties des animaux est mis à jour quotidiennement. Un registre de soins vétérinaires est également tenu à jour. Ces documents sont à la disposition de la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

Identification des propriétaires des chiens et chats
La S.P.A. utilisera tous les moyens nécessaires à la recherche des propriétaires des chiens et chats trouvés errants (sur identification par tatouage ou puce électronique, collier ou tout autre moyen d'identification de l'animal) et préviendra les propriétaires identifiés dans les plus brefs délais par téléphone et courrier (ICAD).

Surveillance vétérinaire
La S.P.A. s'est attachée les services d'un Cabinet Vétérinaire agréé.
Le vétérinaire pratique les actes d'identification, de surveillance des chiens mordeurs ou griffeurs et tous les soins conservatoires exigés par l'état sanitaire des chiens et chats, ainsi que des stérilisations.

Garde des chiens dangereux
Les chiens non errants sur la voie publique mais dont le propriétaire est défaillant *(Art. L.211-11 du Code Rural)* seront également accueillis sur réquisition du Maire de la Commune contractante.
Les animaux seront gardés pendant le délai légal de huit jours ouvrés à l'issue duquel ils seront :

- Soit remis à leur propriétaire, moyennant règlement des frais de fourrière, sur ordre du maire de la commune contractante,
- Soit confiés au refuge pour adoption.

Prise en charge des chiens mordeurs, dont le propriétaire ne peut assurer la garde :
Pour les chiens mordeurs dont le propriétaire ne peut assurer la garde, un délai légal de garde de 15 jours sera appliqué au cours duquel seront pratiquées 3 visites vétérinaires.
Les frais de garde, les frais de vétérinaire et éventuellement les frais d'euthanasie et d'incinération seront à la charge du propriétaire de l'animal.

4-5-2 Condition de garde et le devenir des animaux

Conditions de garde
La S.P.A. s'engage à nourrir les animaux placés sous sa responsabilité en quantité suffisante en fonction de la taille et du poids de chaque animal.
Les frais vétérinaires ainsi que les soins conservatoires sont à la charge du propriétaire (pour les cas de retour propriétaire).

Conditions de sortie des chiens et chats
Conformément à la Loi, les chiens et chats placés en fourrière ne pourront être restitués à leur propriétaire qu'une fois identifiés s'ils ne l'étaient pas déjà, et après règlement des frais de fourrière et des frais de vétérinaire éventuels, sur présentation d'un titre de propriété.
Pour les chiens placés par un maire en application de l'*Article L.211-11*, les prescriptions relatives à une éventuelle restitution seront déterminées au cas par cas par le Maire de la Commune contractante ayant décidé le placement.

Entretien des locaux
Les locaux de la fourrière sont nettoyés et désinfectés quotidiennement (règlement sanitaire).

Isolement épidémiologique des animaux errants
Les locaux à usage de fourrière consacrés à l'hébergement des chiens et chats errants (*Art. L.211-24 du Code Rural*) sont séparés des locaux à usage de refuge.

Délai de garde en fourrière
A l'issue du délai de fourrière (8 jours francs et ouvrés) tous les animaux errants non identifiés sont automatiquement testés FIV/FELV, identifiés, vaccinés et stérilisés (chats), identifiés, vaccinés et stérilisés (chien).

Devenir des animaux

Les animaux seront déposés à la fourrière animale désignée à l'article 4-4.
La S.P.A. mettra tout en œuvre pour retrouver les propriétaires.
Conformément à la législation *(Art. L 211-24)*, la S.P.A. restituera les animaux contre le paiement par les propriétaires des frais de fourrière en vigueur au moment de la restitution.
Si l'animal n'est pas récupéré par son propriétaire après les délais légaux de garde, il est confié identifié, vacciné et mis au refuge selon la législation en vigueur.

Article L211-26 *(Créé par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 - art. 11 JORF 21 septembre 2000)*
I. - Dans les départements indemnes de rage, lorsque les chiens et les chats accueillis dans la fourrière ne sont pas identifiés, les animaux sont gardés pendant un délai franc de huit jours ouvrés. L'animal ne peut être remis à son propriétaire qu'après avoir été identifié conformément à l'article L. 212-10. Les frais de l'identification sont à la charge du propriétaire.
Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les mêmes conditions que celles mentionnées au II de l'article L. 211-25.
II. - Dans les départements officiellement déclarés infectés de rage, il est procédé à l'euthanasie des chiens et des chats non identifiés admis à la fourrière.

ARTICLE 5 : Contrôle de l'activité et obligations de la S.P.A. Colmar et Environs

La S.P.A. est tenue de se prêter aux visites de contrôle de la Direction des Services Vétérinaires. Elle donne à cet effet libre accès dans ses installations aux agents qualifiés.
Les statistiques seront adressées à la demande de la Commune contractante ou des Services Vétérinaires, et au moins une fois par an.

Statistiques fournies aux Communes:

- **Les animaux errants** provenant de la Commune entrant en fourrière ;
- **Les chiens de catégorie 2 adoptés** ainsi que les chiens de catégorie 1 sous contrat de garde par les résidents de la Commune ;
- **Les animaux récupérés morts** en provenance de la Commune.

ARTICLE 6 : Exclusion du contrat

Les animaux blessés ne peuvent être déposés à la S.P.A. ils seront conduits directement chez le vétérinaire désigné par la commune ou chez le vétérinaire de garde dans les meilleurs délais par l'organisme qui les aura trouvés.

ARTICLE 7 : Participation de la commune contractante

Redevance annuelle :

- Forfait annuel = 0,73 € TTC par habitant

Ces frais correspondent à la gestion, au fonctionnement, et aux interventions ainsi qu'aux soins.
Cette redevance annuelle est ferme et non révisable pour une durée d'un **1 an à compter du 01 Janvier au 31 décembre 2015.**

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr - Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

ARTICLE 8 : Variation des prix

Le prix précisé à l'article 7 est ferme et non révisable pour la première période d'exécution du contrat 2015.

- Pour la période d'exécution 2016, le prix par habitant passera à **0,83€ TTC**.
- Pour la période d'exécution 2017 le prix par habitant passera à **0,93€ TTC**.

ARTICLE 9 : Modalités de règlement

La S.P.A établira sa facture pour l'année 2015 sur la base du tarif précisé à **l'article 7** et la fera parvenir au service comptabilité de la Mairie.
Le délai de paiement sera conforme aux dispositions du décret n°2013-269 du 29 Mars 2013.
Le délai de paiement est fixé à 30 (trente) jours pour les collectivités territoriales.
Les prestations sont facturables d'avance.
La Commune se libérera des sommes dues par elle en réglant la facture par virement sur le compte ouvert par la S.P.A. auprès de la Banque " Crédit Mutuel Bartholdi de Colmar".

Code Etablissement	Code guichet	Numéro de Compte
10278	03200	00020476445
Clé RIB	**IBAN**	**BIC**
69	FR 76 1027 8032 0000 0204 7644 569	CMCIFR2A

ARTICLE 10 : Assurance

La S.P.A. Colmar et Environs a souscrit auprès de l'AXA une responsabilité civile en tant que prestataire de service pour la garantie pour tous dommages matériels ou corporels causés à autrui par lui-même ou son personnel à l'occasion d'opérations de captures d'animaux vivants, l'enlèvement d'animaux morts ou de gestion (**CONTRAT N° 00000061449145 04**).

Fait à Colmar, en double exemplaire, le : 04/12/2014

Le Maire

MAIRIE DE GUEBWILLER 68500

La S.P.A.

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr - Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

Annexe 1

Affichage en Mairie

L'affichage en mairie
des modalités de prise
en charge des animaux errants sur
le territoire de la commune
est obligatoire
art. R. 211-12 du CRPM

Société Protectrice des Animaux de Colmar et environs
47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.
Mail : spacolmar@yahoo.fr - Site : http://www.spa-colmar.fr

Colmar

Adresse : 47 chemin de la Fecht - 68017 Colmar Cedex
Tél. : 03.89.41.16.53.

Les demandes d'interventions (capture avec pose de la cage) seront faites par les services désignés par Monsieur le Maire (Arrêté Municipal)

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA S.P.A. POUR LE PUBLIC

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h00 à 17h00
Mardi	Fermé	14h00 à 17h00
Mercredi	Fermé	14h00 à 17h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14h00 à 17h00
Samedi	10h00	à 16h00
Dimanche	Fermé	Fermé

Délais légaux de Garde des animaux en Fourrière (Art. L211-25 et 26 du Code Rural)

- **Pour les animaux non identifiés** (sans tatouage ou sans puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé à l'adoption identifié, stérilisé et vacciné (chat), identifié, stérilisé et vacciné (chien).
- **Pour les animaux identifiés** (tatouage ou puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé à l'adoption, identifié, stérilisé et vacciné (chat), identifié, stérilisé et vacciné (chien).
- **Rappel :** La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (Art. L 211-24 du Code Rural), la S.P.A. Colmar et Environs est autorisée à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.
Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

- **Pièces à fournir :** une pièce d'identité ainsi que le carnet de santé de l'animal ou tout autre document prouvant la propriété.
- **Pour les 1er et 2ème catégorie :** il faut fournir le permis de détention, l'attestation d'aptitude, l'évaluation comportementale et l'assurance du chien.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
Ville de GUEBWILLER

Projet de 7ème modification simplifiée

- Exposé des motifs -

Avril 2015

7ème Modification simplifiée du POS de Guebwiller

1. Contexte et objet de la modification
2. Présentation et justification des modifications au règlement du POS
3. Incidences prévisibles sur le site et l'environnement et mesures prises pour leur préservation et leur mise en valeur
4. Compatibilité par rapport aux normes supra-communales
5. Procédure adoptée

1. Contexte et objet de la modification simplifiée

La Commune de Guebwiller dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé par arrêté préfectoral le 30 décembre 1983.
Le POS a été modifié à 6 reprises les 26 avril 1986, 15 décembre 1989, 15 février 1995, 24 février 2010, 5 mars 2013 et 9 septembre 2013. Ces modifications ont permis de faire évoluer le document pour l'adapter aux contextes réglementaires et aux nouveaux besoins de la Ville. Elles ont porté sur des points de règlement et des ajustements du zonage.

La présente modification simplifiée du POS vise à permettre la réhabilitation ainsi que le changement de destination du bâti en centre-ville en ajustant la réglementation relative au stationnement.
Elle a également pour objectif de favoriser le développement de l'offre touristique en zone NA.

Pour ce faire, il s'agit de procéder à des modifications minimes du règlement. Le projet de modification porte donc sur les points suivants :

- Modification des articles UA12 et UB12 relatifs au stationnement ;
- Modification des articles NA2 et NA4.2.1 et caractère de la zone ;

La présente note vient s'ajouter au rapport de présentation du POS approuvé.

2. Présentation et justification des modifications au règlement du POS

2.1. Modification des articles UA12 et UB12 relatif au stationnement

La zone UA du POS correspond au centre ancien de l'agglomération. Elle est caractérisée par un habitat de moyenne densité et la présence de nombreux services et commerces. Son patrimoine architectural et son caractère doivent y être préservés.

La zone UB du POS correspond à une zone à dominante d'habitat incluant des activités. Elle comprend le sous-secteur UBa1 en plein cœur du centre-ville.

Localisation de la Zone UA et de la zone UBa1 (source : POS de Guebwiller)

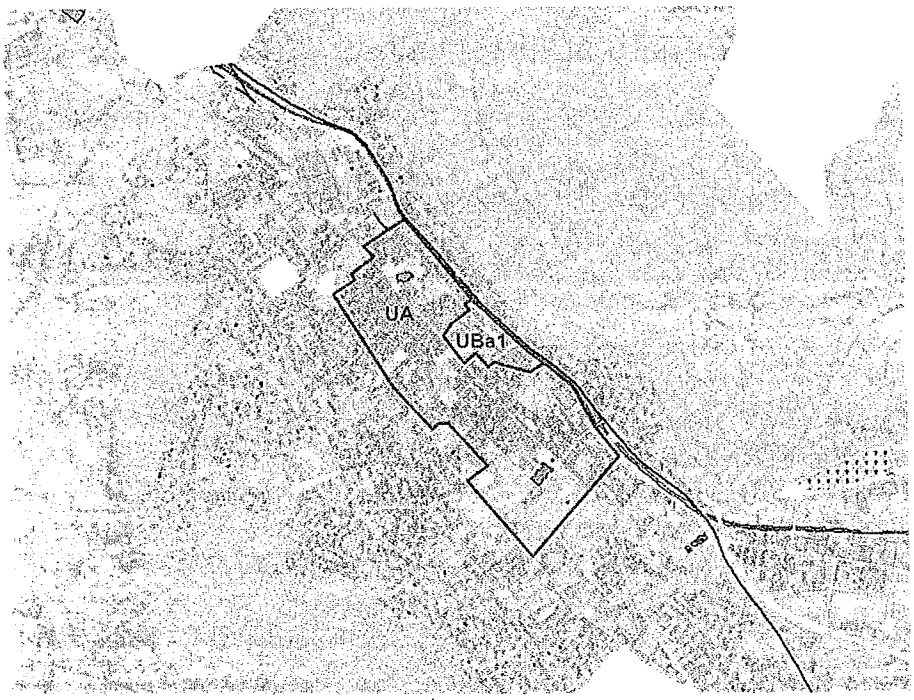

La loi de finances rectificative n°2010-1658 du 29 Décembre 2010 a modifié en profondeur la fiscalité de l'urbanisme. La création de la Taxe d'Aménagement a engendré en parallèle l'abrogation de nombreuses autres taxes, dont la Participation pour Non Réalisation d'Aire de Stationnement, au 1er janvier 2015.

La Participation pour Non Réalisation d'Aire de Stationnement permettait aux pétitionnaires de voir leur projet autorisé, si techniquement, il leur était impossible de justifier des places de stationnements règlementées par le Plan d'Occupation des Sols.
Cette participation, qui était reversée aux communes, était destinée à la réalisation de parc public de stationnement.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 05 Février 1991, la Ville de Guebwiller a décidé d'instaurer cette taxe. Fixée à l'origine à 1905.61€, elle a été réévaluée à 5000€ par

délibération du Conseil Municipal en date du 14 Mars 2005. Depuis, ce montant était régulièrement revalorisé au 1er Novembre de l'année sur la base référentielle de l'indice du coût de la construction INSEE (indice du 3e trimestre).

Cette taxe, expressément identifiée dans le règlement de la zone UA en son article 12, ne peut donc plus être appliquée depuis le 1er janvier 2015.
Ainsi, tout projet qui ne répondrait pas de manière effective à la question du stationnement, se verrait refusé, hors les cas de dérogations prévus expressément à l'article L123-1-12 du Code de l'Urbanisme.

Cette conséquence est devenue problématique dans le centre-ville (zones UA et UBa1). Actuellement, bon nombre de commerces existants ou de bâti ancien sont réhabilités, changent de destination ou sont requalifiés. Il serait incohérent de freiner, voire de stopper ces projets de réhabilitation urbaine et d'embellissement du centre-ville. Cela irait à l'encontre des notions de renouvellement urbain et d'évolution urbaine économe en espaces. De plus, l'impossibilité technique de créer de nouvelles aires de stationnement dans le centre-ville est établie. En effet, l'alignement architectural du bâti en limite séparative et en bordure de voie publique ne permet pas, ou que très difficilement, de disposer du foncier nécessaire pour la création de parkings.

Il est donc essentiel de mettre en place une alternative répondant aux besoins de stationnement pour ne pas bloquer les projets de réhabilitation.
C'est pour cela qu'il est prévu de modifier les articles UA 12 et UBa1, et cela en deux temps. Tout d'abord en faisant disparaître la référence explicite à la Participation pour Non Réalisation d'Aire de Stationnement en zone UA et ensuite, en ajoutant un paragraphe permettant de déroger à la règle dans le cadre de réhabilitation (accompagné le cas échéant d'un changement de destination) si le pétitionnaire, après avoir justifié de l'impossibilité technique de créer des places, justifie de la proximité de son projet avec des parkings existants et/ou des arrêts de transports en commun pour les zones UA et UBa1.

Les autres articles auxquels sont soumises les zones UA et UB restent inchangés. Les règles relatives aux possibilités de construire (gabarit, hauteur, volume etc) ne sont donc pas concernées par la présente modification.

2.2. Modification des articles NA2 et NA4.2.1

Les zones NA au POS sont qualifiées de zones à urbanisation future. Elle comprend 3 secteurs :

- NAa, dans lequel l'urbanisation progressive est possible sous certaines conditions ;
- NAb dans lequel l'urbanisation est conditionnée par la protection des boisements ;
- NAe réservé à l'extension des activités industrielles, artisanales ou commerciales.

La zone NA se répartie aujourd'hui sur Guebwiller en six lieux situés à l'ouest, au nord-ouest et au nord-est. Une seule de ces six zones à fait l'objet d'un projet d'aménagement ces dernières années. Il s'agit de la zone au nord-ouest sur laquelle le nouvel établissement de santé mentale est venu s'implanter.

Localisation des zones NA(a et b)

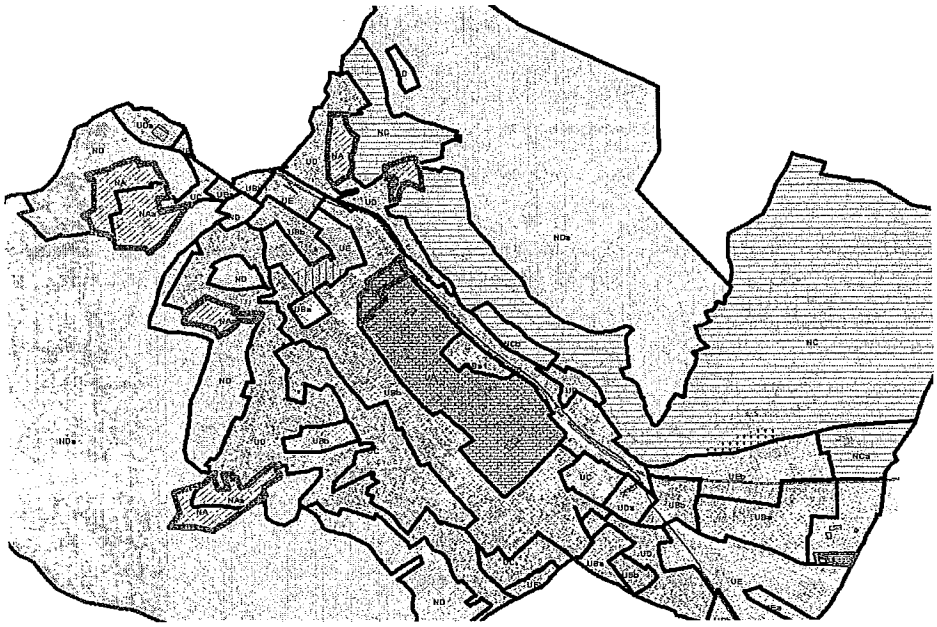

Les zones NAa, comme dit précédemment, ont vocation à être urbanisées mais sous réserve de critères spécifiques, en particulier celui de la surface minimale nécessaire à toute réalisation de projet d'aménagement. Actuellement, il est obligatoire de présenter une emprise foncière minimale d'un hectare pour pouvoir être autorisé à aménager le secteur.

La zone située le plus au sud correspond à un secteur NA et NAa. Un équipement touristique de restauration y est implanté. L'établissement, en activité depuis presque dix ans, s'est ouvert suite à la réhabilitation d'un bâti préexistant.

A ce jour, l'activité est en plein essor et pourrait être complétée par un projet de construction de gîtes touristiques. Cette offre complémentaire avec l'activité de restauration existante, permettrait d'améliorer considérablement l'offre touristique de la Ville compte

tenu de sa situation stratégique, à deux pas du centre-ville et en lisière directe avec la forêt et les départs de randonnées.

Cependant, sa faisabilité nécessite quelques ajustements d'un point de vue règlementaire au POS et en particulier concernant la surface minimale foncière requise. C'est pourquoi il est prévu de modifier l'article NA.2 et l'article NA.4.2.1.
Les critères d'autorisation de constructions nouvelles sont assouplis en diminuant à 0.5 hectare l'emprise foncière nécessaire à un projet d'aménagement. Les possibilités de construction restent inchangées, c'est leur critère de mise en œuvre qui est adoucie.

La modification porte également sur un ajustement de l'article relatif aux réseaux et en particulier aux eaux usées. L'assainissement étant du ressort de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, la Ville n'est donc pas compétente pour la création ou non d'un réseau collectif de collecte. Actuellement, la zone NA et NAa dont il est question ci-avant est classée en zone d'assainissement autonome, approuvé en date du 27 mars 2003 par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller. Pour autant, le règlement du POS impose un branchement obligatoire sur le réseau collectif d'assainissement pour toute construction nouvelle. Cette disposition est techniquement impossible en ce lieu. C'est pourquoi il est nécessaire d'ajuster le contenu de l'article pour permettre, en attente de la mise en place d'un réseau collectif, le raccordement à un réseau autonome.

Les autres articles auxquels est soumise la zone NA restent inchangés. Les règles relatives aux possibilités de construire (gabarit, hauteur, volume etc) ne sont donc pas concernées par la présente modification.

3. Incidences prévisibles sur le site et l'environnement et mesures prises pour leur préservation et leur mise en valeur

3.1. Modification des articles UA12 et UB12 relatifs au stationnement

Les modifications apportées aux zones UA et UB portent sur l'assouplissement de la règle relative au stationnement en centre ancien.
Cette modification, qui fait suite à l'abrogation de la Participation pour Non Réalisation d'Aire de Stationnement, va dans le sens d'un renforcement de l'embellissement du centre-ville et encourage les réhabilitations urbaines lors de l'incapacité à créer des places de stationnement.

Cette modification du règlement participera de manière indirecte à la réduction de la consommation des nouveaux espaces, en s'appuyant sur des bâtiments existants et bien intégrés au tissu urbain. Une évolution urbaine reposant sur le renouvellement urbain est donc favorisée.
La mise en valeur du centre-ville par des dispositions règlementaires assouplies permettra également, en passant par la réhabilitation, de diminuer la proportion de locaux vacants dans la zone.

La rédaction de ce nouvel article modifié n'aura pas pour incidence d'augmenter ou de diminuer le gabarit constructible sur la zone concernée.

3.2. Modification des articles NA2 et NA4.2.1 et du caractère de la zone

Les éléments qui sont ajustés dans le règlement de la zone NA visent à permettre la faisabilité de projets touristiques dans un but d'intérêt général pour le tourisme guebwillerois et son économie.

La création de gîtes en zone NAa est rendue possible grâce à la diminution de l'emprise foncière minimale préliminaire à tout projet de construction. Pour autant, les modifications apportées n'engagent aucun changement sur les possibilités de construire. Les gabarits constructibles restent identiques à ceux précédents.

Le changement de surface minimale d'opération n'impactera donc pas l'aménagement d'ensemble de la zone puisque les autres critères de construction restent les mêmes. Les modifications projetées n'auront donc aucunes conséquences prévisibles sur l'environnement.

4. Compatibilité par rapports aux normes supra-communales

4.1. Servitudes d'utilité publique

La zone UA qui fait l'objet de modifications, est concernée par les périmètres de protection autour des Monuments Historiques. Dans ce périmètre, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (avis conforme en cas de covisibilté). Le territoire de la Ville de Guebwiller est presque entièrement concerné par ce périmètre de protection du fait du classement et de l'inscription de nombreux immeubles au titre des Monuments Historiques, essentiellement dans le centre urbain médiéval.

4.2. Schéma de Cohérence Territoriale (en cours)

En application du L.122-18 du Code de l'Urbanisme, le Schéma Directeur Rhin-Vignoble-Grand Ballon approuvé le 17 novembre 2000 est caduc depuis le 1er janvier 2013.

La révision de ce Schéma Directeur et sa transformation en SCOT a été engagée en 2007. Suite à un redécoupage de son territoire pour accueillir de nouvelles collectivités, une nouvelle délibération, datant du 19 Septembre 2014 a prescrit l'élaboration du SCoT ainsi que ces modalités de concertation.
Son élaboration est donc en cours.

4.4. Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

La Commune est signataire de la Charte du PNR des Ballons des Vosges créé en 1989. Il regroupe 189 communes adhérentes réparties sur trois régions : Alsace, Lorraine et Franche-Comté.
Le projet porté par le PNR et approuvé par l'État vise à assurer durablement la protection, la gestion et le développement harmonieux de son territoire.
Il intervient pour :

- préserver et protéger la qualité des sites remarquables en intégrant une gestion durable des espaces ruraux,
- contribuer à l'aménagement du territoire en aidant les collectivités à maintenir des paysages ouverts et des espaces de qualité sur l'ensemble du territoire,
- contribuer à un développement économique durable, social, culturel et touristique,
- promouvoir le patrimoine culturel, moderniser et professionnaliser les structures et soutenir la création,
- sensibiliser et informer l'ensemble des habitants du territoire sur l'éco-citoyenneté,
- communiquer et promouvoir le territoire et les actions du Parc auprès des élus, des habitants et des usagés de ce territoire.

La troisième charte du PNR a été adoptée par décret du Premier ministre le 2 mai 2012. Pour la période 2012-2024, le projet de territoire s'organise autour de quatre orientations :

1. Conserver la richesse biologique et la diversité des paysages sur l'ensemble du territoire.
2. Généraliser des démarches globales d'aménagement économes de l'espace et des ressources.
3. Asseoir la valorisation économique sur les ressources locales et la demande de proximité.
4. Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

En application de l'article L.111-1-1 du Code de l'Urbanisme, le POS doit être compatible avec les orientations et les mesures de cette charte.
La présente procédure dans les modifications au POS qu'elle comporte est compatible avec les orientations de la Charte développées ci-dessus.

4.5. Les principes de l'article L121-1 du Code de l'Urbanisme

L'article L.121-1 du Code de l'Urbanisme pose les principes de renouvellement urbain et de développement urbain maîtrisé, de gestion économe de l'espace, de sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables, de diversité des fonctions urbaines et de maîtrise de l'énergie. Les documents d'urbanisme doivent créer des conditions favorables à la réalisation de ces principes dans une optique de développement durable.

La présente modification du POS favorise la diversification et le renforcement des fonctions urbaines dans l'emprise urbaine existante. Elle permet la réponse à un besoin d'intérêt général et favorise le développement économique de la Ville.

5. Procédure adoptée

Les changements ainsi apportés au POS approuvé et telles que présentées ci-dessus entrent dans le cadre de la modification simplifiée de l'article L123-13-3 du Code de l'Urbanisme issu de l'Ordonnance du 5 janvier 2012 et entré en vigueur au 1er janvier 2013.

Les modifications projetées ne portent pas atteinte à l'économie générale du POS
La procédure de modification simplifiée est retenue dans la mesure où les modifications projetées décrites ci-dessus ne portent pas atteinte à l'économie générale du POS. De même elles ne majorent pas de plus de 20% les possibilités de construction résultant, dans une zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan, ne diminuent pas ces possibilités de construire et ne réduisent pas la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser.

Cette procédure se déroule de la manière suivante :

- Rédaction du projet de modification et de l'exposé des motifs ;
- Mesures de publicité : publication par voie d'affichage huit jours au moins avant l'ouverture de la consultation au public et durant toute la durée de celle-ci ;
- Publication en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département huit jours au moins avant le début de la mise à disposition ;
- Ouverture de la consultation du public pour une durée de un mois avec l'ouverture d'un registre pour permettre au public de formuler ses observations ;
- Clôture de la consultation ;
- Délibération motivée du Conseil Municipal approuvant la modification simplifiée ;
- Mesures de publicité de la délibération relative à l'approbation de la modification simplifiée prévue à l'article R123-25 du Code de l'Urbanisme.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
Ville de GUEBWILLER

Projet de 7ème modification simplifiée

- Règlement modifié (extraits) -

Avril 2015

*Les modifications apportées au règlement du POS apparaissent **rouge et en gras.***

1. Règlement

1.1. Règlement de la zone UA et UB

ARTICLE UA 12 – STATIONNEMENT

AVANT modification

12.1. Lors de toute opération de construction, d'extension ou de changement d'affectation de locaux, il devra être réalisé en dehors des voies publiques des aires de stationnement correspondant aux besoins de ces opérations.

12.2. Lorsque le pétitionnaire ne peut satisfaire lui-même aux obligations imposées par le paragraphe précédent, il peut être tenu quitte de ces obligations , soit en justifiant pour les places qu'il ne peut réaliser lui-même, de l'obtention d'une concession à long terme dans un parc public de stationnement existant ou en cours de réalisation , soit en versant une participation fixée par délibération du Conseil Municipal, en vue de la réalisation de parcs publics de stationnement dont la construction est prévue .

APRÈS modification

12.1. Lors de toute opération de construction, d'extension ou de changement d'affectation de locaux, il devra être réalisé en dehors des voies publiques des aires de stationnement correspondant aux besoins de ces opérations.
Toutefois dans le cas d'une réhabilitation accompagnée le cas échéant d'un changement de destination, et uniquement après avoir justifié de l'impossibilité technique de produire ces places, il ne sera pas exigé d'aires de stationnement propres au projet si ce dernier est situé à proximité de parkings existants et/ou d'arrêts de transports en commun.

12.2. **De manière générale, s'il y a une impossibilité technique et que le pétitionnaire ne satisfait pas** aux obligations imposées par le paragraphe précédent, il peut être tenu quitte de ces obligations ~~, soit~~ en justifiant pour les places qu'il ne **réalise pas** lui-même, de l'obtention d'une concession à long terme dans un parc public de stationnement existant ou en cours de réalisation ~~, soit en versant une participation fixée par délibération du Conseil Municipal, en vue de la réalisation de parcs publics de stationnement dont la construction est prévue~~.

ARTICLE UB 12 – STATIONNEMENT

AVANT modification

Lors de toute opération de construction, d'extension ou de changement d'affectation de locaux, il devra être réalisé en dehors des voies publiques des aires de stationnement correspondant à ces opérations et selon les normes définies ci-après :

Logements : Chambres Individuelles Studio et 2 pièces 3 à 5 pièces 6 pièces et plus	1 place / 2 chambres 1 place / logement 1.5 places / logement 2 places / logement
Foyer de personnes âgées	1 place / 10 chambres
Commerces isolés	60% de la SHO minimum 2 places
Centres commerciaux de plus de 200m²	100% de la SHO + places de livraison 100m² minimum
Marchés	60% de la SHO + places aux véhicules des commerçants
Bureaux	60% de la SHO
Ateliers, dépôts	10% de la SHO
Cliniques	60% de la SHO
Hôpitaux	40% de la SHO
Hôtels, restaurants	60% de la SHO
Salles de spectacles, de réunions	1 place / 10 personnes
Cultes	1 place / 15 personnes
Enseignements (deux roues)	1m² / 2 élèves

Les besoins en stationnement étant essentiellement fonction du caractère de l'établissement, ces surfaces minimales pourront être modifiées, après justification compte tenu de la nature, de la situation de la construction ou d'une polyvalence éventuelle d'utilisation des aires.

APRÈS modification

Lors de toute opération de construction, d'extension ou de changement d'affectation de locaux, il devra être réalisé en dehors des voies publiques des aires de stationnement correspondant à ces opérations et selon les normes définies ci-après :

Logements : Chambres Individuelles Studio et 2 pièces 3 à 5 pièces 6 pièces et plus	1 place / 2 chambres 1 place / logement 1.5 places / logement 2 places / logement
Foyer de personnes âgées	1 place / 10 chambres
Commerces isolés	60% de la SHO minimum 2 places
Centres commerciaux de plus de 200m²	100% de la SHO + places de livraison 100m² minimum
Marchés	60% de la SHO + places aux véhicules des commerçants
Bureaux	60% de la SHO
Ateliers, dépôts	10% de la SHO

Cliniques	60% de la SHO
Hôpitaux	40% de la SHO
Hôtels, restaurants	60% de la SHO
Salles de spectacles, de réunions	1 place / 10 personnes
Cultes	1 place / 15 personnes
Enseignements (deux roues)	1m² / 2 élèves

Les besoins en stationnement étant essentiellement fonction du caractère de l'établissement, ces surfaces minimales pourront être modifiées, après justification compte tenu de la nature, de la situation de la construction ou d'une polyvalence éventuelle d'utilisation des aires.

Toutefois, en zone UBa1 dans le cas d'une réhabilitation et/ou d'extension accompagnée(s) le cas échéant d'un changement de destination, et uniquement après avoir justifié de l'impossibilité technique de produire ces places, il ne sera pas exigé d'aires de stationnement propres au projet si ce dernier est situé à proximité de parkings existants et/ou d'arrêts de transports en commun.

1.2. Règlement de la zone NA

CARACTERE DE LA ZONE

AVANT modification

Il s'agit d'une zone naturelle d'urbanisation future mais non urbanisable dans le cadre de ce POS.

Elle comprend trois secteurs :

- NAa dans lequel l'urbanisation progressive est possible sous certaines conditions ;
- NAb dans lequel l'urbanisation est conditionnée par la protection des boisements ;
- NAe réservé à l'extension des activités industrielles, artisanales ou commerciales.

APRÈS modification

Il s'agit d'une zone naturelle d'urbanisation future mais non urbanisable dans le cadre de ce POS.

Elle comprend trois secteurs :

- NAa, **à usage principal d'habitation**, dans lequel l'urbanisation progressive est possible sous certaines conditions ;
- NAb dans lequel l'urbanisation est conditionnée par la protection des boisements ;
- NAe réservé à l'extension des activités industrielles, artisanales ou commerciales.

ARTICLE NA 2 – CONDITIONS D'UTILISATION DU SOL

AVANT modification

2.2. Dans le secteur NAa, des constructions pourront être autorisées après restructuration préalable du parcellaire par voie de remembrement ou dans le cadre de lotissements à usage d'habitation ou ensemble de constructions groupées à usage d'habitation, à condition que chaque opération porte sur une superficie minimale de 1 ha ou sur l'ensemble du secteur, et qu'elle soit contiguë à une zone équipée et que les équipements propres à l'opération soit pris en charge par les constructeurs ou les lotisseurs et réalisés selon un plan d'ensemble du secteur, approuvé au préalable par la Commune et la DDE.

APRÈS modification

2.2. Dans le secteur NAa, des constructions pourront être autorisées ~~après restructuration préalable du parcellaire par voie de remembrement ou dans le cadre de lotissements à usage d'habitation ou ensemble de constructions groupées à usage d'habitation,~~ à condition que chaque opération porte sur une superficie minimale de **0,5 ha** ~~ou sur l'ensemble du secteur,~~ et qu'elle soit contiguë à une zone équipée ~~et que les équipements propres à l'opération soit pris en charge par les constructeurs ou les lotisseurs et réalisés selon un plan d'ensemble du secteur, approuvé au préalable par la Commune et la DDE.~~

ARTICLE NA 4 – DESSERTE PAR LES RESEAUX

AVANT modification

4.2.1 Le branchement sur le réseau collectif d'assainissement est obligatoire pour toute construction nouvelle. En outre, si l'effluent est de nature à compromettre le bon fonctionnement des installations, l'évacuation des eaux résiduaires domestiques est subordonnée à un prétraitement approprié.

APRÈS modification

4.2.1 ~~Le branchement sur le réseau collectif d'assainissement est obligatoire pour toute construction nouvelle.~~ Le branchement sur un réseau autonome sera autorisé jusqu'à la mise en place d'un réseau collectif d'assainissement. En outre, si l'effluent est de nature à compromettre le bon fonctionnement des installations, l'évacuation des eaux résiduaires domestiques est subordonnée à un prétraitement approprié.

ANNEXE 3 POINT N°20

MAIRIE
18 MAI 2015
68500 GUEBWILLER

Conseil Général
Haut-Rhin

Direction Générale Adjointe
de l'Éducation et de la Culture,
du Développement et de l'Aménagement
des Territoires et des Infrastructures
Service Prospective et Aménagement

Monsieur Francis KLEITZ
Maire
Mairie
73 rue de la République
BP 159
68503 GUEBWILLER

Dossier n°15-6500
suivi par Mathias MEONI
Tél : 03 89 30 61 28

Colmar, le 12 MAI 2015

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la procédure de modification n°7 du Plan d'Occupation des Sols (POS) de votre commune, vous m'avez notifié votre projet par courrier en date du 16 avril 2015, conformément à l'article L123-13 du Code de l'Urbanisme.

Ce document modificatif répond aux deux objectifs suivants :

- Assouplir les obligations en matière de stationnement pour le centre-ville (zones UA et UBa1) : cette disposition devrait permettre de faciliter le renouvellement urbain et la densification.
- Favoriser le développement de l'offre touristique en zone NA : pour les zones NAa, la surface minimale nécessaire à tout projet d'aménagement est abaissée de 1 à 0,5 ha et la rédaction de l'article relatif aux réseaux est adaptée en tenant compte de l'assainissement autonome pour certains secteurs.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que ce dossier recueille l'avis favorable du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordiaux

LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1er Vice-Président

Rémy WITH

Hôtel du Département
100, avenue d'Alsace
BP 20351
68006 Colmar Cedex

Tél. 03 89 30 69 80
Fax 03 89 21 98 44
territorial@cg68.fr
www.cg68.fr